UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(U.A.C.)

____*****____

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(F.L.A.S.H.)

_____*****_____

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
"Espaces, Cultures et Développement"

----****----

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

FILIERE : LINGUISTIQUE OPTION : DESCRIPTION LINGUISTIQUE

SUJET :

DES NOMS ET DES HOMMES : ASPECTS ANTHROPOLOGIQUE ET LINGUISTIQUE DU NOM DANS L'AIRE CULTURELLE AJATADO

Présentée publiquement le 16 février 2013 par

Elie YEBOU

Sous la direction de

Monsieur Toussaint Yaovi TCHITCHI, Professeur Titulaire de Linguistique et Langues, Directeur scientifique du laboratoire Ablɔdjè

Jury de soutenance

Président : M. le **Prof. Hounkpati B. C. CAPO,** Université d'Abomey-Calavi
Rapporteur : M. le **Prof. Toussaint Yaovi TCHITCHI,** Université d'Abomey-Calavi
Membres : M. le **Prof. Jérémie KOUADIO N'GUESSAN,** Université de Félix Houphouët Boigny, Cocody
M. le **Prof. Antoine Kossi AFELI,** Université de Lomé
M. le **Prof. Maxime da CRUZ,** Université d'Abomey-Calavi
M. le **Prof. Albert Jovite NOUHOUAYI,** Université d'Abomey-Calavi

Mention obtenue : Très honorable

Février 2013

Je dédie ce travail à

-mes enfants ;

-la mémoire de :

* Bernadette YEBOU, Béatrice FOLLY et Rock VONDJESSE,

*Père Jacob DEKOUN et Père Mathieu MESSANGBO,

*Son Excellence Mgr René-Marie EHOUZOU.

REMERCIEMENTS

Qu'il nous soit donné de dire notre reconnaissance infinie à :

-Monsieur le Professeur **Toussaint Yaovi TCHITCHI,** notre Directeur de thèse, pour tout son soutien et les voies qu'il nous a ouvertes. Son intérêt pour notre sujet et la qualité de sa collaboration alimentent notre intention d'aller plus loin ;

-Monsieur le Professeur **Hounkpati B. C. CAPO**, Directeur Adjoint de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH (UAC) et Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines du Centre Universitaire d'Aplahoué, pour son appui scientifique et sa sollicitude ;

-Monsieur le Professeur **Maxime da CRUZ**, Vice-Recteur chargé des Affaires académiques de l'UAC, pour sa disponibilité et tout son attachement ;

-Monsieur le Professeur **Flavien GBETO**, Vice-Doyen de la FLASH, pour son concours très précieux ;

-Monsieur le Professeur **Antoine Kossi AFELI**, pour son appui scientifique constant et sa délicate attention, manifestés pendant notre séjour de recherche à l'Université de Lomé sur le dialogue inter-religieux ;

-Monsieur le Professeur **Jérémie KOUADIO N'GUESSAN**, pour sa disponibilité et son concours fructueux;

-Mesdames et messieurs les Professeurs du Département des Sciences du Langage et de la Communication de la FLASH (UAC), pour la qualité de la formation qu'ils nous donnent;

- Monsieur le Professeur **Zéphirin Comlan TOSSA**, Directeur du Centre Béninois de Langues Etrangères (CEBELAE), pour son assistance ;

- Tous les amis du Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) qui ont travaillé au succès de cette recherche ;

- Au Docteur Raphaël YEBOU, qui m'a témoigné sa sympathie et a apporté sa contribution scientifique à la réalisation de ce travail;

-

-Messieurs les Directeurs des établissements primaires, secondaires et universitaires, qui ont apporté une précieuse contribution à la phase de collecte des anthroponymes ;

-Les rois d'Abomey, d'Allada, de Porto-Novo, d'Anècho et de Tado, qui nous ont fait un accueil encourageant lors des audiences au cours desquelles ils nous ont reçu ;

- Notre père Basile YEBOU et notre mère Collette TEVI, pour les bénédictions dont ils nous ont comblé ;

-Messieurs Norbert KOMAHOUE YEBOU, Mathieu KOMAHOUE, et nos frères et sœurs, qui sont restés très près ;

ABREVIATIONS

-N : nominal ;

-(N) : nominal en expansion ;

-V : Verbe ;

-v : verbant ;

- n : nominant ;

-NS : nominal en fonction de sujet ;

-(NX): nominal en expansion ;

-LV*P* : lexème verbal en fonction de prédicat ;

- *P* : prédicat ;

-Synd : syndèse ;

- Asynd : asyndète ;

-Synd ad : syndèse additive ;

-Pr : pronom ;

-N : pronom sélectionné ;

…

-NXX : expansion de P est l'expansion de P' ;

-NSS : nominal en fonction de sujet de P et de P' ;

- P et P' : proposition principale P, et proposition subordonnée P' ;

- pdm : particule dicto-modale ;

Résumé
Le nom individuel ou anthroponyme permet de marquer l'individu dans la société. Depuis l'Egypte ancien jusqu'au peuple de l'aire culturelle ajatado, le nom individuel a la même valeur. Il sert à identifier l'individu au sein de la société, à révéler les conditions ou circonstances de sa naissance, le lieu, le moment de la journée où l'enfant est né, les événements survenus pendant la période, le vodun auquel les parents sont initiés, le vodun qui serait intervenu pendant la concession, etc. Certains noms éduquent, dictent la conduite à tenir dans la société, expriment l'affection, le jour de naissance, défient l'ennemi, et constituent dans certains cas un programme entier de vie. En cela, le nom constitue un syntagme nominal, un syntagme complétif à séquence immédiate. Il peut constituer aussi un énoncé simple dans lequel les verbants permettent aux verbes d'assumer la fonction prédicative, et aux nominaux d'assumer, grâce aux nominants, des fonctions primaires. Dans certains cas, des nominants en tant que pronoms peuvent assumer les fonctions primaires du nom. Le nom en tant qu'énoncé complexe offre des séquences de propositions asyndétiques, marquées par une absence de syndèse ; une proposition peut être associée à une autre dans une relation de dépendance grammaticale, dans ce cas, elle est syndétique. Les morphèmes dont le statut est de caractériser un syntagme tel qu'une proposition entre en dépendance d'une autre est par définition un morphème de syndèse. Les morphèmes discriminés sont organisés en syndèse additive, à sujet commun qui ne concerne que les parlers fɔn et gun, et en syndèse additive à sujet indifférent à savoir /yí/, pour l'ajagbè ; /yé/, pour le gɛngbè et ewégbè ; /bɔ̀/ en fɔngbè et gungbè ; et en syndèse intégrée. Celle-ci est, à son tour organisée en syndèse intégrée en fonction primaire selon que P' est une expansion de P, grâce aux morphèmes de syndèse /mɔ́/ en ajagbè ; /bé/ en gɛngbè et ewégbè ; /ɖɔ̀/ en fɔngbè et gungbè. Qu'il s'agisse de syndèse additive ou de syndèse intégrée en fonction primaire, c'est toute la proposition P' qui est reliée P. Quant à la syndèse intégrée en fonction secondaire, elle prend en compte les séquences de propositions réalisées avec un pronom relatif /ci/ pour l'ajagbè, /kè/, pour le gɛngbè et l'ewégbè, /ɖèé/ pour le fɔngbè et ɖéè pour le gungbè. Ces pronoms relient la proposition P' à un constituant de P. Dans le même sillage, certaines propositions sont marquées par un morphème de syndèse à valeur temporelle ou concessive, ou par un morphème de syndèse à valeur conditionnelle. A travers les analyses faites, on comprend que le nom est multidimensionnel et communique un message.
Mots clés : Nom, anthroponymie, anthropologie, linguistique

Abstract
Individual name or antroponymy allows to indify the individual in the society. Since the ancient Egypt until the people of ajatado cultural region the individual name keeps the same value. It is used to identify the individual in the society, to reveal this birth conditions and circumstances, the place, the moment of the day when the child is born, the events which happened that period, the voodoo to which the parents are initiated, the voodoo for his pregnancy, etc. Some names educate tell the attitude to have in the society, express affection, the birth day, defy the enemy and in some cases become an entire planning for life. For that, the name represents a nominal syntagm, an immediate sequence completive syntagm. It can also represent de simple utterance in which verbal constituents are marked by verb phrases and nominal constituents by noun phrases. In some cases, noun phrases as pronouns can take on, the primary functions of a noun. A noun as a complexe utterance offers sequences of independent clauses, marked by an absence of connectors; a clause can be linked to another through a grammatical dependence relation. In this case, it is subordinated. The morphems for which the status is to caracterise a syntagm as a clause depends on another, is by definition a subordinate morphem. The classified morphems are organised into additional clauses having a common subject which concerns only fɔn and gun language, and into additional clauses with different subject like /yi/, for the ajagbè, /yé/, for the gɛngbè and ewégbè; /bɔ/ in fɔngbè and gungbè and into integrated clause. This clause in turn is organised into integrated clause in primary function depending on whether P' is an expansion of P, due to the morphems of the clause /mɔ/ in ajagbè ; /bé/ in gɛngbè and ewégbè ; /ɖɔ̀/ in fɔngbè and gungbè. Whether it is additional clause or integrated clause in primary function, it is the whole clause P' which is connected to P. As for integrated clause into secondary function, it includes the sequences of clauses built with a relative pronoun /ɔi/ for the ajagbè, /kè/, for the gɛngbè and the ewégbè, /ɖèé/ for the fɔngbè and /ɖéè/ for the gungbè. These pronouns link the clause P' to a constituent of P. The same way , some clauses are marked by a morphem of clause with a temporal or spatial value, or by a morphem of clause with a conditional value. Through the different analyses, we then understand that the name has many dimensions and communicate a message.
Key words: name, anthroponymy, anthropogy, linguistic

Enyɔta (ajagbè)

Nyikɔ ná amè nyi enunywi ciyi dó nɔ́ ejeshi amè. Nyikɔ xo nɔ enuxu sugbɔ. Só grɛkigbeji káká vá yi ajatadokammè ɔ̀, nyikɔ́ ɖó gɔmmèsesèɖeká. É ná nɔ́ yi o je nɔ shi afi ci o jì amè lè, azan cigbè o ji amè, egaxoxo cimè o ji amɛlè, enu ciyi jɔ̀ lé evijijigamè, voju ci ajitɔwó sin nɔ̀, voju cimè o sɔ́ ɖevyɛ dó. Nyikɔ́ɖéwó kpla nɔ́ enu amè, á nú le& agbetɔ́ á zán eyiɖeki dó le agbemè, á dré lɔnlɔŋ ci o ɖó nɔ́ amè, á kán adàn nɔ́ ketɔwó, á xò nuxu só edɔ́ ci agbetɔ́ á wà le agbemè. Nyikɔ́ xó nɔ́ enuxukleŋ, yi enuwawa ci e dre nɔ́ nyí nɔ́ enuxuviɖeká. Nyikɔ́ gbe xo nɔ́ enuxusugbɔ, agahunnɔmè ɔ̀, é dré nɔ́ enu ci agbetɔ́ dró mɔ́ eye á wà lè agbemè. Lé nuxusugbɔhunnɔxoxomè ɔ̀, sùsúɖéwó cá nɔ́ koɖó eɖewo, yi le ekacacahunnɔmè ɔ, enu ciwó yi ná nɔ́ yi ó mɔ nɔ́ ŋje enuxulɔ́mè nyi mɔ́: /yi/, /mɔ́/, /ci/, /nɔ́...ɔ/, le ajagbemè; /yé/, /bé/, /kè/, /gbɔxwe/, /né...á/ le gɛngbemè, kóɖó ewégbemè; /bó/bɔ̀/, /ɖɔ̀/, /ɖèé/ɖéè/, /có/, /nú...ɔ/ le fɔngbemè kóɖó gungbèmè. Nyikɔ xo nɔ enuxusugbɔ ɖó agbetɔ́ nú.

Wemakú lè èŋukuvíjí : nyikɔ́, ènúkplasóàgbètɔ́ŋú, èdɔ́wásóègbèŋú

Xótà (fɔngbè)

Nyikɔ nyí nǔ bó nɔ́ ɖěnyí gbɛtɔ́ ɖò toxo mè. Sìn Glɛki lɛ hwenú káká wá jè Ajătádó, tínmè ɖokpó ɔ wè nyikɔ́ ɖó. É nɔ́ ɖè gbɛtɔ́ xlé lobo nɔ ɖɔ̀ lě e ji ì gbɔn e, fi e e ji ì ɖe e, nǔ e jè hwe éné nú e, vodun e mɛjitɔ́ lé nɔ́ sèn e, vodun e yě dŏ kplí e. Nyikɔ́ ɖélé nɔ́ kplɔ́nnǔ mè, nɔ ɖɔ̀ lě e nă ɖè afɔ gbɔn e, nɔ́ ɖè wănyiyi xlé, azăn e gbe e ji mɛ e kabĭ nɔ́ hèn nǔ e è na nyĭ ɖò gbvɛ mɛ e. Éné wú ɔ, nyikɔ́ nyí xogbe e mè nyikɔ́ ɖé e, xogbé e gɔ́nú xǒ tlóló e. É sixú lé nyí xogbé yaya e mè nuwaxókwín ɖówuntùn nǔ e bló e lé e; bɔ̀ nyikɔ́ ná ɖó wuntún nǔ e bló nyikɔ́ lɛ́ e. Akpá ɖélɛ́ xwé ɔ, e nɔ bló nyikɔ́ bó nɔ́ nɔ̀ nǔ tɛnmɛ́ lɛ́ hén ɔ, yě ná nɔ̀ nyikɔ́ ɔ dó mè. Xogbe lɛ́ hén ɔ, ɖě na cá dó ɖě wŭ ɖò jlokokomè. Gbe ɖélɛ́ nɔ́ kpé dó nǔ ɖélɛ́ bó zán dó wànǔ: /bó/ nú fɔngbe kpó gungbe kpo. /yí/ nú ajagbe bɔ̀ /yé/nú gɛngbe kpó éwégbè kpó.E nɔ lɛ́ mɔ̀ /bɔ̀/ ɖò fɔngbe kpó gungbe kpó mè. Nǔ wɛ

nyí bónú e na gbejekpɔ́n ɔ, è nɔ́ mɔ̀ ɖɔ̀, gbe lɛ ɖó nǔ yětɔn yětɔn bó dó wànǔ ná. E na ɖɔ̀ kpowun ɔ, fí e nyɔkɔ́ nyikàn gbɔ́n e flá lobo kɔn nɔ lɛ́ ɖɔxó e nɛ́.

Xokwínklewún : nyikɔ́, nùkplɔ́nsógbɛtɔ́wú, àzɔ́wásingbèmètɔnwú

Enyata (gɛngbè)

Amɛnyikɔ a, enu be nyi eye ó sɔ́ je na sí amɛɖekaɖeka, le kɔpemɛ̀. Nyikoa, enuveve be nyi lè afisyafi. Só grɛki bé gamɛ̀ kaka vá kɔɖó ajatado bé kɔ́pémɛ̀a, nyikɔ́a, enuɖeka be nyi. Nyikɔa ná na ó nya na gakemɛ̀ ó ji amɛɖekaɖeka, afi kè ó jì lea, enu kè jɔ̀ gawammɛ à, vodu ke jwɛ a,alo ke jɔ yebe ajiláwo a, nyikɔɖewo bé gɔmmɛ a nyi ná ale ye mi lá nɔ́ zɔ̀n ɖó le agbemɛ a, alo fáfá, alo wó á cri agbetɔwó. Nyikɔ a, nupopopo bé nyi, eye ó kpɔ́ ná womákunhamɛ̀hamɛ̀. Nyikɔ́ po ná nupó sugbɔ́. Eɖéwó gblɔn ná agbemɛ̀ bé nyawó, eɖewó po ná nupó só edɔ́ ke agbetɔ́ lá wɔ̀ le agbemɛa. Nyikɔ́ á gba teŋ nyi enugbálo, gakemɛ̀ eví lé kú nɛ́ amɛ à. Lè nyikɔ́ɖekamɛ̀ à, ó teŋ kpɔ́ nupokankanɖeká, amɛvè, alo amɛtɔn. Nupókankanwó á, súsú be nyi, be ɖe na nyagɔmmɛ̀. Súsúɖéwó kpé ná dó eɖeŋti, vɔ a; keŋgbɔxwé be lá nyí nɛnɛ á, ó ɖó lá zán /yi/, /mɔ́/, /ci/, /nɔ́...ɔ/, le ajagbemɛ̀; /yé/, /bé/, /kè/, /gbɔxwe/, /nɛ́...á/ le gɛngbemɛ̀, kudo ewégbemè; /bó/bɔ̀/, /ɖɔ̀/, /ɖèé/ɖéè/, /có/, /nú...ɔ/ le fɔngbemɛ̀ kú gungbèmɛ̀. Nyikɔ á pò na nupo sugbɔ́ ɖó agbetɔ́ ŋti.

Xomakú kè lè vèvéɖewo : nyikɔ́, ènukplakplasóàgbètɔ́ŋutí, ènúkplakplásóègbèŋutí

SOMMAIRE……1
INTRODUCTION 3
CHAPITRE 1 16
REVUE DE LITTÉRATURE ET APERÇU GÉNÉRAL DU NOM EN AFRIQUE, DANS L'AIRE CULTURELLE AJATADO ET AU BÉNIN 16
Introduction 16
1.1. La revue de littérature 16
1.2. Aperçu général du nom en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin 39
1. 2. 1. Aperçu général du nom en Afrique 39
1.2.2. Aperçu général du nom dans l'aire culturelle ajatado 48
1.2.3. Aperçu général du nom au Bénin 54
CHAPITRE 2 68
DATION ET PORTEE DU NOM INDIVIDUEL 68
2.1. La dation du nom 69
2.1.1. Le système de dénomination 69
2.1.2. La valeur du nom 72
2.1.2.1. La valeur ontologique du nom 72
2.1.4. Le nom en tant que fait culturel et historique 78
2.1.4.1. Les conditions d'attribution du nom individuel 78
2.2. Portées sociale, littéraire et mythique des anthroponymes 96
2.2.4. Les noms hypocoristiques 116
CHAPITRE 3 119
LEXICOLOGIE ET TAXINOMIE DU NOM 119
3.1. Les noms liés aux jours de la semaine 120
3.2. Les noms liés à une période 123
3.3. Les noms liés au lieu de naissance 125
3.4. Les noms événementiels 129
3.5. Les noms hypocoristiques 133
3.6. Les noms liés au sé ou au destin 136
3.7. Les àbíkú 139
3.8. Les noms didactiques 145
3.9. Les noms professionnels 148
3.10. Les noms théophores ou noms d'initiation 153
3.11. Les noms individuels spéciaux 163
CHAPITRE 4 179
LA MORPHOSYNTAXE DES NOMS INDIVIDUELS 179
4.1. Le nom individuel et le syntagme de détermination 180
4. 1. 1. Le nom comme séquence immédiate de détermination 181

4. 2. Le nom comme énoncé 187
4. 2.1. Le nom individuel et le verbant 188
4.2.2. Le nominant et le nom individuel 206
4.2.3. La mise en emphase et le nom individuel 217
4.3. La série verbale comme nom individuel 222
4.4. Des réduplications des lexèmes verbaux comme nom individuel 224
CHAPITRE 5 231
LA SEMIO-SYNTAXE DES SEQUENCES DE PROPOSITIONS ET LES ANTHROPONYMES231
5.1. Les anthroponymes comme propositions asyndétiques 231
5.2. Les anthroponymes comme propositions syndétiques 238
5.2.1. Les propositions reliées par un morphème de syndèse additive 238
5.2.1.1. La syndèse additive à sujet commun 239
5.2.1.2. La syndèse additive à sujet indifférent 241
5.2.2. La syndèse intégrée 249
CONCLUSION 277
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE 285
ANNEXES 306
Eléments de quelques noms individuels répertoriés dans l'aire culturelle ajatado 306

INTRODUCTION

La littérature chrétienne offre des épisodes dans lesquels se manifestent les rapports de l'homme à la nature dans la quête permanente de connaissances pour dominer cette nature. Elle a révélé, au fil des siècles, l'importance prise par la pratique du nom dans les sociétés humaines. En remontant au livre de la Genèse (1, 27-28), nous découvrons dans le récit de la création du monde qu'au premier homme créé, Dieu a attribué le nom de Adam ; celui-ci était le seul homme vivant dans un espace peuplé d'arbres et d'animaux différents de lui, et que son identification en tant que tel ne souffrait d'aucun équivoque. L'attribution du nom, dans ce contexte, peut donc fonder des interrogations multiples et nous amener à penser que la fonction du nom dépasse le cadre social de distinction des individus. Chez l'évangéliste Saint Jean (2, 21), nous lisons ce qui suit : « *Le huitième jour après la naissance, le moment vint de circoncire l'enfant ; on lui donna le nom de Jésus, nom que l'ange avait indiqué avant que sa mère devienne enceinte* ». Ce nom de Jésus, selon Luc (1, 31) signifie : « *Dieu sauve*». Ici, l'attribution du nom s'inscrit probablement dans une perspective de formulation d'une mission : le salut des hommes par Dieu.

Dans la tradition grecque dont *L'Odyssée* offre un pan intéressant des richesses, le personnage homérique Ulysse, doté d'une grande ruse, a refusé de donner son nom au cyclope qui représentait pour lui une grave menace[1]. Il lui a répondu qu'il était « *Personne* » pour ne pas se révéler à lui et ainsi échapper à sa ruse.

En Afrique, le nom révèle le projet entier de société de l'individu, il permet d'atteindre l'être. Pour cette raison, il est protégé comme l'on protège certains objets de la nature. Il représente ce que l'homme a d'intrinsèque, de profond et on ne doit pas le prononcer n'importe comment. Il s'agit des noms abscons, cachés, protégés, ignorés du commun des mortels et à la portée du seul

[1] HOMERE, *L'odyssée*, Paris, Editions Casterman, 1989, p.117.

initié qui a la possibilité de s'en servir pour nuire au porteur. Nous pouvons en déduire que le nom représente la personne qui le porte, qu'il a les caractéristiques de son essence. Le nom apparaît dès lors comme collé à celui qui le porte ; il lui est consubstantiel.

Les critères de choix du nom de personne varient d'un milieu à un autre. Ainsi, selon Bonvini (1975, 9),

> *« en Europe, le choix est fait le plus souvent par les parents mêmes du porteur du nom, et cela à l'intérieur d'une liste habituellement conventionnelle et limitative. Ce choix, poursuit-il, peut être déterminé par le goût personnel (assonance, euphonie), la mode : les héros-modèles de la société occidentale (personnages politiques, artistes, chanteurs, personnages de roman…), la tradition familiale, un état affectif (par exemple, la proximité de la fête liturgique) ».*

Les peuples africains développent des rapports intéressants au nom. On sait que, tout comme la toponymie, l'anthroponymie représente un procédé permettant de fixer les savoirs et les savoir-faire d'un peuple, pour les transmettre à la postérité. Les noms de personnes et de lieux renvoient à des réalités multiples : ils peuvent évoquer des caractères topographiques (une colline , une rivière, une clairière), des activités comme celles du gbètɔ́, c'est-à-dire chasseur, ɖɛnɔ̀/ɖenɔ̀, chef ou maître de cérémonie de prière ; des rapports au Vodun comme Huntɔnjí/Huntɔji qui signifie « selon la volonté du vodun », ou même Fátɔji/Fantɔji, selon la volonté du Fá ou du Efán ; en fonction du milieu dialectal (fɔn et apparentés, aja et apparentés), des événements historiques à travers les noms forts de rois qui ont défendu résolument la terre de leurs aïeux tels que Dàdá Adanɖózàn, Dàdá Gbɛ̀hɛ̀nazìn dans le royaume du Dànxomɛ̀, et Dɛ̀ Tofá dans le royaume de Xɔgbonu. Les anthroponymes révèlent la mentalité

des peuples à traduire les réalités sociales et exposent ainsi la capacité du donneur de nom à exprimer, de façon succincte, l'histoire qui entoure la naissance ou les leçons qu'il entend donner à l'enfant ou à son entourage ; ils sont aussi facteurs d'identification clanique.

Mais le contact avec les civilisations étrangères a souvent conduit les Africains à abandonner leurs noms, de gré ou de force, pour en assumer d'autres présentés comme des noms de saints. Des raisons d'ordre historique, administratif ou religieux ont été à l'origine de ce passage de la manifestation identitaire authentiquement africaine à une forme d'hybridisme ressentie comme une perte totale de personnalité combattue, dans les années 70, par Eyadema et Mobutu.

En effet, l'histoire du continent noir retient qu'au Togo et au Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo) par exemple, les deux anciens chefs d'Etat avaient exigé de leurs compatriotes de porter des noms trouvés dans les langues locales. Cette décision idéologique imposée aux populations de ces pays avait provoqué des changements de noms sous la menace des pouvoirs publics. Malgré le caractère répressif qui a accompagné la mise en œuvre d'une telle décision, elle a contribué à mettre les Africains concernés en rapport avec eux-mêmes en renforçant chez eux le sentiment d'intégration dans leur milieu socioculturel.

Ainsi, le président togolais Etienne Eyadema change son prénom d'Étienne en Nyasingbé, le prénom de son père et est devenu Nyasingbé Eyadema, et celui du Zaïre, autrefois Joseph Désiré Mobutu, est nommé Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga ; en d'autre terme, ce dernier se considérait comme un « guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter »[2], ou selon une version populaire, comme un « coq devant lequel aucune poule ne doit chanter ». À travers ces mouvements idéologiques

[2] Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

de « retour à l'authenticité africaine », certaines parties du continent ont connu des moments fastes de manifestation identitaire que l'on peut mettre en relation avec les idéaux du mouvement littéraire de la Négro-renaissance de Harlem et de la Négritude.

S'intéressant à la question dans le cadre de son développement au Togo, Bonvini (1975, 5) rapporte que, dans *Togo-Presse* du mardi 8 octobre (1974, 3), on lit ce titre d'article : « A Togolais authentiques des prénoms authentiques : le mouvement est irrésistible ». Dans le commentaire qu'il propose, Bonvini souligne que « *tous les Togolais sont fiers de recouvrer leur dignité à travers les noms qu'ils portent. Ils renoncent par milliers aux prénoms d'emprunt que leur ont collés les colonisateurs »* (op cit) ; il affirme par ailleurs que

> « *…la politique d'authenticité, et en particulier le rejet des prénoms importés, procède tout naturellement de la philosophie même de l'universalité de Dieu. (...) Dieu est universel, et en tant que tel, tout prénom, qu'il soit européen, africain ou asiatique a pour lui la même valeur.* Car, poursuit-il, *… l'abandon des prénoms importés n'est qu'une réaction légitime contre l'aliénation culturelle dont nous avons été victimes* » (*Togo-Presse,* 1974, 4).

Aux Africains donc, des noms et des prénoms africains, aux Togolais des noms et des prénoms togolais. Les choix idéologiques faits par les responsables politiques cités et les analyses auxquelles ils ont donné lieu indiquent une prise de conscience du devoir d'honneur de sauvegarder les mœurs et les coutumes du continent noir pour être nous-mêmes. Dans la revue *Afrique et Parole* n° 39-40 (1972, 11), cité par Bonvivni (1975, 6), des missionnaires se posaient déjà la question suivante au sujet des noms théophores :

> « *Au moment où beaucoup de chrétiens désirent que leurs enfants portent un nom*

> *traditionnel, n'est-il pas utile, et même urgent de provoquer la réflexion, de relever les noms les plus riches de signification spirituelle, de leur infuser un sang nouveau, car certains peuvent être porteurs d'un message très beau et être tout un programme de vie ».*

Et dans la même revue (1973 ; 77), nous lisons ce qui suit :

> « *Que dire encore, sinon que les noms actuellement se dévaluent. On veut s'appeler Simon ou Isidore. On cherche le nom dans le calendrier. Avec notre belle civilisation de consommation chrétienne, peut-être avons-nous exporté l'insignifiance* ».

Réfléchissant à la situation des prénoms indigènes africains au lendemain des indépendances, *Le Gong* (1969, 1) affirme que :

> « *la colonisation n'a pas seulement été une entreprise d'exploitation économique et d'oppression politique. Elle a été aussi une agression culturelle prolongée, un siège en règle de nos valeurs propres, bref, une tentative méthodique et systématique d'assassinat de nos valeurs africaines* ».

Pour Ahoyo (1969), saint Kofi doit advenir, et sainte Asibá est une exigence historique incontournable. Mais la grammaire française nous enseigne que les noms de personnes sont des noms propres tandis que ceux des choses sont des noms communs.

Tchitchi (1988) récuse la notion de nom "propre" qu'il lie à la stratification anthroponymique introduite dans nos sociétés par suite du fait colonial. En effet, le nom que porte un individu dès les premiers jours de sa naissance est dynamique, il n'est pas figé et n'est pas fourni par un calendrier.

Par conséquent, un nom donné aujourd'hui peut avoir été le nom "propre" d'une collectivité et vice versa. L'auteur (2002, 309), précise les arguments qui fondent sa position :

> « *le nom est un signe linguistique à la portée de tout individu, qu'il s'agisse des noms cycliques, des noms liés aux jours de la semaine, des noms de circonstance, etc. ; le nom n'est l'apanage d'aucun individu, ni d'aucune collectivité ; chaque nom porté est la marque d'une distinction ; deux individus A et B peuvent s'approprier le même nom. La notion de "propre" lorsque nous parlons du nom est à mettre au compte de la grammaire française ».*

En dehors de ces prises de positions marquées, d'autres contraintes pèsent sur la dénomination, qui expliquent que son attribution et son usage ne se fassent pas n'importe comment. L'authenticité des noms individuels africains présente cette valeur primordiale de privilégier et de préserver les noms spécifiquement africains. La tâche qui incombe alors à une étude anthroponymique est d'analyser le nom dans un contexte qui rende compte de son sens eurythmique. A ce sujet, Philippe Ntahombaye (1983, 8) souligne que « *l'immense intérêt d'une étude anthroponymique est dans le fait qu'elle est le reflet, à travers les noms comme signes du langage, de multiples motivations spirituelles et sociales ».*

L'étude des noms africains présente plusieurs intérêts dans maints domaines de la recherche scientifique. Pour Bonvini (1975, 6),

> « *elle fait découvrir par exemple que les relations entre les individus et les forces environnantes peuvent être modifiées par la parole ; elle nous permet d'appréhender sous cette*

> *forme relationnelle, c'est-à-dire psychologique et affective, une série d'événements quotidiens ».*

Voulant marquer notre intérêt pour la question et lui consacrer une étude approfondie, nous nous proposons de mener la réflexion sur le sujet ci-après : « **Des noms et des hommes : aspects anthropologique et linguistique du nom dans l'aire culturelle ajatado »**, car le nom a pris dans les recherches en lettres et en sciences humaines une importance décisive ; mais les orientations linguistiques ne sont souvent pas attachés aux recherches menées dans ce sens.

En effet, née à la fin du XIX^{e} siècle, l'onomastique est un terme apparu pour la première fois comme substantif en 1868. La discipline désignée par ce terme a trouvé en Albert Dauzat son véritable fondateur, car c'est lui qui, entre 1926 et 1948 (date de la création de la *Revue internationale d'onomastique)*, a codifié les méthodes et les formules de cette nouvelle discipline rattachée à la sociologie. En tant que telle, elle regroupe, entre autres, l'anthroponymie et la toponymie. Plus que la seconde, la première discipline exploite les techniques d'approche élaborées, et l'on sait que la codification des noms de famille n'est intervenue en France qu'avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 ; auparavant, l'héritage du nom était une question de coutume régionale. De plus, les modifications des noms de famille ont été nombreuses. C'est probablement la raison qui fonde l'établissement d'un lexique anthroponymique pour guider la dation du nom dans ce pays[3].

L'analyse de l'origine des noms de personne permet, d'une part, de les dater, d'autre part, d'en discerner la signification première. La question de l'anthroponymie peut donc être appréhendée d'abord comme une préoccupation à dimension universelle étant donné que, depuis l'antiquité, le nom a servi, dans les communautés humaines, à désigner l'individu et à le distinguer de son

[3] Le même système existe en Belgique francophone.

prochain, à lui assigner une mission, à projeter une vie devant lui, à exprimer diverses conceptions des rapports humains, de la vie, du monde, de Dieu, etc. Elle intéresse avant tout la société puisque c'est dans la communauté qu'elle prend sa valeur effective. De ce point de vue, elle repose sur l'homme et peut développer des liens importants avec l'anthropologie par les aspects culturels qui lui sont intimement liés. Sans nom, une personne n'existe ni pour soi, ni pour les autres. Alors, le nom fait exister socialement. Il s'impose ainsi à tout être humain et, sous certains cieux, son attribution est généralement accompagnée de rituel selon les régions, les groupes socioculturels, les religions. La prééminence de la mémoire explique l'observation manifeste de l'inspiration et de la créativité dans la pratique des anthroponymes. En cela, le rapport entre l'expérience, la pensée et la langue constitue le soubassement de l'attribution du nom et permet d'exprimer toute la vie dans la société.

Les anthroponymes constituent de ce fait des réalités sociales et linguistiques transmuées en des messages dans les langues quotidiennes des peuples. En Afrique, comme en Europe, ils sont devenus des réalités politiques par rapport auxquelles la tradition et la modernité se disputent le terrain. Durant l'antiquité romaine, il existait des statuts fondamentaux du nom en ce sens qu'il permettait non seulement d'établir l'acte de naissance de l'individu mais aussi de le distinguer au sein de la société, de lui élaborer une carte d'identité et de lui attribuer un numéro matricule dans son service. La recherche anthroponymique en Afrique nécessite une enquête de terrain d'autant plus que le nom dans cet espace est dynamique et ne limite pas le donneur à une liste conventionnelle.

Le développement de notre sujet de recherche s'inscrit dans un cas d'étude de terrain. Il nous a amené à collecter des noms individuels, à les analyser selon la situation des anthroponymes dans un espace qui regroupe un certain nombre de parlers plus ou moins homogènes. Cette étude entend présenter une vue globale de la pratique des anthroponymes dans cet espace géographique,

souligner les points de convergence et de dissemblance afin de déduire, de l'analyse, les valeurs socioculturelles et linguistiques des peuples installés sur cet espace. Dénommé aire culturelle ajatado, celui-ci a intéressé plusieurs chercheurs au plan historique, socio-anthropologique, juridique, linguistique et a servi de pôle d'attraction aux commerçants africains et européens, aux militaires venus des pays colonisateurs.

En ce qui concerne la délimitation du champ linguistique, nous retenons que ce sujet, qui intéresse les noms individuels dans le continuum dialectal gbè, prend essentiellement en compte cinq parlers : le fɔ̀ngbè, le gùngbè, l'àjagbè, le gɛ̀ngbɛ̀ et l'éwégbè. Nous empruntons à trois auteurs Tchitchi (1984, 3) ; Capo (1986, 10) et Gayibor (1992, 3) la description du cadre géographique, historique et linguistique de cet espace où cohabitent les populations d'origine aja. Cet espace regroupe une communauté linguistique où les parlers sont plus ou moins mutuellement intelligibles et dont le territoire s'étend entre les cours inférieurs des fleuves Amugán à l'Ouest et Wɔgbó à l'Est, et même au-delà, jusqu'au fleuve Yáwá, puis de l'Océan Atlantique au Sud jusqu'en dessous de la latitude 9° Nord. Les locuteurs du Gbè se trouvent en général dans les moitiés septentrionales de la Volta Region (au Ghana), du Togo et de la République du Bénin, et en partie dans les Etats d'Ogun et de Lagos en République Fédérale du Nigéria.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons mené nos investigations dans les zones où les cinq parlers sont pratiqués. Nous nous sommes rendu à Àgbómɛ̀ (Abomey), Kútɔ́nú (Cotonou), Aladà (Allada), Gèlèxwé (Ouidah) pour les noms en fɔ̀ngbè ; nous sommes allé à Porto-Novo (dans le palais hɔnmɛ̀) pour la collecte des noms en gùngbè. Le recueil des noms en àjagbè nous a conduit à Àkpalàxwé (Aplahoué), Dògbó (Dogbo), Lálòó (Lalo), Klwikámmɛ̀ (Klouékanmé), puis Tádó (Tado). Nous avons recensé les noms en gɛ̀ngbè à Àgwɛ́ (Agoué), Ànɛ́xɔ́ (Anécho) et, en ce qui concerne

l'éwégbè, nous avons collecté certains noms à Lòmè, d'autres à Kpalimɛ̀ (Kpalimé) et à Cape Coast (au Ghana). Nous avons aussi rencontré au Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE) à l'Université d'Abomey-Calavi, des étudiants ghanéens locuteurs du ewégbè et qui ont favorablement répondu à notre questionnaire. La méthodologie appliquée à notre sujet de recherche associe plusieurs approches.

Le nom est une distinction qui autorise l'identification de l'individu. Sa pratique couvre des domaines divers et variés qui ne se perçoivent que grâce à un croisement de démarches heuristiques. Des études existent sur les anthroponymes, mais la tendance générale qui les gouverne semble conserver un discrédit sur les noms « individuels ». En entreprenant la présente recherche, nous avons l'intention de lier l'essence de l'anthroponyme à ses dimensions anthropologique et linguistique. Nous en dégagerons les manifestations du signe, et singulièrement du signe linguistique, tel qu'il est formalisé dans cette aire culturelle pour assumer l'énonciation dans le discours que manifestent les noms individuels.

En ce qui concerne l'aspect anthropologique de notre étude, la méthodologie utilisée est celle qui fonde l'anthropologie du langage. Elle aborde l'étude des noms comme reflet de multiples motivations spirituelles et sociales d'une part et comme manifestation des signes du langage d'autre part. L'analyse linguistique s'inspire de la théorie descriptive de Maurice Houis dont s'est servi Philippe Ntahombaye (1983) ; d'autres travaux dont ceux de Agbesimè (2011) nous ont permis de nous aventurer sur le terrain d'analyse linguistique des anthroponymes.

Nous proposons de commencer cette étude par la lexicologie du nom, compte tenu de l'orientation que nous donnons au travail. Cette recherche est essentiellement un travail de terrain et porte sur cinq parlers déjà énumérés. En ce qui concerne la collecte des données, nous nous sommes rendu dans les

établissements primaires et secondaires, les universités du Bénin, du Togo et du Ghana, les villages et les villes où ces langues sont parlées et avons recensé dix mille (10.000) noms, pendant six mois, à raison de deux mille (2000) noms par parler-cible, en sillonnant certains quartiers, des écoles, collèges et université ; en lisant des plaques indicatives collées aux maisons ; des faire-part ; des reportages à la télévision. Après cette étape, nous avons sélectionné les noms qui intéressent notre travail, les avons regroupés et classés selon les relations que les signes entretiennent entre eux après une étude taxinomique de ces noms. Pendant trois autres mois, nous sommes allé une deuxième fois sur le terrain pour leur contextualisation. Une troisième descente sur le terrain nous a permis de nous intéresser aux noms forts de rois, des collaborateurs des rois, des noms-incantations, des noms-proverbes ainsi que tous les autres noms susceptibles de fournir de la matière à la description linguistique. La collecte des noms a donc suivi plusieurs étapes, allant de l'enquête à l'explication en passant par la description et la contextualisation. Au-delà de cette collecte de porte en porte, nous avons puisé un nombre important d'informations dans une large documentation écrite dont nous donnerons les détails dans la revue de littérature.

Grâce à l'UNESCO, nous avons bénéficié d'une allocation de recherche dans le cadre des réflexions dans le domaine du dialogue interreligieux. Cette allocation de recherche devrait nous permettre d'effectuer un séjour à Lomé et à Abidjan. A Lomé, nous avons travaillé sous la supervision du professeur Antoine Kossi Aféli sur le thème « rapport entre le vodun, le christianisme et l'islam pour une prévention des conflits en Afrique de l'Ouest » et avons mis ce séjour à profit pour mener des enquêtes de terrain et faire des recherches documentaires sur les noms individuels. La situation de conflits et de post-conflits ne nous a pas permis de nous rendre en Côte d'Ivoire, à l'Université de Cocody pour observer, analyser et intégrer, dans notre corpus d'étude, les noms d'origine akan et baulé. Ainsi, en accord avec l'UNESCO, le deuxième séjour a

été effectué à l'Université de Lomé, au LABOREL, où les recherches sur le dialogue interreligieux se faisaient concomitamment avec les réflexions sur notre sujet de thèse. Notre corpus de noms a obéi aux exigences de représentativité, d'exhaustivité et d'authenticité.

La première exigence concerne l'échantillon. A ce niveau, nous avons choisi une fraction de population représentative du groupe concerné, tant par l'usage qu'elle fait du système dénominatif que par son parler. L'inventaire de tous les noms nous a permis de satisfaire à la deuxième exigence. Pour y arriver, nous avons relevé la fréquence de certains noms dans le continuum dialectal en vue d'une étude comparative. La troisième exigence, qui est d'ailleurs la plus importante et la plus laborieuse, concerne l'exhaustivité. C'est ici que se sont opérées la transcription, la contextualisation, la traduction des noms ainsi que des motifs sous-jacents au choix du nom car, « *la signification du nom lui vient du joint opéré par le donneur du nom entre le sens linguistique du nom et le sens référentiel lié à la motivation* »[4].

Il faut souligner que l'enquête de motivation ou la contextualisation est la plus difficile et, également la plus délaissée par plusieurs chercheurs intéressés par les anthroponymes en milieu africain. Ce constat confirme les propos de Retel-Laurentin (1972, 20-21) selon qui « *il faudrait recueillir en plus de la traduction les commentaires des intéressés sur les raisons de leur choix, ce qui n'a généralement pas été le cas* ». A la vérité, sans contextualisation, le nom individuel est déformé et ne peut être bien employé. En anthroponymie, la définition du contexte est déterminante dans la conduite d'une étude satisfaisante, puisque c'est elle qui rend fidèlement compte des circonstances et des conditions de naissance du porteur du nom.

Les difficultés à obtenir les renseignements souhaités sont nombreuses et dépendent de plusieurs facteurs : absence ou décès du donneur du nom, oubli de

[4] Emilio BONVINI, « Les noms personnels en Afrique noire », in *Afrique et Langage n° 3*, 1975, p. 14.

l'événement et de la circonstance qui ont motivé le choix du nom, mais aussi la volonté explicite du donneur du nom de garder le secret sur les vrais motifs de son choix, ou d'en réserver la connaissance à un entourage restreint ; il s'agit des noms abscons qui sont protégés pour éviter que les êtres humains ne les profanent lorsqu'ils souhaitent atteindre le moi du porteur.

Outre l'introduction, la conclusion, les éléments de bibliographie, cinq chapitres sont consacrés à l'examen du sujet de cette thèse. Le premier présente la revue de littérature et l'aperçu général du nom en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin. Le deuxième s'intéresse à la dation et à la portée sociale, littéraire et mythique du nom. Le troisième chapitre amorce l'analyse linguistique et développe la lexicologie et la taxinomie du nom. Les questions de morphosyntaxe et de sémio-syntaxe ont fait l'objet des quatrième et cinquième chapitres. Nous avons proposé, en annexe, les noms individuels collectés dont certains nous ont permis de nourrir la réflexion en matière d'analyse linguistique des données anthropologiques.

CHAPITRE 1
REVUE DE LITTÉRATURE ET APERÇU GÉNÉRAL DU NOM EN AFRIQUE, DANS L'AIRE CULTURELLE AJATADO ET AU BÉNIN

Introduction

La pratique des anthroponymes s'inscrit dans un contexte socioculturel dont nul ne peut fixer les frontières. Autant les langues s'influencent réciproquement à travers différents phénomènes et procédés linguistiques, autant les noms passent les limites administratives des aires culturelles et apparaissent dans des espaces qui leur sont étrangers au préalable. Dans ce contexte, il est possible d'évoquer les mouvements migratoires comme un des facteurs favorisant l'influence du système de dénomination dans les différents milieux de vie.

Plusieurs études ont été consacrées à la question du nom, qui en ont proposé des analyses diverses et variées, en fonction des objectifs attachés à leur réalisation. Parmi elles, nous avons consulté celles avec qui notre recherche établit des rapports évidents. Nous en avons fait une présentation synthétique avant de souligner les aspects que leurs champs ne couvrent pas et qui forment l'objet de notre thèse. Ce sera le contenu de la revue de littérature que suivra un aperçu général du nom en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin.

1.1. La revue de littérature

Une documentation variée existe sur les noms individuels dans le monde en général, en Afrique puis au Bénin en particulier. Ces textes sont d'abord l'œuvre des missionnaires intéressés par les noms de personnes au lendemain de leur installation en Afrique. Mais avant les indépendances, quelques Africains en ont fait l'objet de leurs études. Il faut attendre l'accession des pays africains à la souveraineté internationale pour voir des chercheurs africains publier des

travaux sur l'anthroponymie dans certains pays. Nous passons en revue le film de ces recherches dans les pages qui suivent.

ADANDE, Alexis, (1990), «Archéologie et toponymie : problème et perspectives d'investigation dans le golfe du Bénin », in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves (XVe –XIXe siècles*), affirme dans son texte que les sources primaires de la toponymie sont généralement bien connues, mais dans le cas contraire, l'on peut exploiter l'épigraphie, les cartes anciennes, les archives, la linguistique et dans le contexte de l'Afrique, la tradition orale. Dans cette contribution, il a examiné les apports possibles de l'archéologie dans les limites de cette discipline. Des travaux récents offrent des exemples de ce que l'archéologie est en mesure d'apporter dans la solution des problèmes de toponymie historique dans le golfe du Bénin. Pour systématiser ces approches, il faudrait concevoir un programme de recherches pluridisciplinaires orienté vers l'éducation des questions en suspens.

ADJERAN, Moufoutaou, (2004), *Approche sociolinguistique des noms d'évitement en milieu cabɛ : cas de l'arrondissement de Kilibo (centre Bénin*) définit le nom d'évitement comme étant la désignation ou l'identification d'une personne par un autre nom que celui qu'il a reçu au baptême. Dans ce cas, les noms sont attribués non pas dans un sens ironique ou moqueur, mais pour marquer du respect à l'endroit de cette personne, ou traduire l'affection que l'on éprouve à son égard. Leur attribution ne tient pas compte de considérations religieuses. Les noms d'évitement, un peu comme les noms individuels, ne se donnent pas d'une manière arbitraire surtout quand il s'agit des noms d'évitement relatifs aux conjoints. Pour ceux-ci, il n'est pas conseillé d'employer des noms qui n'inspirent pas l'union, la joie familiale, la confiance réciproque. Mais Adjéran ne s'est pas intéressé à la syntaxe qui dirige ces noms d'évitement dans son milieu d'étude.

AGBADJA, Sénamé Kokou, (1981), *Les noms individuels chez les EBE : Eléments pour une analyse morphosyntaxique des anthroponymes*, est parti de remarques préliminaires relatives à la visée de l'étude et à la méthode d'analyse. Celle-ci s'inspire du 'plan de description systématique des langues négro-africaines'. La langue a été transcrite selon l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) associé à l'International African Institue (I.A.I.). Des questions de la lexicologie des bases, des nominaux et des verbes ont occupé l'auteur avant que les préoccupations liées aux caractéristiques des anthroponymes et aux critères de leur identification ne viennent boucler cette recherche. Dans cette étude, il est mentionné qu'à travers les noms individuels, apparaissent clairement les relations qu'entretiennent la culture et son instrument d'expression: la langue. L'étude n'a pas élargi son champ de réflexion aux langues apparentées (les langues –gbè), étant donné que le parler ɛbɛ est une variante de l'éwégbè.

AGBESSIMÈ, Komla Enyuiamedi, (2006), *La détermination 'parentale' dans les patronymes en pays Kuma,* a montré que les patronymes ewé ont toujours une structure ouverte et a classé les noms à partir des sept voyelles orales de la langue ; il a ensuite étudié les types de relations de détermination qui s'établissent entre les patronymes notamment les syntagmes complétifs qui entretiennent la relation déterminé-déterminant ; il a aussi fait cas des processus phonologiques qui sont remarqués suivant les occurrences des voyelles en position finale de noms dans les relations de détermination telles que l'effacement, la diphtongaison et la palatalisation, sans préciser que la structure ouverte caractéristique des patronymes découle de la particularité des langues africaines.

Dans un autre document, le même auteur (2011), a fait une *Etude lexico-sémantique des anthroponymes éwé,* en examinant la question de l'anthroponymie à partir de la théorie de nom propre vide de sens, la théorie causale, la théorie de prédicat de dénomination, celle de la convention de

dénomination, et a évoqué l'approche anthropologique du choix des noms individuels. Une fois le choix qui tient compte des circonstances est fait, les parents ou le tiers peuvent procéder à sa dation. Il a ensuite analysé la thématique des items récurrents dans la création des anthroponymes et en a proposé une approche lexico-sémantique. Ces concepts récurrents sont liés à la vie, à l'homme, à l'argent, à Dieu, à la grandeur et à la suprématie de Dieu, au sè (destin). Mais les noms analysés n'ont pas été contextualisés pour que le lecteur se sente imprégner de l'énoncé à partir duquel le nom individuel est déduit.

AGUIDI, Laîssi Rigobert, (1992), *La signification du nom individuel chez les nago de Bantè (approche sociologique)*, remarque que chez les Nago de Bantè, le nom révèle un aspect important de la mentalité et des attitudes caractéristiques du groupe. Il relève que dans ce groupe socioculturel, les noms ordinaires sont puisés de l'expérience de la vie ou portent l'empreinte d'une sagesse tirée de l'observation du monde. Cette recherche a permis à son auteur de se rendre compte que la modernisation a conduit les hommes à porter des noms qui parfois n'ont aucun rapport avec la culture et le milieu social. Pour finir, l'auteur distingue les différentes catégories de noms dans ce milieu sans souligner les conséquences de cette pratique moderne des anthroponymes sur la culture de ce milieu ainsi que les raisons qui ont amené les générations actuelles à adopter cette attitude.

AHOYO, Jean Roger, (2010), « L'Eglise catholique et le devenir des prénoms indigènes africains », in *Nouvelle expression* N° 278 du lundi 18 janvier, pose le problème de ce que deviendront les noms africains au sein de l'église catholique. Il apprécie, d'une part, la canonisation de cinq Européens le 11 octobre 2009 par l'Eglise catholique mais déplore, d'autre part, l'absence d'Africains parmi ces personnes distinguées alors que ceux-ci, morts pour des causes justes, donnent des témoignages chrétiens dans leurs milieux de vie et de travail. Il a également posé la problématique des noms africains toujours rejetés par le christianisme

lors du baptême chrétien car, selon lui, il ne suffit pas d'avoir des saints mais il faut que ces saints portent des noms authentiquement africains pour faire entrer ces noms dans le calendrier chrétien. L'auteur a, par ailleurs, insisté sur le nom porté par un prêtre blanc qui a servi de base à sa réflexion sur l'attribution et la conservation du nom individuel. En effet, le curé Birman de Douelle dans le Quercy en France s'appelle Natalé et tout le village l'appelle ainsi. Il n'a jamais jugé nécessaire d'y ajouter Christophe ou Nicéphore. Il s'appelle Natalé et reste Natalé dans l'église. Cet esprit de défense et de sauvegarde de l'identité devrait animer tous les cadres africains. Mais l'auteur pourrait solliciter le concours de tous pour la réalisation de cette ambition qu'il nourrit.

AKOHA, Albert Bienvenu, (1980), *Quelques éléments d'une grammaire du fɔngbè : nominal et syntagme nominal*, a, en annexe 2 dans sa thèse de doctorat de troisième cycle, abordé les noms de personnes chez les Fɔn afin de fournir aux lecteurs sous une forme regroupée, des explications nécessaires pour mieux comprendre le nominal et le syntagme nominal. A cet effet, il a organisé les noms de personnes d'une part autour de la naissance qui prend en compte le àkɔ̀, la famille, la cérémonie de àgbasá et la circoncision, et d'autre part autour de la vie sociale qui intéresse la jeunesse, l'initiation, le mariage, la promotion. Il souligne que le vù nyǐ ou nom d'enfant n'a pas un caractère définitif mais se réfère au jour de la naissance, aux conditions da naissance, à une idée qui tient à cœur aux parents à la naissance de l'enfant. L'adolescent peut occulter son vù nyǐ et se confectionner un prénom de son goût, àsúká nyí, àcosú nyí, ou encore àlàgámɛ nyí. Chez les Fɔnnu, le nom de naissance est camouflé parce qu'il est précieux ; l'initié du vodun est appelé par son prénom d'initié, (vodú-sí nyí) ; appeler une personne mariée par son prénom de naissance est une irrévérence, la promotion sociale est aussi sanctionée par l'adoption d'un nom fort. Mais les relations que les signes entretiennent entre eux dans la formation des noms individuels n'ont pas été examinées dans cette annexe du travail qui pourtant a

abordé des aspects forts intéressants et qui pouvait, selon l'auteur, faire l'objet d'une thèse d'ethnolinguistique.

ANIAMBOSSOU, Jean Comlan, (1975), « La signification dans le contexte fon au Dahomey », in *La voix de st Gall* de Ouidah, N° 27, mentionne que lorsqu'on parle de nom dans le contexte fon, il faut d'abord noter que, d'une façon générale, le Fon a un calendrier auquel il se réfère pour donner un nom à son enfant. En plus de ces noms issus du calendrier fon, il y a des noms dits « théophores », c'est-à-dire ceux qui traduisent ou évoquent une attitude religieuse pour l'homme qui les porte, les parents qui les donnent à leurs enfants. Il y a des noms liés à un événement, des noms de défi à un ennemi et des noms se rapprochant à une activité qu'on rencontre aussi. Il retient alors que l'imposition du nom n'est pas fortuite et tout nom fon a un sens.

AWALE, Setchede, (1991), *L'anthroponyme chez les Maxi*, a identifié deux grands groupes de noms : les noms à signification endogène et les noms empruntés à d'autres langues. Il a montré que le nom maxi est un message, une source de renseignements car il indique l'appartenance du porteur à une famille, le fait identifier dans la société, le protège selon la croyance et peut aussi avoir une fonction laudative. Vu les fonctions du nom, les personnes les plus aptes à les attribuer sont les personnes sages, ayant une expérience en la matière. Dans son analyse, il a constaté que de plus en plus, les noms traditionnels sont en train de disparaître.

AYEVO, Jean, Yaovi, (1998), *Le kogbè : esquisse phonologique et étude morphosémantique des anthroponymes*, a présenté, d'une part, la phonologie et la tonologie du kogbè et, d'autre part, la morphosémantique des anthroponymes dans ce parler. Le nom est porteur de message social, culturel ou religieux. En examinant les noms de personnes attribués dans ce milieu, l'auteur conclut

qu'en kogbè, les noms théophores sont semblables à ceux de la tradition biblique.

BEAUDET, M. et al, (1952), « Origine des noms des villages », in *Etudes dahoméennes, N° 8*, se sont intéressés à plusieurs villes du Bénin telles que Ouidah, Porto-Novo, Savalou, Parakou et Natitingou. Dans chacune de ces villes, des villages ont été sélectionnés et leurs noms analysés mais sur les plans morphologique et sémantique. Il résulte de leur analyse que le nom d'un village peut être tributaire du premier occupant, fondateur du village, la situation topographique, la nature des végétaux que l'on y trouve, un événement marquant dans l'histoire de la localité, la nature des minéraux et du sol à proximité du village. Ce ne sont que les agglomérations anciennes et importantes, telles que Kouandé et Tobré qui ont l'originalité de tirer leur nom des premières syllabes d'une phrase typique et marquante, faisant allusion à un fait historique. Mais la portée sociologique de ces noms et leur conservation n'ont pas attiré l'attention de ces auteurs.

BOLOUVI, Lebené Philippe, (1990), « Prolégomènes à une étude des structures étymologiques des toponymes ewé » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves (XVe –XIXe siècles*), a montré que sur notre aire géolinguistique (aire culturelle du golfe du Bénin), il y a des noms de lieux qui ont marqué l'histoire de la région. Aujourd'hui, il apparait alors nécessaire de trouver *l'étymologie* de ces noms, de trouver leurs structures morphologiques et leurs significations en rapport avec les événements historiques dont ils constituent les repères géographiques et ethnoculturels. Pour l'auteur, c'est un moyen de prouver la complémentarité qui existe entre l'histoire et la linguistique surtout dans notre société à tradition orale. L'importance de l'histoire dans la connaissance des toponymes est indéniable et les données de l'environnement écologique marquent, elles aussi, la fondation des lieux.

BOLOUVI, Lebené, Philippe, (1990), « Toponymes et ethno-glottonymes de l'ancienne côte des esclaves dans la terminologie brésilienne du trafic négrier », in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves (XVe –XIXe siècles*), a précisé que la traite négrière et les échanges commerciaux entre les pays du golfe du Bénin ont laissé comme héritage dans le lexique du portugais brésilien et dans la terminologie générale des études afro-brésiliennes des noms de lieux. Partant de là, l'auteur a réparti la terminologie du trafic en trois volets à savoir : les toponymes qui sont des termes ou expressions désignant les régions ou les ports d'embarquement des esclaves, les peuples qui, eux aussi, portent de noms et enfin le vocabulaire usuel qui sert à désigner des objets, souvent des produits naturels africains ou des articles de fabrication locale ayant fait l'objet de troc pendant le commerce négrier entre Bahia (première capitale du Brésil) et les pays de notre région.

A travers ces textes, nous examinons l'apport de la géographie et de l'histoire à la linguistique. L'interdisciplinarité s'impose ainsi, mais la structure qui a sous-tendu l'attribution de ces noms rendrait mieux compte de l'évolution de la langue des origines à nos jours.

COUTHON, Didier, (1999), *Les rites de sortie de l'enfant (vi bétɔ́n) en milieu Gùn : étude sémiologique,* est parti de l'esquisse sociolinguistique des Gùn pour présenter les cérémonies baptismales de l'enfant tout en précisant les ingrédients indispensables à toute cérémonie de sortie d'enfant. Il a, par la suite, donné la signification de certains noms et a mis un accent particulier sur la responsabilité du parent gùn dans l'attribution du nom à son enfant. Après cette étape, l'inventaire des ingrédients, la description des gestes et la structuration des discours prononcés à l'occasion ont permis à l'auteur de proposer une étude sémiologique du nom. Mais il n'a pas souligné la menace qui pèse sur la perpétuation des rites de sortie de l'enfant dans nos sociétés actuelles en pleine

urbanisation et de plus en plus marquées par l'expansion du christianisme et de l'islam.

CRUZ, C. da, (1956), « Petit recueil de pseudonymes », in *Etudes Dahoméennes 15,* a recensé un certain nombre de pseudonymes qu'il a organisés suivant des inclinaisons de chacun et les circonstances auxquelles les noms doivent leur origine. Ainsi, en analysant un corpus de pseudonymes tirés du milieu fɔn, l'auteur a classé ces pseudonymes selon qu'ils ont une connotation morale ou religieuse, qu'ils expriment des louanges flatteuses, qu'ils soient nés des adversités, des luttes et des provocations, qu'ils expriment des déceptions ou qu'ils rappellent un succès. Il a souligné la valeur du nom en Afrique et particulièrement au Dahomey et a, par ailleurs, montré qu'en milieu fɔn, dans l'obscurité, on évite de prononcer à haute voix le nom de quelqu'un de peur d'attirer sur lui l'attention des "azetɔ" ou sorciers et des mauvais esprits qui rôdent autour des maisons. Mais les innovations esthétiques qui entourent la pratique du nom et sa conservation n'ont pas été remarquées et étudiées.

EGBLEWOGBE, E. Y., (1984), "Personal names as a parameter for the study of culture: the case of Ghanaian ewe" in *Peuple du golfe du Bénin Aja-Ewe,* est parti de la dénomination qu'il définit comme un principe linguistique montrant la valeur du nom individuel chez les Ewe. En effet, le système de dénomination est très structuré au Ghana. Il revient aux parents d'attribuer de noms aux enfants, même si ceux-ci peuvent se l'octroyer dans des contextes bien particuliers. Ainsi, au Ghana, on distingue deux catégories de noms : les noms attribués directement à l'enfant et qui comprennent les noms naturels et les noms allusifs, et les noms que l'individu s'attribue lui-même, composés de titres de noblesse et des noms vocationnels. Pour illustrer son analyse, l'auteur cite des noms de jours de naissance, des noms liés aux clans (akɔ̀), des noms cycliques, des noms spéciaux, des noms liés aux traits physiques de l'individu, les enfants

abikú, les noms de lieu de naissance, des noms événementiels et ceux qui lient le porteur à une divinité.

De ces documents, on déduit que la cérémonie de sortie de l'enfant est un devoir pour les parents et les accompagnateurs sont significatifs. Des pseudonymes ou des noms individuels expriment tout, à savoir la joie, la peine, la morale, la provocation. Ils sont entourés de grand soin.

GAYIBOR, Nicoué Lodjou, (1990), « Toponymie et toponymes anciens de la côte des esclaves », in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves (XVe –XIXe siècles*) (s/d), analyse la situation de l'ancienne côte des esclaves délaissée par les navigateurs européens au cours du XVe siècle parce qu'elle ne présentait pas d'atout économique pour eux ; ils ne s'y intéresseront que vers la fin du XVIe siècle. Par ailleurs, la description des régions en ce temps n'a pas fait mention des toponymes autochtones, mais plutôt de simples accidents de terrain et d'éléments de végétation vagues. La disparition de ces accidents de terrain ou de végétation ayant servi de point de repère à la recherche fait qu'il n'est plus aisé de détecter ces lieux. Pour ce faire, il faut partir des connaissances sur les réalités locales du XVe au XVIe siècle pour remonter à ces toponymes afin d'éviter des erreurs.

GBETO, Flavien, (2000), « Les noms de personnes d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en maxi (New kwa : Gbè) dans leur contribution à la théorie », in *Afrikanistische Arbeits Papiere N° 62*, a procédé à une analyse des noms de personnes d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en maxi, langue gbè du centre Bénin et centre Togo. L'auteur a abordé d'abord les généralités sur la langue maxi et a examiné la technique qui consiste, dans le système de désignation, à tronquer les deux premières syllabes adaptées du prénom étranger et ensuite à les redoubler. Il s'est ensuite intéressé à une autre technique qui consiste à redoubler la première syllabe optimale du

prénom adapté. Il a montré enfin dans une discussion comment la prise en compte des formations hypocoristiques permet de résoudre le problème des unités porteuses de tons (UPT) et comment ces mots peuvent s'écarter de la phonologie des mots autochtones.

GUEDOU, Georges, (1975), *Xó et gbè : langage et culture chez les Fon (Bénin*), a abordé la description du fɔngbè, la notion de parole (xó) et de langage (gbè) en examinant le point de vue de certains auteurs béninois sur la question. Cette étude a approché l'élargissement sémantique de xó et gbè et précisé que la parole sociale crée l'être à travers les noms individuels attribués à l'homme et les circonstances de leurs applications. Dans le parler fɔn, la salutation est adressée à l'homme selon le moment de la journée, les événements de la vie (le mariage, la naissance, le décès). La langue fɔn offre une liste impressionnante de genres littéraires que l'auteur a classifiés à travers le critère social pour en relever les richesses de celle-ci.

HOUIS, Maurice, (1963), *Les noms individuels chez les Mosi*, *Initiations et Études Africaines,* a évoqué les noms sous différents aspects et les a traités selon l'approche sociologique et culturelle. Il a, par la suite, précisé que les "Abikou" sont des humains qu'on croît de petite taille, sorte de gnomes qui tourmentent les humains. Ils viennent en effet au monde pour repartir quelques temps après, généralement chez la même femme… ou attendent d'être adolescents avant de retourner dans leur patrie de l'au-delà.

HOUNNOU, Agnès H. Chantal, (1995), Etude morphosémantique du nom individuel en Gùngbè, a organisé les noms selon les critères de leur attribution. Elle a ainsi examiné les noms liés aux jours de la semaine, les noms événementiels, les noms de bravoure, les noms de prince et ceux liés aux proverbes. Cette classification lui a permis de préciser les conditions d'attribution de ces noms et d'insister sur la nécessité qu'il y a d'appliquer aux

enfants des noms présageant d'un avenir meilleur. Mais dans sa classification, elle n'a pas identifié la catégorie de noms à éviter dans la pratique des anthroponymes.

Les recherches menées sur des faits qui n'existent plus de nos jours nécessite de la part du chercheur une enqûte rigoureuse. Il va falloir recourir à l'histoire afin d'éviter toute déformation éventuelle. Des noms du continuum dialectal gbè sont empruntés à d'autres langues, intègrent la langue emprunteuse et respectent la structure syllabique de cette langue.

IGUE, Akanni Mamoud, (1998), « Influence bariba et arabo-musulmane sur les prénoms de personnes en milieu dɛndi », in *Langage et Devenir,* n° 8, août, a souligné l'importance du nom en Afrique et les différents types de noms attribués à l'enfant en milieu dɛndi. L'étude des noms arabo-musulmans organisés selon le sexe et le jour de naissance a mis fin au travail. Cette étude a souligné l'expansion de la prédilection des prénoms musulmans par rapport à ceux issus du milieu dɛndi, mais elle n'a pas mis en exergue les raisons qui sous-tendent un tel phénomène et ses conséquences sur la culture du milieu.

IKO, Christine, (1980), *Matériaux pour une étude thématique des noms personnels béninois : le cas de idàaca,* est partie de l'historique des peuples idàaca et a présenté l'esquisse phonétique de la langue pour aboutir à trois types de noms : les noms liés aux événements de la vie, ceux liés aux fonctions sociales de leurs porteurs et enfin les noms qui renvoient à l'admiration de la nature et aux divinités. Cependant, l'étude n'a pas abordé l'effet de la parole sur l'être humain à travers les anthroponymes, ainsi que les rapports que les signes linguistiques entretiennent entre eux.

JONASSON, Kertin, (1991), *Les noms propres métaphoriques : constructions et interprétations*, a noté la différence entre le nom propre et le nom commun. L'auteur a distingué le nom propre modifié et le nom propre non modifié, et a

mis en lumière les constructions et les interprétations du nom propre ainsi que ses fonctions cognitives et communicatives.

LEROUZIC, Pierre, (1978), *Un prénom pour la vie, choix, rôle, influence de prénom*, a étudié l'importance et le choix du prénom en général. Selon lui, chez les peuples primitifs, attribuer un prénom à un individu avait un caractère magique. C'était lui donner un pouvoir, lui transmettre certaines forces. Mais le prénom, loin d'être courant, était réservé à un petit nombre d'initiés. L'auteur a présenté comment la situation d'attribution des noms se présentait à l'origine chez les Hébreux, les Grecs, et les Romains. Il a également expliqué qu'à travers les siècles, les difficultés à attribuer un prénom ont entraîné les parents à se rabattre de nouveau sur les noms de saints sur les calendriers. Les prénoms possèdent des vibrations secrètes que l'on ne perçoit pas. Il précise de même que nous ne percevons pas l'appel émis par un sifflet à ultrasons que le chien, lui entend parfaitement. A chaque prénom correspond sa vibration et celle-ci peut déclencher en nous des réactions différentes. De ce fait, le prénom peut moduler l'existence de l'individu à partir du moment où il peut avoir une influence directe sur lui. Vu la force du prénom sur l'individu, l'auteur recommande vivement de bien l'étudier avant de l'attribuer à l'enfant. Il estime que la mère est la personne la mieux préposée à cela, aborde des caractérologies des prénoms et enfin présente les prénoms pilotes.

MONTSERRAT, Palau Marti, (1992), *Nom, famille et lignage chez les Ṣàbẹ́*, a mis l'accent sur la structure de lignage, les interdits et les dieux, le chef de lignage, la descendance utérine, le divorce et l'adultère, le veuvage et la relation d'alliance en milieu cábɛ. Il a été aussi souligné le phénomène de dation des noms ainsi que les différents types de noms individuels qui sont attribués dans ce milieu, sans passer sous silence la question du bon usage des noms. Sur cette question, l'auteur a mentionné que le nom est intimement associé à son porteur. Choisi pour lui, le nom révèle sa personne et marque profondément ses

comportements. Enoncer un nom ne doit pas être considéré comme un acte simple, neutre, gratuit ; en prononçant le nom, on atteint la personne, ce qui peut avoir, des conséquences heureuses ou malheureuses. L'auteur a mis en examen la question des lignages puis du répertoire des animaux et a abouti à la conclusion que la famille et le lignage sont des éléments de base de la société cábɛ, le tout organisé autour du personnage de l'ancêtre. Mais aucune proposition n'a été faite dans le sens de la conservation de nos valeurs face au développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

NTAHOMBAYE, Philippe, (1983), *Des noms et des hommes, Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi,* souligne l'importance du nom qui se reçoit dans le cadre d'une civilisation de l'oralité où la parole a une force quasi sacrée. Il a d'abord étudié les bases linguistiques et historiques du kirundi, puis les noms en rapport avec l'enfant et l'événement à savoir les noms d'enfance, ceux qui ont trait au physique et au caractère, les noms de bravoure et les noms événementiels. L'auteur a ensuite relevé que les noms apparaissent aussi comme des signes antinomiques de la mort. Cette valeur traduit une conception de la vie liée au refus de la mort. Il a aussi étudié les noms comme vecteurs de messages sociaux. On retient de cet ouvrage que des mutations interviennent au cours des âges dans la dénomination du Burundais.

ODOUN, K. Dieudonné, (1992), *Les anthroponymes en milieu ìdăshà,* a démontré que dans tout milieu socioculturel, le nom est un attribut de l'homme. Celui-ci sert à le définir, à l'actualiser dans le temps et dans l'espace. Il décrit de façon succincte l'individu qui en est le support. L'anthroponymie, partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne, fait appel à des recherches extralinguistiques comme l'histoire, la religion, les conditions de vie matérielle ou sociale, etc. Il y a un rapport de nécessité existentielle qui s'établit entre le parent et l'enfant parce que dans le système de

parenté patrilinéaire, c'est le père qui attribue de nom à l'enfant et cela se remarque dans la communauté idǎshà. Dans ce milieu, la pratique des anthroponymes repose sur les rapports des parents à leurs divinités tutélaires. Il s'agit surtout des vodun ògú, ifá, nànà, ìjí, jagu, ìlɔ́tí, ɔlá, etc. Le type de vodun auquel la famille se réfère traduit le statut religieux de cette famille. Des noms événementiels ou incidentiels tels que la mort, la fête, l'ancêtre protecteur, un accouchement difficile, les jumeaux, les noms forts, les noms de certains animaux, des sobriquets ou pseudonymes sont également attribués aux enfants. En fonction des vodun du milieu, l'auteur a énoncé quelques noms attribués dans la région.

ODUYOYE, Modupe, (2001), *Yoruba names: their structure and their meanings,* a traité des noms yoruba du Nigéria et les a présentés comme étant des énoncés marqués des relations de juxtaposition, de phrases simples, etc. Par la suite, l'auteur s'est intéressé à la mise en emphase à travers quelques noms de personnes avant de définir le nom en insistant sur son aspect religieux. Il a par ailleurs souligné quelques thématiques abordées dans l'attribution des noms : Dieu, la mort (la mortalité infantile), la réincarnation, le retour des grands-parents, etc.

OUMAROU, Issoufou Alzouma, (2003), « La dénomination en Zarma », in *Recherches Africaines*, a indiqué qu'en milieu zarma, l'identité de l'individu est composée de son prénom et du prénom de son père. Il a mis un accent sur le processus de création et d'intégration de ces noms dans la langue et évoqué les types de noms que connaissent les parlers cibles, sans mettre en exergue la syntaxe qui gouverne les parlers qui ont intéressé sa recherche.

PEDILA, Faustin, (2007), *Etude morphosémantique d'une onomastique ləkpa : cas des anthroponymes,* est parti des caractéristiques générales des anthroponymes en annonçant les noms liés aux jours de la semaine attribués aux

enfants. Il a décrit par la suite la cérémonie d'attribution des noms et l'organisation de ceux-ci en noms individuels ‘‘automatiques’’ c'est-à-dire des noms qui dépendent selon l'auteur du constat fait à la naissance, de la coïncidence de la naissance avec un jour ou un autre, un lieu ou une situation spécifique. Il n'a pas oublié de mentionner la menace qui pèse sur les noms ləkpa, mais la syntaxe des anthroponymes dans cette langue n'a pas été étudiée.

PERE-KEWEZIMA, Essodina, (2004), *Approche lexico-sémantique du système onomastique du kabyɛ (langue gur du Togo),* a présenté les principales articulations de l'onomastique que sont l'anthroponymie (qui est l'étude des noms propres de personnes : prénoms ou noms individuels, noms de familles ou patronyme, sobriquets, etc.) et la toponymie qui est l'étude des toponymes (noms propres de lieux : pays, contrées, villes, etc.). Pour lui, le nom est une référence capitale en ce qu'il représente le premier critère d'identification le plus accessible à tous de par son universalité. Dans toute langue, tout signifié a un signifiant autrement dit toute réalité est désignée par un nom : les animaux, les hommes, un acte visible ou invisible. Il s'est, par ailleurs, intéressé à la notion de « nom propre » (prénoms, noms de famille, noms de dynastie, noms de peuples, noms géographiques, noms de pays, noms de contrées, noms de villes, noms de fleuves, noms de montagnes). Après avoir étudié les motivations sémantiques et les fonctions des anthroponymes et des toponymes, il souligne que le nom de personne, en tant que parole, est un message qui remplit diverses fonctions dont celle de la communication et que les anthroponymes kabyɛ restent l'un des moyens d'expression socioculturelle de référence des sociétés à tradition orale.

ROSTAING, Charles, (1992), *Les noms de lieux*, démontre que la toponymie se propose de rechercher la signification et l'origine des noms de lieux et d'étudier leur transformation. Il explique que la discipline envisage l'étude aussi bien des noms de lieux habités, villes, villages que des montagnes et des rivières,

domaines de connaissance désignés respectivement par les termes d'oronymie et d'hydronymie.

Dans son analyse, l'auteur précise que la désignation des noms de lieux a un caractère précis et utilitaire : montagnes, bois, rivières, plaines ont reçu un nom particulier dans la mesure où les habitants avaient besoin de les distinguer. Il affirme alors que, comme toute science, la toponymie a une envergure internationale et que chaque communauté linguistique possède de nombreux toponymes. Il remonte à la source, à l'étymologie des toponymes pour pouvoir les comprendre et les expliquer.

Dans la deuxième partie consacrée à la toponymie française, l'auteur applique les principes toponymiques pour déceler les traces laissées par les différentes couches de populations qui se sont succédé sur le sol français. Il a ainsi distingué des toponymes dont les bases sont pré-indo-européennes, les couches préceltiques, la couche gauloise, les domaines gallo-romains, les formations romaines, l'apport germanique, les formations de l'époque féodale, les noms d'origine religieuse, les formes modernes, les noms des rues, et enfin les noms de rivières et de montagnes.

En abordant la toponymie des territoires français de langue non-française, l'auteur précise que les limites politiques définies ne coïncident pas avec les limites linguistiques. Si le français déborde en Belgique, en Suisse et en Italie, les dialectes flamands et alsaciens, à l'inverse, sont d'origine germanique ; le Corse est apparenté à l'italien, le Breton au celtique et le Basque est une langue isolée. Les recherches toponymiques dans ces régions, principalement en Bretagne et en pays basque, exigent des connaissances spécialisées.L'auteur s'est proposé d'étudier la toponymie basque et la toponymie corse.

SAULNIER, Pierre, (1968), « Noms patronymiques dérivés du sɛ », *in Etudes Dahoméennes, N° 12,* a clarifié le concept de sɛ́ en se fondant sur certains

travaux d'auteurs. C'est ainsi qu'il a défini le sɛ́ comme une puissance de vie personnelle qui dirige et protège chaque être humain. Il en a déduit la fonction du sɛ́, celle de la création (sɛ́dónǔ) et a souligné que tout est déterminé par cette fonction. Le sɛ́ apparaît souvent comme quelqu'un qui rend justice en faveur de la femme stérile. Pour finir, l'auteur a expliqué certains patronymes se rapportant au sɛ́.

SAULNIER, Perre, père sma, (1974), « Etude socioreligieuse d'une famille à partir des noms individuels au Sud-Dahomey », in *Anthropos*, vol 69, a montré qu'au Sud-Dahomey, l'attribution du nom tient compte des circonstances qui ont entouré la naissance de l'enfant, la situation religieuse ou sociale des parents, de la famille, la position de l'enfant à l'accouchement, le lieu et le temps de la naissance. Dans ces sociétés, précise l'auteur, les noms sont porteurs de signification, en ce sens qu'ils transmettent un message. Ces noms reflètent l'être même de l'individu et nous donnent une idée exacte sur les circonstances de naissance de telle ou telle personne.

SAULNIER Pierre, Père Sma, (2002a), *Le Vodoun Sakpata divinité de la Terre,* décrit les relations qui existent entre les hommes et les vodun et montre qu'au couvent, les noms ne sont pas donnés de façon arbitraire. Ils traduisent la relation qui lie l'homme au vodun, décrit les traits physiques de l'individu. Il montre que dans le processus de formation d'un initié du vodun, quatre différents noms lui sont attribués : un nom pré-initiatique, c'est-à-dire le nom donné à l'entrée de l'adepte du vodun au couvent, puis trois autres noms à la sortie du couvent dont le premier se termine par 'jɔ'. C'est par les trois noms de sortie qu'on désigne l'initié au sein de la société car les deux derniers sont souvent moins connus de la population. Ces noms le lient au vodun dont il est l'adepte. Les vodun Sakpata, dan et Xɛbyoso sont évoqués comme étant les vodun qu'adoraient la plupart des populations du Danxomɛ̀. Chaque vodun a son domaine d'intervention et aucune rivalité n'est admise. Pour finir, il a expliqué

quelques noms d'adeptes de vodun, mais il n'a pas étendu sa réflexion aux relations que les signes qui entrent en relation dans la formation de ces noms tissent ente eux.

SAULNIER Pierre, Père Sma, (2002b), *Noms de naissance, conception du monde et système de valeurs chez les Gùn au Sud-Bénin*, a décrit la cérémonie de dation du nom en milieu gùn et énuméré les facteurs ou circonstances qui sous-tendent ce système de dénomination. Dans ce travail, l'auteur a découvert la richesse des anthroponymes en milieu gùn, qui constituent des énoncés ou dévoilent des traits culturels dont les gens sont porteurs. Il a ensuite abordé plusieurs aspects du nom et a insisté sur les anthroponymes attribués à l'enfant en attendant la cérémonie de sortie à proprement parler. Ensuite, une présentation linguistique a été faite des anthroponymes dont certains ont été contextualisés. Des noms liés à Mawu ou Dieu, à la vie, à la réussite, au sɛ ou destin, à la famille et aux devoirs familiaux, à la fécondité ont été interprétés. D'autres aspects sont pris en compte dans le système de dénomination tels que le lieu de naissance, l'intervention et la faveur des vodun, la naissance des jumeaux, la mortalité infantile, les jours de naissance, l'eau, le temps, la saison etc. L'auteur a enfin examiné le milieu social et en a déduit que les éléments comme l'amitié, la réussite, les difficultés sont également pris en compte dans l'attribution des noms dans ce milieu. Une analyse linguistique des noms n'a cependant pas été proposée.

TCHITCHI Y. Toussaint, (1979), « Eléments de Toponymie, d'Anthroponymie et d'Ethnonymie » in *Communications TOME 2*, est parti du découpage morphologique et sémantique de trois toponymes dans les districts de Zàkpótá, Tanguiéta et Ganvié avant de jeter les bases de l'étude des anthroponymes tant chez les Aja où les noms sont donnés selon les jours et les circonstances de naissance que chez les Gulmanceba où ils sont attribués selon les jours de naissance et l'ordre dans lequel les enfants naissent dans une famille. Dans des

tableaux, l'auteur a regroupé les noms attribués en milieu aja (des noms tels que ceux liés aux jours de la semaine), et chez les gulmanceba, selon les jours de la semaine et l'ordre d'arrivée. L'étude a également posé la problématique des noms cycliques sans souligner leur pratique dans les foyers polygames. Elle n'a non plus mentionné la présence des noms liés à l'ordre d'arrivée en milieu aja.

TCHITCHI, Y. Toussaint, (1988), « Problématique du nom dans l'aire culturelle ajatado » in *Carrefour de la recherche n°4, CBRST*, récuse la notion de nom propre parce que celui-ci particularise l'individu et le met en vedette dans une multitude d'hommes ; cette notion a des limites. Le terme de nom collectif et de nom individuel, avec la nuance que l'individuel peut devenir collectif et vice versa lui semble approprié dans la logique de la dénomination dans l'aire culturelle ajatado. Il a montré que les noms peuvent constituer à la fois des unités sécables et non sécables; une analyse qui doit orienter les questions de description dans l'aire géographique d'étude. Il souligne enfin le problème de la classification des noms qu'il n'a pas développé avant de proposer l'analyse syntaxique de quelques-uns d'entre eux.

TCHITCHI, Y. Toussaint, (1993), « Toponymie et histoire nationale » in *Africa Zamani*, a présenté les toponymes comme étant la révélation de la pensée humaine en Afrique et plus particulièrement dans l'aire culturelle –gbè. Il a sélectionné deux toponymes, àyɔ̀wá et tɔ̀lì, qu'il a présentés et analysés sur les plans morphologique et syntaxique. Ensuite, il a proposé une présentation historique des données qui ont conduit à l'attribution de ces toponymes et souligné les apports de la linguistique à l'histoire et ceux de l'histoire à la linguistique où il est montré que les toponymes peuvent contribuer à la reconstitution de l'histoire d'un pays. Mais étant donné que les toponymes sont des noms de lieux attribués par des humains, l'auteur n'a pas fait mention de l'apport des anthroponymes ou des anthroponymes-toponymes dans la reconstitution de l'histoire d'un lieu.

TCHITCHI, Y. Toussaint, (2007a), « Abíkú, gbɔtemi et gbesì : de l'énoncé au syntagme nominal lexicalisé, une problématique énonciative » in *Actes du premier colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologiques*, section Linguistique, montre une fois encore que le nom est un énoncé condensé susceptible de porter une valeur nominale. En analysant abíkú, l'auteur souligne l'effet que certains noms (tels ceux qui sont liés à la mort) peuvent produire sur la destinée d'une personne avec la mise en relief de la parole. Après l'analyse des énoncés gbɔtemi et gbesì, il suggère que les ingrédients qui accompagnent le prononcé de certains types de noms soient soumis à une analyse dans des laboratoires afin d'identifier l'effet pervers que ces éléments peuvent avoir sur l'organisme humain.

TCHITCHI, Y. Toussaint, (2007b), « Du voju à mawu : une problématique d'intermédiation divine dans une perspective sémantique » in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines* (*FLASH) N° 13*, soulève le problème d'intermédiation entre Dieu et les hommes dans notre aire d'investigation. Parti de la sémantique du terme voju, l'auteur a indiqué que l'homme, dans sa petitesse, n'a pas la capacité d'accéder à la représentation imaginaire qu'est mawu, et c'est pour cette raison qu'il s'est forgé des intermédiaires. Après avoir analysé le terme voju tel qu'il est attesté dans les parlers gbè, il souligne la relation qui lie le voju à mawu. Il compare le rôle du voju au coeur des croyances religieuses à celui que jouent les saints auprès de la Vierge Marie, de son fils Jésus-Christ, de l'Esprit Saint et de Dieu lui-même. Il constate que les êtres humains participent tous de la nature humaine, et que nous n'adorons qu'un seul Mawu : il en arrive à conclure que les civilisations de l'aire culturelle ajatado sont monothéistes.

TCHITCHI Y. Toussaint, (2012), « termes de parenté et titres de noblesse dans l'aire culturelle ajatado », in *Langage et Devenir n° 19 de décembre 2012,* a rappelé les termes que nous utilisons pour désigner les grands-parents et arrières

grands parents, les rois, les oncles et les tantes. Dans un tableau synoptique, il a comparé les termes de parenté dans trois parlers gbè, le fɔngbè, l'ajagbè et le gùngbè. Il a rappelé les relations qui sont autorisées entre les personnes d'une même famille et a souligné les raisons qui fondent l'interdiction de certains rapports entre membres de la même famille élargie. Il a évoqué enfin la lutte pour le pouvoir et titre de noblesse au Bénin.

TIDJANI-SERPOS, A., (1964), « L'expression de la mort dans les noms patronymiques, prénoms et surnoms au Bas-Dahomey » in *Etudes Dahoméennes1*, a exposé la conception et l'expression de la mort à travers les noms au Sud-Dahomey puis étudié une centaine d'anthroponymes se référant à "kú" ou ‘’mort" dans les parlers fɔ̀n, gùn et yoruba. Mais il n'a pas examiné les effets du langage sur les phénomènes extérieurs de la vie tels que la mort pour conjurer le mauvais sort et permettre à l'homme de vivre en paix.

TIEROU, Alphonse, (1977), *Le Nom africain ou langage des traditions*, a traité des questions liées à l'attribution du nom et des rituels qui l'accompagnent en milieu ouehon (en Côte d'Ivoire) ainsi que les ingrédients qui sont utilisés lors de sa pratique. De la naissance à l'attribution du nom, les comportements à observer sont évoqués et avant le baptême, le nouveau-né est désigné de façon spéciale. Une réflexion sur le nom et le mystère des nombres dans les sociétés africaines a occupé l'auteur dans la plus grande partie de ce travail qui a étudié, en outre, les noms liés aux jours de la semaine en baule et en éwé. Il a précisé les différentes catégories de noms en évoquant ceux qui transmettent un enseignement avant d'expliquer que, pour un donneur ou auteur de nom, le signifié du nom est en rapport avec une motivation signifiante. Il a souligné l'importance du nom en Côte d'Ivoire en nommant les enfants qui suivent directement les jumeaux ainsi que les événements qui inspirent le donneur du nom dans ce pays. Mais la prudence à observer au cours de son attribution n'a pas fait l'objet d'une attention soutenue.

TONAGNON, Agossou, (1969), « Halte au pédantisme chrétien », in *Le Gong pour la culture et le progrès*, pose la problématique des noms individuels africains au baptême chrétien. Dans sa réflexion, l'auteur souligne que la colonisation n'a pas seulement été une entreprise d'exploitation économique et d'oppression politique, mais qu'elle a été aussi une agression culturelle prolongée, une tentative méthodique et systématique d'assassinat de nos civilisations africaines. Dans ce contexte, jeter les langues nationales dans l'oubli et ne pas appliquer une politique sous-tendant leur nécessaire promotion, c'est donner raison à l'idéologie coloniale qui les a ravalées au rang de patois. Pire, nos religions traditionnelles étant considérées comme des pratiques grotesques, l'eau baptismale a été chargée de laver de nos fronts la « souillure » que constituaient nos prénoms indigènes. Cela doit changer car si nous ne gardons pas les noms dans nos langues, nous n'aurons aucune chance d'avoir un jour des saints Coffi et Olabiyi ou des saintes Baï et Adjélé. Nos noms constituent des empreintes précieuses de notre civilisation et il faut les rhabiller et les attribuer à nos enfants. Mais la procédure pour que les noms africains soient imposés au baptême chrétien n'a pas été examinée.

Ce tour d'horizon nous a permis d'examiner les recherches effectuées sur l'onomastique. D'aucuns ont abordé des aspects fort intéressants de l'anthroponymie dans les domaines sociologique, psychologique et psychique, et ont évoqué son importance et son influence sur son porteur. D'autres ont approché les aspects lexical et sémantique du nom, ont critiqué le discrédit jeté sur les noms typiquement africains et leur rejet aux baptêmes chrétien et musulman. Mais dans la plupart des cas, les approches morpho-syntaxique et sémio-syntaxique n'ont pas été privilégiés. Tchitchi est celui qui a consacré une étude approfondie sur la syntaxe de l'anthroponymie, et les perspectives de son développement sont particulièrement édifiantes. De ce constat, nous tirons la pertinence et la validité de notre sujet qui aborde l'approche linguistique du nom

sous ses aspects morpho-syntaxique et sémio-syntaxique. La dimension anthropologique met en relief, avant la dation et la portée sociale et mythique du nom, l'aspect général des anthroponymes en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin.

1.2. Aperçu général du nom en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin

La conception et la pratique du nom sont des faits naturels dont l'application couvre toutes les régions du monde. Chaque peuple a sa conception de l'usage des anthroponymes qu'il attribue pour marquer, identifier, différencier les êtres humains dans un espace géographique. C'est ainsi qu'en Afrique, l'anthroponymie est conçue, examinée et attribuée selon des règles précises.

1. 2. 1. Aperçu général du nom en Afrique

Le nom a toujours été conçu et présenté par les Africains comme une fonction du langage qui agit sur le devenir de l'homme et qu'il faut appliquer avec précaution et art. Les points de vue sur cette question convergent vers la bonne application du nom pour que son porteur en jouisse favorablement. Sur ce continent, les réflexions sur les anthroponymes sont enrichissantes du triple point de vue sémantique, sociologique et psychologique.

La fonction inhérente du nom individuel est spécifique en ce sens qu'il établit socialement l'individu, en le faisant exister comme « personne sociale ». A cette fonction toujours présente, s'ajoutent d'autres fonctions du nom comme la désignation, le commentaire de l'actualité (les noms des autorités et des événements du moment attribués aux enfants), le combat contre les malheurs et la mort. Ces fonctions s'ajoutent à la fonction sociale et constituent des

fonctions additives. Celles-ci complètent la première qui est une marque d'identification de l'individu et les autres comme les détails de cette empreinte.

Maurice Houis (1983,10) définit le nom comme « *le viatique de l'identité de l'être qui le porte ».* Pour Philippe NTAHOMBAYE (1983, 256) le nom se présente comme « *un signe linguistique tel qu'il est formalisé pour transmettre un message qui vise une certaine efficacité et dont le contenu est variable d'après les conditions, le contexte et les motivations qui président au choix ».*

Au Burundi, il n'y a pas de moment précis, ni de cérémonie spéciale pour la dation du nom. Elle intervient souvent au moment où l'on peut espérer que l'enfant grandira, quand il commence à « exister » (vers l'âge de deux ans), ou quand on commence à l'appeler et qu'il peut répondre. C'est dire que quand l'enfant commence à marcher, à manger, à manifester ses goûts, ses qualités et défauts on lui attribue un nom. Avant le premier âge, l'enfant est désigné par Kayóya ou « bébé », Gahungú ou « petit garçon »[5]. Pour le Burundais, donner un nom à l'enfant, c'est affirmer son existence alors que l'on n'est pas sûr qu'il va grandir. Il n'y a non plus de personne à qui revient exclusivement le rôle de donner le nom. Il est cependant vrai que dans la plupart des cas, c'est le père qui, pour des raisons diverses, attribue le nom.

Chez les jeunes filles burundaises, l'attribution du nom présente une certaine particularité. Dans ce pays, les jeunes filles, ayant atteint l'âge de la puberté refusent de porter des noms péjoratifs, dépréciatifs (c'est-à-dire des noms renvoyant à la morphologie de la fille, exprimant sa laideur), ou bien des noms de sexe tel Gakōbwá « petite fille », ou encore « celle destinée à être

[5] Ntahombaye (1983, 61), souligne que le garçon burundais se dit umuhŭngu. Nyagahungú, Nyarihŭngu, Sêgahŭngu, Séhŭngu, Hungú ou « bébé » sont des termes retenus pour désigner le petit garçon. Des noms renvoyant au sexe sont également attribués, la fille Gakóbwa ou « petite fille », Mpungú « mâle » pour l'enfant de sexe masculin. Ces noms sont devenus fréquents surtout avec l'obligation de l'enregistrement les premiers jours de la naissance à la commune depuis le temps colonial.

dotée », nom que portait la fille depuis son enfance. Le changement de nom, ou l'attribution de nom intervient à l'âge nubile et surtout quelques jours avant le mariage. La fille qui va accéder à un statut honorable, d'adulte entend avoir son nom propre et ne plus s'appeler « petite fille ». Étant mâture, elle a la possibilité de se prononcer sur le nouveau nom qu'elle est appelée à porter. Dans ce cas, avoir un nom est une marque de personnalité[6]. Des changements de noms pouvaient intervenir à la suite d'une autre motivation qui entraîne la dation d'un autre nom (ou surnom) ; ou bien, en cas de déménagement à la suite d'un conflit avec les chefs ou les voisins, on prenait un autre nom pour cacher sa véritable identité et pour éviter des poursuites éventuelles.

En République Démocratique du Congo, l'enfant "Koongo" n'est nommément intégré à son groupe que deux ou trois mois après sa naissance. Ainsi déclare Balandier (1965) cité par Tingbé (1987, 51) :

> « *la parenté ne reconnaît le jeune enfant, ne lui accorde sa dernière parcelle d'être (les noms personnels) et son statut qu'après avoir acquis la certitude qu'il pourra vivre : le clan l'accueille en le nommant ».*

En Côte d'Ivoire, le Ouêhi ne donne pas de nom à son bébé quand celui-ci vient au monde. Avant le baptême de l'enfant, le bébé peut être désigné par You Lehe où You désigne "inconnu" et Lehe "nouveau" pour dire « le nouvel inconnu ». D'autres possibilités d'appellation existent également ; il s'agit de la désignation de l'enfant par les termes « Leba-Nyenɔ » s'il s'agit d'une fille ou Golwa si c'est un garçon. « Leba » signifie « étranger » et « Nyenɔ », « femme » pour dire « la femme étrangère », Tiérou (1977, 16). La femme est étrangère chez les Ouêhi en ce sens qu'elle est appelée à quitter ses parents et à suivre son

[6] En ce qui concerne le changement de nom au Burundi, le code des personnes et de la famille précise qu'il ne peut intervenir que par décision du ministre de la justice sur requête de l'intéressé ou de la personne qui exerce sur lui la tutelle. Le mariage ne modifie pas non plus le nom de la femme, Philippe Ntahombaye, *Des noms et des hommes : aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*, 1983, p. 44.

mari un jour. Quant à Golwa, il désigne le nouveau-né de sexe masculin et signifie « le villageois, le citadin » parce que la résidence de l'enfant est patriarcale en pays Ouêhi (les Ouêhi font partie des Baule). Les noms liés aux jours de la semaine en pays Baoulé se présentent de la manière suivante :

Tableau I : Noms liés aux jours de la semaine chez les Baule

Jour de la semaine en baule	Jour en français	Nom d'homme	Nom de femme
Kìsje	Lundi	Kwasi	Akisi
ƒɔlɛ̀	Mardi	Kwadio	Ajowa
Mla	Mercredi	Konan	Amena
Hue	Jeudi	Kwaku	Awu
Jâ	Vendredi	Yao	Aya
Fue	Samedi	Kofi	Afwe

Monɛ̀	Dimanche	Kwame	Amwɛ

Source : Tiérou (1977, 20)

Chez le Baulé, la dation du nom donne lieu à une cérémonie appelée Poyuzɔn (qui symbolise le passage de l'âme du nouveau-né à la lumière), selon Tiérou (1977, 25). Au matin du 3e ou 4e jour, la marraine (jamais le parrain) suivie de la mère, franchit solennellement le seuil de la case, le bébé dans les bras. Des membres de la famille, des amis, des invités vont à leur rencontre, les accueillent chaleureusement, les félicitent et les escortent jusqu'aux sièges qui leur sont réservés. Des jeunes gens dressent un autel dans un coin ensoleillé de la cour. Il se compose d'un mortier, d'un récipient empli d'eau, d'un petit gobelet, d'un banc et d'un linge blanc.

Arrive le moment le plus important. Le griot précédemment en pleine animation se tait. Un sage en Flaé[7] s'approche solennellement de l'autel, la marraine s'avance, le bébé dans les bras, les assistants la rejoignent. Au signal de l'homme en robe longue, la marraine expose la tête du nouveau-né en travers du cercle que forme l'ouverture du mortier. Aussitôt le sage prend le gobelet, le plonge dans l'eau, le ressort à moitié plein, fait une courte prière et en déverse le contenu sur la tête de l'enfant à trois ou quatre reprises. La marraine retire alors l'enfant, lui nettoie la tête avec le linge blanc posé sur le banc, et le garde dans ses bras. Le sage fixe un moment le soleil ; de son regard jaillit une lumière intense venue du plus profond de son être ; solennellement, il révèle le nom qui lui a été communiqué par le père.

La cérémonie touche à sa fin. Il ne reste plus au sage qu'à féliciter les parents tout en leur prodiguant quelques conseils si c'est le premier enfant qui venait de recevoir son nom. Puis, soigneusement, il recueille dans une bouteille,

[7] Le sage en Flaé désigne une personne lucide habillé en robe longue spécialement dans le cadre de la cérémonie de sortie de l'enfant.

l'eau du mortier, ramasse le linge blanc et s'éloigne discrètement en faisant face au couchant. Suit une longue improvisation proposée par le griot ou le masque de chant sur le thème du nom qui vient d'être dévoilé au public. Sous l'impulsion de ces chants, les spectateurs exécutent des pas de danse, offrent des cadeaux à la marraine, à la mère, et au nouveau-né.

A la fin de cette phase d'offrande, le chef de famille commente le nom de l'enfant, et rappelle à l'assemblée l'événement qui lui a servi de source d'inspiration dans le choix de ce nom. Après ces explications, différents commentateurs prennent la parole, s'ils le désirent, pour donner leur point de vue sur l'événement. Le partage d'un repas fraternel composé de vin de palme, d'huile de palme et de riz met fin à la cérémonie. Nous reviendrons sur le cas des Baule, spécialement dans la dénomination des jours de la semaine et les noms individuels subséquents.

Le nom de naissance n'est l'apanage d'aucun peuple en Afrique. Il est donné dans tous les pays et les Basari du Sénégal oriental aussi en font usage. Cela fait dire à Marie-Paule Ferry (1977, 84) cité par Isseke (2011, 17) que :

> *« Quand il naît, un Basari appartient à la lignée de sa mère et porte un prénom qui indique son ordre de naissance parmi les enfants de sa mère. Il y a deux listes de prénoms, l'une pour les enfants de sexe masculin, l'autre pour les enfants de sexe féminin… ».*

Au Nigéria, les noms sont attribués dans les mêmes conditions. Pour Oduyoye Modupe (2001, 61),

> *« The hebrew for "name" is shem, the Arabic is ism. Both are cognate with Arabic wasama "o brand, to mark". A name, then, is a mark, a wasm, "a mark, a brand". To be nameless is to*

> *be without identity. A name identifies the person ».*

*C*alame-Griaule (1971, 135) quant à elle, écrit que « *le nom peut être considéré comme une sorte de définition sociale de l'individu, un instrument par lequel la personne est appréhendée par la société ».*

Les thèmes abordés dans les noms yoruba sont, entre autres, Dieu (Olúfémi ou Dieu m'aime) ; le Fá (Fálolá ou le Fá s'est élevé) ; le vodun Ogun (Ògúnlèsì ou le Gu est notre défenseur) ; la réincarnation (Iyábò ou la mère est revenue) ; la mort (Kòkúmó ou il ne mourra plus) ; etc. A ce sujet, Oduyoye Modupe (2001, 64) affirme: « It *is a way of tracing a man to his roots, to his genesis-a way of integrating him into a closely-knit web of family relationships and thus rescuing him from marginality ».*

Dans certains pays d'Afrique, le donneur du nom n'est pas limité dans le choix du nom de naissance par les règles rigides comme dans les religions chrétiennes, musulmanes, ou dans certains pays européens comme la France et la Belgique. Plusieurs thèmes (tels que la religion, les événements de la vie, les jumeaux, l'espoir, etc.) sont développés ou abordés lors de l'attribution du nom en milieu africain. Le garçon demeure pour l'Africain une source de plein épanouissement parce qu'il est appelé à garder la maison de son père alors que la fille doit aller en mariage, et n'aura pas le temps d'aider ses parents dans des travaux divers tout comme elle ne pourra pas s'occuper d'eux avant de les quitter. Ntahombaye (1983, 137) nous informe qu'au Burundi « *des noms expriment la satisfaction d'avoir un garçon ou le mécontentement en cas de fille*. »

Pour Marie-Paule Ferry (1977, 364), « *nommer, c'est classer soi ou les autres* ». Tandis que pour Jean Bacon (1978), « […] *votre nom, c'est votre carte d'identité* ».

Le phénomène de la mort des petits enfants touche tous les êtres humains, et ceux qui naissent après en sont marqués. Le terme àbìkú d'origine yoruba, sert à désigner les enfants qui naissent après le décès de leurs aînés. Pour Odun (1992, 43),

> « *on l'emploie pour désigner les enfants qui succèdent à des frères ou sœurs morts à bas âge après une courte maladie ; sa forme énonciative en idaasha serait àbí u fi ikú ou (qui est né pour la mort), il est engendré pour être pris par la mort* ».

Beaucoup d'enfants sont àbìkú tant dans l'espace géographique ajatado, que dans les autres aires linguistiques en Afrique. Pour que àbìkú intègre un énoncé sémantiquement valable, Tchitchi (2007) propose :

àwa bí u fún ikú

/nous/avons engendré/lui/pour/la/mort/ ou « nous l'avons engendré pour la mort ».

Ce que déplorent beaucoup de chercheurs africains c'est le recours systématique des Africains au calendrier grégorien ou musulman avant d'attribuer de noms à leurs enfants. Souvent, ce sont des noms jamais connus de leurs donneurs qui ne peuvent tenter une quelconque explication. Pour Bonvini (1975, 5),

> « *le contact avec la civilisation étrangère a souvent conduit les Africains, de gré ou de force, à abandonner leurs prénoms traditionnels pour assumer des prénoms d'importation. Des raisons historiques, d'ordre administratif ou religieux, ont été à l'origine de ce passage du signe d'appartenance ethnique au signe d'appartenance à une entité étrangère* ».

Lors de nos enquêtes de terrain, nous nous sommes rendu à Anéxɔ où nous avons rencontré Sédȅgbè Foli-Bebe (roi des Gɛn de Gliji) qui a examiné la situation et a déclaré que « *l'étendue de l'abandon des racines culturelles par les Africains est indiquée ou mesurée par leur tendance à s'accrocher aux noms européens, arabes (…) ».*

Si certains pays africains ont fait le choix idéologique du retour à l'authenticité, c'est parce que leurs responsables au plus haut niveau ont perçu le danger que représente l'aliénation culturelle qui marque profondément la vie des Africains. Ils ont voulu conserver leur culture et l'afficher à la face du monde puis recouvrer leur propre identité. Bonvini (1975, 6) pense qu'à travers ce changement, « *il s'est opéré une suite de passages au niveau du signe d'appartenance* » selon le schéma ci-après :

Signe		Signe		Signe
Ethnique	→	étranger	→	africain
(local)				(supra-local)

Source : Bonvini (1975, 6)

Le signe ethnique correspond à la représentation de chaque groupe socioculturel où, avant la colonisation, les membres pratiquent des noms individuels dans leurs différents parlers. Le signe étranger renvoie à l'invasion du continent par l'école coloniale et les religions étrangères avec, pour conséquences, le bouleversement du système africain de dénomination. Quant au signe africain, il traduit la résistance à l'acculturation, le choix de l'authenticité tel qu'il s'est manifesté dans l'histoire du continent.

Le niveau supra-local s'analyse donc comme le retour aux sources, aux pratiques des ancêtres. Le nom est dans ce cas celui que nos aïeuls donnaient et

sont en mesure de prononcer et d'expliquer. Ces noms sont maîtrisés et mieux connus du donneur et de l'usager parce qu'ils proviennent du milieu socioculturel africain et qu'ils couvrent des dimensions phonétique, phonologique, sémantique et syntaxique.

Parfaitement inscrit et décrit dans le contexte africain, le nom prend également une dimension plus restreinte que l'on peut examiner dans l'aire culturelle ajatado.

1.2.2. Aperçu général du nom dans l'aire culturelle ajatado

La question de l'anthroponymie est une question mondiale car toute naissance est marquée par une attribution de nom quels que soient la race, la culture, les us et coutumes. La différence peut être liée à la manière dont le nom est attribué parce que les pratiques coutumières ne sont jamais identiques dans les régions, les pays, les localités. Dans l'aire culturelle ajatado, les noms sont donnés selon des conditions particulières mais aussi selon les jours de naissance. Sa définition varie d'un auteur à un autre, mais toutes les définitions convergent vers la seule et même fonction du nom qu'est l'identification.

Ekpo (1978), cité par Awale (1991), mentionne que *« la notion de nom sert non seulement à individualiser et à identifier une personne, mais aussi à permettre à cette dernière d'être intégrée dans la communauté ».*

Le nom est un symbole conventionnel linguistique qui expose des objets, des idées, des us et coutumes d'un peuple. Egblewogbe (1984, 209), a analysé l'anthroponymie en la définissant comme suit:

> *« As names, personal names from an important part of the language of every people. Furthermore it has been observed that personal names are intimately associated with various events in the life of*

> *the individual as well as of those of the family and the large social group ».*

Agbessime (2007, 6) examine le nom dans un sens plus restreint et le définit comme « *des mots servant à désigner une personne, un animal ou une chose et à les percevoir sans confusion* ». Comme les Africains tiennent compte de plusieurs paramètres avant de nommer un enfant, les Ashanti examinent la question anthroponymique sous plusieurs angles. Ceci fait dire à Osei Kwadwo (2002, 35) que:

> « *In the asante society, parents consider a lot of things before they name their child after somebody. Parents would not name their baby after a lazy person, a thief, a murderer, a rapist and people of questionable character. The belief was that the baby would grow and copy him, so they didn't pray to increase society misfits ».*

La plus grande responsabilité d'une nation est de transmettre d'une génération à une autre, le savoir, le savoir-faire, la morale, laculture et l'histoire. Pour Yaw Adjei Appiah, (à paraître),

> *« Les noms sont des expressions culturelles et linguistiques qui reflètent la culture et la langue d'un peuple. Ils constituent les racines même de l'existence d'un peuple et sont des moyens importants par lesquels les individus se voient et sont constitués comme un peuple ».*

Le nom est donc étroitement lié à la culture. Pour Sɛ́dɛ̀gbè Foli-Bebe XV (roi des Gɛn de Gliji, à paraître),

> *« Un nom est un 'mot' par lequel une personne est appelée, un moyen par lequel les hommes se différencient, en d'autres termes, les noms sont des moyens importants d'auto-identification. Ils sont des expressions culturelles et linguistiques réfléchissant la culture et la langue d'un peuple Un peuple sans culture est un peuple sans racine et abandonnée à la dérive ».*

Au Ghana, les noms sont donnés selon les jours de la semaine, l'ordre d'arrivée, le vœu des parents, puis selon les événements de la vie. Ainsi on peut regrouper les noms éwé attribués selon les jours de la semaine dans le tableau qui suit :

Tableau II : Les noms liés aux jours de la semaine en pays ewé

Jours de la semaine en Français	Jours de la semaine en ewé	Noms des garçons Ŋútsù ŋúkɔ́wo	Noms des filles nyɔnu ŋúkɔ́wo
Lundi	Dzoɖagbè	Kɔdzo/Kudzo/Kwadzo	Adzo/Adzówá/Kɔdzowa/Adzotɔ
Mardi	Blaɖagbè	Kɔmla/Kɔbla/Ablam	Abla/Abra/Ablewa
Mercredi	Kuɖágbè	Kɔku/Kwawu/Aŋku	Aku/Akúwá/Kuá
Jeudi	Yawoɖágbè	Yawo/Ayawo	Yawa/Awo/Yàà
Vendredi	Fiɖágbè	Kòfí/ Kófí	Afi/Afua/Afiwa/Afia/
Samedi	Memleɖágbè	Kɔmi/Kwàmì/Kɔwu	Ami/Ama/Ame/
Dimanche	Kwasiɖágbè	Kɔsi/Kwasi	Esí/Akɔ́síwá/Kɔsiwa/

Source : Egblewogbe (1984, 210), Agbessime (2011), Eʋegbeɣletigbalẽ 2009 (calendrier ewe)

Dans le continuum dialectal gbè, des noms cycliques sont attribués aux enfants et indiquent l'ordre d'arrivée du nouveau-né ou la position qu'il occupe au sein de la famille. Pour Egblewogbe (1984, 211), le film des noms cycliques peut se dérouler dans l'ordre suivant :

Ordre	ŋútsù	nyɔnu
1er	Foli	Agoe/Gogo/Đomeklɔ
2e	Dzeha/Dzeko	Agoegbo/Gbo
3e	Dzatse/Mesan/Besan	Masan
4e	Anan/Anane	Anan/Anani
5e	Anum	Anum
6e	Nsia	Nsia
7e	Asɔŋ	Asɔŋ
8e	Botwe	Botwe
9e	Akunu/Nkruma	Akunu/Nkruma
10e	Beɖu	Beɖu
11e	Đuku	Đuku

D'après le tableau, ces noms cycliques existent dans ce milieu pour un total de onze (11) enfants.

Chez les Gɛn, les recherches de terrain ont révélé que les noms sont attribués non seulement selon les jours de la semaine mais aussi selon l'ordre d'arrivée et le clan (akɔ̀) de l'enfant. C'est ainsi que dans le clan royal Tougban de Gliji, nous avons répertorié les noms qui suivent :

Order	nsu de Foli	nyɔnu de Foli
1er	Kwé/Folikwé	Ayélé/ Ayiéfo/Flolé

2e	Asyɔngbɔn/ Tɛ̀kó	Ayɔ̀kɔ́
3e	Mèsán	Káyí
4e	Anání	Tsotso
5e	Anúmú	Pooví/Popo
6e	Asiom	Asiom
7e	Adadé	Adadé
8e	Botswé	Botswé
9e	Awotswé	Awotswé
10e	Ankra/Ankrom	Ankra/Ankrom
11e	Aklom	Aklom
12e	Edɔm	Edɔm
13e	Bádù	Bádù

De ce qui précède, nous retenons que des jours de la semaine sont déduits des noms individuels. Le film des jours de la semaine en ewé et akan donne ce qui suit :

Tableau III : Noms des jours de la semaine chez les Akan et les Ewé

Akan	Ɛ̃wé	Français
Dwoda	Dzodágbè	Lundi
Bláda/bráda	Bláda̧gbè/bradágbè	Mardi
Wúkúda	Kudágbè	Mercredi
Yawóda	Yawodágbè	Jeudi
Fída	Fidágbè	Vendredi
Memlèda	Mémlédágbè	Samedi

Kwàsíɖá	Kwasíɖágbè	Dimanche

Source : Agbessimè (2011)

De la lecture du tableau, nous constatons que les noms des jours de la semaine en ewé et en akan ont les mêmes radicales, dzo/dwo, bla/bra, wuku/ku, yawo, fi, memlé, kwasi. Chez les Akán, chacune de ces bases lexicales s'associe –ɖá signifie « jour » en twi, langue parlée par les Akan, pour désigner les jours de la semaine ; dans ces conditions, -ɖá est en relation de complémentation avec le radical. Chez les locuteurs ewé, -gbè, signifie aussi « jour », il est suffixé au syntagme nominal désignant les jours de la semaine en twi pour indiquer les jours de la semaine en ewé. On retient que par le phénomène d'osmose, les Ewé ont emprunté aux Akan la désignation des jours de la semaine auxquels ils ont suffixé -gbè. La morphologie que présentent les jours de la semaine est la suivante : dzoɖágbè, par exemple donne /dzo + ɖá + gbè/, soit dzo + jour + jour. On constate alors que dzogbè, dzoɖá ou dzoɖágbè disent la même chose, lundi, et que la redondance n'est qu'au niveau du jour, -ɖá et gbè. Cette conservation des traces de l'origine du jour à travers -ɖá par les Ewé est un rétablissement des sources du nom dans ce parler. Les échanges commerciaux ont fait flirter les peuples ewé et akan. Le commerce n'a pas fait déplacer les Ewé uniquement vers les Akan, ils se sont rapprochés d'autres peuples. Pour Gassesse (2005, 22),

> *« L'histoire nous rappelle que ce sont des peuples qui ont flirté avec les peuples Akan et Gan du Ghana et de ce fait, ils ont pu construire ces systèmes sur le code des Akan. Ce système onomastique ewé est fondé sur celui des Akan qui lui-même est fondé sur son propre système liturgique Akan ».*

Les noms de la semaine chez les Akan sont des noms de vodun auxquels on consacrait des cérémonies. Le radical -ɖá est suffixée aux noms de ces vodun pour marquer la liturgie du jour et former les jours de la semaine en milieu akan.

On peut retenir de ce qui précède que le nom est attribué selon le jour de naissance, l'ordre d'arrivée, le akɔ̀ et selon les événements de la vie. Du Ghana au Nigéria en passant par le Togo et le Bénin, cette réalité est la même chez les Ewé que l'on retrouve au Ghana et au Togo, puis chez les Gɛ̀n qui logent à Anéxɔ́ au Togo et à Agwé au Bénin, puis chez les Aja et les Fɔn. Concernant les noms liés à l'ordre d'arrivée chez les Ewé et les Gɛ̀n, à partir du sixième enfant, hommes et femmes portent le même nom. Dans la même perspective, des particularités marquent le système anthroponymique au Bénin.

1.2.3. Aperçu général du nom au Bénin

Au Bénin comme dans d'autres pays d'Afrique, le nom est attribué selon des règles et des principes. Ici, un rituel accompagne la dation du nom, comme c'est le cas dans l'aire culturelle ajatado. Des chercheurs nationaux ont émis leurs points de vue sur la question. Ainsi, les noms au Bénin peuvent être organisés en trois catégories selon la configuration linguistique du pays à savoir : ceux donnés en milieu gbè, ceux donnés en milieu yoruba et les noms attribués en milieu gur.

Les recherches sur les noms au Bénin ont donné lieu à des prises de position par des chercheurs. Chacun y a donné la définition du nom selon sa conception. Nous passons le film des différents points de vue.

D'après MONTILUS Guérin [8] (1972, 30-31), le nom (nyĭ), c'est « *l'homme individuel dans sa relation avec la communauté engagée elle aussi dans l'histoire et le devenir. C'est la signification de soi pour soi et pour les autres* ».

Selon GUEDOU (1980 ; 67),

[8] Cité par cité par SAULNIER Pierre (2002a, 25)

> « *le nom est une réalité ethnologique, un /xó/ où l'on peut lire les préoccupations passées, actuelles et futures du groupe dans lequel est né son porteur. C'est un lieu d'expression culturelle où se reflète la vision du monde, de la communauté et où s'actualisent les rapports entre /gbɛ̀tɔ́ / (êtres vivants humains), / gbɛ̀ɖótɔ́ / « créateur », les núɖòwímɛ̀ « le monde invisible » et le milieu écologique. Le nyìkɔ́ est aussi une réalité psycho-sociale, un facteur d'intégration de l'individu à son groupe ».*

Bamɛxɔ́sú (1992) Nestor montre que « *le nom personnel est une extériorisation de son moi intérieur (sa pensée). On tient compte de tout ce qui s'est passé avant la naissance, pour nommer l'enfant ».*[9]

Bogniaho (2001) cité par Isseke (2011, 12), se prononçant sur la question des noms de naissance en milieu fɔn, affirme qu'

> « *attribuer un nom représente dans toutes les sociétés humaines une démarche d'identification et d'individualisation de la personne. Le nom atteste l'existence en marquant la naissance, le rang, en situant au sein du groupe ; un enfant qui n'en recevait pas en venant au monde n'existe pas pour sa société ; Le nom représente donc un signe de responsabilisation.* »

A partir de ces définitions, nous retenons que le nom individuel est un terme complexe au regard de sa fonction au sein de la société. Il peut donc être défini comme une marque d'identification indiquant l'adresse sociale de son porteur ; il désigne l'homme, évoque son histoire, son présent et son projet. Dans un énoncé, il a une dimension plurifonctionnelle lorsqu'il assume les

[9] Cité par AWALE Setchede, in L'anthroponymie chez les Maxi, mémoire de maîtrise, Département d'Etude Linguistique et de Tradition Orale (DELTO), FLASH, 1991, p. 18.

fonctions de sujet, d'objet ou de circonstant. Il est indispensable dans toute société au monde et porte, en tant que tel, la vie de l'individu. Il tisse avec la culture des liens intimes.

1.2.3.1. Les noms dans les parlers gbè au Bénin

Les noms au sud-Bénin (les parlers gbè sont situés au sud et au centre du Bénin[10]) sont attribués selon les jours de la semaine, comme on peut le constater dans les tableaux qui suivent.

Tableau IV : Noms liés aux jours de la semaine chez les Aja et les Gɛn

Egbè / Àzán/jour	**Ajagbè**	**Gɛngbè**
Lundi	**Tɛnigbè** : **Nyikɔwo** (**Nsu** Kɔjó / **Nyɔnu** Ajowá)	**Joɖágbè** : **Nyikɔwo** (**Nsu** Kɔjó / **Nyɔnu** Ajowá)
Mardi	**Taŋutagbè** : Kɔmlá Ablawá	**Brandɖágbè** : Kɔmlá Ablawá
Mercredi	**Azangagbè** : Kɔkú Akwá	**Kúɖágbè** : Kɔkú Akwá
Jeudi	**Labishigbè** : Yaò Yabá	**Yaóɖágbè** : Yaò Ayabá
Vendredi	**Xɔsuzángbè** : Kofí Afyá	**Fiɖágbè** : Kofí Afyá
Samedi	**Ezozángbè** : Zolá Mɛlé	**Mɛmlɛɖágbè** : Kwamì Mɛlé
Dimanche	**Kwɛshílágbè** : Kwɛshi Kwɛshibá	**Kwɛshílágbè** : Kɔsí Akɔsiwá

Source : Tchitchi (1979, 139) et Yébou (mars 2011)

[10] Les parlers gbè sont situés au Sud et au centre du Bénin et du Togo. Mais ce qui nous intéresse dans le cas d'espèce, c'est le Bénin. On peut retrouver la liste complète de ces parlers dans l'Atlas sociolinguistique, version 2003, ainsi que les localités où ils sont parlés.

Dans le même ordre d'idées, des noms de jour de naissance sont attribués aux enfants en milieu fɔn et gun ; le tableau ci-après rend compte de la pratique de ces noms.

Tableau V : Noms liés aux jours de naissance en milieu fɔn et gun

Èɡbè Àzán/jour	**Fɔngbè**	**Gungbè**
Lundi	**Nyikɔlé** **Súnù** **Nyɔnu** **Tɛnigbè** : Kɔ̀jó Ajowa/Sìká	**Nyikɔlé** **Súnù** **Nyɔnu** **Àtɛ̀nigbè** Atɛmɛnu Atɛnumɛ Atɛxɔ̀ Atɛxɔ̀
Mardi	**Taatagbè** : Kɔ̀málá Abáláwá	**Gǔzángbè** Gujɔ̀/Gǔgbè Gǔsì Gutɔn
Mercredi	**Azangagbè** : Kɔkú Akwá/Akwáví	**Àzàngàgbè** Dàágà/ Nyɔnugá Dàɖègbè/Dànyɔ́n/
Jeudi	**Nyɔnuzangbè** : Kɔ̀ɔ̀ví Ayàbá	**Nyɔ̀nùzángbè** Xwénányɔ́ Xwénáfá Yɛyinu Fífámɛ (wèkɛ́) Náɖě
Vendredi	**Axɔsuzángbè** : Kofí Afyá/Afyáví	**Àxɔ́súzángbè** Séxwijí Àjǐmɔ̀ Kènáɖě
Samedi	**Sibigbè** : Kɔ̀ómàlà Báyí	**Cíbígbè** Bònyɔ́/Sétɔnji/Bòkɔ́vi/Bòkɔ́sa
Dimanche	**Vodunzangbè** : Kɔ̀sí Àsíbá	**Àwlɛ́nzángbè** Sɛ́gbènyɔ́/Sɛgbenú/ Àbɔ́sɛɖé/ Sɛ́ɖě/Sɛnumɛ

Source : Guédou (1975, 344) et Akoha (1980, 347)

Le parler gɛ̀n a emprunté aux Éwé et aux Akan les jours de la semaine. Dans ce parler, les jours en éwé (joɖá, braɖá) sont conservés, auxquels on a

ajouté gbè (nominal en position suffixale dans les jours de la semaine chez les Akan) pour avoir joɖágbè, braɖágbè). On remarque une redondance dans les jours de la semaine en gɛ̀n, il s'agit de gbè qui veut dire jour, et de ɖá qui signifie aussi jour. Les gɛ̀n ont conservé les deux origines des jours de la semaine qui sont les milieux akan et éwé.

Par contre, chez les locuteurs du ajagbè (les Aja actuels[11], les Fɔn, les Gun), les jours de la semaine sont empruntés à l'arabe et à l'akan par le biais des gɛ̀nnù. Ceux-ci ont collaboré avec les Éwé et les Aja ; puisque le gɛ̀n était devenu une langue expansive grâce au commerce. En ce qui concerne les emprunts arabes, il s'agit des noms tels que : atini (en arabe)/tɛni (en aja) ; atalata/taata/tanata ; ces faits sont observés par le phénomène de l'élision de voyelles ou de consonnes. A ces jours de la semaine en arabe, il est suffixé le nominal gbè, pour avoir les jours de la semaine en aja (tɛnigbè, taatagbè/tanatagbè). De ces jours de la semaine, sont extraits les noms individuels selon le jour de naissance.

On peut retenir que les noms dans les milieux gbè sont attribués selon les jours de la semaine mais aussi selon l'ordre et les événements de la vie. Les jours de la semaine ont deux origines dans les parlers gbè. Il s'agit du milieu akan pour les parlers éwé et gɛ̀n, puis de l'arabe pour les Aja, les Fɔn, les Gun grâce aux rapports entretenus par les populations entre elles. Mais chez les Gun, les noms individuels liés aux jours de la semaine sont différents de ceux des parlers aja, gɛ̀n, fɔn et éwé. Ce qui pourrait justifier ce fait, c'est leur contact avec le groupe socioculturel yoruba. Des noms individuels sont également en vigueur dans le sous groupe eɖe.

[11] Les Aja actuels est une expression de Roberto Azzi, elle désigne les locuteurs qu'on peut rencontrer et qui énoncent pour dire que: n nú bé ; n nú mɔ́ ; mu gbɔnlɔn bé.

1.2.3.2. Le cas du sous groupe eɖè

Ce sous groupe prend en compte le eɖe nago, le eɖe cabɛ, le eɖe idaaca, le eɖe ifɛ, le eɖe ijɛ, le eɖe yoruba, le eɖe ica, le basa, le mɔkɔle. Ces parlers couvrent les départements de l'Ouémé, du Plateau, des Collines, de l'Atacora, du Borgou, de l'Alibori d'après l'Atlas sociolinguistique (2003).

Dans le milieu idaaca par exemple, d'après Odoun (1992, 32), « *les noms liés aux jours de la semaine sont empruntés au fɔngbè »* représenté plus haut. Chez les Yoruba, ce sont les enfants nés le vendredi et le dimanche qui se voient attribués des noms liés aux jours de la semaine. Par ailleurs, Isseki (2011, 24) affirme que

> *« ce sont les nago/yoruba qui vivent dans les régions frontalières du Nigéria qui baptisent systématiquement leurs enfants nés un dimanche 'Abɔsɛɖe' et ceux nés un vendredi 'jima' (garçon) et 'ajimɔ' (fille), les autres ne jugent souvent pas opportun de matérialiser le jour de naissance de leurs enfants en lui attribuant un nom y afférent ».*

Il a inventorié des noms liés à ɔlɔrun (Dieu), au eri (sɛ ou destin), à aye (la vie).

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que les noms chez les locuteurs du eɖe existent comme dans les autres communautés linguistiques et se réfèrent également aux réalités sociales de ces milieux. A l'inverse, les noms liés aux jours de la semaine n'existent presque pas dans cette communauté linguistique. Pour l'instant, les anthroponymes pratiqués couvrent deux jours que sont : le vendredi et le dimanche. Hormis les cas des sous-groupes déjà évoqués, il faut reconnaître que les noms liés aux jours de la semaine s'observent également dans quelques parlers du groupe gur.

1.2.3.3. Le cas du groupe socioculturel dɛndi

Dans le groupe socioculturel dɛndi, la langue parlée est le dɛndicinɛ. Elle est classée dans « autres groupes » selon l'atlas sociolinguistique (2003). L'enfant qui naît est baptisé sept jours après sa naissance. En présence des anciens, la tante souffle dans les oreilles du nouveau-né le nom que ses parents désirent lui donner. Le père tue un mouton qu'il partage avec ses parents et amis. Ceux-ci, selon la tradition, font à la mère, des cadeaux en espèces (ou en nature).

Quelques musulmans se réunissent dans la maison où se trouve le nouveau-né pour prier et lui souhaiter santé et longévité. L'enfant porte plusieurs noms dont le premier est celui du jour de naissance. Deux griots acclament publiquement le nom de l'enfant. Le père et la mère en font de même. Celle-ci doit garder la maison pendant quarante (40) jours durant lesquels les amis et parents apportent des cadeaux au nouveau-né. Au bout du quarantième (40^{e}) jour, la mère parée de ses plus beaux habits habille l'enfant et va saluer tous ceux qui ont pris part à la cérémonie et lui ont offert des présents. Les noms donnés selon les jours de la semaine sont :

Tableau VI : Noms liés aux jours de naissance en milieu dɛndi

Jours de la semaine	noms correspondants

Français	Dɛndi	Garçons	Filles
Lundi	Teni	Atene	Teni
Mardi	Talata	Tahata	Taha
Mercredi	Larba	Laruwa	Larba
Jeudi	Lamici	Lamici	Lamici
Vendredi	Arzuma	Zumaru	Arzuma
Samedi	Aasibi	Sibiri	Asibi
Dimanche	Lahdi	Sulé/Sumanu	Ladi

Source : Yébou (mars 2011)

A ce niveau, nous constatons que les jours de la semaine en dɛndi[12] sont empruntés à l'arabe, et que les premiers noms attribués aux enfants dɛndi ressemblent presque aux jours de la semaine dans le parler cible. La femme et l'homme peuvent parfois porter le même nom (le jeudi Lamici). Dans d'autres groupes, les populatios s'attribuent des noms selon les jours de la semaine.

1.2.3.4. Le Cas des Gulmanceba

Au Bénin, les Gulmanceba parlent le gulmancema, une langue à classes nominales appartenant au sous-groupe « gur » que l'on retrouve dans le département de l'Atacora. Les Gulmanceba attribuent des noms liés aux jours de la semaine et aux événements. Les premiers se présentent comme suit :

Tableau VII : Noms de naissance selon les jours de la semaine chez les Gulmanceba

Français	Gulmance	Garçons	Filles

[12] Le dɛndi est parlé dans les départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga selon l'Atlas sociolinguistique 2003.

Lundi	Àtàní	Teni/Tana	Tana
Mardi	Atalaaɖi	Tàlaaɖì	Tàlaaɖì
Mercredi	Labla	Néant	Labla
Jeudi	Alaamùɖà	Làmùɖì	Làmùɖì
Vendredi	Àlìjímà	Ajímà	Ajímà
Samedi	aAsíbíɖì	Jàsibó	Pûsíbó
Dimanche	Ŋaadi	Daaɖi	Néant

Source: Bene Gulmanceba (1983, 91)

Les noms des jours de la semaine chez les Gulmancaba sont empruntés à l'arabe et les noms y afférents en disent long. L'enfant est baptisé trois mois après sa naissance. Le mardi (atalaaɖi), le jeudi (àlaamùɖà), le vendredi (àlìjímà), les hommes et les femmes qui naissent ces jours portent les mêmes noms à savoir Tàlaaɖì, Làmùɖì, Ajímà. Chez les locuteurs du dɛndi et du gulmancema, les jours de la semaine ont la même origine (l'arabe), et les noms y afférents sont presque semblables. Les Gulmanceba disposent également de noms événementiels, de noms liés au lieu de naissance exprimant la joie. Nous pouvons citer quelques uns d'après Bene Gulmanceba (1983, 21) :

- Nom exprimant la joie

Palamaŋga Bwàro

/satisfaction/ aimer/ ou « la satisfaction de mon cœur »

- Noms liés au lieu de naissance

Sãmbu

/karité/ ou « l'enfant né dans les karités »

Síbo bo Yamni

À sí bí dì Yamni

/samedi/urine/ ou « enfant de samedi né dans l'urine »

Ŋmãdi

/herbe/ ou « enfant accouché dans les herbes ». Le porteur de ce nom serait né à la suite de nombreux enfants morts, et pour détourner l'attention de la mort sur cet enfant, on le mit au monde dans les herbes.

- Les noms événementiels

Bɛ̃mjwá

bibɛ̃mba jwà

/bibɛ̃mba/garçon/ ou « garçon né le jour où un Bibɛ̃mba devient l'hôte de la famille ».

Puisque les jours de la semaine en dɛndi, gulmancema, fɔn, gun et aja proviennent de l'arabe et que les noms individuels y afférents sont attribués dans ces parlers, nous déduisons que ces noms ont la même origine. Chez les Ewe et les Gɛn, les noms de jours de la semaine ont subi une influence à partir des noms des vodun et des liturgies hebdomadaires usitées dans les régions akan. Nous pouvons alors affirmer que les jours de la semaine ainsi que les noms y afférents en dɛndi, en gulmance, en ewe, en akan, en fɔn, en gɛn et en aja auraient la même origine. Chez les Bàátɔmbu, la configuration du nom individuel aborde un aspect autre que celui des jours de la semaine.

1.2.3.5. Le cas des Bàátɔmbú

Les Bàátɔmbú parlent le bàátɔnú[13] ou «barun n tɔnnú » c'est-à-dire « celui qui parle notre langue ». Ils ont été expulsés de la Mecque par le prophète Mahomet. A partir de cet instant, quand ils se rencontrent et constatent qu'ils parlent la même langue, ils disent « bɛsɛ m baru n tɔnu wa » c'est-à –dire « c'est celui qui parle ma langue ». De cet énoncé, est extrait le glossonyme bàátɔnu

[13] Cette langue est parlée dans les départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga. Ils sont majoritairement des griots.

encore appelé bariba. Ici, les noms sont donnés selon l'ordre d'arrivée. Ils se présentent de la façon suivante :

Tableau VIII : Noms cycliques chez les Bàátɔmbu

Ordre d'arrivée	Garçons	Filles
Premier enfant	Woru	Yɔn
Deuxième enfant	Sabi	Bɔnna
Troisième enfant	Biɔ	Bàké
Quatrième enfant	Boni/Guda	Buyɔn
Cinquième enfant	Sanni/Debo	Dado
Sixième enfant	Méré/Woru Méré	Bérú
Septième enfant	Tori	Néant

Source : www.ablɔɖè.bj.refer.org ; Yébou (mars 2011)

Les Bàátɔmbu attribuent les noms individuels selon l'ordre d'arrivée de l'enfant. Certains noms sont suivis de noms de lieux de naissance de l'enfant, du nom du grand-père ou de la grand-mère pour exprimer une certaine force du nouveau-né face à l'ennemi. Cette disposition permet de régler les problèmes de polygamie où les aînés de deux coépouses sont appelés à porter le même nom individuel. A partir de cet instant, les noms des grands-parents, des tantes ou oncles maternels sont mis à contribution surtout si la grand-mère n'a pas eu la chance de faire les sept enfants dont les noms sont définis et consacrés dans la langue. La grand-mère suppose que ses petits-fils viennent compléter ses propres enfants. Il s'agit de :

- Noms liés au lieu de naissance :

Biɔ Suwa
/troisième enfant/ rue/ ou « troisième enfant né dans la rue »
Woru Sankasu

/premier enfant/brousse/ ou « premier enfant né dans la brousse »

- Nom d'enfant venu compléter ceux de sa grand-mère :

Woru Sanni
/premier enfant/cinquième enfant/ ou « premier garçon de son père et cinquième fils de sa grand-mère ». Le même enfant portant ce nom peut être le cinquième garçon de son père (Sanni), et représenter l'aîné de sa grand-mère (Woru) qui n'a jamais eu de garçon jusqu'à la ménopause.

Certains Bàátɔmbú comme les Mandès ont deux noms : le premier est lié à l'ordre d'arrivée et le second un nom musulman. Chez les Bɛtammaribɛ, les noms donnés aux enfants suivent la même configuration que ceux des Bàátɔmbu.

1.2.3.6. Le cas des Bɛtammaribɛ

Les Bɛtammaribɛ parlent le ditammari, langue parlée dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Ses locuteurs se rencontrent dans le Nord du Bénin et du Togo. Le locuteur du ditammari est appelé otammari signifiant « constructeur, maçon ». Dans ces milieux, les noms sont attribués selon l'ordre de naissance. On peut alors retenir ce qui suit :

Tableau IX : Noms cycliques chez les Bɛtammaribɛ

Ordre de naissance	Garçons	Filles
1er enfant	Mpo	N'kɔ
2e enfant	Nca	Tena
3e enfant	Kwagú	tempɛ
4e enfant	Nda	N'ce
5e enfant	Nata	Kanti

6e enfant	Nkweyi	Kuto
7e enfant	Ndimɔtɛ	Yɛ̌ɖè

Source : www.ablɔɖè.bj.refer.org ; Yébou, (mars 2011)

Chez les Bɛtammaribɛ, la situation est la même que chez les Bàátɔmbu. Les noms individuels sont cycliques, c'est-à-dire qu'ils sont donnés selon l'ordre d'arrivée de l'enfant. Dans certains cas, ils sont suivis de noms de lieu ou de grands-parents dans les foyers polygamiques. Seulement, chez les Bɛtammaribɛ et les Batɔmbú, sont définis et consacrés sept noms pour les hommes et sept pour les femmes, comme c'est le cas des noms des jours de naissance chez les Aja, les Fɔn, les Gɛ̀n, les Ewé, les Gun.

Il faut mentionner, par ailleurs que dans l'espace ajatado et même dans d'autres aires linguistiques, des Aguda existent et portent leurs noms spécifiques. D'après Gomez (1983), cité par Tchitchi 2001, 27),

> « *ceux qu'on appelle aujourd'hui au Bénin les "Aguda" ou par gentille flatterie "ɔmɔ aguda" sont des descendants, soit de Blancs ou de métis venus s'installer sur les côtes africaines pour faire du commerce, soit de petits-fils de Noirs confiés autrefois à quelque associé portugais pour leur apprendre "la manière du Blanc" ; soit la progéniture d'anciens esclaves déportés ; soit enfin des Noirs qui ont acquis sur place le titre d'Aguda parce qu'ils étaient liés à des Afro-Brésiliens de retour, par amitié ou par service, et assimilés à eux ».*

Les Aguda portent des noms portugais, des prénoms chrétiens en portugais. Il s'agit de da Conceissao, de Souza, d'Almeida, da Cruz, da Matha, Santana, Monteiro, da Sylva, d'Oliveira, etc. Dans certains royaumes de l'espace géographique ajatado, des rois, en recevant et en installant des étrangers

sur leurs territoires, leur ont attribué des noms : on peut évoquer le cas de Gbemɛ̀tɔ́nú dans le royaume du Danxomɛ̀.

De tout ce qui précède, on peut retenir qu'il y a des éléments de convergence entre les noms en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin. Ces noms sont donnés selon le jour de naissance de l'enfant en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Sénégal, au Ghana, au Togo et au Bénin. Ils sont pratiqués dans le groupe kwa (comportant les sous-groupes gbè et eɖe), selon l'ordre de naissance chez les Gɛ̀n, d'un akɔ̀ à un autre ; selon les événements, les circonstances, les souhaits. Dans le groupe gur (prenant en compte le gulmancema, le bàátɔnu, le ditammari) et les autres groupes comme dɛndi, les noms sont donnés selon les jours de la semaine dans les groupes socioculturels dɛndi et gulmanceba, et selon l'ordre de naissance chez les Bàátɔmbu et les Bɛtammaribɛ. Les jours de la semaine chez les locuteurs de l'ajagbè, du fɔngbè et du gungbè proviennent de l'arabe, les noms y afférents proviendraient de la même origine. Les locuteurs du gɛ̀ngbè et du ewégbè auraient emprunté leurs jours de la semaine aux Akan, et les noms y afférents proviendraient des noms des vodun de cette communauté. Les réflexions se poursuivent et des recherches plus approfondies nous éclairciront davantage sur l'origine des noms liés aux jours de la semaine en Afrique en particulier et dans le monde en général. Après ce bref aperçu du nom individuel en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin, nous pouvons aborder, dans le chapitre suivant, la dation et la portée de l'anthroponyme.

CHAPITRE 2
DATION ET PORTEE DU NOM INDIVIDUEL

Introduction

La dation du nom intègre un rituel au cours duquel le nom est attribué à l'être humain. Il n'existe pas de schéma figé pour une dénomination dont le procédé d'organisation et les étapes du déroulement varient d'une communauté à une autre, d'une religion à une autre et, peut-être, d'un pays à un autre. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, la dation est accompagnée de cérémonie alors que dans d'autres comme le Burundi, elle

est faite simplement, sans une organisation particulière. Du christianisme au vodun en passant par l'islam, elle correspond au baptême que reçoit l'enfant en présence de ses parents qui prennent l'engagement de le suivre et de le conduire selon les principes de la croyance à laquelle ils adhèrent. Il découle de ce fait la valeur du nom individuel dans les milieux concernés. Il convient alors de nous intéresser au système de dénomination en interrogeant les procédés qui concourent à sa constitution et sa mise en œuvre dans l'aire géographique concernée par notre étude.

2.1. La dation du nom

Lorsqu'on choisit d'étudier le nom, il vient à l'esprit d'examiner le système de dénomination pour en arriver à la valeur profonde du nom dans le champ d'étude choisi. C'est à cet exercice que nous allons nous consacrer à présent.

2.1.1. Le système de dénomination

En Europe, comme nous l'avons indiqué précédemment en citant les recherches de Bonvini, le choix du nom est fait le plus souvent par les parents mêmes du porteur du nom, et cela, à l'intérieur d'une liste habituellement conventionnelle et limitative. Sur le terrain d'enquête, des Français rencontrés nous ont confié qu'un enfant porte souvent le prénom de sa grand-mère ou de son grand-père, de son frère ou de sa sœur avant de porter son propre prénom, le nom (de famille) étant déjà connu et porté par tous.

En Afrique, le choix du nom procède souvent d'une décision individuelle (le père ou la mère) ou collective (la famille : le grand-père, la grand-mère, une tante, un oncle, etc.), à motivations variées, sous-tendue par des considérations profondément ancrées dans le terroir.

Dans l'aire culturelle ajatado, le nom est attribué à l'enfant lors d'un rite regroupant parents et amis. Ce rite, désigné sous le vocable de cérémonie de sortie de l'enfant, varie d'un milieu à un autre et surtout d'un àkɔ̀[14] à un autre. Il peut être édifiant de procéder à la description des phases qui accompagnent la dénomination. Mais cette entreprise comporte de nombreuses difficultés en raison de la très grande diversité qui marque ces étapes d'un milieu à un autre. Il nous paraît plus raisonnable et scientifiquement plus adéquat de nous intéresser au système d'attribution du nom en examinant le contenu.

Presque tout système d'attribution de nom est toujours accompagné de pratiques culturelles et d'un rituel dont la conception et la mise en œuvre dépendent du sexe (masculin ou féminin) de l'enfant, et de son àkɔ̀. Toujours est-il que quelques jours après sa naissance, les parents de l'enfant se réunissent autour de la tante, prêtresse des rites familiaux, qui dirige la cérémonie au cours de laquelle le nouveau-né reçoit un nom qui l'inscrit dans la famille, dans la société, et le distingue des autres en le désignant comme tel (différent des autres). Comme nous le savons déjà, le nom ne s'attribue jamais à un enfant de façon arbitraire. Les circonstances de la naissance sont analysées au départ, et l'oracle èfan est consulté pour connaître le jɔ̀tɔ́[15] de l'enfant. C'est à partir de cet instant que le nom est choisi et attribué à l'enfant fɔn, gun, aja et gɛn. Il faut remarquer que les anthroponymes des jours de naissance et ceux qui se réfèrent au àkɔ̀ ne sont pas obtenus de la consultation du èfan ou afá, ou fá selon les variétés dialectales (aja, ewé, fɔn) qui portent ce terme.

Il nous paraît opportun de préciser que les circonstances de la naissance englobent aussi bien les naissances favorisées par le vodun que celles dont l'aboutissement dépasse l'interprétation ou l'entendement humain. Ces cas

[14] àkɔ̀ désigne dans une certaine mesure le clan. Il en existe quarante-deux dans l'aire culturelle ajatado et trace l'origine de l'homme dans cette aire. Les signes que porte l'homme à travers sa paume de main indiquent le àkɔ̀ auquel il appartient.

[15] La personne qui se serait réincarnée (ou qui serait revenue sous une autre forme) à travers cet enfant. Seule la consultation du èfán révèle l'identité de cette personne.

intéressent les jumeaux, les tɔ̀xɔ́sú (ou tɔ̀ sín àxɔ́sú où àxɔ́sú est en relation médiate de détermination avec -tɔ̀ grâce au morphème médiatème spécifique /sin/. Ceux qui portent ce nom sont des enfants malformés assimilés au vodundàn, le dieu de l'eau. Nous ne passons pas sous silence les endroits où les premières douleurs d'enfantement ont été senties par la mère et les lieux de naissance qui influencent également le système de dénomination. C'est dire que le champ que couvre le système de désignation de l'homme est très étendu voire illimité en Afrique.

Il faut retenir que le nom attribué à la naissance peut se révéler inadéquat avec le temps à la suite d'une consultation motivée par quelques symptômes de malheur et de maladie présentés par l'enfant. Dans ce cas, une initiation peut être prescrite pour satisfaire aux exigences du vodun qui serait le géniteur de cet enfant. Lors de cette initiation, l'enfant assiste à une double attribution de nom : une première à l'entrée en initiation puis une seconde au terme de la cérémonie. Cette initiation se manifeste à travers l'attribution d'un certain nombre de noms renvoyant au vodun dont il devient désormais un adepte. Chaque attribution de nouveau nom, dans certains couvents, annule définitivement ceux qui ont été antérieurement attribués. La personne initiée devient toute neuve, car l'entrée en initiation est vécue comme une "mort" et la sortie comme une résurrection, un peu comme au baptême chrétien. De ce fait, la personne représente le vodun ou rend celui-ci présent dans la communauté. Désigner l'initié par son premier nom ou toucher sa tête, c'est le désacraliser et un tel acte, d'après Pierre Saulnier (2002b, 16), *«exige une reconsécration, naturellement onéreuse aux frais du sacrilège »*. Mais en marge de tout cela, le nom a une valeur que les peuples doivent conserver.

2.1.2. La valeur du nom

La valeur du nom est entrevue par rapport à sa dimension ontologique et ses aspects culturels et historiques. Nous exposons l'importance et la signification que peut avoir le nom dans l'aire culturelle ajatado.

2.1.2.1. La valeur ontologique du nom

Dans l'espace géographique ajatado, pour désigner le nom, on emploie le terme nyǐkɔ́ ou nyǐ, selon le parler dialectal. De même, quand on demande à une personne comment on l'appelle, on le dira de la manière suivante respectivement suivant les parlers dialectaux fɔngbè, gungbè, ajagbè, gɛ̀ngbè et l'ewégbè :

Nɛ̌ è nɔ́ yɔ́lɔ́ wè (ɖɔ) ; na e nɔ yɔ́lɔ́ wè (ɖɔ) ; lé wò yɔ́ nɔ́ eò ɔ̀ (mɔ ɔ) ; aléké wó yɔ́ ná eò ò (ma) ; aléké wo yɔ́ na eò ò (ma) ou comment t'appelle-t-on ?

Ces interrogations peuvent être réparties en deux sous groupes : le sous groupe fɔn-gun et le sous groupe aja-gɛ̀n-éwé, comme on peut le constater dans la présentation ci-après au plan des relations sémiotiques, c'est-à-dire celles que les signes linguistiques tissent entre eux :

a) Le sous-groupe fɔn-gùn

Nɛ̌ è nɔ́ yɔ́lɔ́ wè (ɖɔ̀) ; na e nɔ́ yɔ́lɔ wè (ɖɔ̀).

Dans ces deux énoncés interrogatifs, le morphème interrogatif "nɛ̀" en fɔngbè a pour correspondant "na" en gùngbè ; ‘’nɛ’’ et ‘’na’’ sont donc des morphèmes interrogatifs de ces deux parlers ; deux signifiants distincts renvoyant au même signifié. Les autres signes linguistiques tels que le pronom indéfini sujet (e), l'habituel (nɔ), le prédicat (yɔ́lɔ́) et le pronom récepteur objet (wè) sont les mêmes pour les deux parlers. On constate que /wè/ est associé à la particule dicto-modale /ɖɔ̀/, en relation de discontinuité avec /nɛ̌/ ou /na/ pour marquer l'interrogation discontinue /nɛ̌…ɖɔ̀/ ; /na…ɖɔ̀/. On peut alors déduire à

cette étape de l'analyse que ces interrogations formulées au moyen de signes linguistiques présentent la même structure et que les différents signifiants renvoient aux mêmes signifiés dans les deux parlers. Mais quel est le statut de /ɖɔ̀/ dans les interrogations ?

1°) n ɖɔ̀ xó ou /je/dire/parole/, ce qui signifie « j'ai parlé »

2°) tɔ́ cè ɖɔ̀ xó nú vì tɔn lɛ́

/père/mon/dire/parole/pour/enfant/ses/les/ ou « mon père s'est adressé à ses enfants »

Dans ces deux exemples, n, tɔ́cè, xó font partie de la classe des nominaux ; les deux premiers assument la fonction de sujet ; le dernier, celle d'expansion ; ɖɔ̀, est un lexème verbal à expansion nécessaire assumant la fonction de prédicat. Examinons /ɖɔ̀/ dans d'autres contextes :

3°) n ɖɔ̀ ɖɔ̀ n + a wá

/je/dire/syndèse/je+verbant du futur/venir/ ou « je dis que je viendrai »

4°) é mɔ̀ ɖɔ̀ nu cé nyɔ́

/il/voir/que/chose/ma/être bon/ ou « il a constaté que mon activité a prospéré »

Les deux exemples montrent que nous avons affaire à des énoncés complexes. La phrase 3 comporte deux propositions :

P : n ɖɔ̀ comportant NS et LVP

P' : ɖɔ̀ na wá est une proposition, NS, LVP

La phrase 4 comporte aussi deux propositions :

P : é mɔ̀, NS, LVP

P' : ɖɔ̀ nucé nyɔ́, les constituants sont : un morphème de syndèse, NS et LVP.

Dans chacun de ces exemples, /ɖɔ̀/, est un morphème de syndèse, à valeur complétive par que, et reliant la proposition /na wá/ à la proposition /n ɖɔ̀/, d'une

part, et /nucé nyɔ́/ à /é mɔ̀/, d'autre part. Alors, les propositions P' dépendent de P. /ɖɔ̀/ est un morphème de syndèse.

5°) nɛ̌ e nɔ yɔlɔ wè ɖɔ̀ ou « comment on t'appelle ? »

6°) na a wà àzɔ̀ɔ́ ɖɔ̀ ou « comment as-tu travaillé? »

Dans les exemples 5 et 6, /ɖɔ̀/ est en relation de discontinuité avec /nɛ̌/ et /na/, nɛ̌…ɖɔ̀, na …ɖɔ̀. La suppression de ɖɔ̀ ne modifie pas le sens du discours. L'environnement de ɖɔ̀ est qu'il vient après les expansions /we/ et /àzɔ̀ɔ́/ et permet d'accentuer l'interrogation, il est une particule dicto-modale d'insistance, car, la particule dicto-modale est un marqueur de la proposition. Placé à la fin de l'énoncé, /ɖɔ̀/ assume bien cette fonction. Mais isolé, il est un lexème verbal ; dans un énoncé complexe, il peut avoir deux statuts, celui de verbe et celui de morphème de syndèse. Nous reviendrons plus amplement sur cette notion dans le dernier chapitre du travail.

Examinons à présent le cas du second sous-groupe.

b) Le sous-groupe àjà-gɛ̀n-ewé

Lé wò yɔ́ nɔ́ eò ɔ̀ ; aléké wó yɔ́ ná wò ; aléké wó yɔ́ ná wò.

Dans ce sous groupe, le morphème interrogatif discontinu lé …ɔ̀ en aja ; (a)léké en gɛn et en éwé marque l'énoncé interrogatif. La langue autorise aussi les constructions interrogatives suivantes :

Xómákɛ́ ye nyí xomayà ò, ou « de quel livre est-il quesstion ici ? » ;

avɔ̀kɛ́ o pele ò, ou « quel pagne as-tu acheté ? » ;

edɔ́kɛ́ o wɔ̀ ò, ou « quel travail as-tu fait ? ».

Dans ces énoncés, /-kɛ́/ fait porter l'interrogation sur les noms /xómá/, avɔ̀, edɔ́ qu'il marque.

Xoma kè mu pelè so gbejiá yé ou «c'est le livre que j'ai acheté de mon voyage » ;

avɔ̀ kè mu pele lè lomɛ̀, ou « le pagne que j'ai acheté à Lomé » ;

edɔ̀ kè mu wɔ̀ lè vifɛ́nmɛ̀, ou « le travail que j'ai effectué depuis mon enfance ».
Ceci montre que l'interrogatif /kɛ́/ et le relateur /kè/ servent à porter l'interrogation ou à insister sur le nom qu'ils marquent. Selon Bole-Richard (1983, 222), ceci le « *distingue de l'interrogation totale qui porte sur tout l'énoncé et est marquée par la particule dicto-modale /à/* ». Les signifiants /lé ; aléké/ d'une part, et / wó yɔ́ ná eò ò / d'autre part, sont des signifiants renvoyant aux mêmes signifiés.

De plus, le pronom récepteur eò est le même dans les trois parlers cibles (ajá, gɛ̀n, ewé. Selon Tossa (1986, 57), *« 'léké' est caractérisé de nominal parce qu'il peut assumer les fonctions primaires et secondaires du nom ».* Il conclut que « *'léké' marque l'interrogation partielle dans le cadre de l'interrogation mixte ».*
/Kè/ est un relateur qui porte sur un nominal comme c'est le cas dans les énoncés :
edɔ̀ kè mu wɔ̀ à gbélé, ou « le travail que j'ai effectué, je l'ai perdu » ;
evǐ sì mù jì à kú, ou « l'enfant que j'ai mis au monde est mort », …
Dans ces exemples, /ké/ et /sì/ sont des relateurs (ou un pronom relatif) respectivement en gɛn et en ewé ; ils sont ratachés à une proposition par le nominal /edɔ́/, ou /eví/ (qui sont leurs antécédents).

La seule dissemblance se note au niveau du morphème habituel "nɔ" en aja qui se réalise "ná" en gɛ̀n et en éwé.

Ce regroupement binaire expose l'évolution des faits de langue entre les différents parlers. Nous avons constaté l'évolution dans le temps et dans l'espace du morphème interrogatif de l'ewégbè et du gɛ̀ngbè à l'ajágbè ; au niveau du fɔ̀ngbè et du gùngbè par contre, l'étape actuelle de l'analyse ne nous autorise pas à dire lequel des morphèmes interrogatifs 'nɛ̌' et 'nà' précède l'autre, et comment, sommes-nous passés de /nɛ̌/ à /nà/ et vice versa.

Il faut pourtant souligner que les cinq parlers-cibles présentent des similitudes entre parlers proches c'est-à-dire entre l'ewégbè, le gɛngbè et l'ajágbè d'une part puis entre le fɔngbè et le gùngbè d'autre part. Ces éléments de ressemblances concernent les constituants syntaxiques qui, selon la théorie de Houis, peuvent être organisés en deux classes à savoir : la classe des nominaux et celle des verbaux. Alors, les morphèmes interrogatifs ont le statut de nominaux /nɛ̌/, en fɔn ; /nà/ en gùn ; ces morphèmes interrogatifs sont en relation de discontinuité avec la particule dicto-modale ɖɔ̀ ; /(a)léké/ en gɛ̀n, et en ewé ; puis /lé/ en ajá, qui sont aussi en relation de discontinuité avec la particule dicto-modale ɔ/o ; ceci favorisent la compréhension entre les locuteurs du continuum dialectal gbè. On peut alors dire que le phénomène d'intelligibilité réciproque demeure un acquis. Par ailleurs, les cinq parlers en présence possèdent des structures linguistiques identiques (morphème interrogatif (/nɛ̌/, /nà/, /lé/, /(a)léké/ ; le nominal sujet (pronom émetteur) /è/, /wò/, le prédicat /yɔ́lɔ́/, /yɔ́/ ; l'habituel /nɔ́/, /ná/ ; le pronom récepteur /wè/, /eò/ ; et enfin la particule dictomodale /ɖɔ̀/, /ɔ̀/, /ò/.

Dans le premier binôme (fɔn et gun), le verbant de l'habituel /nɔ́/ est antéposé au verbe prédicat alors que dans le second (aja-gɛn-ewé), ces verbants de l'habituel (nɔ́, ná) sont postposés aux lexèmes verbaux. Les cinq parlers présentent la même structure et sont de la même famille.

Les interrogations précédemment formulées se résument comme suit: Comment t'appelles-tu. Cette question renvoie au substantif (nom) de l'homme ou à son être. Ce nom peut être celui de la naissance (jɔ̀nyǐ, jìjìnyìkɔ́, jìgbèzan nyǐkɔ́), le surnom (nyǐkɔ́zízé ; nyǐkɔsɔ́sɔ́) ou le nom d'initié du vodun (hunnyǐ ; èhùnkpàmɛ̀nyíkɔ), le nom de roi (nom de noblesse). Selon Tchitchi (2002, 313),

> « *nyikɔ́ constitue une régénérescence de l'être qui s'approprie son propre environnement socioculturel. Les autres ramifications du nyikɔ́,* poursuit-il*, sont*

> *des composés nominaux ; lorsque le signifié du second terme de la composition est identifié, la connotation véhiculée par le composé nominal est saisie. Ainsi apparaissent le èxlɔ̀nyikɔ́, de /èxlɔ̀/ 'ami', le vòjúnyikɔ́, de /vòjú/ 'divinité', le àhànùnyikɔ́, de /àhà/ 'boisson', le àhèmènyikɔ́, de /àhèmè/ ou /àhè/ 'non-initié', etc.* ».

Ces noms peuvent être également obtenus à partir des interrogations suivantes :

Lé wò yɔ́ nɔ́ àgbètɔ cí yí sɔ́ nyíkɔ dó ɔ̀ ; Aléké wó yɔ́ ná àgbètɔ́ ke sɔ́ nyikɔ́ ò ; Aléké wó yɔ ná agbètɔ́ sì sɔ́ nyikɔ́ ; Nɛ̀ è nɔ yɔ́lɔ́ gbètɔ́ ɖéé zé nyikɔ e ; Na e nɔ́ yɔ́lɔ́ gbètɔ́ ɖéè zé nyĭ e.

Dans ces interrogations, les pronoms relatifs cí (en aja), ke (en gɛn), sì en ewé et ɖèé/ɖéè (en fɔn-gun) permettent, d'une part, de relier la deuxième séquence ou proposition (sɔ́ nyikɔ ò; zé nyĭ e) à un constituant de la première proposition ou séquence (aléké wó yɔ́ ná àgbètɔ́ ; Nɛ̀ è nɔ yɔ́lɔ́ gbètɔ́). Dans le même ordre d'idée, ces pronoms relatifs remplacent rigoureusement àgbètɔ ou gbètɔ́ dans la subordonnée. C'est dire que les pronoms relatifs assument la même fonction et occupent la même position (ils se placent devant le nom qui devient son antécédent) à l'intérieur des énoncés complexes dans les parlers gbè.

L'on ne se nomme pas soi-même à la naissance ; c'est plutôt la communauté qui attribue un nom. Alors, le nom désigne la personne pour le groupe auquel elle appartient. C'est pourquoi, la situation d'une personne appelée à changer de statut social (adepte du vodun, roi …) entraîne un changement de nom pour que l'intéressé corresponde mieux à la nouvelle fonction dans laquelle il s'engage. C'est le cas des initiés vodun, des prêtres des vodun, des rois... Ces dispositions justifient la conception qui veut que le nom soit choisi et attribué en référence à un événement vécu par la communauté ou

par l'individu**.** Le nom, comme nous venons de le dire, dévoile, chez certains locuteurs du gbè, l'identité de l'homme, de la communauté ou du vodun. Le nom, c'est la personne ; il reste intimement collé à celle qui le porte au point de se confondre avec elle. Le nom indique comment une personne est née, perçue, appréhendée par la société qui la nomme. Il nécessite des rites et constitue parfois un fait historique au sein de la communauté.

2.1.4. Le nom en tant que fait culturel et historique

Comme une donnée culturelle, le nom apparaît profondément lié aux croyances populaires ou mythiques qui fondent ses aspects culturels. Mais les conditions de son attribution et sa dimension historique exposent d'autres valeurs que l'analyse tente d'élucider.

2.1.4.1. Les conditions d'attribution du nom individuel

Quels que soient le àkɔ̀ et la religion, une cérémonie, si symbolique soit-elle, entoure l'attribution du nom. Cette coutume et les ingrédients rassemblés pour son organisation varient d'un àkɔ̀ à un autre ou d'un parler à un autre. La caractéristique commune se situe au niveau de la direction du culte qui revient à la tante paternelle (tàshínɔ́, tásínɔ́, tánnyínɔ̀) du nouveau-né. Des interdits sont observés du jour de la naissance au jour de sortie de l'enfant : il est interdit à la mère de consommer certains aliments, d'exécuter certaines pratiques courantes, à l'enfant de sortir de la chambre sauf en situation d'urgence laissée à l'appréciation des parents. Dans certains cas, la mère et l'enfant sont soumis à des contraintes atroces comme dormir à la belle étoile pendant sept ou neuf jours, selon le sexe de l'enfant avant le terme de la cérémonie.

Dans certains àkɔ̀, le jour de sortie de l'enfant, celui-ci est drapé dans ses beaux habits de même que ses parents entourés d'amis. Des prières sont formulées à l'endroit des ancêtres appelés à protéger l'enfant et ses parents et à

leur procurer de quoi vivre. Une poule, un coq ou une vache est immolé selon la communauté linguistique ou le àkɔ̀, mais aussi selon la capacité des parents. Le nom que va porter le nouveau-né est prononcé dans ses oreilles sept ou neuf fois, en relation avec le sexe de l'enfant. Comme on peut le constater à la lumière du développement précédent, le nom entretient des rapports profonds avec la culture et l'histoire.

2.1.4.2. Les aspects culturels du nom

On ne peut véritablement se faire une idée exacte des noms qu'en partant du contexte culturel dans lequel évolue la communauté linguistique dans laquelle ils sont pratiqués. Pour cette raison, nous avons localisé notre champ d'étude en le limitant à l'aire culturelle ajatado. Amadou Hampaté Bâ affirmait déjà que « *les langues africaines seules peuvent permettre, en tant qu'instrument de médiation, de pénétrer l'âme réelle de l'Afrique* »[16]. La langue est donc le principal support de la culture d'un peuple. En cela, aucune autre langue ne peut traduire fidèlement les pensées d'un peuple.

Cette culture commande, dans une proportion importante, le système de dénomination utilisé par ce peuple. Des noms des Africains en langues africaines doit être le prochain défi des fils de ce continent afin de permettre à la culture africaine d'exister et d'intégrer celle du monde.

Le nom devient une préoccupation des parents avant ou aussitôt après la naissance parce qu'ils ont la conscience de devoir distinguer l'être qui naîtra ou qui est né des autres enfants de la famille ou du village ou quartier. Le nom porté choisi dans le fonds lexical et culturel d'une communauté, porte des valeurs culturelles liées à ce groupe dont il exprime les traits socioculturels.

[16] Extrait de *Aspects de la civilisation africaine*, cité par Elie YEBOU, *Etude morphosémantique des anthroponymes en milieu aja*, document inédit p. 2.

Pour preuve, les noms de familles au Bénin (et même dans le monde entier) évoquent des familles logées dans des régions précises. Et à l'écoute de ces noms, une série de caractéristiques faites d'admiration ou de dépréciation alimente l'esprit des personnes averties et les incite parfois à ouvrir des pages de l'histoire nationale, régionale, continentale ou mondiale. Dans le cas qui nous occupe, on peut citer les panégyriques claniques dont l'exécution par les griots entre dans une perspective de célébration de la culture.

Selon Tingbé (1987), Couthon (1998) et Saulnier (2002a) trois différentes cérémonies sont organisées lors de la sortie de l'enfant en milieu fɔn et gùn. La première cérémonie de baptême organisée à la naissance de l'enfant est appelée "sùnkúnkún" ou /lune/crier/ pour dire « crier la lune ». Cette cérémonie consiste à présenter l'enfant à la lune "sùn" car la lune est considérée comme l'astre de qui l'enfant doit puiser ses sources naturelles de croissance et de vie. Elle se passe à la première apparition de la nouvelle lune qui suit le viɖétɔ́n. L'enfant est légèrement lancé en direction de la lune par sa tante qui lui dit : òvi, kpɔ́n sùn ou « *Enfant, regarde la lune. La régularité indéfiniment renouvelée de son rythme de croissance et de décroissance serait le symbole du renouvellement périodique de la création »*[17].

Il est en effet interdit à la nouvelle accouchée et au nouveau-né de dépasser le seuil de la porte dès le crépuscule de peur d'apercevoir la lune avant le jour d'accomplissement du rite, et d'éviter ainsi les malheurs. Car la lune à laquelle l'enfant sera présenté et de qui il doit haler les substances de la vie ne doit être vue ni par la mère, ni par le nouveau-né avant la sortie de l'enfant.

La deuxième cérémonie est celle du " viɖétɔ́n, vibɛ́tɔ́n" selon la variété dialectique (fɔn ou gun) ou sortie de l'enfant. Elle se fait à l'apparition de la

[17] Pierre SAULNIER, sma, *Noms de naissance, conception du monde et système de valeurs chez les gὺn au sud-Bénin,* Op. Cit., p.25.

nouvelle lune qui suit la naissance de l'enfant et se réalise en plusieurs rites : la présentation de l'enfant à la communauté, la formulation des souhaits de bonheur, l'interrogation du monde invisible, la présentation à l'enfant de mets préparés spécialement à cette fin. Cette nourriture, une fois présentée, est jetée dans deux trous creusés au préalable et situés de part et d'autre du nouveau-né tenu par sa mère. Ces trous symbolisent la mort et sont bouchés, aussitôt que la cérémonie est terminée. La mort est ainsi conjurée et l'attribution du nom peut être exécutée. L'enfant intègre alors officiellement sa famille. Il est reconnu des siens, des ancêtres et des divinités. Dans les milieux fɔn et gun, un enfant pour qui cette cérémonie n'a pas été organisée ne porte pas de nom. En attendant la cérémonie de sortie, on le désigne alors par « jìsú » (naître mâle) s'il s'agit d'un garçon ; «jìsì» (naître femelle) s'il s'agit d'une fille. On le voit, la fonction principale de ce rite est l'intégration de l'enfant dans la société et l'inscription sur lui des marques invisibles de sa culture.

Enfin, la troisième et dernière cérémonie est "àgbàsáyíyí" ou "fágbásáyíyí" ou « lieu où le devin consulte le fá ». Elle consiste essentiellement à rechercher le jɔ̀tɔ́ (c'est-à-dire l'ancêtre réincarné) de l'enfant. On le désigne également sous le nom de mɛkɔ́kántɔ́, c'est-à-dire « celui qui pétrit la terre de la personne ». Il est différent du mɛ́jitɔ́ ou géniteur (père ou mère),. Cette cérémonie permet de savoir si l'enfant est l'incarnation d'un ancêtre revenu dans le monde des vivants ou si c'est plutôt un vodun qui est intervenu pour sa conception et sa naissance. Toutes ces informations sont révélées à travers la consultation du Fá.

Selon nos interlocuteurs sur le terrain, à la naissance de l'enfant en milieu gɛ̀n, on attend la nouvelle lune pour organiser les cérémonies de sortie. A l'apparition de cette lune, le nouveau-né lui est présenté par la tante et l'oncle paternels le septième ou neuvième jour, selon le sexe de l'enfant. Lors de cette

présentation, la tante, dans un geste de tension (mouvement vers) vers la mère, dit, sept ou neuf fois, selon le cas :

Èví kpɔ́, wètrí ;

/enfant/ regarde/lune/

ètɔ̀ɔ̀ kú enɔ̀ɔ̀ ɖó etàkloklo

/père/ton/avec/mère/ta/avoir/tête/grosse/

« *enfant, regarde la lune, papa et maman ont de grosses têtes* ». La tante est la maîtresse de cérémonie et l'oncle en est le siffleur et le compteur, de manière à ce que le nombre de geste soit respecté.

Sept ou neuf jours après cette étape, est effectuée la cérémonie de sortie à proprement parler au cours de laquelle la mère et son enfant, habillés en blanc, reçoivent le trousseau du père, composé d'habits, de pagnes et, récemment, de jouets parce que l'usage des jouets par les enfants est entré dans les habitudes depuis un certain temps.

Chez les Aja actuels, la cérémonie de sortie de l'enfant est indispensable pour tout aîné(e) de famille et l'enfant, à la naissance, est interné(e) pendant sept ou neuf jours avant ladite cérémonie. Une boisson appelée « elíhà composé de /elí/ première saison des pluies ; /àhà/ ou boisson, pour dire boisson de la première saison des pluies préparée à base du mil » recueillie dans un bol couvert, est déposée au milieu de l'assistance. On invoque les ancêtres du Akɔ̀, on observe l'état de la boisson. Si celle-ci devient effervescente à la suite des invocations, cela veut dire que la mère s'est conformée aux prescriptions qui lui ont été faites. Dans le cas contraire, une indulgence est formulée à l'endroit des ancêtres pour racheter la mère défaillante. Dans tous les rites, les chiffres sept (7) et neuf (9) symbolisent respectueusement les sexes féminin et masculin parce que dans leur conception mythique, la femme a sept paires de côtes et l'homme en a neuf.

Chez les Ewé du Ghana, l'enfant qui naît est interné pendant huit jours. Pendant ce temps, on le considère comme n'étant pas encore parmi les êtres humains parce qu'il est fragile et peut trépasser durant cette période. Le huitième jour de sa naissance, au matin de bonne heure, les familles se réunissent et le chef de la collectivité adresse des prières aux dieux et aux mânes des ancêtres. Il interpelle l'enfant à dire à tout point de vue la vérité. L'enfant est posé nu par terre, à un endroit bien choisi pour la suite du rite. Le maître de cérémonie jette de l'eau sur le toit de la maison devant laquelle les familles sont rassemblées. Le nouveau-né se voit arrosé des flux qui chutent du toit et se fond en larmes ; sa maman le prend. Le père souffle dans les oreilles du chef de famille le nom qu'il entend donner à son enfant et c'est le maître de cérémonie qui proclame officiellement ce nom. Après tout cela, s'en suit le festin.

Au regard de ce qui précède, on peut retenir que la cérémonie de sortie de l'enfant paraît nécessaire pour tout nouveau-né, mais qu'elle est surtout exigée à la naissance de l'aîné. Le rite de sortie de l'enfant existe dans tous les àkɔ̀ mais la menace qui plane sur cette pratique vient de l'exode rural et du phénomène de la mondialisation qui amène les Africains à préférer les cultures étrangères aux leurs. Il faut ajouter à ces causes les influences des religions chrétiennes et musulmanes qui ont tendance à jeter l'opprobre sur les cultures africaines, même si certaines d'entre elles, l'église catholique notamment, crée à travers ses pasteurs, des pistes de dialogue fructueuses.

Contrairement à ce que nous avons dit plus haut du rituel qui marque l'attribution des noms individuels selon les régions, les noms que certaines personnes s'attribuent à l'âge adulte ne requièrent pas de conditions spéciales ou de cadres particuliers. Les porteurs décident de se les attribuer et rendent publique leur décision, souvent dans un cercle restreint d'amis, avant d'en élargir le champ. On comprend donc que nous ne consacrons pas davantage de lignes à ce type de pratique anthroponymique.

Nous pouvons retenir à cette étape de la réflexion, que la cérémonie de sortie de l'enfant se pratique dans tous les àkɔ̀ en milieux aja, ewé, fɔn, gun, gɛn, et qu'elle est régie par un rite dont la teneur est définie par les membres du àkɔ̀ concerné. Seulement, jusque-là, nous n'avons pas examiné la dimension historique du nom.

2.1.4.3. La dimension historique du nom

La valeur historique du nom se traduit par la propriété que manifeste celui-ci de conserver un fait historique, de préciser un ordre de naissance, de marquer un événement, un décès, une situation particulière. Un enfant nommé "Asɔ̀gbà" (àsɔ̀ /poche des eaux/, gbà /casser/) pour indiquer que "la poche des eaux est cassée". Ce nom désigne l'aîné d'un homme ou d'une femme initiés au vodun sàkpàtà en milieu gun. Ahuànjínú (/àhuàn/, 'guerre', /jí/, 'sur', /nú /, 'chose' ; pour dire « chose de la période de guerre ») est le nom d'un enfant né en période de guerre. Tɔ̀jínú (/tɔ̀/, 'fleuve', /jí/ 'sur', /nú/, 'chose' ; pour exprimer « chose du fleuve ») est le nom d'un enfant dont la mère a senti les premières douleurs d'accouchement sur le fleuve. Alinxònú (composé de /alì/, 'chemin', de /xɔ̀/, 'ventre', et de /nú/, 'chose', pour traduire «chose de la voie ») est un enfant né en chemin en milieu fɔn. Ɔ̀síntɔ composé de /ɔ̀sín/ ou 'femme' ; /etɔ/, 'père' ; est un enfant né, en milieu xweɖa, après le décès de son grand-père. Ce nom marque cet événement historique et indique que le nouveau-né, puisqu'il est de sexe masculin, est le substitut du grand-père. C'est une valeur analogue que revêt le nom Xwévɔ́ (maison vide) qui indique les mêmes fonctions en milieu fɔn et gun.

Ces noms sont la manifestation et la conservation dans le temps et dans l'espace de la valeur sociale et des événements marquants. Ils conservent ainsi des faits historiques et permettent de situer la période ou le lieu de naissance de l'enfant, de connaître ou d'imaginer l'année de déroulement d'un événement

par rapport à l'âge de l'enfant qui porte un tel nom. Dans les milieux de vie, le foisonnement des noms d'hommes politiques ou religieux traduit l'importance ou l'influence sociale ou historique exercée par ces personnalités dans la vie de la société et la projection que font les parents de voir leurs enfants marquer d'une pierre blanche leur existence dans ladite société, sur les traces de ces hautes personnalités. Cette tendance est récurrente dans les palais royaux ainsi que dans certaines communautés. C'est le cas du général de Gaulle, ancien président de la République française, du général Sògóló, de Akpítí, de Ahòmàɖègbè, de Kérékou au Bénin.

Tout compte fait, le nom présente des aspects profondément liés à l'anthropologie. Comme nous avons tenté de le montrer, il trace le parcours de l'individu dans la communauté. Sa dimension historique revêt également un intérêt particulier car il traite du passé, du présent et du futur de l'homme et l'on peut se convaincre désormais de la valeur multidimensionnelle du nom individuel. A présent que ces éléments préliminaires sont proposés et clarifiés, nous allons examiner le cas où certains noms ne doivent pas être prononcés ou doivent l'être dans des conditions restreintes. Il s'agit là de règles à observer lors de la diction de ces noms qui relèvent des tabous linguistiques.

2.1.4.4. Noms et tabous linguistiques

Le tabou est, selon Wardhaugh (1986, 236),

> « *one way in which a society expresses its disapproval of certain kinds of behavior to be harmful to its members, either for supernatural reasons or because such behavior is held to violate a moral code. Consequently, so far as language is concemed, certain things are not to be said or certain objects can be*

referred to only in certains circumstances ».

Dans certaines circonstances les noms individuels sont protégés comme l'on protège certains objets de la nature. Le moment inapproprié pour crier les noms de personnes est la nuit où l'on ne maîtrise pas tout ce qui se passe autour de soi. Dans ces conditions, prononcer le nom d'une personne, c'est la livrer aux sorciers. Certaines localités (le cas des aja actuels) désignent tout individu qu'on voudrait appeler la nuit par « woɖé » une localité du Nigéria. Des jeunes se donnent des codes de sifflet pour se rencontrer. Le nom de naissance est protégé parce qu'il prime sur les autres noms que porte l'individu. C'est ce qui fait dire à Clément da CRUZ que « *dans l'obscurité, on évite de prononcer à haute voix le nom de quelqu'un de peur d'attirer sur lui l'attention des "azetɔ" ou sorciers et des mauvais esprits qui rôdent au dehors »*[18]. Il s'agit ici davantage des noms abscons, cachés, protégés, ignorés du commun des mortels et à la portée du seul initié qui pourrait s'en servir pour nuire au porteur.

Pour cette raison, dans certains àkɔ[19] du Sud-Bénin et du Sud-Togo, le nom de naissance est tenu secret et est connu seulement de ceux qui l'ont attribué ou l'ont fait attribuer. Dans notre société, l'individu porte généralement au moins deux noms dont l'un est connu de tous : il existe, d'un côté, le nom génésiaque secret que l'individu tient de la nature (jɔ̀nyí) et, de l'autre, le nom populaire attribué par l'homme. Le nom génésiaque est plein de pouvoir et digne de respect. Il représente ce que l'homme a d'intrinsèque, de profond et on ne doit pas le prononcer n'importe comment. L'individu reçoit alors deux noms à sa naissance dont un de la nature, qui ne peut être révélé que par l'identification et la connaissance de son jɔtɔ[20] après consultation du Fá, et l'autre issu de la

[18] Clément da CRUZ, « Petit recueil de pseudonymes », in *Etudes Dahoméennes n*°15, Porto-Novo, 1956, p 13.
[19] Ce terme désigne le clan en sociologie mais il précise aujourd'hui un groupe de gens issus d'un même ancêtre.
[20] Qui signifie « le père de la naissance ». Dans l'aire culturelle ajatado, une croyance mythologique et culturelle développe l'idée selon laquelle un enfant qui naît provient d'un ancêtre mort qui l'a fait exister sous son signe

communauté. Compte tenu de l'importance du nom dans la société, de sa valeur, de son caractère sacré, on s'accorde avec Montilus pour dire que « l*e nom (nyǐ), c'est l'homme individuel dans sa relation avec la communauté engagée elle aussi dans l'histoire et le devenir. C'est la signification de soi pour soi et pour les autres »*[21].

Comme le nom intrinsèque est protégé, on protège aussi certains objets naturels tels que le savon, le serpent, le sel, que le tabou[22] linguistique oblige à désigner la nuit à travers les termes tanyanu, egbeka ou èka, èkɔ́, parce que ce sont ces termes que la société autorise l'homme à prononcer la nuit.

En Afrique, le respect d'une personne se mesure au respect manifesté vis-à-vis de son nom. De ce fait, le nom ne doit pas être prononcé n'importe comment. A ce titre, Houis (1963, 294) écrit que

> « *prononcer le nom de quelqu'un indique généralement supériorité ou grande familiarité. La femme ne doit pas appeler son mari par son nom. L'enfant ne doit pas non plus nommer son père, sa mère, son oncle, ses aînés (non seulement en leur parlant, mais même en parlant d'eux) ».*

Les femmes désignent leurs maris par « fofo », ou par le nom de leur aîné (Kɔjótɔ́, Wɛntɔ̀ntɔ́) ; l'enfant appelle son père Baba, Deda, Dɛ̀, Dàdá, Dɛdɛ ; sa mère Ayè, Nà, Nayè. On peut aussi la désigner par le nom hypocoristique que son mari lui a attribué. Les oncles paternels sont appelés

---

particulier ou une divinité qui serait intervenue dans la conception et la naissance de l'enfant. Cette croyance est bâtie sur le principe de la réincarnation, d'une part, et le recours aux vodun, d'autre part. La question est largement abordée dans *Les Appels du Vodún* (nouvelle version revue et corrigée), Paris, Editions Phoenix Afrique, 2007, (pp. 14-17.) d'Olympe Bhêly-Quenum et dans les interviews au cours desquelles l'auteur donne des explications au sujet du signe sous lequel il est né. Ses entretiens sont disponibles sur son site http://www.obhelyquenum.com. (mai 2010)

[21] Guérin MONTILUS, *L'homme dans la pensée traditionnelle fon*, op cit pp. 30-31.

[22] On retient que les tabous existent et frappent plusieurs catégories d'êtres ou de choses.

Atagán/Atavi/Tɔɖi, Táfɛ́/Távɛ́kpɛví/Tayíkpɛví ; les oncles maternels Nini/ŋini/Nyɔlɔn ; les grands frères sont appelés Fofo.

En marge de ces dimensions, le nom individuel a une portée sociale et philosophique qui mérite d'être examinée.

2.1.4.5. L'invocation du nom individuel : un acte de parole

Dans la mentalité des locuteurs du gbè, le nyikɔ est une évocation linguistique qui fait exister l'homme dans ses dimensions sociale, psychologique et anthropologique. C'est un acte de communication entre l'appelant et l'appelé. Désigner un être par son nom, c'est l'interpeller dans la société, c'est le toucher. Le nom est donc une donnée individuelle, personnelle. Puisque le nom est unique en son genre, il va de soi que son utilisation se fasse avec précaution puisqu'il permet d'atteindre l'essence de l'être.

En tant qu'acte social, le nom est consubstantiel à l'homme. Il se réalise comme acte de parole dans la société. Or, la parole est le « *véhicule principal de la vie sociale et culturelle* »[23]. Elle doit être contrôlée par son usager pour éviter des dérapages, étant donné qu'elle peut construire autant qu'elle peut détruire. La puissance de la parole est telle que l'homme ne peut en maîtriser les contours, ceci fait dire à Bada (2007, 10) que « *la langue façonne toute notre vie et imprime à nos actes toute la valeur sémantique requise en vue d'assumer sa fonction de communication ».* Les paroles de bénédiction prononcées par un parent à son fils accompagnent celui-ci et lui ouvrent la voie du succès. Cette force doit faire de la dénomination un système très organisé qu'il faut manipuler avec précaution et art. Pratiqué avec soin, le nom a une double fonction de construction et d'émulation parce qu'il permet de façonner et de promouvoir l'homme.

---

[23] SOUMAH, Malick, « Littérature orale », *Notre librairie* n°…, p.23.

Il existe des noms critiques appelés (adrɛ̀nyikɔ́), et laudatifs c'est-à-dire les noms de querelle qui dévoilent les défauts ou les qualités, les comportements, l'aspect physique, la forme, la taille, le teint, la laideur, la beauté de l'individu. Ces anthroponymes ne se limitent pas au cercle familial puisqu'ils peuvent être prononcés à n'importe quel endroit où apparaît l'enfant. Concernant les noms critiques qui sont pour la plupart prononcés en l'absence du porteur du nom, à moins que le locuteur soit plus âgé que le destinataire, Agbessimè (2011), affirme que « *cette création lexicale d'anthroponyme est un nom prononcé en l'absence de la personne, mègbéŋkɔ́. C'est un sobriquet représentant une moquerie méprisante et dédaigneuse* ». Les noms qui suivent illustrent bien les informations ci-dessus.

Nàgà

Nà gà

/mère/élancé/ ou « mère de grande taille »

Gáɖɛ́ví

Gáɖɛ́ eví
/petit ou mince/enfant/ ou « enfant de forme svelte »
Nyàwì
Nyà wì
/personne/ noire/ ou « personne de teint noire »
Avígò
Aví gò
/pleure/ boîte/ ou « personne qui pleure à moindre chose/pleurnichard »
Dɔ̀lékú
dɔ̀ lé kú
/maladie/attraper/ mourir/ ou « un maladif »
Ehotɔnɔ̀/Ganɔ̀
/argent/appropriatif/ ou « le richard ».

L'anthroponyme est comme un miroir qui reflète la vie, le projet, l'ambition, le défi de la personne. Tout se passe comme si le nom individuel a un pouvoir magique, une fois qu'il est attribué à une personne, il influence son

comportement, sa vie, ses succès, ses échecs, etc. Il est indéniable de faire très attention au choix du nom. Les noms possèdent des forces ou des vibrations qui ont des influences directes sur des gens. Ainsi, à en croire Pierre le Rouzic (1978, 14-15)

> « *….si nous admettons l'existence de ces vibrations, qui sont différentes pour chaque prénom, il n'est extraordinaire d'imaginer qu'elles puissent faire vibrer une partie de nous-mêmes, déclenchant en nous des réactions différentes suivant le prénom que nous portons. Cela revient à dire que le prénom peut moduler l'individu, agir sur son destin. Cela rend plus compréhensible cette chose à première vue incroyable, à savoir que le prénom peut avoir une influence directe sur les gens ».*

Il faut à tout prix éviter les noms dont on ignore la signification car le nom a tendance à influencer l'individu. Des gens ont porté des noms tels que Wàmakɔ (ingratitude de l'homme), Etagbenywi (personne que le bien évite) qui n'ont jamais prospéré. La parole en tant que force et vibration atteint l'homme et il se réalise en lui l'effet escompté. Dans le même ordre d'idée, Beaucarnot (1988, 7-8), affirme qu'

> « *il semble évident que le nom exerce sur celui qui le porte une influence. Il cristallise les valeurs familiales, la réussite personnelle, les relations, il fait partie intégrante de la personnalité ».*

Le nom peut être objet de troubles psychiques qui peuvent entraîner une déperdition de la mémoire de l'individu. Il peut être à la base de certains

malaises que ressentent certaines personnes. Pierre le Rouzic (1978, 15) affirme ceci :

> « *Nous avons le souvenir, entre autres, d'une fille au prénom peu commun qui fit toute une série de petites maladies parce que, devant les moqueries de ses camarades, elle s'était sentie coupée du monde, et qui ne fut guérie que lorsqu'on réussit à la convaincre que son prénom, en dépit de son originalité, était charmant* ».

Cette analyse dévoile les effets psychosociaux du nom sur l'individu. Alors, le nom doit être appliqué avec soin pour permettre à l'homme de mieux vivre dans le monde car comme le dit Bacon, « *on ne commande à la nature qu'en lui obéissant* ».

Les parents souhaitent que leurs enfants les remplacent valablement et assurent efficacement la relève. Pour réaliser un tel projet, ils doivent retirer de leur lexique anthroponymique tous les noms renvoyant au mal, refusant ou regrettant le bien, relatant une mésaventure avec des proches ou incitant à la révolte, ou dénués de toute valeur sociale et didactique. D'après Montserrat (1992, 117)

> « *Enoncer un nom ne doit pas être considéré comme un acte indifférent, neutre ou gratuit ; en prononçant le nom, on atteint la personne, ce qui peut avoir, à quelque degré, des conséquences-heureuses ou malheureuses* ».

Dans nos communautés où les gens protègent leurs noms, il peut arriver qu'une personne soit atteinte à partir de la prononciation de son nom. En milieu fɔn, on désigne l'acte comme suit : e na yɔ́lɔ́ nunyĭ nú mɛ ou « adresser des paroles incantatoires à l'être, l'individu ». Des Grecs s'intéressaient déjà à ce

problème ; on peut citer en autres Brice Parrain[24] qui a exposé dans son ouvrage, la position des philosophes grecs sur la question des significations. Connaître le nom de quelqu'un, c'est dominer cette personne, c'est là le pouvoir des paroles incantatoires appelées nunyí dans le parler fɔn. Dans le même sillage, certains Grecs, selon Hounsounon-Tolin (2011, 142), soutenaient également que « *connaître les noms c'est connaître aussi les choses* » (Cratyle, 435, d). Ceci confirme le point de vue de Antisthène, disciple de Socrate, pour qui « *le commencement de toute instruction était dans l'étude des noms* »[25].

Ce qui mérite d'être souligné, c'est qu'à travers les écrits et les réalités des enquêtes de terrain, la plupart de ceux qui ont été interrogés, qu'ils portent un anthroponyme bon ou mauvais, vivent exactement les réalités que ces noms traduisent. C'est ce qui fait dire à Joseph Ki-Zerbo que « *la parole est par excellence le grand agent de la magie africaine* »[26]. En Afrique, la parole qui retentit agit. Alors, le retentissement et le vécu sont les deux dimensions essentielles de la parole, l'une impliquant l'autre. Dans nos sociétés, le dire implique l'agir et vice-versa. Ce qui reste remarquable, c'est cette interdépendance entre le dire et l'agir. Emilio Bonvini (1982, 5), partageant ce point de vue, affirme que le nom est « *une parole qui retentit dans le vécu, et un vécu qui retentit dans la parole* ». La parole et l'action vont de paire et exposent ainsi la force du nom dans toute société humaine. Cette double réalité de la parole nous fait découvrir que le discours est devenu profération où la langue se transmute en texture orale pour une performance de la mémorisation et le style devient son ornement car c'est lui qui la rend belle et intelligible. Des noms traduisent parfois des scènes de rancune entre plusieurs personnes ou familles

[24] Brice, Parrain, *Recherches sur la nature et les fonctions du langage*, cité par Paulin Hounsounon-Tolin, in *Afrique, la voie du cannibalisme culturel, à la recherche de la source commune identitaire de l'Afrique*, l'harmattan, 2011, p. 142.

[25] Cité par Paulin Hounsounon-Tolin, in *Afrique, la voie du cannibalisme culturel, à la recherche de la source commune identitaire de l'Afrique*, l'harmattan, 2011, p. 142.

[26] Ki-Zerbo, Joseph, *Histoire générale de l'Afrique : Méthodologie et préhistoire africaine*, Strombeek (Belgique), Presses de l'imprimerie le scorpion, 1980, p.195.

s'ils résument une mésaventure (un parent tué par quelqu'un d'une autre famille). Dans ce cas, les situations conflictuelles sont transmises de bouche à oreille et de génération en génération. En conséquence, tout mariage ou rapprochement entre ces deux familles devient impossible jusqu'au jour où deux personnes courageuses (un de chaque famille) décident de s'unir pour mettre fin à cette rancune de vieille date. Ce risque ne reçoit souvent pas l'assentiment de tous les membres des deux familles, et donne lieu à une autre aventure pour le couple à qui tout peut arriver en bien ou en mal.

Partout ailleurs dans le monde, la parole est aussi forte que la foudre. Elle réalise l'intention de celui qui la prononce et ses effets sont parfois visibles sur le champ. Les rois ont souvent fait preuve de cette démonstration de force qui reflète incontestablement la puissance occulte du souverain. C'est ainsi que Pliya (2009, 33), relate qu'une escouade de douze soldats français a été chargée de tendre une embuscade pour capturer Gbɛ̀hɛ̀nàzìn. Dès que le roi les aperçut, il prononça cette formule magique :

« *dègɔ̀n nɔ mɔ̀zo̍ma bá àá ; mɛbĭ ní bá ; mi bá ; mi bá* »
/crevette/habituel/voir/feu/négation/coller/pdm/vous/tous/inj/collez-vous/collez-vous/
« La crevette exposée au feu devient ronde. Collez-vous donc tous ; collez-vous, collez-vous ».

A ces mots, les soldats furent instantanément calcinés par un feu incandescent, dans une position courbée ». Et à l'auteur d'indiquer que « *certains appréhendaient même que Gbɛ̀hɛ̀nàzìn ne ressuscite tout simplement si on ramenait trop vite son corps à Agbomɛ̀* ».

Ces exemples sont donnés pour montrer la force de la parole, c'est-à-dire la puissance du verbe sur l'individu, dans notre société.

Les adversaires du roi attribuaient à son cadavre un périlleux pouvoir à cause de la force de la parole qui sortait de la bouche du souverain. C'est dire

que la parole, compte tenu de sa force, fait craindre l'homme qui la manipule avec art et minutie. Houis (é »1971, 55), confirme cette analyse lorsqu'il écrit : « *D'un point de vue psychologique, la parole est force. C'est pourquoi un texte proféré doit l'être sans erreurs, sinon il y a un déséquilibre dans le lien interne du signifiant et du signifié, et le fautif est puni* ».

La parole soulage, guérit [27] et protège [28] aussi. La pratique des anthroponymes doit tenir grand compte de cette disposition pour que ne se glisse aucune erreur, ni aucune maladresse susceptibles d'attirer des malédictions ou des malheurs. Les enfants subissent innocemment les conséquences du mauvais usage de la parole lié soit à la mésaventure des parents soit à leurs inconduites. Faire preuve de vigilance et de pensée positive sont, entre autres, la condition sine qua non pour que les noms individuels typiquement africains soient perpétués avec des effets positifs particulièrement intéressants.

La bénédiction *« illustre la croyance selon laquelle les paroles parentales peuvent porter le malheur si telle est l'intention de leurs auteurs* »[29]. Les parents doivent prendre conscience de leur double rôle dans l'éducation et la bénédiction pour contribuer à un réel épanouissement de leurs enfants. Il est donc préférable de donner à un enfant un nom qui exprime le bonheur, traduit la confiance et la foi en l'avenir, un nom qui puisse exercer un effet positif sur son parcours existentiel, lui porter chance en quelque sorte. Ainsi, Holas cité par Houis (1971, 56) écrit[30] que : « …*la parole bien dite, et au moment juste, a valeur de l'acte lui-même* ». C'est ainsi que Gbɛ̀hɛ̀nàzìn, à qui son père aurait donné le nom de Kondó, a vu se réaliser le projet que son géniteur a nourri en

[27] Dans la bible, le Christ a usé de la parole pour guérir plusieurs malades, certains guérisseurs et certains chrétiens le font également en prononçant les premiers, des paroles incantatoires.

[28] Des paroles incantatoires sont prononcées pour se protéger de l'esprit maléfique mais aussi de l'ennemi.
[29] Agblemagnon, N'sougan, *Sociologie des sociétés orales d'Afrique noire*, Paris, Silex, 2è édition, 1984, p.153.
[30] *Notes africaines*, n°119, Dakar, I.F.A.N., 1968.

lui attribuant cet anthroponyme, selon Codo et Tchitchi (2009, 215). Ce nom est tiré de la formule suivante[31] :

Amanɔnú kún nɔ́ dó ko dò bo nɔ sɛ ò : **ko n dó dò**

/vipère/ ne…pas/ habitude/mettre/ko/sous terre/att habitude/s'écarter de/pdm/ko/je/ai mis/ sous terre/

« La vipère ne met pas le ko sous terre pour s'en écarter, c'est le ko que j'ai mis sous terre ». Ce nom provient de l'expérience vécue par les parents qui ont voulu mettre fin au décès répété des enfants nés de la mère de Gbɛ̀hɛ̀nàzìn. Pliya (2006 ; 30), souligne à travers ce constat que « *la tragédie du Roi Gbɛ̀hɛ̀nàzìn a été d'avoir accompli non pas le programme de « Gbɛ̀hɛ̀nàzìn Ayijɛ́lɛ́ », mais celui de « Kondo le requin »*. Même dans les textes bibliques, la parole parentale a sur l'enfant l'effet escompté. Jomo Kenyatta rapporte ce qui suit à propos de la mise à mort d'un « guérisseur » kikuyu : « *On lui demande de déclarer qu'il n'avait pas prononcé silencieusement ou à haute voix de malédiction pour personne et qu'il ne le ferait pas au moment de sa mort* ».

Eu égard à tout ce qui précède, on s'aperçoit que le nom peut également agir sur la destinée de la personne qui le porte. Face à cette double influence du nom, les parents devraient tirer leçon des mauvaises expériences faites dans la pratique des anthroponymes et orienter résolument dans le bon sens les noms qu'ils donnent à leurs enfants. Pour pérenniser la pratique des noms individuels en Afrique et particulièrement dans le continuum dialectal gbè, nous devons les appliquer avec une attention soutenue de manière à ce qu'ils orientent dans une perspective d'émulation et de prospérité la vie de son porteur. A présent que la dation du nom individuel a été examinée et son évocation élucidée, nous pouvons aborder sa portée sociale et littéraire dans l'aire géographique ajatado.

[31] Cité par Codo et Tchitchi, « Contexte historique et production des noms forts des rois du Danxomè et leur interprétation linguistique », in *Dàdá Gbèhènàzìn… un héro des résistances africaines à la pénétration coloniale au 19ème siècle,* actes du colloque du 13 au 15 décembre 2009, p 215.

2.2. Portées sociale, littéraire et mythique des anthroponymes

Le nom sert aussi bien la société que celui qui le porte. En ce sens, il communique un message transmué dans une langue avec ses valeurs dénotatives et connotatives. Une langue qu'elle soit africaine, européenne, asiatique ou américaine favorise la transmission des valeurs de génération en génération. Pour cette raison, nous examinons la portée sociale, philosophique, littéraire et mythique du nom individuel dans le cadre qui intéresse la présente étude.

2.2.1. Portée sociale du nom individuel

La nécessité du nom réside dans l'exigence qui s'impose à l'être humain de se faire identifier dans la société, donc de porter un nom. Sans nom, une personne n'existe ni pour soi, ni pour les autres. Alors, le nom fait exister socialement. Dans la tradition grecque, *L'Odyssée* nous offre une page intéressante où Ulysse, personnage homérique doté d'une grande ruse, refuse de donner son nom au cyclope qui représentait une grave menace pour lui :

> *« Tu me demandes mon nom fameux, dit-il, je m'en vais te le dire ; mais donne-moi le présent promis. Je m'appelle Personne. C'est ainsi que me nomment mon père, ma mère et tous mes compagnons. »*
> « *-Je mangerai alors Personne en dernier, réagit le cyclope, après ses compagnons, voilà mon présent d'hospitalité. »*[32]

L'ennemi peut se servir du nom de l'adversaire pour l'attaquer. Dans ce cas, le nom est intimement lié à la personne qui le porte et peut, en l'absence du

[32] HOMERE, *L'odyssée*, Paris, éditions Casterman, 1989, p.117.

porteur, être utilisé pour attaquer, faire du mal, abattre ; c'est le cas des noms abscons dont nous avons parlé.

D'une manière analogue, Olympe Bhêly-Quénum, dans *Les Appels du vodou* (1994, 213), souligne le caractère consubstantiel du nom avec l'être même de celui qui le porte et met en exergue le sentiment de perte que peut ressentir le personnage qui se voit attribuer un autre nom que celui qu'il porte habituellement. L'épisode fictionnel de la leçon déroulée par M. Sɛngbó traduit cette consubstantialité de l'anthroponyme avec la personne qui le porte. Se prénommant Àgbló Cíkotɔn, le fils de Visedesɛn ne supporte pas que son maître le désigne par les prénoms chrétiens de Eustache et Marc. Dès lors, il se sentit dépouillé de quelque chose d'intimement lié à son être :

> « *Il se sentait frustré,* rapporte le narrateur*, lumineusement conscient du fait qu'on essayait de le rendre étranger à lui-même* » : «*Répondre à quel prénom ? Est-ce que cet homme se rend compte de ce qu'il me demande ? Je me nomme* Àgbló Cíkotɔn *et Daagbó, bien des fois, insiste davantage :* Agbló Cíkotɔn*, cíkò nɔ golo azé… On ne troque pas ce nom-là contre n'importe quel autre. Il faut réagir*».

L'importance du nom dénote la valeur de l'enfant dans la société. En effet, aussi bien pour la femme que pour l'homme, l'enfant est le fruit de l'amour qui unit le couple. Ceci a amené J-P Eschlimann (1982, 13) à affirmer que

> « *comme autrefois, la fierté d'une femme ce n'est pas tellement de pouvoir décliner une généalogie émaillée d'ancêtres illustres, mais de pouvoir annoncer le nombre élevé d'enfants qu'elle a mis au monde. L'agni moderne a toujours aussi soif de vie et de procréation que ses lointains ancêtres. Avec eux, il partage la conviction profonde qu'une vie n'est bien remplie que si elle a donné naissance à une nombreuse progéniture* »[33] .

[33] In *Naître sur la terre africaine*, Abidjan, Inades éditions, 1982, p. 13. Cité par Albert A. Tingbé, in *Le nom individuel chez les Adja-Fɔn du Bénin, une sociologie de l'anthroponyme,* thèse de doctorat, 1987, p. 40.

Dans le même ordre d'idée, P. Dasen (1978, 67) se prononce sur les Baoulé en ces termes:

> « *dans une vision du monde où la fécondité et le besoin de se perpétuer sont fondamentaux pour l'individu comme pour la lignée, il ne faut pas s'étonner de voir l'enfant devenir un personnage central attendu avec impatience et accueilli avec joie. Dans sa venue, le monde se renouvelle, l'histoire primordiale racontée par les mythes s'actualise, il est le meilleur gage du retour de ce cycle qui relie la vie des hommes à celle de la nature* »[34].

Dans le foyer, la femme est la personne la plus proche de son enfant. C'est dire que la présence ou l'absence de l'enfant au sein d'une famille réjouit ou frustre plus la femme que l'homme, étant donné que l'homme a la possibilité de prendre une autre femme avec qui il pourra faire des enfants. C'est ce que confirme René Luneau (1981, 88) lorsqu'il affirme que

> « *… la femme trouve d'ordinaire son équilibre non pas dans une relation conjugale élective où le mari tient la première place, mais dans une maternité appelée de tous ses vœux, et que la venue d'un enfant vient exaucer. Pas de femme heureuse qui ne soit mère et ne rêve de l'être à nouveau* »[35] .

Autrefois, la richesse de l'homme se mesurait à travers le nombre de femmes et d'enfants qu'il avait sous son toit. L'homme polygame acquiert une certaine expérience que le monogame n'a pas. Il sait gérer la jalousie des femmes, l'éducation des enfants, les besoins de la famille et peut être sollicité pour régler des différends au sein des foyers monogamiques. Aucun continent

---

[34] Cf *Naissance de l'intelligence chez l'enfant Baoulé de la Côte d'Ivoire*, Lausanne, Hans Huler berne, 1978, p. 67. Cité par Albert A. Tingbé, op cit, p. 40.

[35] René Luneau, in *Les champs de femmes au Mali*, Paris, 1981, p. 88. Cité par Albert A. Tingbé, op. cit, p. 41.

n'a échappé au système polygamique ; les rois, leurs collaborateurs, ainsi que la population elle-même se mariaient et faisaient beaucoup d'enfants pour pouvoir produire et devenir riche. D'où la naissance du prolétariat en Europe.

En effet, dans la Rome antique, le terme « prolétaire » désigne les paysans les plus défavorisés et les travailleurs ne possédant ni richesses ni propriétés. À partir des XIX^{e} et XX^{e} siècles, il conserve partiellement cette acception dans la pensée marxiste, et est dès lors caractérisé comme une « classe dépourvue de propriété », selon les termes employés par Friedrich Engels. Selon cette doctrine, le prolétariat ne détient que sa seule force de travail ; pris dans l'organisation industrielle du travail, il est producteur de plus-value. Enfin, il est clairement conscient de l'exploitation dont il est l'objet par la bourgeoisie.

En Afrique, l'activité principale est l'agriculture. Celui qui avait un nombre important d'enfants se taillait la part du lion en produits agricoles, même si les bourgeois maltraitaient les paysans, ce jusqu'à ce jour. La polygamie était l'un des moyens par lesquels l'on pouvait devenir riche en envoyant les enfants au champ. L'esprit monogamique est né de la colonisation et surtout de l'implantation du christianisme en terre africaine. Cette pratique monogamique a pénétré nos mentalités et s'est imposée à cause des conditions sociales devenues difficiles en raison du coût de vie et des progrès scientifiques et technologiques. L'enfant est donc celui qui confère honneur et bonheur aux parents et, par ricochet, à la famille. Pour cela, les parents donnent à l'enfant le nom suivant que l'on retrouve dans l'anthroponyme Vinyínǔ dont la contextualisation nous offre l'énoncé ainsi constitué :

Vi nyí nǔ bɔ̀ ye ná jì, « l'enfant est source de vie, pour cela, il faut en faire ».

Ce nom est un énoncé complexe que nous étudierons dans la sémio-syntaxe des séquences de propositions.

Au plan sociologique, celui qui profère un discours engage son groupe et incite par là même l'auditoire à participer c'est-à-dire à l'écouter. Il revient au diseur de redonner vie à ce qu'il dit.

Parfois, le nom reçu à la naissance est complété ou renforcé par un surnom que l'on s'attribue ou qu'on attribue à l'enfant pour exprimer une qualité, une devise, un défi lancé contre des concurrents, des adversaires, des ennemis, etc. C'est le cas des noms-incantations, des noms de chanteurs, des noms-proverbes, des noms de vodunsi. Ce changement de nom intervient à la suite d'un changement d'âge, d'une initiation, d'une ascension sociale ou politique, d'un changement de statut religieux, mais aussi en cas de maladie qui révèle que le nom préalablement donné était inadéquat. Ainsi, Tingbé (1987, 80), nous renseigne que « *entre dix-huit ans et vingt et un ans et parfois plus, l'individu peut s'imposer un nom par lequel il se définit par rapport à ses prochains et en tant que membre de sa collectivité* ».

Un tel nom est attribué en présence des amis dans un cadre rituel ; il est le procédé d'une création lexicale par lequel il exprime une intention, un programme, une force. Le surnom peut fonctionner comme un défi lancé à l'ennemi pour l'avertir qu'on est invincible. Les noms que voici peuvent illustrer une telle affirmation :

Exa, dans l'énoncé exa ma kpɔlɔ̀ avemɛ̀, voudra signifier « le balai ne peut balayer la brousse » ; en termes clairs, « je suis un balai dont personne ne peut se servir pour mettre la brousse au propre » ;

Ekpé, dans ekpé ma nɔ̀ etɔ̀ nkɔ̀, ce qui voudra dire « la pierre ne peut flotter à la surface de l'eau » ; en termes clairs, « je suis une pierre et ne peux flotter à la surface de l'eau » ;

Jivɛ́xá, dans nyɛ̀ wɛ nyí jivi é vɛ́ xá é, « je suis un couteau difficile à tordre » ;

Etùwóvɔ̀, dans é tù kɛ̀ntɔ́wó vɔ̀ « il a déjà heurté les ennemis ».

Lors de l'enquête de terrain, nous avons constaté que certains surnoms comme Ekpe, Etùwo, sont devenus des noms collectifs (c'est-à-dire des noms de famille). On peut alors déduire de ce constat que comme le nom individuel peut devenir le nom collectif, de même, le surnom peut lui aussi devenir le nom collectif.

Il existe également dans l'aire géographique d'étude des noms de présage comme èhotɔnɔ̀ (àkwɛ́nɔ̀, ègànɔ̀, ècítɔ́) qui signifie « homme riche », Yovo « blanc » ou des noms portés par des hommes riches, des cadres ou personnalités de la localité. Ainsi, les parents qui souhaitent voir leurs enfants obtenir les mêmes succès ou une ascension analogue leur attribuent ces noms. Mais le nom individuel a en réalité deux fonctions[36] comme l'a mentionné Emilio Bonvini (1975, 9) ; il s'agit de la fonction inhérente et la fonction additive. La première est liée à la structuration même du nom, la seconde est liée à son utilisation.

Du point de vue de cet auteur, la fonction inhérente du nom est distinctive c'est-à-dire que le nom sert à distinguer des personnes entre elles : 'X' n'est pas 'Y'. A la limite, cette fonction distinctive peut être assumée plus efficacement par un numéro matricule. C'est ce qui se fait effectivement par l'utilisation de l'immatriculation dans les services publics (sécurité sociale, service militaire, secteur de l'enseignement, employé de grandes entreprises, prisons, etc.) où aux relations humaines on préfère valoriser une forme d'étiquetage en vue de l'efficacité de l'organisation administrative. La fonction additive, est assumée par l'appellation. Elle prend en compte des aspects tels que l'acte de communication, le commentaire de l'actualité, la lutte contre les malheurs et contre la mort,…qui sont tous des supports d'appellation.

Dans toute société, la fonction inhérente du nom individuel est constitutive c'est-à-dire particulière car celui-ci établit socialement l'individu en

[36] Emilio Bonvini, « Les noms personnels en Afrique noire », in *Afrique et Langage* n° 3, p. 9.

le faisant exister comme « personne sociale ». Dans le même ordre d'idée, la valeur du nom passe également par l'enregistrement ou la déclaration des naissances (acte exigé lors du recrutement et de l'immatriculation de l'individu) qui est obligatoire et des sanctions sont prévues pour des personnes perfides qui ne se conformeront pas à cette loi, comme au Burundi[37] selon Ntahombaye (1983). Dans certains pays africains, même si la déclaration de naissance est jugée nécessaire voire indispensable, aucune disposition n'est prise pour contraindre les parents à se conformer aux prescriptions de la loi. Or de nos jours, le nom individuel, pour participer pleinement de l'épanouissement de l'être, doit être enregistré pour permettre à l'enfant de s'instruire et de devenir un être pour lui-même dans la société.

On peut alors affirmer que la fonction sociale du nom individuel est naturelle et qu'elle est reconnue et vécue dans toutes les nations ; car en général, le nom a les mêmes fonctions sociales en Afrique, en Europe, en Amérique, en Asie et en Océanie. Sa dimension sociale sous-tend une portée littéraire.

2.2.2. Portée littéraire des anthroponymes

La littérature peut être définie comme le bel usage du langage pour exprimer un fait culturel. Puisque la littérature prend également en compte le côté oral du langage et que l'attribution des anthroponymes s'inscrit avant tout dans cette perspective, on peut relever que la création des noms individuels ressortit à la création littéraire. Toute attribution d'anthroponyme relève, à ce titre, d'une activité de création puisqu'elle fait être une personne à travers l'activité intellectuelle qui formule une idée, une pensée, un projet de vie, une projection pour l'avenir, etc. et lui donne forme dans une association de signes linguistiques que nous appelons anthroponyme. Le cas typique des noms-proverbes et des noms – incantations le montre amplement. De l'examen de leur

[37] Dans ce pays, l'enregistrement est obligatoire et de façon systématique. Il date de la 2e République et des sanctions sont prévues en cas de non déclaration de naissance. Il est également précisé dans le code des personnes et de la famille (décret n°1/1 du 15 janvier 1980) que « le nom est donné à l'enfant par la personne qui déclare la naissance » ; la déclaration est obligatoire auprès de l'officier d'état civil.

structure, nous constatons qu'ils expriment de belles et grandes idées coulées dans une esthétique qui les couvre. Ainsi, comme le proverbe, l'anthroponyme devient un genre littéraire. Pour Adrien Huannou, « *cela tient à ce qu'il doit avoir un nombre limité de mots et de syllabes* »[38].

Les anthroponymes, comme création littéraire, peuvent être classés en deux catégories, la littérature répétitive et la littérature créatrice.

La littérature répétitive renvoie ici aux noms liés aux jours de la semaine, aux événements de la vie, à la didactique anthropologique, aux circonstances de la naissance, etc. Ces noms qui sont présentés dans la taxinomie se rencontrent dans les communautés linguistiques de l'aire culturelle ajatado et même partout ailleurs en Afrique parce que les réalités sociales sont presque identiques. Dans la littérature répétitive, le canevas est connu la plupart du temps, le thème également. Ce sont des réalités éternelles qui échappent à l'usure du temps mais ayant une valeur littéraire intrinsèque. L'anthroponyme a un caractère expressif vivant et une éternelle aptitude à exprimer un monde où aucune beauté n'est gratuite. Cette littérature répétitive prend en compte les noms individuels de la fonction additive. Ces noms sont ceux qui évoquent les réalités sociales de l'homme, les vicissitudes de la vie, etc.

Dans la littérature créatrice, la langue, le style sont des cachets remarquables du créateur. Cette littérature intéresse les noms-incantations, les noms forts de roi, les noms-proverbes, parfois même les surnoms dont l'expression et le style sont marqués d'ingéniosité. La particularité de ces noms réside en ce condensé d'histoire, de programme d'actions, de paroles magiques pour exprimer l'invincibilité de l'être face à l'ennemi, la force de l'homme. Ce style personnalise la création et le donneur d'un tel nom devient un artiste. Dans la création des noms forts de roi en particulier, on rencontre des néologismes exploitables presque uniquement par les sages et les personnes

[38] HUANNOU Adrien, « Les anthroponymes au pays Wemè » Cours de DEA 2001-2002, FLASH, UAC, Op., Cit, p.2.

âgées. Le créateur ici sélectionne son thème et l'expose sous la vigilance de l'objectif visé et de l'éthique qu'il entend donner. C'est le cas, par exemple, du nom **Adanɖózàn** (roi du Danxomɛ̀) restitué dans cet énoncé, adan ɖó zàn mɔnɔ nyɔ́ fili ou « lorsque la colère a étalé sa natte, il n'est pas facile de la replier ».

Le nom est souvent le condensé, le résumé d'une phrase, d'une histoire. Il peut traduire l'optimisme et la foi en l'avenir tout comme il peut être extrait d'un proverbe. Ce qui renforce la dimension littéraire des anthroponymes en milieu ajatado, ce sont la synonymie et l'antonymie sur lesquelles reposent souvent les procédés de leur création. Ainsi, nous avons constaté que, dans les parlers cibles pris en compte dans la présente recherche, les noms tels que Setɔji/Sétɔnji ou « que tout se passe selon la volonté du sé (destin) », Sèbyɔ́/Sébyɔ ou « c'est ce qui a été demandé à sɛ » ; Sétɔ̀n/Setɔ̀ ou « cet enfant appartient au sé », Séná/Sèná/Séná ou « cet enfant est un don du sé », expriment une même idée renvoyant au destin, traduisent les mêmes concepts avec la même base nominale sé.

Par contre, d'autres noms sont l'expression d'idées contraires tels que Máwúgbé ou « Dieu n'a pas voulu que cela se passe», Máwúlɔ̀n ou « Dieu a accepté que cela arrive » ; Máwúláwɛ̀ ou « Dieu y pourvoira » ; Máwúsè « Dieu a écouté ma prière ». Ces noms sont l'expression de vœux, de prière formulée à l'endroit du Tout Puissant qui a permis que des événements heureux se réalisent et que de mauvais s'éloignent. Dans les parlers gbè, Máwúgbé et Máwúlɔ̀n expriment deux idées contraires, le refus et l'acceptation.

La création de certains anthroponymes relève de constructions métaphoriques. La métaphore est un procédé de langage qui consiste à opérer « un transfert de sens entre mots ou groupes de mots fondé sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite[39] »

[39] Daniel Bergez et al, *Vocabulaire de l'analyse littéraire,* Paris, Armand Colin, 2005, p. 134.

Ces noms renvoient souvent à des animaux féroces dont l'évocation est chargée de tout le sémantisme que la société leur attribue. Le symbolisme de ces animaux est certainement ce qui intéresse ceux qui s'attribuent ces noms. Ainsi, on a des surnoms Eló (Lǒ) c'est-à-dire « crocodile », Ègbɔ̀ (gbǒ) qui signifie « mouton »), Ekpɔ̀ (kpɔ̀) ou « lion », Kpaca, ou « coupe-coupe », etc.

Certains noms sont construits sur la base de la comparaison pour vanter les forces du porteur devant celles de ses ennemis, pour mettre en exergue la force et la valeur de l'homme. C'est le cas de Ényɔ́wúhò (amɛ̀ nyɔ wú èhó ou « l'homme vaut plus que de l'argent » ; Zɛ̀nwúzɛ̀n/Zewúze (zɛ̀n wú zɛ̀n ɔ́ tɔnukɔ̀n wɛ̀ e nɔ mɔ̀ ɖè ou « si une jarre dépasse une autre, c'est au bord du fleuve qu'on le saura », autrement dit « c'est en mesurant nos forces que nous saurons de quoi chacun est capable ».

Dans ces deux noms, /àmɛ̀/ et /zɛ̀n/ sont comparés à /èhò/ et /zɛ̀n/ grâce au lexème verbal /wú/, dont le signifiant renvoie au même signifié (dépasser) dans les parlers gbè.

Ces noms et surnoms qui dérivent de substantifs, de verbes ou de proverbes dans la langue sont des extensions sémantiques des anthroponymes. Ces extensions sémantiques apparaissent également à travers les événements politiques ayant marqué les pays de l'aire culturelle ajatado. Ainsi, à la suite des changements intervenus au Dahomey hier puis au Bénin aujourd'hui, au Togo, au Ghana depuis les indépendances jusqu'à nos jours, les noms des présidents de ces pays sont attribués à beaucoup d'enfants dans l'espoir de voir ces âmes innocentes émerger comme ces autorités, ces cadres et personnalités de ces pays.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la dénomination est un art vivant, dynamique, qui a son code, mais réserve à l'artiste créateur un domaine de liberté. La valeur littéraire primordiale de ces noms métaphoriques et comparatifs réside dans la marque d'invincibilité sous laquelle se placent ceux qui les portent face à l'adversaire ou à l'ennemi qui attaque à l'improviste. Ces

noms expriment aussi la grandeur de l'homme face aux réalités sociales. Mais au-delà de sa valeur littéraire, l'activité créatrice des anthroponymes revêt une valeur mythique propre. Celle-ci révèle des aspects édifiants que nous allons tenter de cerner.

2.2.3. Dimension spirituelle et mythique de l'anthroponyme

Dans l'aire géographique ajatado, on distingue les noms endogènes et les noms à caractère religieux. Les premiers peuvent être portés par tout le monde, tandis que les seconds sont réservés, soit aux adeptes du vodun, soit aux chrétiens, soit aux musulmans. Les noms individuels regroupent ceux qui sont liés aux jours de la semaine et tous les autres donnés selon les circonstances de la naissance. Ils sont d'ailleurs les plus nombreux et traitent des réalités sociales que vit le locuteur du gbè. Les noms à caractère religieux peuvent être organisés en deux groupes dont le premier repose sur les croyances religieuses traditionnelles locales ou croyances endogènes et le second, sur la foi des religions importées ou croyances exogènes. Les noms de la première catégorie sont attribués dans des situations particulières telles que l'initiation au vodun.

L'initiation est la consécration de l'homme ou la femme à un vodun pour le protéger contre les mauvais esprits et perpétuer à travers lui la croyance aux pratiques traditionnelles. Les sociétés négro-africaines sont particulièrement des sociétés d'initiation. Kakpo (2007, 15), constate que ces sociétés d'initiation y jouent

> *« un rôle de ciment dans la consolidation de la cohésion que nécessite la communauté. L'une des philosophies de l'ontologie, tenace dans ces sociétés, est que l'individu, une fois propulsé sur le chemin qui mène vers la communauté, a besoin d'être accompagné :*

> *avant sa naissance jusqu'après sa mort. Les différents rites et cérémonies qui précèdent la naissance, de même que l'eschatologie négro-africaine en témoigne ».*

Encore appelée le fait religieux, l'initiation constitue l'une des voies qui permettent de révéler l'Afrique des profondeurs. Malgré la remise en cause de la culture africaine, certains intellectuels ont pu résister à cette oppression grâce à leur enracinement dans les valeurs culturelles africaines. C'est le cas de Cheikh Anta Diop cité par Kakpo (2007, 15) qui a affirmé sans ambages que « *notre propension à rejeter nos propres valeurs vient de notre ignorance de leur existence ».* Allant toujours dans le même sens, Schuré (1960, 511), cité par Kakpo (2007, 16-17) soutient que

> « *le premier sens de l'initiation est à situer dans tout ce qui concourt à doter le croyant des connaissances théoriques et pratiques relatives à sa foi(…). Cette initiation n'est pas à la portée du premier venu… L'initié est radicalement transformé par l'initiation et il extériorise bien souvent cette transformation en adoptant un nouveau nom, une nouvelle façon de s'habiller et parfois aussi un nouveau régime alimentaire ».*

L'initiation comporte une règle d'or avec laquelle l'initié ne doit jamais transiger. Cette règle est le respect des principes de l'initiation. Il faut rappeler que l'initiation attribue un nouveau sens à la vie de l'initié et que, par conséquent, il existe différents types d'initiation, notamment : « *l'initiation clanique qui comprend les rites de dation du nom, les rites d'intégration, les rites de divination ou d'ancestralisation, et l'initiation aux forces de la*

nature »[40]. Mais l'initiation qui intéresse notre travail est l'initiation clanique précisément les rites de dation du nom, les rites d'intégration et de divination.

Le rite de dation du nom présente plusieurs dimensions dont la circoncision et l'initiation au culte d'une divinité. La circoncision est une initiation qui permet aux jeunes garçons de changer de classe d'âge ou de catégorie sociale telle que décrite par l'ethnologue Pierre Erny dans *L'enfant et son milieu en Afrique noire*[41]. Il s'agit en l'occurrence de la circoncision des jeunes garçons. Cette initiation leur permet d'intégrer le groupe des hommes, d'atteindre l'âge de se sentir plus ou moins autonomes et parfois de se marier. Le but n'est pas seulement l'enlèvement du prépuce, mais aussi l'enseignement des règles de la discipline, du courage, de l'endurance, en somme, tout ce qui confère la maîtrise de soi et la sagesse. Ceci fait dire à Laye (1953) que

> « *L'enseignement que nous recevions en brousse, loin des oreilles indiscrètes, n'avait rien de très mystérieux... Et cependant nous ne devions rien communiquer de ce qui nous était dit, ni aux femmes ni aux non-initiés ; pas plus que nous ne devions rien dévoiler des rites secrets de la circoncision. La coutume est telle. Les femmes non plus ne répètent rien des rites de l'excision* ».

Quant à l'initiation au culte d'un vodun, elle ne confère pas à l'initié des pouvoirs d'assujettissement de l'être et de la nature. Il en est de même de l'initiation d'un adepte au culte d'une divinité. Si ici, l'initié peut sortir transformé par l'enseignement reçu en changeant de nom, de régime alimentaire et/ou vestimentaire, il n'acquiert pas cependant, au terme de cette initiation, des pouvoirs redoutables. L'initiation consiste aussi en l'apprentissage, entre autres,

[40] Mahougnon, Kakpo, *Poétique Baroque dans les littératures africaines francophones*, 2007, p. 20.

[41] Pierre Erny, *L'enfant et son milieu en Afrique noire : Essai sur l'éducation traditionnelle*, Paris, 1972, 308 p.

des pas de danses et de chansons, en l'acquisition de nouveaux comportements et d'un nouveau nom.

Lors de l'initiation au vodun sakpata, par exemple, l'initié subit un double changement. L'adepte du vodun reçoit un nouveau nom qui remplace "définitivement" son nom initial : il est désormais formellement interdit de l'appeler par le premier nom : le faire, c'est commettre un sacrilège, c'est ne pas reconnaître qu'il est devenu une personne « toute neuve », habitée par une divinité dont il est la propriété, c'est offenser gravement sa tutélaire. Dans le même ordre d'idée, Tchitchi (2002, 316) affirme que

> « *le vòjúnyikɔ́ oblitère le àhèmènyikɔ́* ; *il marque de façon indélébile son porteur ; le vòjúgbè, par contre, n'est pratiqué que pendant la durée du noviciat, allant du jour de l'entrée au noviciat jusqu'au jour où le hùnnɔ̀ vous autorise à reprendre vos activités ante noviciat. En même temps que vous déposez les ornements, vous vous dépossédez de la langue du vòjú pour reprendre le àhègbè ; ce qui résiste à l'action du temps ici, c'est le nom : jamais, le vòjúshì ne changera son nom à moins qu'il accepte une profanation par la conversion ; le vòjúnyikɔ́ reste et le vòjúgbè s'en va lorsque le vòjúshì n'a plus aucune obligation vis-à-vis de son vòjú* ».

On en déduit que l'imposition d'un nouveau nom entraîne indubitablement l'interdiction absolue de l'emploi des anciens noms. L'initiation est en effet vécue comme une mort-renaissance c'est-à-dire l'entrée en initiation est une "mort" et la sortie une "résurrection". Le "vieil homme" meurt en l'adepte et un nouvel homme naît en lui.

A son entrée en initiation, le novice reçoit un nouveau nom, puis trois autres à la sortie. Selon Adéchina (1999, 41), les grades initiatiques accessibles à l'adepte du vodun lɛnsúxwè dans la commune de Ouidah sont au nombre de trois à savoir, tɔ̀yiyi, gbɛ̀ɖùxi, maxinu vodunɔ̀. Ceci l'amène à affirmer que :

> « *Abandonnant son nom de lignée, le profane pressenti à l'initiation au premier degré de lɛnsúxwè est interné pendant trois mois d'abord. On lui attribue, après les rituels initiatiques, le nom de èkpàsó. L'initié è kpà só subit, par la suite, une première cérémonie de purification appelée tɔ̀yiyi : le bain rituel a lieu à Goudounou dans un cours d'eau sur la route de Savi près de Ouidah ».*

Après '*tɔ̀yiyi'*, s'organise la cérémonie appelée '*gbèɖuxi*' où après un nouvel internement, la personne qui est au noviciat se déplace en faisant six tours du marché Fufuxi. A cette étape, Ekpàsó danse le lènsúxwéhún ou le tambour de lènsúxwè et devient Lɛ̀nsúxwèsì ou femme de lènsúxwè. Ce rituel succède à celui du déplacement autour du marché. Selon une procédure de cooptation, des Lɛ̀nsúxwèsì restent internés neuf mois au couvent pour parvenir au grade de Maxínu Vòdunɔ̀. Il s'agit d'un statut réservé à une élite. L'initié est devenu une autre personne, elle est 'morte' à son ancien état, à son ancienne identité. Cette personne représente le vodun, le rend présent au sein de la communauté. Ainsi préparée spirituellement, la personne est tenue de respecter les interdits du vodun. Dans ces conditions, employer l'ancien nom tout comme toucher à la tête de l'initié, siège de la force du vodun, est un sacrilège. Cette désacralisation nécessite une reconsécration pour intégrer l'initié dans son état spirituel ou "ramener le vodun disparu de sa tête". Saulnier (2002b, 16), pense que les noms des initiés nous

> « *dévoilent une identité du vodun, comme les sentiments des intéressés envers le vodun sakpata, ou du vodun envers ses fidèles*. *On peut certes dire qu'il existe dans les cultes vodun de 'discours' organisé sur Dieu ou les divinités, comme il s'est forgé une théologie dans les religions révélées qui s'appuient d'ailleurs sur la parole divine mise par écrit.* Il conclut qu' *« en Afrique, si ce discours n'est pas écrit, il n'en existe pas moins, qui s'exprime oralement par les chants, les mythes…, et ici par les noms ou les anthroponymes* ».

Il propose ainsi qu'il suit un tableau illustratif des noms des initiés.

Tableau X : Noms des vodunsi du vodun sakpata dans l'Ouémé (Bénin)

N°	Vodun	Nom à l'entrée	Noms de sortie	
			En jɔ̀	Ordinaires
1	Zàmmáyǐtɔ̀	Ayǐcèjí	Kisɛ́jɔ̀	Alìɖénú Hùntúnǔ
2	Gù	Gbòzùnnɔ̀	Yàjɔ̀	Ajìtúnnǔ Hwèlǒyì
3	Xɛbyòsò	Júúnké	Tokéjɔ̀	Sòyìɖè Mǐnásè
4	Lisà	Yaó	Xweléjɔ̀	Lɔ̀kúmì Hùntúntɛ̀n

5	Nà	Alúmmà	Nàkájɔ̀	Ajìnánɔ̀ Kɛ̀nɖíè
6	Nà	Alúmmà	Sɔ̀kájɔ̀	Ahèlɛ́gbè Nùnɛ́kpò
7	Zàmmáyitɔ̀	Ayìhunkpɔ́n	Hwànlɛ́njɔ̀	Mivígbɔ̀ Gàntúnnŭ

Source : Saulnier (2002b, 77)[42]

L'examen de ce tableau indique une liste de vodun ainsi que les noms de leurs différents initiés. Ceux-ci portent à leur entrée au couvent un nom puis trois autres à la sortie. Les premiers renvoient à l'attachement de l'initié à la terre des ancêtres (ayĭcèjí ou sur ma terre ; ayihunkpɔ́n ou le vodun de la terre te protège). Les premiers noms de sortie sont composés d'une base nominale et d'un lexème verbal jɔ̀ (incarner). On a alors Yàjɔ̀ ou « la pauvreté a incarné » ; Tokéjɔ̀ ou « la chauve-souris l'a incarné » ; Xweléjɔ̀ c'est-à-dire « la maison l'a incarné » ; Hwànlɛ́njɔ̀ ou « le pigeon l'a incarné ». Quant aux deux derniers noms de sortie, ils insistent sur la libération de l'initié, celui-là qu'on envoie en mission dans le monde. Les noms Hùntúnnŭ ou « le vodun est libérateur » ; Hùntúntɛ̀n ou « le vodun a libéré l'espace » ; Gàntúnnŭ c'est-à-dire « le métal ou vodun a libéré l'être » exposent la libération du vodunsi et son envoi en mission au sein de la société. Du début de l'initiation à la fin de la formation du vodunsi, on est parti de l'attachement de l'initié à la terre, à sa réincarnation, puis à sa libération. Cette dernière étape est sans doute un envoi en mission pour le vodun.

Il faut indiquer que certaines initiations confèrent à l'initié des pouvoirs ou forces mystiques dont l'attribution est accompagnée de mises en garde contre les mauvais usages. C'est ce que souligne Quenum (1998, 222) après l'initiation subie par le narrateur dans le Bois Sacré

> «*Ce fut une longue minutie après quoi Acé, conformément au rituel, me révéla l'essentiel des secrets qui devraient modeler ma personne,*

[42] Ce tableau rend compte des noms de sept vodunsi de la deuxième promotion dans le département de l'Ouémé.

> *transformer mes pensées et décisions en actes concrets. Dès lors, je me sentis empli de forces et de pouvoirs dont le poids m'écrasait : homme tout-puissant, danger constant face aux autres, je ne devais, cependant oser aucun acte nuisible, sauf en cas de force majeure :*
> *« Ne tue pas défends-toi.*
> *« Sauve l'autre si ton centre te l'ordonne.*
> *« La discrétion caractérise et singularise l'initié*
> *« Fuis la vanité.*
> *« Je t'ai fait don d'un legs*
> *« Il faut savoir l'utiliser*
> *« En communication permanente avec toi-même*
> *« Avec les autres ».*

Ces conseils donnés à l'initié à la fin de sa formation spirituelle indiquent sa responsabilité vis-à-vis du pouvoir mythique dont il est détenteur. La force dont il est pourvu ne lui est pas conférée pour faire du mal, mais plutôt pour se défendre et sauver l'autre.

Les initiés ont des obligations vis-à-vis du vodun dont ils sont les adeptes. Parfois, le contrat les astreint à ne jamais avorter, à ne pas conspirer contre quelqu'un et surtout à ne pas vouloir la mort de leur prochain. Ceci fait dire à Adéchina (1999, 42) que « *la conduite des postulantes doit être exemplaire sous peine de mort* ».

Une enquête effectuée par Saulnier dans une grande famille de la région d'Adjohoun a révélé que les femmes étaient vodunsi dans un pourcentage d'environ 90% jusqu'aux années 1930, la moitié pour le vodun dan, le tiers pour le vodun sakpata[43]. Aujourd'hui sur cent personnes rencontrées à l'église ou dans les couvents, soixante-dix pour cent (70%) sont des femmes. Elles sont à l'évidence les plus nombreuses dans les religions et portent, par conséquent, des noms religieux.

[43] Père SAULNIER Pierre, *Le vodun sakpata divinité de la terre*, 2002b, p. 17

Dans les religions endogènes, les noms sont attribués selon des critères bien définis. Les enfants qui naissent après l'initiation de leurs parents portent eux aussi des noms religieux qui expriment l'ordre de naissance de l'enfant. Parmi les noms d'enfants nés après l'initiation de leurs parents, on peut noter :

-**Amúsù** : fils aîné d'un adepte du fá ;

-**Sosú** : fils aîné d'un adepte du vodun xɛbyosò ;

-**Sosì/Soshì** : fille aînée de l'adepte du xɛbyosò ;

-**Asɔ̀gbà** : fils aîné d'un adepte du vodun sakpata ;

-**Agbálɛ̀** : fille aînée de l'adepte de sakpata ;

-**Mɔ̀cɔ́** : fils cadet de l'adepte de sakpata ;

-**Celasì** : fille cadette de l'adepte de sakpata ;

-**Mɔ̀lígì** : 3e garçon de l'adepte de sakpata ;

-**Mɔ̀lúgbè** : 3e fille de l'adepte de sakpata.

De même, les enfants qui naissent sous le signe d'un vodun portent le nom de ce vodun. Les vodun étaient les seuls recours des Africains confrontés aux problèmes de stérilité, d'impuissance sexuelle, et autres vicissitudes de la vie telles que les actions malveillantes de la sorcellerie, la malédiction, la mort, etc. Pour notre part, ces noms sont purement religieux parce qu'ils relèvent du domaine de la croyance.

Toute conversion à une nouvelle religion induit un changement de statut. Le prosélyte se voit alors attribué de nouveaux noms. Ce changement de statut l'astreint au respect de certains principes et ces prescriptions ne sont pas sans conséquences sur sa vie. Au sein du christianisme par exemple, le néophyte porte, le jour de son baptême, un nom de saint ; chez les adeptes vodun dɔkunnɔ̀ par exemple, le vodunsi appelé à sortir du couvent porte le nom de Agùnnávò ou l'espace occupé par les vodunsi sera libéré.

La dynamique lexicale associée au transfert sémantique a rendu possible l'utilisation de Tannyinɔ̀ ou « tante la plus âgée », Dàdá, roi ou chef de

collectivité, Vìgán, le grand enfant. Les noms de ces personnes sont connus après la consultation du fá/èfan pour conduire la destinée de la collectivité. Dàdá et Vìgán s'occupent des affaires de la collectivité alors que Tannyinɔ̀ est la responsable des esprits des vodun qui gouvernent chaque adepte. Les terrains de cette collectivité sont exploités par les membres de la collectivité et surtout les adeptes du vodun et les récoltes versées au Dàdá, au Vìgán et au Tannyinɔ̀. Ainsi, ceux-ci peuvent tirer grand profit de cette exploitation agricole à travers leurs titres de noblesse.

La seconde catégorie de noms liés aux religions importées date des années mille huit cent soixante pour le christianisme et d'une époque plus reculée pour l'islam. Elle résulte du fait que lors du baptême des personnes converties au christianisme ou à l'islam, les noms typiquement africains sont rejetés et remplacés par des noms de saints. Seuls les noms liés aux jours de naissance sont acceptés au second plan et qualifiés de prénoms africains. Sur ce plan, l'Afrique n'a pu à ce jour résister à cette forme d'oppression. Les responsables du christianisme et de l'islam refusent de baptiser les prosélytes sous les noms authentiquement africains tels que Ekpé (awíyan), Sɛ́jólógàndɛ́, et même des noms théophores comme sont Máwútɔ̀ / Máwútɔ̀n, Máwúnyɔ́, Mawusè.

En plus de son importance au plan social, le nom a, sur celui qui le porte, une influence au plan mythique. Or, le mythe est un récit fabuleux, transmis par la tradition, qui met en scène des êtres incarnant sous une forme symbolique des forces de la nature, des aspects de la condition humaine. Connaître quelqu'un, c'est d'abord connaître son nom. Pour accéder à l'esprit, à l'âme, c'est-à-dire au principe vital d'une personne, pour exercer une action sur elle, il faut connaître son nom et même son akɔ̀ ou clan. L'inaccessibilité du nom et du akɔ̀ garantit en quelque sorte l'invulnérabilité de la personne. Dans la pratique des noms individuels, le locuteur du gbè exprime aussi ses sentiments ainsi que sa confiance à travers des anthroponymes attribués à la femme mariée.

2.2.4. Les noms hypocoristiques

Dubois (1994 ; 236) définit l'hypocoristique comme « *un mot traduisant une affection tendre. Les hypocoristiques sont le plus souvent des appellatifs familiers comme frérot, mon chou, fifille, etc. Les procédés hypocoristiques sont en général la substitution de la syllabe initiale* ».

Les noms hypocoristiques sont empreints d'une note appréciable de sensibilité et d'une force affective. Ils expriment ainsi une affectivité, une tendresse. Les enfants et les femmes mariées sont principalement les personnes qui les portent. A travers le nom hypocoristique, le mari dit l'importance de sa femme dans sa vie familiale et sociale et exprime tout l'attachement qu'il lui porte. L'enfant à qui les parents donnent un nom hypocoristique se sent traité avec tendresse, choyé, à travers la sémantique du nom qu'il porte. Les noms hypocoristiques sont l'expression de l'affection, de l'attachement et de la place importante qu'occupe une personne dans la vie du donneur du nom. Dans certaines régions de l'aire culturelle ajatado, ces noms sont donnés aux enfants sous forme de surnom puis aux femmes mariées quelques jours après leur mariage lors d'une cérémonie appelée exaɖeɖe lè alɔ̀mɛ̀ nɔ nyɔnù ; exáxɔ́xɔ́ lè alɔ̀mɛ̀ nɛ́ nyɔ́nù ; àkízàyíyí ɖò alɔ̀mɛ̀ nú nyɔnù e:

Wò á ɖè èxà lé alɔmɛ̀ nɔ́ nyɔnù (en aja)

/on/enlever/balai/chez/main/dans/pour/femme/ ou

« Retirer le balai des mains de la femme »

Wó lá xɔ̀ èxá lè alɔ̀mɛ̀ nɛ́ nyɔ́nù (en gɛn)

Ye ná yí àkízà ɖo alɔ̀mɛ̀ nú nyɔnù (en fɔn)

Dans notre milieu d'étude, la femme mariée se réveille très tôt tous les matins pour balayer la grande cour de la famille. Elle le fait en signe de reconnaissance pour le choix porté sur sa personne mais aussi pour traduire son

intégration au sein de la famille et son souci de servir. Elle devient de ce fait un membre à part entière de cette famille et vit les mêmes réalités que les autres membres. Ce geste traduit également l'entraide qui doit régner entre la femme, son mari, sa progéniture et tous les autres membres de la famille. C'est ce qui explique les termes de parenté par lesquels elle désigne chaque membre de sa belle-famille. Ce respect de la femme à l'égard des membres de sa belle-famille crée un climat de vie harmonieuse où elle est acceptée de tous. C'est dire que le respect ouvre à l'homme toutes les portes pouvant lui permettre de s'épanouir. Les noms hypocoristiques peuvent être comparés à un second baptême que reçoit la femme dans sa belle famille. On peut alors donner en exemple les noms que sont : **Jɛ̀xámì, Èjìɖènu, Àlɔ̀mɛ̀nu, Alɔ̀ɖefá, Sɛ́námì, Sɛ́cétɔ̀n, Sɛ́cèɖù, Enyɔ́nám.**

Jɛ̀xámì ou nyɔnuélɔ́ jɛ̀ xá mì, « cette femme correspond à l'homme que je suis» ;

Èjìɖènu ou wò á ɖè èjì do nyɔ̀nùcɛ nu, « on peut placer sa confiance en cette femme » ;

Àlɔ̀mɛ̀nu, nyɔnucɛ nyi àlɔ̀mɛ nu, « cette femme doit être gardée de façon précieuse, jalouse » ;

Alɔ̀ɖefá ou nɔ́ alɔ̀ɖe fá ɔ́, e hèn nɔ́ ɖàgbù va, « une femme chanceuse apporte toujours le bonheur à son mari» ;

Sɛ́námì ou sɛ́ wɛ̀ ná mì, « cette femme est un don du destin (sɛ́) » ;

Sɛ́cétɔ̀n ou nyɔ̀nu elɔ ɔ̀, sɛ́cètɔ̀n wɛ̀, « cette femme m'a été donnée par mon sɛ́ (destin) » ;

Sɛ́cèɖù ou sɛ́cè wɛ̀ ɖù èlɔ̀, « c'est mon destin qui a contracté ceci » ;

Enyɔnamì(ù) ou nyɔnuya, é nyɔ́ na mù, « cette femme correspond à l'homme que je suis».

La femme est donc rebaptisée et cette célébration familiale et sociale, bien qu'elle n'annule pas le premier nom, devient une occasion d'intégration

officielle de la femme dans sa belle-famille. Il faut mentionner que la femme mariée porte le nom affectif de son mari (si elle en a reçu) alors qu'avec ses parents, elle garde son nom de naissance ou de baptême.

Les noms hypocoristiques que voici sont donnés à des femmes mariées. Il s'agit de Sɛ́cè, Sénámi, Jɛ̀xámì (en fɔn et en gun) ; Ényɔ́nám, Éjèm (en gɛn et ewé) ; Alɔ̀mɛ̀nú, Ecɛjinásɛ̀n, Ejìɖenu (en aja). Ces noms seront exploités dans le chapitre suivant qui traite de la lexicologie et de la taxinomie.

Tout compte fait, le nom individuel représente une marque importante de l'homme, une dimension profonde de son être physique, moral, psychologique, spirituel, etc. Son rapport consubstantiel à son porteur en fait un trésor, une fortune aux plans social, littéraire, mythique. Il inscrit l'individu dans une relation à l'homme, à la famille, à la société, au monde visible et aux esprits invisibles. Le champ de l'anthroponyme est donc très étendu et peut servir de base à une analyse plurielle. Dans cette perspective, nous nous proposons d'aborder la lexicologie et la taxinomie du nom individuel. Cette double approche va nous permettre d'observer, de décrire les phénomènes qui se pratiquent dans l'association des signes et de classer les noms individuels à partir du schéma qui se dessine de leur pratique.

CHAPITRE 3
LEXICOLOGIE ET TAXINOMIE DU NOM

Introduction

Cette partie est consacrée à la lexicologie et à la classification des noms individuels dans le continuum dialectal gbè. La lexicologie est l'étude des constituants et des syntagmes de constituants aptes à assumer les termes des schèmes d'énoncés. L'étude lexicologique s'organise d'une part en sémantique lexicale, qui s'intéresse à la manière dont on peut décrire le constituant dans la langue en analysant son sens et ses relations avec les autres constituants, et d'autre part en morphologie lexicale qui s'occupe de la structure du constituant et de sa forme. Ce faisant, cette étude permet d'identifier les éléments qui sont associés aux morphèmes majeurs des nominaux et des verbaux, de dire les fonctions qu'ils assument dans l'énoncé. L'analyse va nous conduire à organiser les noms selon les critères qui orientent leurs applications et d'en proposer une classification.

La taxinomie précise et exhaustive des noms permet de clarifier les phénomènes intervenus entre temps dans l'histoire des hommes et qui ont produit des événements divers et variés selon les espaces géographiques. Le fait

de classer de façon précise tout élément de la langue permet de le situer par rapport aux autres et apparaît de ce fait comme un précieux outil pour entrer dans la logique interne de la langue. La taxinomie exige au préalable d'avoir identifié les divers éléments et dégagé les différents systèmes de la langue en présence. Cette organisation prend en compte les caractéristiques telles que les jours de la semaine, le moment, le lieu, les événements, le destin (sɛ́), la profession, la croyance, etc.

3.1. Les noms liés aux jours de la semaine

Les noms liés aux jours de la semaine sont attribués chez les Éwé, les Gɛn, les Fɔn, les Gun, les Aja comme nous l'avons dit précédemment. Ils sont inspirés du calendrier akan dont la semaine compte sept jours comme c'est aussi le cas du calendrier grégorien. Nous présentons dans un tableau synoptique, les noms individuels des jours de la semaine attribués dans les parlers aux locuteurs aja, ewé et gɛn.

Tableau XI : Tableau synoptique des noms individuels des jours de la semaine chez les Aja, Ewé et Gɛn

	Homme/femme en akan	Homme/femme En ewé	Homme/femme en gɛn	homme/femme en aja
Dzoɖágbè	Kwádwo/ Adwo	Kɔdzo/ Adzo	Kɔjó/ Ajowá	Kɔjó/Ajowá
Blaɖágbè/Braɖágbè	Kwàbéná/ Abéná	Kɔmla/ Abla	Kɔmla/Ablawá	Kɔmlá/Ablawá
Kuɖágbè	Kwakú/ Akua	Kɔku/ Aku	Kɔkú/Akwá	Kɔkú/Akwá
Yàwoɖágbè	Yàwo/ Yàà	Yawo/ Yawa	Yaò/Ayabá	Yaò/ Yabá
Fiɖágbè	Kofi/ Aya	Kòfí/ Afi	Kofí/Afyá	Kofí/Afyá

Memleɖágbè	Kwami/ Amè	Kɔmi/ Ami	Kwamì/Mɛlé	Zolá/Mɛlé
Kɔsiɖágbè	Kwasi/ Esi	Kɔsi/ Esí	Kɔsí/Akɔsiwá	Kwɛshi/Kwɛshibá

Source : Yébou (juin 2012)

Chez les Fɔn et Gun, nous présentons également dans un tableau, les noms individuels liés aux jours de la semaine que portent ces locuteurs.

Tableau XII : Tableau synoptique des noms individuels des jours de la semaine en milieu fɔn et gùn

Jour de la semaine en fɔn/gun	Homme et femme en fɔn	Homme et femme en gun
Tɛnigbè	Kɔ̀jó/Ajowa/Sìká	Atɛmɛnu/Atɛnumɛ
Taatagbè/ Gŭzángbè	Kɔ̀málá/Abáláwá	Gŭjɔ̀/Gŭgbè/Gŭsì
Àzàngàgbè	Kɔkú /Akwá/Akwáví	Dàágà/ Nyɔnugá
Nyɔ̀nùzángbè	Kɔ̀òví /Ayàbá	Xwénányɔ́/Xwénáfá/Fífámɛ
Àxɔ́súzángbè	Kofí/Afyá/Afyáví	Sɛ́xwijí/Àjĭmɔ̀/ Kènáɖě/
Sibigbè/ Cíbígbè	Kɔ̀ómàlà/Báyí	Bònyɔ́/Sɛ́tɔnji/Bòkɔ́vi/Bòkɔ́sa
Vodunzangbè/ Àwlɛ́nzángbè	Kɔ̀sí/Àsíbá	Sɛ́gbènyɔ́/Sɛgbenú/ Àbɔ́sɛɖé/Sɛ́ɖě/Sɛnumɛ

Source : Yébou (juin 2012)

De la lecture des deux tableaux, nous constatons que pour expliquer les noms individuels des jours de la semaine, il faut se référer au parler twi dans lequel les jours de la semaine sont désignés. Chez les Aja, les Fɔn et les Gun, nous rappelons que les jours de la semaine sont empruntés à l'arabe, alors que chez les Ewé et les Gɛn, ils sont empruntés aux Akan.

Des noms individuels sont construits à partir de la base lexicale du nom du jour à laquelle on adjoint le dérivatif thématique.

Dérivatif thématique + base lexicale ⟶ nom individuel

Dzo + ɖá ⟶ dzoɖá

/base/jour/ /jour du

a + dzo ⟶ Adzo

Blá + ɖá ⟶ bladɖá

a + blá ⟶ Ablá

a + fĩ ⟶ Afĩ

Dans d'autres cas, la base lexicale seule sert à désigner l'individu. Nous avons pour preuve le cas du jeudi.

Yawo +ɖá ⟶ yawoɖá

ø + yawo ⟶ Yawo

Les locuteurs gùn, attribuent des jours à des vodun comme ce fut le cas chez les Akan. Dans le calendrier gun, il s'agit du mardi, appelé gŭzángbè, et les enfants qui naissent ce jour portent les noms tels que Gŭjɔ̀, ou « le vodun Gŭ a incarné cet enfant », Gŭsi, est « la femme de Gŭ ». De même, le dimanche est le jour de tous les vodun, ou encore le jour du sɛ́. Pour cette raison, les enfants portent le nom de Sɛ́gbènyɔ́ ou « la voix du sɛ́ est formidable » ; certains qui naissent au lendemain du jour du sɛ́, c'est-à-dire le lundi s'appellent Sɛ́godo ou « derrière le sɛ́ ». Certains noms sont inspirés de l'arabe ; il s'agit de Atɛmɛnu pour celui qui naît le lundi, de Ajĭmɔ pour le garçon né un vendredi.

A la lumière de ce qui précède, nous faisons le constat que les noms individuels liés aux jours de la semaine sont les mêmes dans les parlers gbè et proviendraient de diverses sources. Chez les Ewé, les Gɛn, les Aja et les Fɔn, ces noms découlent du parler twi, alors que chez les Gun, ces noms sont inspirés

d'une part des vodun auxquels ils offrent des sacrifices à des jours déterminés, d'autre part de l'arabe à partir duquel les jours sont désignés. Les quelques différences observées çà et là résultent de la présence ou de l'absence de certains phonèmes dans les parlers différenciés par un trait articulatoire comme c'est le cas de Kɔsi en éwé, réalisé Kwɛshi en aja ; Atsu en éwé dont l'équivalent est Asú. Il est question des phonèmes /s/ et /sh/, /ts/ et /s/ qui sont en fait la réalisation d'un seul et même phonème dans ces parlers. Mais chez les Gun, les noms individuels liés aux jours de la semaine sont nettement différents de ceux des parlers aja, gɛn, fɔn et éwé. Cette différence s'explique par le fait que les Gun ont attribué ces jours à des vodun qu'ils adorent et les enfants qui naissent sous le signe de ces vodun portent les noms de ceux-ci. La différence peut être également mise en rapport avec le contact de ce peuple avec les commerçants musulmans à cause de sa position stratégique avec le Nigéria. Les noms liés aux jours de la semaine constituent des syntagmes nominaux. Mais en marge de ces analyses, nous relevons que la pratique des anthroponymes tient également compte des circonstances de la naissance.

3.2. Les noms liés à une période

Les noms liés à une période concernent ceux dont la valeur sémantique intègre le déroulement d'un conflit, une saison bien déterminée, la notion de jour ou celle de la nuit ou d'autres circonstances précises.

- **La période de guerre**

En période de guerre, des noms sont attribués aux enfants pour marquer le moment de leur naissance. Ainsi, homme et femme portent respectivement les noms :

Ahwàgá/ Àvàtsú/ Àhwànsú/Àhwàngásì, en ce qui concerne les hommes,

Ahwàsì/ Avàsì/ Àhwànsì, pour ce qui est des femmes.

Dans ces noms, le nominal ahwàn (àʋà) est en relation de détermination avec /–asú/ (/-atsú/) ou de /-asì/-ashi/. Asú/atsu indique le sexe masculin et àsì/ashi le sexe féminin. Lorsqu'un mot commençant par une voyelle est en deuxième position de détermination, sa voyelle initiale s'amuit. On comprend donc pourquoi le /e/ initial de ega disparait dans Ahwàgá, de même que le /a/ initial de /àtsú/ dans Àʋàtsú (ahwànsú).

Il existe également des noms liés à la saison. Les noms qui intéressent la saison prennent en compte la saison de l'année, surtout la deuxième appelée zǒ (èzó), le soleil, la nuit.

- **La saison**

Selon la saison, des noms sont attribués aux enfants pour indiquer le moment de leur naissance. Dans le Sud-Bénin, il existe quatre saisons dont deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. La saison prise en compte dans l'attribution des anthroponymes est la deuxième saison des pluies parce qu'elle est courte et toute naissance pendant ce temps empêcherait la mère de réaliser ses travaux champêtres durant cette période. Cette deuxième saison des pluies est appelée zǒ/ezó, comme l'indiquent les noms suivants :

Nsù : Zòsú

Nyɔnù : Zòsì (Zoshi)

La première saison des pluies est appelée eli en ajá, en gɛn, xwèsùn en fɔn, en gun ; puis la seconde ezó en aja, en gɛn ou zǒsùn en fɔn, en gun. Comme nous venons de le dire, par le phénomène de composition, zǒ constitue la base lexicale à laquelle s'adjoignent les déterminants /-àsú/ ou /–àsì/ pour former un syntagme nominal. C'est toujours la relation de détermination à valeur qualifiante qui lie au déterminé /zǒ/ le déterminant /-àsú/, pour qu'on ait Zòsú.

Certains noms sont attribués selon le moment de la journée ; de ce fait, ils renvoient au soleil ou à la nuit. Le film de ces noms se déroule comme suit :

- **Le soleil**

Des enfants naissent en plein jour et portent des noms renvoyant au soleil comme c'est le cas de Hwèsú, Hwèsì.

Nsu : Hwèsú ⟶ hwè + àsú

Nyɔnu : Hwèsì/Hwèshi ⟶ hwè + àsì/àshi

Hwè désigne le soleil. Ici, le même phénomène de composition se répète tel qu'il est indiqué précédemment. En effet, les déterminants /-àsú/ ; /-àsi/àshi/ sont en relation de détermination et indiquent le sexe de l'enfant.

- **La nuit**

Les enfants qui naissent la nuit portent les noms ci-après :

Nsu : Zannú

Nyɔnu : Zansì/Zanshì

La composition donne /èzan/ qui s'associe à /enú/ pour former un syntagme nominal avec amuïssement de la voyelle initiale /e-/ de ezán et de enu.

Notre aire linguistique connaît également des noms liés au lieu de naissance. Ces noms tiennent compte de deux endroits que sont le chemin et le lac.

3.3. Les noms liés au lieu de naissance

En chemin ou sur le lac, la mère peut entrer en travail et accoucher sur les lieux.

- **Sur le chemin**

En chemin, lorsque la femme entre en travails, on ne trouve souvent pas de moyens pour l'évacuer à l'hôpital. Dans ces conditions, elle peut accoucher en chemin et le nouveau-né peut être nommé :

Nsu : Alìxònú ⟶ alìxò+ (o)nú (chemin, dans ; chose)

Nyɔnu : Àlìxòsì/Lìxoshì ⟶ alìxò + asì (chemin, dans ; femme)

En milieu gɛn et éwé, les mêmes enfants portent les noms ci-après:

Nsu : Mɔ́ví/Moevi/ Mɔ́jínú ⟶ emɔ́ + eví ⟶ Mɔ́ví/Moevi

Nyɔnu : Mɔ́jísì/Mɔjishi ⟶ emɔ́ + jí + àsì/ashi ⟶ Mɔ́jísì/Mɔjishì.

/emɔ́/mo/ est un nominal en relation de complémentation avec /eví/ pour donner le syntagme déterminant-déterminé. Dans un autre cas de figure, /emɔ́/ s'adjoint à /(e)nú/, le syntagme est inter-fixé par un nom indiciel /-ji/ pour former des syntagmes nominaux. Le nom indiciel est un nominal ayant le sens de sur, dans, qui forme un syntagme nominal avec la base lexicale à laquelle il est suffixé. Il permet de localiser une chose en précisant le lieu où elle se trouve. Le nom indiciel n'a pas une existence autonome. Creissels (1988) dans ses recherches sur le gɛ̀ngbè parle de "*morphème locatif*" alors que Tossa (1994, 34) en examinant la question à un niveau plus élevé en emploie le terme de "*syntagmes locatifs*" qu'il définit comme

> « *un ensemble de catégories qui peuvent marquer un nom (ou un syntagme nominal) en exprimant une idée selon laquelle ce nom (ou ce syntagme nominal) remplit une fonction sémantique indiquant un lieu. Il s'agit d'unités signifiant 'sur', 'dans', 'à côté de', etc. Elles sont toujours postposées au nom* ».

Ces constituants ne sont pas des morphèmes locatifs, encore moins des syntagmes nominaux. Ils sont des nominaux appelés noms indiciels qui nouent une relation de complémentation avec d'autres constituants pour former le nom individuel. Les noms indiciels occupent une position stratégique. Dans les parlers cibles, ils sont toujours postposés à la base lexicale. Ils ne sont jamais antéposés au nominal, et ne sont pas inter-fixés au syntagme nominal. Le schème que voici rend compte de la structure des noms inidividuels comportant de noms indiciels évoqués ci-dessus.

Dt + Dé + nom indiciel

Le schème ci-dessus obéit aux noms individuels ci-après : Àgbèsímɛ̀, Tɔ̀dòmɛ̀, Setɔjí, Solɔ̀mɛ̀, Àgbójí, Tɔnyɛ̀viají, Mɔji, Akpadomɛ̀.

La distribution des noms indiciels dans les noms individuels énumérés plus haut se présente de la manière suivante.

Tableau XIII : Etude de la distribution des noms indiciels

Position / Nom indiciel	Initiale	Inter syntagme nominal	Finale
-jí	_	_	+
-mɛ̀	_	_	+

Dans les parlers –gbè, le nom indiciel met le porteur du nom dans une position qui exprime soit le lieu de naissance, soit la divinité sollicitée pour la conception et l'accouchement de l'enfant, soit le vœu des parents pour que la vie de cet enfant soit marquée de prospérité et de bonheur. Nous pouvons dire que les syntagmes nominaux auxquels sont suffixés les noms indiciels sont des syntagmes nominaux à valeur locative puisqu'ils permettent d'indiquer le lieu de naissance de l'enfant ou servent à exprimer le vœu des parents pour le nouveau-né. Ils sont des nominaux mis en relation de détermination avec les bases lexicales, ils forment par conséquent des syntagmes nominaux avec la base lexicale. C'est dire qu'il y a une relation de dépendance entre les noms indiciels et la base en tant que spécificatifs de cette dernière. Ils peuvent toutefois se construire avec des verbes, nous allons examiner ce cas de figure plus loin.

Il convient à présent de nous intéresser aux anthroponymes dont le sémantisme est ancré dans le contexte géographique de zone lacustre.

- **Sur le fleuve ou sur le lac**

La mère peut sentir les douleurs de l'enfantement sur l'eau et l'enfant qui naît dans ces conditions peut porter un des noms suivants :

Nsù : Tɔ̀jínú ⟶ tɔ̀ + jí + nǔ (lac/fleuve ; sur ; chose ou enfant du lac)

Nyɔnù : Tɔ̀sì/Tɔshi ⟶ tɔ̀ + àsì/ashi (femme du lac ou du fleuve)

Tɔ̀jínú est un enfant né dans des conditions où les premières douleurs de l'enfantement ont été ressenties sur le fleuve ou le lac. Ce nom résulte de la combinaison de tɔ̀ /fleuve/, -jí /sur/, (o) nǔ ou /chose/ ; ce qui veut dire « chose du lac ».

Certains enfants naissent en dehors de la famille paternelle, comme c'est le cas des femmes qui voudraient accoucher aux côtés de leurs mères pour jouir de leur expérience, le cas des mésententes qui poussent les femmes à rejoindre leurs parents, etc. Ainsi, chez les Gun, l'enfant qui naît dans sa famille maternelle porte le nom de Nyɔ̀lɔ̀nfún ou Nyɔ̀lɔ̀nfɛn

Nyɔ̀lɔ̀n fún

/oncle maternel/poils/ ce qui signifie « poils de l'oncle maternel » ou « cet enfant porte la marque de ses oncles maternels », pour insinuer que l'enfant est marqué des traces de son oncle maternel en naissant dans la famille de sa mère.

Pour ce qui est du cas de Nyɔ̀lɔ̀nfɛ̀n, il résulte de la combinaison de /nyɔ̀lɔ̀n/ ou « oncle maternel » ; /fɛ̀n/, ou « ongle », ce qui donne « ongle de l'oncle maternel », ou « enfant portant la marque de ses oncles maternels ».

Ces noms que nous venons d'analyser sont évocateurs du lieu ou de la période de naissance car ils indiquent le moment de l'année (la saison), le moment de la journée (la nuit, le soleil) de naissance de l'enfant. D'autres noms consacrent les événements qui se sont produits lors de la naissance d'une personne.

3.4. Les noms événementiels

Ce sont des noms attribués à des enfants nés lors d'un événement heureux (une manifestation de réjouissance où la boisson coule à flot) ou malheureux (décès du père, de la mère, du grand-père ou de la grand-mère). On a :

- **Décès du père**

Quand la mort du père coïncide avec la naissance d'un enfant, celui-ci porte un nom particulier rappelant l'événement comme on peut le constater dans les noms : Xwèdù, Xwètógbwi, Amɛ̀tɛ̀ʃé, Dɛ̀galá, etc.

Nsù : Xwèdù

Nyɔnù : Xwètógbwí

Xwèdù résulte de la combinaison de /àxwè/ « maison » et de /èdù/ « trou » ou « maison vide ». C'est dire que l'enfant est venu dans une maison vide, sans responsable. Àxwè et èdù forment un syntagme nominal en relation de complémentation. Le déterminant étant àxwè et le déterminé èdù ; èdù est alors en relation de détermination avec àxwè.

Axwètógbwi ou axwètótùgbè est la combinaison de /axwè/ ou « maison » ; /tú/, « vider », /tótù/ « état de ce qui est vide », la réduplication de /tú/ donne /tótù/. En fait, /tó/ est le réduplicatif d'une base verbale qui serait /tú/ ; gbwi dérive de /gbò + i /, ce qui donne /gbwi/, ou « grand » ; ce nom signifie « une grande maison vide ».

Nsù : Amɛ̀tɛ̀ʃé

Nyɔnù : Mɛ̀gbenu

Àmɛ̀tɛ̀ʃé est la combinaison de /àmɛ̀/ ou « personne » ; /tɛ̀ʃé/ ou « place ». Il s'agit d'un syntagme nominal dans lequel àmɛ̀ est le déterminant et tɛ̀ʃé le

déterminé. Mɛ̀gbenu est un énoncé dans lequel /amɛ̀/, ou « personne » assume la fonction de nominal en fonction de sujet, /gbe/, ou « refuser » est un lexème verbal en fonction de prédicat, /enu/, ou « chose » assume la fonction de lexème nominal en fonction d'expansion, ce qui signifie « personne qui a refusé quelque chose ou personne trépassée ».

Chez les Fɔn et les Gun, les personnes nées après le décès de leurs pères portent les noms tels que :

Nsù : Dĕglá,

Nyɔnù : Xwévɔ́

Dĕgalá

Dĕ gálá bɔ̀ súnù wá

/père/être fort/et/homme/venir/ ou « le père a été puissant et un garçon est né ».

Dĕ/(e)dĕ, désigne « père » ; Dɛdɛ, « grand-père » ; on aura, Dɛdɛgálá ;

Dă/ (eda), « père », Dada, « grand-père » ; on peut avoir : Dadagálá ;

Dans le nom Dĕgálá, nous avons affaire à un énoncé où galá, un lexème verbal en fonction de prédicat dirige dĕ, un nominal en fonction de sujet. De même, Xwévɔ́ est la combinaison de /xwé/ ou « maison » ; /vɔ́/ ou « vide » ; ce qui veut dire que « l'enfant est venu au moment où la maison est vide ». Ces deux noms sont des énoncés simples définis comme la plus petite combinaison possible comprise sans qu'il soit nécessaire de se référer à des unités linguistiques extérieures.

Tout comme le décès du père peut marquer la pratique de l'anthroponyme, celui du grand-père ou de la grand-mère peut avoir une influence sur l'attribution du nom individuel. Ainsi, l'enfant qui naît le jour du décès de son grand-père ou de sa grand-mère peut porter en milieu aja et fɔn les noms tels que Cìɖékú, Maligbè, Dɛ̀wànǔ, Dɛ̀kúxwè.

Nsù : Cìɖékú/Atínɖékú

acìɖéká kú kè

/arbre/un/graine/voici/

« Voici la graine d'un arbre » ; l'arbre n'est donc pas mort. acìɖékú forme un syntagme nominal avec ekú le déterminé qui est en relation de détermination avec acìɖé (le déterminant).

Nyɔnù : Maligbè

enɔ̀nyɛ̀ ma li gbè yí wo jì èvìcɛ́

/mère/ma/ne…pas/exister/jour/que/on/mettre au monde/enfant/cet/ ou

« cet enfant est né le jour du décès de ma mère »

Nsù : Dɛ̀wànǔ

dɛ̀ wà nǔ bɔ̀ vì wá

/père/faire/chose/et/enfant/venir/ ou « le père a été bon et l'enfant est né »

Nyɔnù : Dɛ̌kúxwè

dɛ̀ kú xwègbè wɛ̀ viɔ́ wá

/père/mort/année/jour/c'est/enfant/apparaître/ ou « c'est l'année de décès du père qu'est né l'enfant ». /xwè/ est en relation de détermination avec le syntagme nominal /dɛ̌kú/. Puisqu'il s'agit ici du grand-père, on devrait avoir Dɛ̌dɛ̌kúxwè, étant donné que Dɛ̌ désigne le père, et Dɛ̌dɛ̌, le grand-père. Mais par souci d'économie, on a fait usage de dɛ̌ désignant le père pour exprimer une réalité se rapportant au Dɛ̌dɛ̌, grand-père.

Il faut remarquer que les noms Bàbàtúnɖé et Yabɔ̀ sont parfois empruntés au yoruba par les Fɔn et les Gun pour désigner, dans le premier cas le garçon, dans le second cas la fille nés lors du décès de leurs grands-parents.

Des noms liés à des réjouissances sont donnés aux enfants dans certains cas.

- **La fête**

Des enfants naissent en pleine fête et portent un nom relatif à cet événement ; on peut les appeler Xwènú, Xwèsɛ́, Ahannugbè.

Xwènú

Xwè nú

/année/chose/ pour dire « chose du festin »

Xwènú est un syntagme nominal dans lequel /-nŭ/ est en relation de détermination avec /xwè/. En observant ce nom, on constate qu'il y a une modification tonale avec /nŭ/ à ton modulé BH (bas-haut) qui devient H (haut) dans un syntagme nominal selon le schème que voici :

Xwè + nŭ ⟶ xwènú

B-BH ⟶ B-H

Xwèsɛ

Xwè sɛ́ ná mì

/fête/destin/donner/moi/ ou « c'est un don du sɛ́ ou destin dans un contexte de jouissance»

Àhànnùgbè

Àhàn nù gbè wɛ̀ yĕ jì vì élɔ́

/boisson/boire/jour/c'est/on/mettre au monde/enfant/cet/ ou « cet enfant est né le jour où la boisson a coulé à flot ».

Ce nom provient également de l'énoncé dont le film se déroule comme suit : gbèegbè mĭ nù àhàn ɔ́ wɛ̀ ye jì vĭ élɔ́.

Dans ahànnugbè, nous avons affaire à un syntagme nominal.

Les noms événementiels que nous venons de présenter informent, pour la plupart, des événements heureux (la fête) et malheureux (les décès d'un parent) survenus au sein de la famille, événements marqués par un (autre) fait heureux (une naissance).

Mais à part les noms événementiels, nous constatons que les femmes mariées portent des noms affectifs dont l'usage intéresse ce travail.

3.5. Les noms hypocoristiques

Les noms hypocoristiques sont en réalité des noms traduisant l'affection des parents à l'endroit de leurs enfants ou de l'époux envers sa femme. Jadis, le mariage était contracté par un système d'échange de sœurs entre deux prétendants au mariage au Sud du Bénin. Pour le compte de l'échange, on peut retenir quelques noms hypocoristiques dont le film se déroule comme suit :

Tableau XIV : Les noms hypocoristiques chez les Aja et les Gɛn

Position	1ère épouse	2e épouse	3e épouse	4e épouse
Noms hypocoristiques en milieu aja	Èjìɖènu	Alɔmɛnu	Àlɔɖéfá	Ényɔnɔ̀ǹ
Noms hypocoristiques en milieu gɛn	Nàgá	Nàvídòmètɔ	Nàvítúkúí	Néant

Au sujet de ces noms, nous pouvons faire les interprétations suivantes :

Èjìɖènu

Wò á ɖè èjì do nyɔnùcɛ nu

/on/mettre/Coeur/en/femme/cette/ci/ ou « voici l'être qui mérite qu'on lui fasse confiance ».

Ce nom proviendrait de : enú ɖé èjì (être de confiance), à partir duquel nous avons le nom Ejiɖenu, /cœur/support de la confiance/, qui est un syntagme nominal.

Àlɔmɛnu

nyɔnucɛ nyi àlɔmɛ̀ nu

/femme/cette/être/main/dans/chose/

« Cette femme mérite d'être gardée de façon précieuse ou jalouse »

Ce nom forme un syntagme nominal dans lequel /enú/ est en relation de détermination avec àlɔ̀mɛ̀.

Alɔ̀ɖefá

alɔ̀ɖe fá ɔ́, ɖàgbù yí e hɛ̀n nɔ́ vá

/main/une/douce/pdm/bénédiction/que/elle/apporter/habituel/venir/ ou « une femme chanceuse apporte toujours le bonheur à son mari»

Il faut mentionner que hɛ̀n va est une série verbale indiquant tenir et venir ; cette série verbale est inter-fixée par le verbant de habituel /nɔ́/.

Ényɔ́nám̀(ù)

nyɔ́nùya é nyɔ́ ná mù

/femme/cette/être bon/pour/moi/ ou « cette femme me convient».

Il y a d'autres noms hypocoristiques dans le même groupe gbè tels que Sénám (èsé ná mù ou cette femme est un don du destin) ; et Éjèm (nyɔnuyà é jè mù ou « cette femme, tel que je suis me convient »).

Dans ces noms, /é/, est un pronom substitutif défini comme un pronom « *qui renvoie à un signifié dans le discours et indique la valeur référentielle dans le procès linguistique* »[44].

Sɛ́námì

sɛ́ ná mì

/destin/donner/moi/ ou « cette femme est un don du destin (sɛ́) »

/Sɛ́/ assume la fonction de lexème nominal en fonction de sujet, /mì/ le pronom allocutif assumant la fonction d'expansion, /ná/ le lexème verbal en fonction de prédicat. Le lexème nominal /sɛ́/ est focalisé par le morphème de focalisation /wɛ̀/.

Sɛ́cétɔ̀n

nyɔ̀nu elɔ ɔ̀, sɛ́cètɔ̀n wɛ̀

[44] Toussaint, Tchitchi, *Systématique de l'ajagbè*, thèse de doctorat de 3e cycle, 1984, p. 346.

/femme/cette/pdm/destin/mon/pour/c'est/ ou « cette femme est destinée à moi ou à mon sé ». Il s'agit ici d'un syntagme nominal dans lequel le déterminant /-tɔn/ est suffixé au déterminé /sɛ́cè/.

Sɛ́cèɖù

Sɛ́cé wɛ́ ɖù èlɔ̀

/destin/mon/c'est/gagner/ceci/ ou « c'est mon destin qui a gagné ceci ». Il s'agit d'un énoncé dans lequel /sɛ́cè/ assume la fonction de nominal en fonction de sujet, et /ɖù/, un lexème verbal en fonction de prédicat.

Chez les locuteurs fɔ̀n, le nom attribué à la femme mariée indique également la position qu'elle occupe dans le foyer. Ainsi, nous avons des noms tels que Yàlé ; Yaó ; Yaókpɛví.

Tableau XV : Les noms liés à l'ordre d'arrivée de la femme mariée chez les Fɔn et les Gun

Position	1ère	2e	3e
Noms	Yàlé	Yàó	Yàókpɛví

Yàlé et Yaó sont en fait des noms empruntés au yoruba. Dans ce groupe socioculturel, la première épouse est désignée par Ìyàlé et la deuxième Ìyàó. Mais chez les fɔn et les gŭn, l'amuïssement de la voyelle initiale /i/ donne les noms Yàlé et Yàó. La troisième épouse nommée Yaókpɛví est celle qui suit Yaó. Yaókpɛví résulte de la combinaison de Yàó qui est un emprunt désignant la deuxième épouse et de kpɛví qui existe dans la langue et désigne l'état de ce qui est petit. /kpɛvi/ assume une fonction de détermination à valeur qualifiante.

Ces noms hypocoristiques identifiés dans les parlers cibles peuvent être présentés dans un tableau comme suit :

Tableau XVI : Tableau synoptiques des noms hypocoristiques dans les parlers - gbè

	A	Gɛ	E	F	Gu
Nyɔnù	Ejìḍènu	Nàgá	Nàgá	Yàlé	Yàlé
	Àlɔ̀mɛ̀nu	Nàvídòmètɔ̀	Nàvídòmètɔ̀	Yaó	Yaó
	Àlɔ̀ḍefá	Nàvítúkúí	Nàvítúkúí	Yaókpɛví	Yaókpɛví

Après les noms hypocoristiques, nous allons nous intéresser aux noms liés au sɛ́ ou destin.

3.6. Les noms liés au sɛ́ ou au destin

Dans l'aire culturelle ajatado, le destin est désigné par sɛ́ en milieu fɔn et gun, èsé par les Aja, (è)sé par les Gɛn et les Ewé ; /ɛ/ et /e/, sont la réalisation d'un seul et même phonème. Le sɛ́ désignant ici le destin peut également signifier l'âme. Ceci a fait dire à Maupoil (1943, 381) que le

> « *sɛ́ est une des âmes de l'homme. Il est invisible, immuable. Son activité est éternelle. Il est personnel tant que vit l'être à qui il est destiné. Son rôle est de donner aux vivants les bons conseils et il s'oppose à ce qu'ils fassent le mal. On traduit couramment Sɛ́ par esprit tutélaire ».*

Ségurola (1963, 460) quant à lui considère le sɛ́ comme étant cette « *partie puissante et essentielle d'un être ; esprit ; principe vital ; ange gardien ; Dieu providence ; destin ; sort ; destinée* ».

A partir de ces réflexions, nous pouvons définir le sɛ́ comme l'être suprême individuel qui guide chaque être selon son projet de vie obtenu depuis la naissance. Il est une puissance de vie personnelle qui dirige et protège chaque vivant, le seul à maîtriser le passé, le présent et le futur de l'homme et rien ne se passe dans la vie sans qu'il n'en maîtrise le cours. L'homme, face aux péripéties de la vie, s'en remet au sɛ́ qui seul le connaît et maîtrise ce qui lui convient. Examinons les noms qui intéressent le (o)sɛ́, (è)sé.

Sèwàɖè/Sɛ́wɔ̀ɖě/Sɛ́wáɖě
Èsè sɔ́ ǹ wà èɖè ná kpɔ́
/sɛ́/prendre/je/faire/une/je/voir/ ou« j'accepterai ce que le sɛ́ fera de moi »

Dans ce nom, -eɖè est un pronom indéfini remplissant la fonction d'expansion ; wà est un lexème verbal en fonction de prédicat ; èsé, un lexème nominal assumant la fonction de sujet.

Sénámɛ̀/Sɛ́námɛ̀/Sénámù
Èsè ná enúɖé amɛ̀ ɔ̀, agbètɔ̀ ɖá sɛnŋ á xwɛ̀ ò
/sɛ́/donner/chose/une/personne/pdm/personne/négation/s'efforcer/pour/prendre/pdm/ « Le don du sɛ́ est indiscutable ». Ici, èsé/sɛ́/sé sont des nominaux en fonction de sujet, /ná/ le lexème verbal assumant la fonction de prédicat, et amɛ̀/mu le lexème nominal en fonction d'expansion.

Sébyɔ́/Sɛ́byɔ́
esényɛ̀ yé byɔ eya
/mon/sɛ́/qui/demander/ceci/
« C'est mon sɛ́ qui l'a voulu ainsi ». Esé est un nominal et byɔ́ le lexème verbal.
Ségálá/Sɛ́gálá
Sè glá yé ɖèviá lè agbè
/esè(sɛ́)/être fort/et/enfant/ le/rester/vie/ pour insinuer que « le sɛ́ a été efficace et l'enfant a survécu ». glá est le lexème verbal qui dirige sɛ́/esé.
Sɛ́ná/Séná/
Sɛ́ wɛ́ ná mì
/sɛ́/ c'est/donner/moi/ pour dire « c'est un don du destin »
Sewá/Sɛ́wá
èsé wà ɖě mí lá kpɔ́
/esprit/faire/quelque chose/nous/futur/voir/ ou « nous suivrons la volonté du sɛ́ ».

Sémányó/Sɛ́manyɔ́
nɛ́ sɛ́ má nyó à á, ɖèviá má nɔ̀ àgbè ò
/si/esprit/négation/être bon/gémination/enfant/le/rester/vie/ ou « c'est grâce au sɛ́ que l'enfant a survécu ».
Sénám̀(ù)/Sɛ́námì
Èse yé ná mù
/sɛ/c'est/donner/moi/ ce qui signifie « c'est le sɛ́ qui me l'a offert » .
Seʃenyó/Sèxwényɔ́/Sɛ́xwényɔ́
/destin/maison/être bon/ ou « la maison du sɛ́ est présentable ».
Dzɔgbèse/Jɔgbèsé
Se ke dzɔ ame
/sɛ́ ou destin/ qui/être géniteur/personne/ « le se qui vous a fait » 'ke' se comporte ici comme un pronom relatif.
Bĭɖòsɛ́sí
nú bĭ ɖò sɛ́sí
/chose/tout/être/sɛ́/chez/ ou « tout est dans les mains du sɛ́ (destin)». Sɛ́sí est en expansion, bĭ le nominal sujet et ɖò le prédicat.
Sɛ́nákpɔ́n
Sɛ́ ná kpɔ́n xá mì
/sɛ́/futur/voir/avec/vous/
« Le sɛ́ gardera l'enfant avec vous ». ná est un verbant du futur qui marque le lexème verbal kpɔ́n auquel il est antéposé.
Sɛ́dámì/Sedami
nŭ è sɛ́ dó àmìé nɔ̀ jɛ̀ wŏ àá
/chose/la/sɛ́/mettre dessus/huile/habituel/rester/ sans sauce/négation/ « Lorsque le sɛ́ protège, personne ne peut l'assaillir ».

Entre le lexème verbal /dó/ et le lexème nominal en expansion /amì/, il y a eu le phénomène d'assimilation régressive avec la disparition de la voyelle /o/ du prédicat ; ce qui a conduit à sɛ́dámì.

Dans ces noms, le sɛ́ représente la base lexicale autour de laquelle se construit l'énoncé. Il assume la fonction de nominal en fonction de sujet dans la plupart des cas. Dans l'aire culturelle ajatado, certains noms individuels sont construits sur la base de /kú/, la mort. Nous allons les examiner à travers les àbìkú.

3.7. Les àbíkú

Les àbíkú sont des enfants appelés à mourir aussitôt après leur naissance. Ils désignent les enfants nés après le décès des aînés. Selon Odoun (1992, 43), cité par Tchitchi (2007, 7),

> « *le terme àbíkú est d'origine yoruba. On l'emploi pour désigner les enfants qui succèdent à des frères ou sœurs morts à bas âge après une courte maladie ; sa forme énonciative en idaasha serait à. bí.u. fi. ikú. (qui est né pour la mort), il est engendré pour être pris par la mort* ».

La cause de ces décès n'étant souvent pas diagnostiquée, il fallait trouver des méthodes pour conjurer le mauvais sort. C'est ainsi que des couvents étaient créés pour prêter main forte aux familles qui vivaient une telle difficulté. Deux problèmes fondamentaux étaient à l'origine de ces décès. Tchitchi (2002, 318), souligne que le porteur du nom Kùmɔ́jí « *serait destiné à mourir puisqu'il est né après une cascade de décès dans sa famille ; le porteur d'un tel nom pourrait être issu d'un couple de drépanocytaires. Certains parleraient volontiers de àbíkú* ». Pour notre part, en dehors de la drépanocytose, le paludisme pourrait être aussi source de décès répétés au sein des familles puisqu'en ce moment, aucune méthode moderne n'existait pour prévenir et traiter cette maladie. Dans ce sillage, Houis (1963) déclare que

> « *les Abikou sont des humains. On les croit de petite taille, sorte de gnomes…qui tourmentent les humains. Ils viennent en effet au monde pour repartir quelque temps après, généralement chez la même femme…ou attendent d'être adolescents avant de retourner dans leur patrie de l'au-delà* ».

Des noms spéciaux sont alors choisis pour nommer les enfants àbíkú, noms renvoyant aux animaux, aux choses ou incitant au retour imminent à la mort. Pour da Cruz (1956), « *on va se servir d'un certain nombre de noms désignant des animaux, des objets inanimés et même des mots sans signification* ». C'est pour défier la mort personnalisée que l'on donne les noms àbíkú aux enfants. Ceci corrobore ces propos de Tchitchi (2007, 9), qui affirme que

> « *le terme àbíkú est une réaction de l'homme face à la nature ; incapable de s'expliquer la mortalité infantile successive dans une communauté, l'homme se réfugie dans les manifestations du langage pour se créer un environnement propice qui lui permet de préserver la vie des nouveau-nés* ».

Des noms évocateurs sont utilisés pour désigner l'enfant àbíkú. On peut avoir Kunjì/Kúmɛjiná/Kúmedziná, Kùgbéàgbèɖɛ̀, Èkùjègà, Ekutɔjɔ̀/Ekutɔwu, Kúmanyá/Kúmanyɔ́, Kúkpòɖě, Kúɖènúkpò, kúgbelenŭ, Kújalě, Okúmasù.

Kunjì/Kúmɛjiná/Kúmedziná,

Èkù n jì nɔ́
/mort/je/mettre au monde/pour/
« J'ai mis l'enfant au monde pour qu'il meure »

Kùgbéàgbèɖɛ̀
Kù á gbé àgbè ɖɛ̀
/meurt/pour/laisser/vie/avoir/ ou « meurs et abandonne la vie »

Èkùjègà
Èkù jè ègàmɛ̀
/mort/tomber/piège/dans/ ou « la mort est tombée dans un piège »

Èkùtɔjɔ̀/Ekutɔwu
èkùtɔ jɔ̀
/mort/appropriatif/avoir raison/ ou « la mort a raison »

Mìsɔ́wù

Mì sɔ́ wù á vò
/vous/prendre/tuer/pour/être à l'aise/ ou « prenez-le et tuez-le pour être à l'aise »
Kùwàvɔ̀n
Èkù wà èvɔ̀n
/Mort/faire/mauvais/
« La mort a fait une mauvaise chose »

Ekùtaɖó
Èkù yí taɖò n lè nɛ̀nɛ̀
/mort/c'est/à cause de//je/rester/comme ça/ ou « c'est la mort qui m'a fragilisé »
Sɔ̀láyì
èsɔ̀ ɔ́ é lá yì
/demain/il/futur/partir/ ou « demain, l'enfant partira »

èsɔ̀ est mis en emphase grâce à la particule dicto-modale -ɔ́ suffixée à l'expansion èsɔ̀ ; é, est un pronom allocutif émetteur ; lá le verbant du futur ; yì le lexème verbal en fonction de prédicat.

Wóbélákú
Wó gbɔ̀lɔ̀n bé é lá kú
/on/dire/que/il/futur/mourir/ ou « on a dit qu'il va mourir »
Núsán
Enu san mu jì
/chose/inutile/je/mettre au monde/ ou « J'ai posé un acte inutile ».

Il s'agit d'une relation de qualification ou d'un syntagme qualificatif entre les constituants de ce syntagme parce que les deux lexèmes nominaux dans une relation de détermination sont aptes à assumer les fonctions secondaires de qualifié et de qualifiant. Dans ce syntagme, /enu/ est le qualifié et /-sán/ le qualifiant (qE-QA).

Kúmedzìná

/mort/je/mettre au monde/pour/
« Je l'ai mis au monde pour qu'il meure »
Kúmanyá
Kú má nyá ò
/mort/négation/savoir/ ou « la mort a agi par mégarde »

Kumɔ́dzí
Èkú èmɔ́ edzí
/mort/chemin/sur/ ou « sur le chemin de la mort » ; il s'agit d'un syntagme nominal dont la base lexématique est èkú et èmɔ́dzí le déterminant.
Kúkpòɖě

Kú kpòɖě ɔ mì ná mɔ̀
/mort/rester/un/nous/futur/voir/
« Si la mort nous fait grâce d'un enfant, nous verrons »

Kúgbélénŭ
Kú gbélé nŭ
/mort/gâcher/chose/ ou « la mort a gâché notre chose »
Kúɖènúkpò
Kú ɖè nŭ kpò
/mort/diminuer/chose/rester/ ou « la mort nous a réduit »
Kújàlé
Kú jàlé
/mort/pitié/ ou « que la mort nous prenne en pitié » ; jàlé est le lexème verbal et kú le lexème nominal.
Kúmanyɔ́
Kú má nyɔ́
/mort/négation/être bon/ ou « La mort est mauvaise »
Okúmásù
Òkú má sɔ́ gbɛ̀tɔ́ sù
/mort/négation/prendre/personne/élever/ ou « la mort n'élève pas, ne valorise pas l'homme ».

Si les enfants meurent l'un après l'autre, le parent est marginalisé puisque n'ayant pas d'enfants majeurs capables de témoigner de sa vitalité. Dans ce nom, le morphème de négation /ma/ est inter-fixé au lexème verbal /sù/, grandir et au lexème nominal /okú/, assumant la fonction de sujet.

Kúmanyɔ́
Kú má nyɔ́
/mort/négation/être bon/
« La mort est mauvaise »

Kúwànùɖé
Kú wà nùɖé
/mort/faire/chose/une/ ou « la mort a fait quelque chose »

Kúgblémɛnú
Kú gblé mɛ nú
mort/gâcher/personne/chose/ ou « la mort a gâché une œuvre humaine »
Kúmáɖóxɔ̀ɖé
okú má ɖó xɔ̀ɖé
/mort/négation/avoir/chambre/une/ « la mort opère partout dans le monde».

Nous avons deux lexèmes nominaux, /xɔ̀ɖé/ (un syntagme nominal où /xɔ̀/ le nominal et /ɖé/ le nominant) qui assume la fonction d'expansion et /okú/, qui assume la fonction de sujet ; /ɖó/, le lexème verbal en fonction de prédicat ; /ma/, morphème de négation est inter-fixé au NS et LV.

L'analyse de ces noms montre qu'ils ont tous une même base /kú/, /èkù/, /okú/ nominal en fonction de sujet. Dans ces énoncés, il se dégage deux types de /-ɖe/, l'un à ton haut /ɖé/ et l'autre à ton bas /ɖè/, mais les deux n'assument pas la même fonction dans l'énoncé et n'ont pas le même statut grammatical. /-ɖé/ (à ton haut) est un nominant qui signifie un, quelconque alors que /ɖè/ est un lexème verbal (qui veut dire diminuer, enlever). /ɖè/ peut se retrouver dans un contexte de série verbale comme c'est le cas du nom Kúɖènúkpò. Le verbe ici est une série verbale discontinue /ɖè…kpò/ ou « diminuer ».

Tout ce qui est /kú/, /okú/, ekú/ ou mort amène tout être humain à déplorer le vide que crée la terrible mort autour de soi, à identifier son domaine d'intervention et ce que les parents attendent des naissances intervenues après une suite de décès (c'est-à-dire leur retour imminent à la mort). Le nom lié à la mort résulte d'un jeu de création. L'enfant qui porte ce nom, serait promis à la mort puisqu'il est né après le décès de ses aînés. Et pour conjurer le mauvais sort, on lui donne un nom comme s'il allait mourir dans les plus brefs délais, on le confie déjà à la mort en montrant qu'il est un terrain déjà conquis. Mais il y a là, une stratégie énonciative qui donne pour perdu ce qu'on veut bien garder et qu'on travaille à conserver. C'est une démarche inverse à celle qui sous-tend le procédé stylistique de la prétérition. Contrairement à la sémantique du nom, cet enfant survit car la mort n'aime pas qu'on lui fasse des promesses ou qu'on lui

offre des êtres humains à éliminer. Elle choisit elle-même ses proies. Se prononçant sur les àbíkú, Tchitchi (2007, 7) affirme qu'

> « *incapable de s'expliquer la mortalité infantile successive dans une communauté, l'homme se réfugie dans les manifestations du langage pour se créer un environnement propice qui lui permet de préserver la vie des nouveau-nés. Le fait d'utiliser le langage pour limiter/arrêter les ravages de la mortalité infantile surtout constitue une réponse anthropologique à un fait scientifique méconnu* ».

Il faut reconnaître que dans cette impuissance de l'homme face à la mort répétée des enfants, des rituels sont organisés pour conjurer ce sort exécrable. Ainsi, suite aux décès enregistrés, le fâ consulté annonce une vexation du destin et exige une cérémonie appelée àgɔ̀gbèshu (wo shì ègbè, wò á xé àgɔ̀gbèshu ou /on/couper/voie/, /on/va/obstruer/péché/voie/eau/ c'est dire qu' « on a offensé l'esprit, il faudra demander pardon au destin».

Chez les Fɔn et les Gun, lorsque le décès répété est constaté, une cérémonie appelée « àbíkú » est organisée après la naissance du troisième ou quatrième enfant à qui on place un signe (une bague par exemple) à l'orteil du pied gauche puis une cicatrice sur la joue gauche pour le consacrer au vodun et éloigner de lui la mort. Ainsi, cet enfant et tous ceux qui le suivront pourront survivre car les signes que porte celui pour qui la cérémonie d'àbíkú a été organisée, représentent une protection pour tous les enfants de cette mère de famille. C'est justement la cérémonie de « àbìkú (organisée après la naissance de l'enfant) ou de gɔ̀gbèshu (organisée avant sa conception)» qui aurait permis de contrer les menaces de mort et d'obtenir la vie pour l'enfant qui sera conçu ou celui qui est né.

Chez les Gɛn et les Ewé, après le décès d'un certain nombre d'enfants, celui qui va suivre est, aussitôt après la naissance, posé sur un tas d'ordures. Là, il reçoit son baptême et porte le nom du lieu où il est amené, c'est le cas du nom individuel Kɔ́kɔ́lí ou tas d'ordures en milieu gɛn. Des rituels accompagnent ce déplacement de l'enfant pour lui obtenir la vie. On se souvient également du titre du roman de Olympe Bhêly-Quenum, *As-tu vu Kɔkɔli ?*

Presque tous les enfants qui naissent après ces cérémonies survivent. Dans certains cas, les enfants qui naissent après la cérémonie de gɔ̀gbèshu ou d'àbíkú sont des jumeaux de même sexe que ceux qui ont précédemment trépassé. Certains voient là un signe du retour des enfants défunts. Mais à part les noms liés à la mort, certains dictent la morale dans la société.

3.8. Les noms didactiques

Les noms didactiques sont des noms attribués par les parents aux enfants pour leur donner des conseils ou moraliser l'entourage, puisque l'individu n'est pas isolé dans la société. Ces noms faisaient école en terre africaine car ils transmettaient un message dictant les valeurs à cultiver dans la vie : l'amitié, la fraternité, le pardon, l'entraide, etc. Le nom est donné en fonction de l'intérêt de la cité et du sien, pour amener l'individu à la raison. La didactique, c'est l'art d'enseigner avec le souci pédagogique de transmettre des valeurs à la génération montante. La valeur didactique du nom n'est en fait pas exclusivement adressé à son porteur, mais à toute la communauté dans laquelle vit celui à qui il a été attribué. Dans ce cas, le nom prend le sens d'une invitation existentialiste, d'un appel à devenir ce que quelqu'un est, devrrait être, ou voudrait qu'on soit. Par ailleurs, le caractère mégère ou capricieux de la femme peut dans certains cas pousser le mari à attribuer à l'un de ses enfants un nom qui porte des messages particuliers à l'endroit de la mère et de son entourage. Nous pouvons retenir à ce sujet des noms tels que Míkpɔ́nyɔ̀gbé, Zènɔ́nyɔ̀, Ðòayè, Kpɔ̀tɔ̀ɔ̀gbɔ́, Ðàgbè,

Dòdò, Sɔ́kéwó, Tɔ́gbè, Àgblènyó, Dzɔ̀nblɛ̀wù, Agbènyígán, Agbènyidɔ́, Kpɔ́nɖéwú. Nous analysons certains de ces noms dans la suite du développement du travail.

Míkpɔ́nyɔ̀gbé
nɔ́ mi kpɔ́ enyɔ̀ ɔ̀ mi a gbé
/si/vous/voir/parole/pdm/vous/futur/refuser/ ou « évitez les problèmes dans la vie »
Dans le parler aja, /kpɔ́/ signifie regarder et /gbè/ refuser. Mais dans le contexte qui est le nôtre, le prédicat forme une suite de série verbale discontinue kpɔ́…gbé avec un ton haut et aussi avec le même prédicat P ; NX, nominal en fonction d'expansion est dirigé à la fois par les deux lexèmes verbaux LV1, LV2 et le nominal en fonction du sujet /mì/ est aussi dirigé par la même série verbale ; soit LV1 et LV2.

Zènɔ́nyɔ̀
Zè nɔ́ enyɔ̀
/s'écarter/pour/problème/ ou « fuis les problèmes dans la vie ».
La fonction du langage dans ce contexte est une fonction conative où le locuteur agit sur l'interlocuteur ; ainsi, il est commandé au porteur du nom d'éviter les problèmes pour pouvoir vivre sur terre dans la mesure où la fonction conative du langage est une fonction de commandement.

Đòayè
ɖò ayè á nɔ̀ agbètɔwo mɛ
/avoir/esprit/futur/rester/gens/les/dans/ ou « sois prudent ou sage afin de rester parmi les êtres humains »
Le prédicat ɖò intime une injonction et ayè le nominal en fonction d'expansion, ɖò est alors un verbe à expansion nécessaire.

Kpɔ́tɔ̀gbɔ́
Kpɔ́ tɔwò gbɔ́
/voir/le tien/ à côté/ ou « occupe-toi de tes affaires ou problèmes »
Dans ce nom, kpɔ̀ est le prédicat, tɔ̀ le pronom récepteur en fonction d'expansion, gbɔ́/egbɔ́ ou à côté, exprime la proximité, il indique un endroit. On peut avoir des énoncés comme :

kpɔ́ enuji (regarde sur telle chose),

kpɔ́ evi gbɔ́ (occupe-toi de l'enfant),

kpɔ́ est un lexème verbal à expansion nécessaire. Il est mis en exergue la fonction conative qui permet d'agir sur le comportement du récepteur ou qui lui intime des ordres.

Đàgbè
ɖàgbè dé bú nɔ́ ò
/bien/ ne …pas/perdre/habituel/pdm/ pour dire que « le bienfait n'est jamais perdu », ou dàgbè ma bú.

Dans cet énoncé, ɖàgbè est un nominal sujet ; dé…ò est un morphème de négation discontinu ; bú le prédicat ; et nɔ́ verbant de l'habituel placé après le verbe selon les parlers.

Kpɔ́nɖéwú
Mi kpɔ́n ɖó elɔwú
/vous/voir/avoir/ceci/contre/ ou « que ceci vous serve d'exemple »

Dòdò
àdòdò ye agbètɔ́ lá hɛ̀n
/patience/que/homme/futur/garder/ ou « l'homme doit être patient» ; àdòdò est un nominal en fonction de l'expansion comme dans l'énoncé ci-après : agbètɔ́ lá hɛ̀n àdòdò ; lá le verbant du futur ; hɛ̀n le prédicat et àgbètɔ́ le nominal sujet.

Sɔ́kéwó
sɔ́ ké wé ɖó wó mú nyá ò
/prendre/ouvrir/eux/parce que/ils/négation/savoir/pdm/
« Pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font »

sɔ́ké est un lexème verbal qui admet le même NX, nominal en expansion wó (qui est un pronom personnel).

Tɔ́gbè
ètɔ́ bé ègbè yé èví ɖó lá sè
/père/c'est/voix/que/enfant/devoir/futur/écouter/
« C'est la voix du père que l'enfant doit écouter » ; tɔ́gbè est un syntagme nominal où ègbè est le déterminé et tɔ́ le déterminant.

Àgblènyó
Àgblè-nyó
/champ/être bon/ ou « la terre ne ment jamais »
Àgblè est un lexème nominal en fonction du sujet ; nyó le prédicat.

Dìdìnyó
Èvídìdì nyó
/enfant/mettre au monde/être bon/ ou « c'est bien de faire des enfants »
Èví est un nominal ; dì signifie naître ; dìdì le redoublement verbal de dì.

Ce redoublement forme avec èví un syntagme nominal, nyó est le lexème verbal

Qui dirige evídidi

Dzɔ̀nblɛ̀wù/zɔ̀njanyi
dzɔ̀n blɛ̀wù le àgbèmɛ̀
/marcher/doucement/être/vie/dans/ ou « Evolue subtilement dans la vie »

Dans ce nom, l'ordre d'évoluer prudemment dans la vie est intimé au porteur du nom. Il est mis en évidence la fonction conative dont l'objectif est de modifier le comportement du récepteur.

zɔ̀njanyi
zɔ̀n je anyi
/marcher/tomber/parterre/ ou « évolue et tombe parterre »
Nous avons dans ce nom, la série verbale zɔn je, qui admet la même expansion anyi.

La plupart de ces noms intiment des ordres, donnent des conseils sur le comportement à tenir dans la société. Dans l'aire culturelle d'étude, l'éducation de l'être humain se transmet à travers le comportement, la parole et même le nom individuel.

A présent que cet aspect didactique est élucidé, nous pouvons approcher les noms renvoyant à la fonction exercée par l'homme au sein de la société.

3.9. Les noms professionnels

Le nom professionnel est celui lié à la fonction qu'exerce son porteur. Dans notre aire géographique d'étude, certaines activités étaient destinées à des catégories d'individus au sein de la société. Ces activités sont, soit héritées des tâches comme la chasse, la menuiserie, l'agriculture, la forge des parents, soit

d'une fonction exercée par le même parent au sein du palais royal. Nous pouvons donner les exemples tels que : Gbètɔ ; Atánxwɛlɛ́tɔ ; Avɔ̀lɔ̀ntɔ ; Avɔ̀kándótɔ ; Tánnyínɔ̀/Tàshinɔ́ ; Mìgán ; Ajàxò.

Gbètɔ
Gbè-tɔ
/herbe/appropriatif/ ce qui veut dire : « propriétaire des herbes ou chasseur responsable des herbes »

A ce niveau, tɔ est suffixé à (è)gbé pour donner gbètɔ ou chasseur. Rappelons que la composition de ce nom provient de la combinaison de deux nominaux à savoir (è)gbé/(o)gbé (herbe) ; (è-/ò-)tɔ (père) avec la chute de la voyelle initiale è-/ò- de e/ogbètɔ, et de è-/ò- de ètɔ ; /-tɔ/ est aussi un appropriatif. On remarque que les élargissements de *–tɔ* ou de *–nɔ* offrent une gamme de termes dont le dépouillement débouche sur les relations matrilinéaires et patrilinéaires.

Àtánxwɛ́lɛ́tɔ́, proviendrait de :
xwɛ́lɛ́ àtán
/raser/barbe/ ou « rase les barbes »
Lorsque le nominal en fonction de l'expansion est antéposé au prédicat xwɛ́lɛ́, suffixé par un appropriatif -tɔ̀, on a affaire à un syntagme nominal
Àtán xwɛ́lɛ́ tɔ
/barbe/raser/appropriatif/ ce qui signifie « le barbier »

Il faut par ailleurs mentionner que lorsque -tɔ́ entre en composition avec un autre nominal, il est suffixé à un lexème nominal ou à un lexème verbal pour former un nom individuel et exprime l'idée de responsabilité.

Àvɔ̀kàndótɔ́ ; ceci proviendrait de l'énoncé
Dó àvɔ̀-kàn
/semer/coton/ ou « semer le coton »
Àvɔ̀ kàn dó tɔ́
/pagne/fil/semer/appropriatif/ « Le cotonculteur »

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons affaire à un syntagme nominal dont le schème se présente comme suit :

N-N-V-N

Àvɔlɔntɔ́
lɔ̀n àvɔ̀
/tisser/pagne/
Àvɔ̀ lɔ̀n tɔ́
/pagne/tisser/appropriatif/ pour dire « le tisserand »

Il est question d'un syntagme nominal dont le schème présente la structure que voici :

N-V-N

Tánnyínɔ̀
Tánnyí nɔ̀
/tante/appropriatif/ pour dire « la prêtresse du royaume »

Pour Tchitchi (2012), on peut placer

> « *tannyi dans un contexte d'énoncé où on aurait ceci : tɔ́ à nyí, c'est-à-dire, « tu es le père » ; il se serait produit dans cet énoncé un phénomène d'amalgame de traits vocaliques, ɔ́+ à, qui aurait occasionné l'effacement de ɔ́ au profit de à ; le résultat serait tanyi ; mais d'où proviendrait le trait de nasalité dans l'énonciation actuelle du terme tannyi* ? »

Selon la même source,

> « *on pourrait, en attendant de poursuivre les recherches, mettre ce trait au compte de l'altération, de l'usage et du temps, tout en retenant qu'au regard de l'anthropologie culturelle, tanyi assume la fonction de prêtresse de cérémonies ; mais la*

> *fonction du langage dans ce contexte est une fonction conative où le locuteur agit sur l'interlocuteur ; ainsi, il est commandé au père- femelle d'assumer ses fonctions de père dans l'accomplissement du rituel, dans la mesure où la fonction conative du langage est une fonction de commandement. La linguistique historique pourrait s'intéresser à cet aspect de la lexicologie en interrogeant les différents parlers au plan synchronique* ».

Alors, Tánnyínɔ̀ proviendrait de l'énoncé tɔ́ à nyi nɔ̀. Dans cet énoncé, nɔ̀ est un appropriatif qui indique la responsabilité de la tante dans l'organisation des cérémonies au sein du royaume : *tàshínɔ́*, dira le locuteur aja actuel, *tásínɔ́*, dira le locuteur du gɛngbè et *tánnyinɔ̀*, prononcera le locuteur du fɔngbè et du gungbè.

Mì gán
/notre/chef/
mì gán
/notre (possessif)/chef/ ou « notre chef »
mì tɔ́
/notre/père/ ou « notre père »
Mi (e)nɔ̀
/notre/mère/ ou « notre mère »
Mìgan
mìgán ou / nôtre / chef / pour traduire « notre chef » ; mì et gǎn sont en relation de complémentation.

Dans le royaume du Danxomè̀, Mìgán est le premier ministre, exécuteur des sentences de mort. Dans la formation de ce nom, mì- est le déterminant et gán le déterminé. Une autre interprétation est aussi possible. En effet, mìgán /nous/sauver/ pour traduire « nous sommes sauvés parce que nous sommes en sécurité ». Dans ce cas, gán est un lexème verbal, et mì pronom émetteur pluriel ; on obtient alors le schème tonal B-H.

Gŏgăn
E nɔ dó gŏ nu mɛ̀
/on/habituel/porter/secours/pour/personne/
« Celui qui vous porte main forte ou un coup de main »

E nɔ dó gŏ nú găn

/on/habituel/porter/secours/pour/chef/ ou

« Porter de coup de main au chef » c'est-à-dire assister le chef dans la gestion des affaires du peuple ;

gŏ găn veut dire /coup de main/chef/ ou « porter main forte au chef »

gŏ et găn sont des lexèmes nominaux ; ils forment alors un syntagme nominal et sont en relation de complémentation. Le porteur de ce nom vient immédiatement après le premier ministre. Il est lui aussi ministre s'occupant des affaires sociales.

Dans les royaumes du Danxomɛ̀ et d'Allada, les rois nomment deux ministres des affaires sociales : l'un s'occupe des œuvres sociales au sein du royaume et l'autre de la tradition (usage des feuilles pour apaiser les divinités et la population).

Le roi, lors de ses sorties, siège entre le ministre de la paix appelé à l'apaiser au cas où il se mettrait en colère et celui du culte pour agrémenter la présence du souverain au milieu de son peuple.

Àkplɔ̀gán
Ce nom est constitué de la façon suivante :
àkplɛ găn
/chapelet/ chef/ ou « le chef du chapelet»
àkplɛ̀ kàn găn
/chapelet/corde/chef/ ou « le chef du chapelet de divinité »

àkplɛ̀, kàn et găn sont donc des lexèmes nominaux formant un syntagme nominal. Mais comment en sommes-nous arrivés à àkplɔ̀gán au lieu de àkplɛ̀gán ? Nous allons le creuser dans nos prochaines recherches.

Le porteur du nom est le chef du culte, étant donné que le chapelet de divinité permet d'interroger l'oracle, le fá, le futur. Il est alors le ministre des

cultes, gardien des traditions. Il faut remarquer que les arcs sont travaillés et les ancêtres consultés pour une œuvre gigantesque sur le terrain de la guerre.

Gànɖótɔ́
ɖó gàn
/crier/gong/
Gàn ɖó tɔ́
/gong/crier/appropriatif/ pour traduire « crieur public »
L'appropriatif confère à celui-ci le titre de responsabilité.

Le tour des noms professionnels permet de constater qu'aucun acte n'est arbitraire dans la vie. Les actions des parents sont léguées aux enfants qui les perpétuent ; pour cette raison, la lignée des rois ou des princes, la lignée des ministres du roi, des collaborateurs des souverains, s'efforcent de pérenniser les actions, les valeurs endogènes dans les royaumes. Les actes posés dans les royaumes étaient donc marqués par des noms que portaient les acteurs. Pour une certaine efficacité, chacun avait donc son domaine d'action. Cette discipline participait, à notre avis, de la sécurité du souverain. On savait qui faisait quoi, comment et où. Ce tour d'horizon fait sur les noms de profession, nous pouvons aborder les noms théophores et ceux des initiés du vodun.

3.10. Les noms théophores ou noms d'initiation

Les noms théophores désignent à la fois ceux qui ont pour base le mot « Mawu » et ceux qui renvoient aux vodun, c'est-à-dire des noms d'initiation attribués également aux enfants dont la naissance a été rendu possible par le vodun. Mais il faut remarquer que ces noms sont apparus à partir du moment où l'homme s'est trouvé impuissant devant des faits naturels. Depuis ce temps, il s'aperçoit que les dispositions prises ne lui sont pas favorables ; il conclut qu'il existe un être suprême appelé « Máàwú » qui serait au-dessus de tout.

Au plan linguistique, nous pouvons retenir que tous ces noms renvoient à un être suprême, le tout puissant, le créateur, qu'on ne peut dépasser ou transcender. Ce qui mérite d'être souligné est le moment de foisonnement des

noms théophores dans les pays de l'aire culturelle d'étude. En effet, les noms théophores et d'initiation sont attribués aux enfants depuis la nuit des temps ; mais avec l'invasion chrétienne, ils sont devenus exubérants. On peut alors avoir les noms tels que : Mawutɔ̀, Mawuná, Mawuli, Mawusè, Mawuláwɛ̀, Mawutín, Mawujolo, Mawulákpwè, Mawusí, Mawutín, Mawunyɔ́, Mawuwanǔ, Mawufílín, etc. Pour des questions d'ordre sémantique et de commodité, nous considérons mawú dans la présente analyse comme un signifiant non sécable.

Mawútɔ̀

Mawútɔ̀ yí ɖèvyɛ̀ nyi
/nég/transcender/appropriatif/que/enfant/être/
« Cet enfant appartient à Dieu »

Mawúná
Mawú yí ná n èvìcɛ
/Dieu/qui/donner/je/enfant/cet/
« C'est Dieu qui m'a offert cet enfant » d'où Dieudonné
Mawúli
Mawú li
/Dieu/exister/ pour dire que « Dieu existe »

Máwúsè

Máwú sè kwèfánnyɛ̀
/Dieu/écouter/prière/ma/ ou « Dieu a exaucé ma prière »
Máwúláwɛ̀

Mawu lá wɛ̀ ná mù
/Dieu/verbant du futur/faire/ pour/ moi/ ou « Dieu y pourvoira »
Máwùsí

é lè máwùsí
/il/rester/Dieu/chez/ pour dire que « tout est dans les mains de Dieu »
Máwunyó

Máwu nyó
/Dieu/être bon/ pour exprimer que « Dieu est bon »
Máwulákpwɛ̀
Máwu lá kpwɛ̀
/Dieu/verbant/voir/ pour notifier que « Dieu s'occupera de l'enfant »

Máwǔtín
Máwu tín
/Dieu/exister/ pour dire que « Dieu existe »
Máwǔnyɔ́
Máwu nyɔ́
/Dieu/être bon/ ce qui signifie « Dieu est bon »

Máwǔjolo
Máwu jolo bɔ̀ vì wá
/Dieu/vouloir/et/enfant/venir/ pour dire ou « Dieu a accepté que l'enfant vienne au monde »
Máwǔmɔ̀
Máwu mɔ̀
/Dieu/voir/ pour traduire « Dieu a vu »

Máwǔkló
Máwu kló
/Dieu/gros/ ou « les œuvres de Dieu sont gigantesques »

Máwǔwànǔ
Máwǔ wà nǔ
/Dieu/faire/chose/ pour montrer que « Dieu a fait une œuvre admirable »

Máwǔfilín
Máwǔ filín mì bó ná mì ovi
/Dieu/souvenir/moi/ et/donner/moi/enfant/ ou « Dieu s'est souvenu de moi en me donnant un enfant »

Ayant pour base mawú, les noms théophores sont, à travers la présente étude, une réalité dans le continuum dialectal gbè ; ils se rencontrent partout dans cet espace géographique sans aucune modification, avec la même valeur sémantique. Certains noms théophores sont énoncés, d'autres, des syntagmes nominaux. Les noms théophores ne se limitent pas uniquement à ceux ayant pour base mawú. Les noms initiatiques sont aussi théophores dans la mesure où ils renvoient à l'être suprême, à un dieu ; mais ils sont attribués dans des situations bien définies.

Les noms renvoyant aux vodun sont attribués aux enfants soit parce qu'ils sont initiés à ces vodun, soit parce que leurs parents l'ont été. Ces recours

aux vodun ressortent du fait de la recherche de prospérité, d'enfants et de leur protection. Plusieurs maladies poussent aussi les parents à recourir aux vodun pour se faire guérir ou guérir leurs progénitures. Dans la plupart des couvents du vodun, les noms sont attribués aux vodunsi à leur entrée et à leur sortie du noviciat. Certains vodun sont très honorés dans l'aire culturelle ajatado compte tenu de leur réputation, de leur efficacité et de leur extension puisqu'ils résolvent des problèmes sociaux, cruciaux, surtout les maladies.

La consécration des enfants aux vodun n'est pas un fait gratuit. Au moment où les grandes épidémies sévissaient, la survie de l'enfant était une préoccupation majeure des parents et de la communauté. Le taux de mortalité était très élevé et les parents, les grands-parents et les féticheurs cherchaient différents subterfuges pour que les enfants échappent à la mort. C 'est pourquoi ces derniers étaient consacrés aux vodun, à Màwú afin d'obtenir protection et bénédiction. Dans les couvents, la langue du milieu n'est jamais utilisée, la langue qu'utilisent les initiés est déterminée par l'origine de ces vodun dont les plus répandus sont le vòdún dàn, le vòdún sakpata, le vodun xɛbyosò, etc.

Le vodun Sakpata ou dieu de la terre a pour mission fondamentale de gouverner la terre, de récompenser ou de punir par la variole les mauvaises conduites. Ce vodun a intéressé plusieurs chercheurs dont Herskovitz (1933), selon qui

> « *Sagbata, l'aîné de Mawu-Lisa, fut envoyé à ce titre sur terre, pour gouverner. Mais il n'y parvint pas sans l'une de ces querelles, courantes chez les dieux et chez les hommes, disent les Dahoméens…Il est le fétiche du sol 'aikungbanvodun'…En effet, les hommes doivent 'honorer' la terre, car, par ses richesses, elle rend la vie humaine possible, et ils doivent 'honorer' le tonnerre car ces dieux envoient la pluie féconde… Quoi de plus juste dit le Dahoméen ? Sagbata qui*

nourrit l'homme en lui donnant maïs, mil, et toutes les autres graines de la terre, le punit quand il l'offense en faisant apparaître sur sa peau le grain qu'il a mangé… ».

Maupoil (1961, 72) qui affirme que

« *Parallèlement au culte de Mawu et de Lisa, se sont développés ceux de Sakpata et de Xɛvioso… phénomènes atmosphériques perceptibles à l'homme. Sakpata et Xɛvioso (traduit grossièrement par Variole et Tonnerre) sont deux vodun indépendants, en apparence du moins, mais dont certaines attributions sont parentes : c'est ainsi que l'on trouve parmi les attributs de Sakpata, do-so, le tonnerre du trou (donc de la terre) qui tue êtres et plantes après avoir émis un grondement ; et, parmi les attributs de Xɛvioso, la maladie éruptive contagieuse ji-nu (chose d'en haut), comparable à la variole* ».

Verger (1957, 239 et 243), lui, précise que

« *Sakpata est généralement appelé le vodun de la variole et des maladies contagieuses, mais il serait plus exact de l'appeler divinité de la terre : la variole n'étant que la punition infligée par elle aux malfaiteurs et à ceux qui lui ont manqué de respect…. Les sakpatasi sont vêtus de beaux pagnes, portent une courte jupe (valaya), sont ornés de bijoux d'argent, de colliers de perles noires (atɛkun) et brunes (runjevè), et de cauris enfilés. Ils ont quelquefois autour du cou des cercles rigides recouverts de petites perles telles qu'en portaient autrefois les Dahoméens à la cour des rois. Ils portent en main des récades et des chasse-mouches en signe de dignité et des aja (clochettes)… Les Sakpata font entendre…des*

> *chansons…mordantes et satiriques qui font la joie des assistants, d'autres chants font plus sérieux ; ils y donnent des conseils moraux, menacent les gens qui ont une mauvaise conduite et les invitent à réformer leur façon de vivre sous peine d'encourir la colère de Sakpata ; à la fin de ces chants, ils dansent avec entrain, faisant une extraordinaire série de leur force et leur puissance et démontrant qu'ils sont invulnérables aux attaques de leurs ennemis, jaloux et envieux ».*

Brand (1973, 318-319) quant à lui déclare que

> « *Le vodun 'Sakpata' est une force cosmique de la terre. Le vodun sakpata est une divinité liée à la terre dans ses rapports avec l'homme dont l'aspect maléfique se manifeste par la variole… Le vodun 'Sakpata' serait le propriétaire de la terre, d'où son nom 'ayínɔ̀' qui signifie le 'maître de la terre'… Il gère la nature et l'homme. Et c'est la raison pour laquelle il est craint et adoré par les hommes d'une façon plus cérémonieuse que tous les autres vodun… Sakpata apparait comme force bénéfique dans le sens qu'elle est signe de la fécondité, de la vie qui continue… Il gère la terre elle-même qui est facteur de richesse, de fécondité ou bien de malheur, de sécheresse, de mort. L'homme veut donc se concilier cette force : la terre qui donne la vie ou la mort* »

A la lumière de ce qui précède, le vodun Sakpata est le dieu de la terre, il nourrit par la fécondité de la terre, tous les hommes, et punit à travers la variole ceux qui sont fourbes. Xɛbyoso est le dieu du ciel ; la terre et le ciel sont liés, et par ricochet, Sakpata et Xɛbyosò. Il en est ainsi parce que la terre a besoin du ciel pour sa production et le ciel de la terre, son lieu d'action. Les noms que

nous soumettons à la présente analyse sont ceux des vodun sakpata et xɛbyoso qui sont :

Homme : Sòmadɔ̀n, Sòcùmɛ̀, Sònɖé, Sòwilihùn, Sògbejí, Sògalahùn, Sosu, Sògladàn, Sòɖeglá, Sobàkpò.

Femme : Sòlɔ́mɛ̀, Sòshì/Sosì.

Sòmadɔ̀n
Sò ma dɔ̀n
/xɛ́biosò/négation/être mauvais/ « le vodun xɛ́byoso n'est pas exécrable »

Sòlɔ̀mɛ̀
Sò àlɔ mɛ̀ n lè
/ xɛ́byosò/main/dans/je/être/ « je suis protégé par le vodun xɛ́bioso »
Sògbeji
N lè ègbeji nɔ́ xɛbioso
/Je/être/fidélité/pour/ xɛ́biosò/ « je suis fidèle au vodun xɛ́byosò »
Sògladán
Èsò golo adán
/xɛbyoso/empêcher/colère/ ou « le vodun xɛbyoso a empêché les menaces de l'ennemi ». Mais comment en sommes-nous arrivés à Sogladan ?

Il aurait eu amuïssement de la voyelle o de go, ce qui donne soglo ; il se serait produit également dans cet énoncé un phénomène d'amalgame de traits vocaliques, ó + *à*, qui aurait occasionné l'effacement de *ó* au profit de *à* ; le résultat serait **sogladan**.

Sòwilihùn/ Mishihùn
Sò wili hùn /mi shi hùn
/xɛbyoso/attraper/ sang ou cœur/ ou « le vodun xɛbyoso a arrêté le sang », ou « respetez le sang ». Le sang, c'est la vie.

Dans ces noms liés au vodun xɛbyoso, /sò/ entretient avec /alɔmɛ̀/, /egbeji/, une relation de détermination, alors que dans Somadɔn, Sogáládan, Sowilihùn, Mishihùn, /sò/ assume la fonction de sujet, tandis que /dɔn/, /gala/, /shi/, /wili/ sont des lexèmes verbaux en fonction de prédicat. Le vodun étant un homme, ses initiés sont supposés être des femmes, devenant ainsi ses épouses. Les

enfants nés après l'initiation de leurs parents au vodun Sakpata portent selon l'ordre de naissance et le sexe les noms qui suivent :

Tableau XVII : Noms des enfants nés après l'initiation de leurs parents au vodun Sakpata

sexe / ordre	Garçon	Fille
1er enfant	Àsɔ̀gbà	Àgbálɛ̀
2e enfant	Mɔ̀cɔ́	Celasì
3e enfant	Mɔ̀lígì	Mɔ̀lúgbè

Ces noms sont courants dans le continuum dialectal -gbè. Asɔ̀gbà vient de /àsɔ̀/ ou poche des eaux ; /gbà/ ou casser ; ce qui insinue que « la poche des eaux est cassée ». Nous signalons par ailleurs que les noms tels que Àgbálɛ̀ ; Mɔ̀lúgbè ; Mɔ̀lígì ; Celasì ; Mɔ̀cɔ́ ont une origine yoruba sur laquelle nous reviendrons.

Le vodun également répandu pour ses actions dans l'aire culturelle ajatado est le vodun dàn. Il a trois différents habitats à savoir la mer, le ciel et la forêt. D'abord, le vodun dàn a une relation avec dàngbe (dan ou serpent ; ègbé ou herbe/brousse), à partir duquel il dérive. Dangbé est le python (pytho regius). A ce sujet, Hazoumè (1956, 143) écrit :

> « *(Dan) ayidohwèdo est un énorme serpent vivant dans la mer où il avale les bateaux… Quand il apparaît à la surface des eaux, son image est réfléchie aussitôt au ciel… Il digère seulement les hommes du bateau. Les autres corps sont rejetés dans la forêt où le gigantesque reptile conduit, à leur insu, les heureux auxquels il veut faire des dons…* ».

Verger (1957, 546) rapporte une cérémonie à la divinité dàn et précise,

que « *la cérémonie d'offrande se fait au bord de la mer ; elle est précédée de libations, versées pour les morts, sur les asɛn plantés sur (un) monticule ; Hunnɔ̀ (le responsable du culte) va ensuite présenter un cabri à la mer ».*

Des enfants naissent sous le signe du vodun dàn et les noms qu'ils portent sont évocateurs. Il s'agit de Dànxwenyɔ́, Danlɔmɛ̀, Dànsì, Dànsú, Dànyomè, Dànwusò.

Dànxwenyɔ́
Edàn àxwè nyɔ́
/serpent/maison/être bon/ ou « la maison du vodun dàn est agréable »
Dànlɔ̀mɛ̀
Edan alɔ̀ mɛ̀ n lè
/serpent/main/dans/je/être/ ou « je suis dans les mains du vodun dàn »
Dànsì/ Dànshì
Dàn àsì/ashǐ / /serpent/femelle/ ou « femme du vodun dàn »
Dànsú
/dàn/asú/ ou « époux du vodun dàn »
Dàyòmè
Dàn yò mɛ̀

/dàn/derrière/dans/ ou « derrière le vodun dan ».
Dànwusò/Dànjɛso
/dan/dépasser/xɛbioso/ ou « le vodun dan est plus puissant que le vodun xɛbyoso ». Ici dàn est un nominal sujet; wu le prédicat et èso le nominal en expansion.

A travers ces exemples, le nominal dàn/èdàn assume d'une part dans Dànwusò, Dànxwenyɔ́, la fonction de sujet, wu, nyɔ́, assument la fonction de prédicat, sò la fonction de l'expansion ; d'autre part, il est en relation de détermination avec alɔmɛ̀, dans Dànlɔmɛ̀, asì/asú dans Dànsì/Dànsú.

Les vodun sont souvent érigés sous des arbres vénérés comme les vodun eux-mêmes. Ce constat amène Akindélé et Aguessy (1953, 111) à affirmer que

> « *Dans les villages de la banlieue ...des bosquets sacrés sont entretenus à proximité des cases de chefs. Au milieu de ces bosquets se dresse un iroko géant ou un vieux baobab, dont le tronc, tout ruisselant*

> *d'huile de palme, est ceinturé de rameaux verts. Au pied de l'arbre … des statuettes de bois ou d'argile, un petit rideau de toile blanche, un piquet fourchu. Ces objets divers indiquent l'habitat des divinités adorées par l'habitant : les vodouns. Le vodoun…est, plus souvent, l'âme de tel homme supérieur d'un âge lointain qui, avant de quitter le monde, imposa à sa race des rites propres à perpétuer sa mémoire ».*

Dans certains anthroponymes liés à ces arbres vodun, on a le morphème indiciel –sá (sous) qui indique le lieu où la demande d'enfant a été formulée à l'endroit de la divinité ou encore le lieu d'une naissance. On a alors :

Bòsá
/gris-gris/sous/ pour dire « au pied du bǒ ou du gris-gris »
Bò tín sá
/gris-gris/arbre/sous/ pour insinuer « au pied de l'arbre du gris-gris »

/bò/, un lexème nominal, àtín, un nominal aussi ; celui-ci est en relation de détermination avec bò ; sá est un nom indiciel.

Bòkɔ́sá
/gris-gris/sable/sous/ ce qui veut dire « au pied du sable bǒ ou du sable gris-gris»
Lókósá
Lókó sá
/iroko/sous/ pour dire « au pied de l'iroko »

Il faut retenir que /–sá/ est un nom indiciel parce qu'il indique un lieu « sous ». Dans ces noms, le nom indiciel /-sá/ est postposé soit à la base bǒ, ou loko, soit au syntagme nominal bǒtín. Ces constituants à savoir bǒ, loko, bòtín sont en relation de détermination à valeur locative avec /-sá/.

Lókó sú
/iroko/mâle/ ce qui veut dire « un garçon né au pied de ou sous le signe de l'iroko »
Loko shì/Lokosì

/iroko/femelle/ « une fille née au pied de l'iroko »

Les enfants qui portent ces noms sont soit nés au pied de l'iroko ou ou sous, soit nés suite à une demande adressée au dieu iroko.

Tout bien considéré, on s'aperçoit que les noms théophores et ceux liés aux vodun sont l'expression de la croyance des hommes. Ces noms expriment la puissance de Dieu ou du vodun, le signe sous lequel l'enfant et né, etc. Nous allons maintenant nous intéresser aux noms spéciaux, c'est-à-dire ceux liés à la position de naissance de l'enfant, à l'ordre d'arrivée, aux noms des jumeaux, etc.

3.11. Les noms individuels spéciaux

Les noms spéciaux sont des noms attribués aux enfants dont la naissance présente quelques particularités. Nous pouvons évoquer, à ce sujet, les noms de jumeaux, considérés comme des vodun et vénérés comme tels, des noms liés à l'ordre de naissance, ceux des enfants nés par le siège et par les pieds, sans occulter les naissances au cours desquelles le cordon ombilical s'enroule soit de façon excessive soit au cou de l'enfant.

3.11.1. La naissance par le siège

Ce sont des enfants dont la naissance est comparée à celle des jumeaux à cause de sa complication. L'enfant reste dans la position assise dans le sein de sa mère alors qu'il devait adopter la position contraire. Celui qui naît dans cette position (c'est-à-dire par le siège) porte le nom **Agɔ̀sú/ Agɔ̀tsú/ Agɔ̀sà,** en ce qui concerne le sexe masculin et **Agɔ̀/Agɔ̀sì/Agɔ̀shi/Àgɔ̀yì/Àgɔ̀xwè** si l'enfant est du sexe féminin.

àgɔ signifie à l'envers, àsú, sexe masculin, àsì/ashì, sexe féminin. Àgɔ̀sà nous donne /àgɔ̀/ ou à l'envers, /sà/ ou couler, ce qui signifie « garçon né à rebours ». Les noms liés à la naissance par le siège sont les mêmes selon le sexe chez les locuteurs du gbè. « *L'enfant qui est né en présentant à la naissance le siège (nyɔ*

nù) ou (gú dó) est un hóxó. Il a droit aux mêmes rites que ceux réservés aux 'jumeaux vrais' (deux enfants) », Guédou (1985, 347). D'autres noms indiquent la naissance sur le dos.

3.11.2. La naissance sur le dos

Certains enfants qui naissent sur le dos, ou en présentant la poitrine, c'est-à-dire la face en l'air, sont placés sous les auspices du vodun protecteur des jumeaux. C'est une naissance extraordinaire et anormale. La position recommandée est la naissance sur le ventre ou la face contre la terre. Celui qui nait sur le dos a la forte chance de boire le liquide amniotique et de passer de vie à trépas ou de souffrir de certains maux tels que l'hémiplégie et autres. L'enfant porte le nom de **Wɛ̀nsú,** s'il est de sexe masculin, et **Wɛ̀nshì/ Wɛ̀nsì,** s'il est de sexe féminin.

wɛn : sur le dos

vìɔ́ mɔ́lɔ́n wɛ̀n

/enfant/le/coucher/sur le dos/ ou « l'enfant est couché sur le dos » (en fɔngbè et gungbè) ;

nyɔnùlɔ́ mɔ́lɔ́n ŋɛ̀shì

/femme/la/coucher/sur le dos/ ou « la femme est couchée sur le dos » en ajagbè ;

/nɔ̀vinyé dzè ŋè/

/mère/enfant/mon/tomber/sur le dos/ pour dire « mon frère utérin est couché sur le dos » en gɛngbè et ewegbè ;

La lecture de ces énoncés révèle qu' en fɔngbè, en gungbè, la position coucher sur le dos, /wɛ̀n/ est le même ; en aja, ŋɛ̀nshì/ŋɛ̀ ; en gɛ̀n et ewe, ŋɛ̀ ; l'analyse de ces lexèmes révèle que wɛ̀n, et ŋɛ̀ constituent la base lexicale. Le nom lié à la position 'coucher sur le dos' a sa base lexicale empruntée au fɔngbè et au gungbè. Ces emprunts permettent de décrire ou d'expliquer une langue à partir d'une autre ; c'est le protogbè.

A ce niveau, la situation est analogue à celle des noms liés à la naissance par le siège. A part la chuintante /sh/ en ajagbè qui se réalise /s/ dans les autres parlers, nous lisons dans tous les noms l'expression du sexe à travers les nominaux /-/àsú/ et /-àsì/ ou /-àshì/. Il existe alors une relation de qualification entre /wɛ̀n-/ qui est ici le qualifié et /-sú/, /tsú/, /-sì/ ou /-shì/ qui sont les qualifiants. On peut dire que /-sú/, /-sì/, /-shì/ assument la fonction de qualifiant dans la relation de détermination. Des enfants naissent avec la poche des eaux.

3.11.3. La naissance avec la poche des eaux

Parfois, l'enfant naît enveloppé, il sort avec la poche des eaux. Cette poche est considérée comme une chemise /àwù/ etdésigne la nasse ou le filet pour capturer. Les enfants nés dans ces conditions portent les noms **(A)wùsú,** s'ils sont du sexe masculin, et **Awusì/Awumɛ̀**, s'ils sont du sexe féminin.

Awusu vient de

Awù àsú
/habit/sexe masculin/ ce qui veut dire « homme qui, à la naissance, sort avec la poche des eaux c'est-à-dire qu'il sort emballé »
Awùsì
Awù àsì
/habit/femelle/ ou « femme sortie emballée dans la poche des eaux »
Awumɛ̀/ Awùmɛ̀nú
Awù mɛ̀ (o)nú

/habit/dans/chose/ ce qui signifie « chose de la poche des eaux »

Comme nous l'avons montré plus haut, entre le déterminé awù et le déterminant –asú ; àsì/ashì, il y a une relation de qualification. Ici, /-su/ est en relation de qualification avec /awù-/.

Dans certains cas, la forme ainsi que la position du cordon ombilical déterminent la nature de l'enfant.

3.11.4. La naissance avec le cordon ombilical au cou

Certains enfants naissent avec une hernie ombilicale ou avec le cordon ombilical autour du cou. A ces enfants, il est fait une cérémonie appelée « okè » en fɔn et en gun, « èkè » dans les autres parlers. Le placenta de ces enfants, arrosé d'huile, est enterré dans une zone humide parfois même au bord de la mer. L'huile est signe de rafraîchissement du placenta car de pareils enfants s'échauffent vite ; la cérémonie faite en l'honneur du vodun èkè permet de canaliser l'enfant né sous le signe de ce vodun. Celui qui est né sous ce signe et pour qui cette cérémonie n'a pas été faite ne connaîtra pas le bonheur toute sa vie. Tous ces enfants portent un nom ayant pour base le vodun « okè ou èkè » comme l'indiquent les noms **Okè/ Ekè/ (O)Kèsú/ Kètsu** portés par le garçon, et **Okèsì/ Ekèshì,** portés par les filles. Ces noms indiquent, à partir de leur base nominale, le signe sous lequel l'enfant est né.

Les jumeaux portent eux aussi des noms particuliers qui intéressent la présente réflexion.

3.11.5. Les noms de jumeaux

Les jumeaux portent des noms spéciaux parce qu'ils sont des vodun vénérés par leurs parents et alliés ; ceci à cause du nombre d'enfants qu'on accueille à la naissance, au moins deux. Les naissances gémellaires ainsi que toute naissance qui n'est pas régulière et qui crée des complications à la femme enceinte sont considérées comme des hóxóví/togbóví/venaví, des jumeaux. En effet, de telles naissances sont considérées comme la venue de certains vodun dans une maison. Selon Guédou (op cit, 348), « *ces vodun habitent, en général, dans la brousse appelée zùnkàn mè. Ils sont symbolisés par les singes (zínyó), d'où le radical zín que nous retrouvons dans les noms Zínsú, Zínxwé* ». Les jumeaux sont alors scrutés comme des singes vivant dans la forêt, et toutes les cérémonies en leur honneur tentent toujours de les ramener à la maison afin

qu'ils ne constituent pas la proie des chasseurs. On peut évoquer les noms qui suivent en rapport avec les parlers dialectaux :

Tableau XVIII : Tableau récapitulatif des noms de jumeaux dans les parlers gbè

Langue / Sexe	Aja	gɛn	Ewe	fɔn	Gun
Homme	Ʒìnsú Sàgbó/ Mɛ̀hwɛ́ Mɛ̀gán Àsú/Èsɛ	Zìnsú/ Zìnsɛ̀ Akwɛ̀té/ Akwɛ̀tɛ́	Atsu/Etsɛ	Zìnsú Sàgbó	Zìnsú Sàgbó
Femme	Ewí Sùxwí Wèsà Léxwényɔ	Kwɛ́lé Kɔkɔ	Ewi/Wotsa	Wìví / Wocà Zǐnxwè Mănyì	Wìví Wocà Zǐnxwè Mănyì

A la lecture des noms des jumeaux, nous constatons qu'ils présentent certaines particularités. En effet, dans l'aire culturelle ajatado, le premier-né des jumeaux porte le nom du cadet parce que le premier enfant serait venu explorer le terrain pour s'imprégner des réalités sociales de ce milieu afin de savoir si la vie vaut la peine d'être vécue et permettre à son frère aîné d'y venir ou non. Selon la tradition répandue, est aîné l'enfant qui naît en dernière position et est cadet celui qui naît le premier. Dans tous les groupes socioculturels de notre aire, lorsque le nombre d'enfants issus d'un accouchement est supérieur à un (01), la famille convoque les sages pour information et le fâ est interrogé pour que

soient connus les motifs de la naissance des jumeaux ainsi que leurs géniteurs le jɔtɔ. Dans d'autres aires culturelles, le fâ est consulté à chaque naissance afin que soit connu le nom à attribuer au nouveau-né. Mais compte tenu de l'ampleur que prend l'expansion du christianisme et de l'islam, cette pratique est de plus en plus abandonnée. Ainsi, Selon Gbéto et Gbaguidi (2011, 104),

> « *les jumeaux sont considérés comme une espèce de singe nommée zin ou zinwo qui grimpe d'arbre en arbre. C'est pourquoi, on les désigne par les noms de zinsu (de zin singe') et de zinsɛ (de zin 'singe' et de sɛ ' ?') respectivement pour les garçons et pour les filles ».*

Sàgbó est l'aîné chez les aja, les gɛn, les fɔn, les gun. Il proviendrait de sa (promenade) ; gbo (visiter à l'improviste) soit « une visite à l'improviste » ; l'énoncé à partir duquel est extrait sagbo serait :

Sa gbo mì

Saɖitɔ gbò mǐ

/promeneur/surprendre/moi/ « j'ai eu de la visite à l'improviste » étant donné que le singe est un animal qui saute, se promène, il visite celui qu'il veut ou celui qu'il croise sur son passage.

Dans les parlers dialectaux, Mɛ̀hwɛ, Atsú et Zinsú désignent le même enfant à savoir le plus jeune, et Mɛ̀gán, Etsɛ, Zinsɛ l'aîné, tous ces noms servent à désigner des jumeaux de sexe masculin. La sémantique de ces noms est la même à savoir Mɛhwɛ, /amɛ/ ou personne ; /hwɛ/ ou petit ce qui veut dire « la personne la plus jeune » ; Zinsu composé de zin+asu (singe+sexe masculin) ; Atsu/Asú (sexe masculin) désignent l'être de sexe masculin.

Après l'examen des noms relatifs à la position de l'enfant, à la naissance avec la poche des eaux puis les noms des jumeaux, nous pouvons aborder ceux attribués selon l'ordre d'arrivée.

3.11.6. La naissance selon l'ordre d'arrivée

Après les jumeaux, les enfants qui naissent portent eux aussi des noms spéciaux indiquant la position de naissance. A ce sujet, on a :

Tableau XIX : Tableau synoptique des noms des puînés de jumeaux

Langue / Sexe	Aja	gɛn	Ewe	fɔn	Gun
Masculin	Dòsú/ Èdó Edú/Dùví	Dovi/ Èdó	Dovi /Èdó	Dòsú	Dòsú
Féminin	Dòsí	Dovi/ Èdó	Dòví/ Edó	Dòsí	Dòsí

Dòsú, Dòsì, /trou/ mâle/femelle/ ; Dùví ou enfant de trou, sont des noms caractérisant les enfants qui viennent après les jumeaux. Ils ne sont pas des jumeaux, mais ils sont envoyés, dit-on, pour fermer le trou profond provoqué par les jumeaux.

Après les frères puinés des jumeaux, nous avons aussi des enfants qui viennent en deuxième position après les jumeaux et qui portent des noms spéciaux que sont :

Tableau XX : Tableau synoptique des noms des enfants nés après les puînés de jumeaux

Langue / Sexe	Aja	gɛn	Ewe	fɔn	Gun
Masculin	Dòsà	Dópé	D̀òtsé	Dòsà/Dònyɔ́	Dòsà/Dònyɔ́
Féminin	Dòxwí	Dópé	Doʃoè/Doʃè	Dòxwé	Dòxwé

Dans le tableau, les garçons portent le même nom Dòsà dont l'analyse se présente comme suit :

Dòsà

/trou/couler/ ce qui veut dire que « le trou continue de générer d'enfants »

Dònyɔ́

/trou/être bon/ ou « le trou est bon »

Dòxwé

Dò àxwé

/trou/maison/ ou « la maison du trou » autrement dit « enfant venant après le puîné des jumeaux ».

Xwì provient de xò + i /taper/+/pronom en expansion/ ou « tapez-le » ou « complétez-le » ; doxwi provient de èdò + xò +ì ce qui donne doxwì ou « qui se parfait en s'associant une autre personne ».

Nous avons également des noms liés à l'ordre d'arrivée dans l'aire culturelle ajatado, ces noms sont attribués à des enfants de même sexe mais à partir du troisième geste, la tendance aujourd'hui est que l'aîné d'une famille, qu'il soit du sexe masculin ou féminin porte un nom qui traduit la paix, ou s'attribue dans le continuum dialectal gbè. Nous présentons alors ces noms comme suit :

Tableau XXI : Tableau récapitulatif des noms des enfants nés selon l'ordre d'arrivée

Aja / Sexe	1er	2e	3e	4e
Nsu	Àʄélètè/Aʄélí		Bɛ̀sán/Besan	Ànání
Nyɔnu	Àʄéfá		Másán/Mesan	Máná

Àʄélètè

Àʄé lè tè

/maison/rester/debout/ pour dire « la maison demeure debout » ; /lè/ le est le LV lexème verbal qui dirige le nominal en fonction de sujet /aʄé/, et le nominal /tè/ en fonction d'expansion. Ce nom est adopté par les peuples d'ajatado parce que

son porteur (un garçon) est un homme qui est appelé à garder la maison d'où àxwè lè ètè ou « la maison grandira ». Quant à Àʃéʃá, il est un nom attribué à une fille, symbole de la paix d'où Àʃéʃá (la maison est en paix).

Másán/Mesan la troisième fille et Mesan/Besan/Bɛsan le troisième garçon nés consécutivement signifient « rare ». Anani et Mana sont des noms attribués au quatrième enfant (garçon et fille). Mais ce qu'il faut noter à travers ces noms est que Mesan et Anani d'une part, Mesan/Masan et Mana d'autre part sont des noms empruntés au twi alors que Aʃélètè/Aʃélí ou Aʃéʃá/Axwéfá sont des noms typiquement ewé et gɛn.

Il faut mentionner que chez les Aja actuels, les Ewé de l'Ouest, les Fɔn et les Gun, les deux premiers enfants de même sexe ne portent pas systématiquement de noms fixes. C'est à partir du troisième que les noms liés à l'ordre d'arrivée et empruntés aux Ewé et Gɛn sont donnés. Les noms présentés dans le tableau ci-dessous indiquent l'ordre de naissance des enfants :

Tableau n°XXII : Tableau récapitulatif des noms liés à l'ordre d'arrivée ches les Ewé et les Gɛn

Numéraux ordinaux akan	Noms akan		Noms ewé	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon

mìènú “deux”	Mànú	Mànú	Mánú	
mìēsá “trios”	Māsá	Mēsá	Masá	Mesá/Mesà
ánā “quatre”	Mánā	Anáné	Mána	Anání
Ánúm “cinq”	Mánúm/Núm	Anúmú/Núm	Mánú(m)	Anúmú
Nsià “six”	Nsià	Nsià	Nsià	Nsià
nsɔn “sept”	Nsɔnnówà	Nsɔnnówà	Nsɔnnówà	Nsɔnnówà
Àwòtsóé “huit”	Bòtwé	Bòtwé	Bòtsóé	Bòtsóé
àkrɔn/nkrɔn “neuf”	Nkrúmá	Nkrúmá	Nkrúmá	Nkrúmá
ɛ́ɖú “dix”	Bɛ́ɖú/Eɖú	Bɛ́ɖú/Eɖú	Bɛ́ɖú	Bɛ́ɖú
ɖùbàkú “onze”	Dùkú	Dùkú	Dùkú	Dùkú
ɖùmiènú “douze”	Eɖùnú	Eɖùnú	Eɖùnú	Eɖùnú
ɖùmiēsá « treize »	Eɖúsá	Eɖúsá	Eɖúsá	Eɖúsá

Source : Agbessimè (2011, 176)

Chez les Ewé et les Gɛn, les noms sont pour la plupart attribués selon l’ordre d’arrivée. À partir du sixième enfant, le garçon et la fille portent le même nom jusqu’au treisièms, les troisième et quatrième enfants portent les mêmes noms dans les parlers dialectaux, et même dans toute l’aire culturelle ajatado. Selon Agbessimè (2011), ces anthroponymes sont « *crées à partir des numéraux ordinaux Akã, qui évoquent le rang ou l’ordre des enfants* ». A partir de l’examen des noms liés à l’ordre d’arrivée en milieu éwé et gɛn, nous pouvons déduisons que ces noms proviennt du akan. Les Aja, les Fɔn et les Gun empruntent eux aussi les noms liés à l’ordre d’arrivée aux Akan. On constate que les parlers d’une même langue font usage des mêmes termes qu’ils empruntent à une seule et même langue.

Dans le domaine de l'anthroponymie, il existe également des noms forts de roi qui expriment des pensées nobles, des projets de société, etc.

3.11.7. Les noms forts de roi

La bataille pour accéder au trône au sein des royaumes est une tradition. Ceci confirme la formule de Tchitchi et Codo (2009 ; 202) selon laquelle « *gan ɔ, hlwɛ̀n jén e nɔ hlwɛ̀n »,* c'est-à-dire que "*le pouvoir se dispute toujours*". En accédant au trône, le prince héritier ajoutait à son nom de naissance un nom de règne, un "*nyǐ syén syén*"[45] ou nom fort qui constituait sa devise ; il exprimait les vertus et les qualités que le souverain s'attribuait et faisait entrevoir son programme d'action. Ces noms expriment la force, la gloire, la prospérité et même le défi lancé aux ennemis ou aux frères rivaux qui lui avaient plus ou moins sournoisement disputé le pouvoir. Parfois, c'est depuis l'investiture du viɖaxo que le nom est pris pour marquer le règne du roi ou les circonstances émaillées d'intrigues et de contradictions entre familles princières. Même au Vatican, après l'élection du souverain pontife, celui-ci s'attribue un nom qui témoigne du travail qu'il va abattre ; souvent, les papes prennent le nom de saints qu'ils voudraient imiter dans leur mission et de qui ils obtiennent protection. Ces noms se rencontrent dans les royaumes tels que celui du Dànxòmɛ̀, de Xɔgbonǔ et d'Alàdà (au Bénin), à Tado, Gliji, Kpalime au Togo et même au Ghana. Ainsi, nous avons dans ces royaumes les rois portant des noms forts tels que : **Adànɖózàn ; Hwègbɛ́àjà ; Jihɛ̀ntò ; Tòfá ; Dèkpò.**

Adànɖózàn proposé par Alladayé (2008, 90)

Adàn ɖó zàn mà nyɔ́ filí

/colère/étaler/natte/ne …pas/être bon/plier/ ou « Lorsque la colère a étalé sa natte, il n'est pas facile de la replier ».

---

[45] Jérôme C. ALLADAYE, *Fresques dahoméennes, C*otonou, Les Editions du Flamboyant, 2008, p. 73.

Dans ce nom, nous avons de part et d'autre du morphème de négation /mà/ trois constituants syntaxiques d'une part et deux d'autre part. Dans le premier cas, nous avons : àdàn (lexème nominal en fonction du sujet), ɖó (lexème verbal en fonction du prédicat), zàn (lexème nominal en fonction de l'expansion). Dans le second cas, on a : nyɔ́ (lexème verbal en fonction du prédicat) puis filí (lexème verbal en fonction du prédicat). Ce dernier cas constitue, à n'en point douter, une série verbale (nyɔ́ filí) ; c'est dire que ce nom peut être syndé en deux parties dont la première constitue un énoncé et la seconde une série verbale.

Le nom d'un autre roi d'Abomey a intéressé notre travail: c'est celui de Hwègbɛ́àjà proposé par Alladayé (2008, 77) comme suit :

Hwègbɛàjà

Hwè gbɛ́ àjà má yì àjà

/poisson/refuser/nasse/morphème de négation/partir/nasse/ ou « Le poisson qui a échappé à la nasse n'y retourne pas ».

Dans cet énoncé, nous avons deux lexèmes nominaux (Hwè, àjà) et deux lexèmes verbaux (gbɛ́, yì). Si nous supposons que ce nom est composé de deux énoncés, il va sans dire que ces énoncés sont reliés par le morphème de négation "ma". Il faut souligner que les lexèmes nominaux hwè « poisson » joue la fonction de sujet et àjà « nasse » celle de l'expansion puis les lexèmes verbaux « gbɛ́, yì » assument la fonction de prédicat.

Tòfá

hwɛ wɛ ná nyí gǎn bɔ̀ tòmitɔ́n ná fá

/toi/c'est/verbant du futur/être/chef/et/royaume/notre/futur/apaiser/, « c'est toi qui pourras gouverner afin que notre pays connaisse la paix ».

Dans cette contextualisation, on peut synder l'énoncé en deux parties:

hwɛ wɛ ná nyí gǎn et tò mitɔ́n ná fá ; ces deux séquences de propositions sont construites autour du morphème de syndèse /bɔ̀/. Nous allons approfondir l'analyse dans le chapitre consacré à la sémiosyntaxe.

Dèkpó
amèɖeká mu kɔ́ ná dèkpò ò
/personne/une/ne…pas/soulever/habituel/palmier/base/pdm/
« une personne ne peut soulever un palmier déraciné » ; l'analyse de ce nom révèle que amèɖeká est un NS ; dèkpò un NX ; kɔ́, un LV ; mu…ò un morphème de négation discontinu ; puis ná morphème habituel placé après le LV.

Sɛ́ɖègbè
sɛ́ ɖè ègbè
/sɛ́ ou destin/élever/voix/ ou « le sɛ́ s'est prononcé »

Dans ce nom, nous distinguons trois signes à savoir sɛ́ ; ɖè ; ègbè ; dont deux lexèmes nominaux, sɛ́ le nominal en fonction du sujet NS ; ègbè le nominal en fonction de l'expansion NX ; ɖè le lexème verbal LV.

Ces noms sont qualifiés de noms forts parce qu'ils contiennent une sémantique forte et exceptionnelle, ils sont l'apanage des dignitaires ou de grandes personnalités. En dehors des princes et des rois qui se donnent des noms forts, des individus aussi s'attribuent des noms pour exprimer des idées.

3.11.8. Les noms-incantations et les noms-proverbes

Les noms-incantations sont des noms qui prennent la forme d'incantations et correspondent aux noms « forts, invincibles, individuels » obtenus après une cérémonie rituelle au cours de laquelle une forme de pacte est signé entre le demandeur et la divinité par le biais du « bokɔnɔ ». L'objectif premier du nom-incantation, est de protéger celui qui le porte de tout esprit maléfique ; ces noms sont normalement l'apanage des grandes personnes et chaque fois qu'on l'évoque, celui qui le porte répond en écho à travers une séquence de paroles. Le porteur du nom peut être désigné à la fois par son nom de naissance et son nom-incantation ou uniquement par le dernier. Nous pouvons donner les exemples suivants :

Ejèmàvyɔngblɛn

èjè mà vyɔn ègblɛ̀n nyɔnúwó tì kpɔ cùcù glò
/sel/ne…pas/tremper/akasa/ /femmes/les/essayer/action de moudre/impossible/

« Le sel ne peut servir à faire de l'akasa : les femmes l'ont essayé en vain ». Dans ce nom, nous avons deux séquences de proposition à savoir :

èjè mà vyɔn ègblɛ̀n et nyɔnúwó tì kpɔ cùcù golò

Les deux séquences ne sont pas reliées par un morphème de syndèse ; il va sans dire qu'elles sont plus ou moins indépendantes. Dans la première séquence, les signes entretiennent des relations entre eux ; il s'agit de deux lexèmes nominaux dont l'un est NS et l'autre NX ; un lexème verbal ; puis un morphème de négation ; èjè (lexème nominal en fonction du sujet), mà (morphème de négation), /vyɔn/ (lexème verbal en fonction du prédicat) et /ègblɛ̀n/ (lexème nominal en fonction de l'expansion).

La deuxième séquence nous fait entrevoir les mêmes signes presque ; il s'agit de lexèmes nominaux (nyɔnúwó qui est NS ; /cùcù/ est le redoublement verbal de /cù/ ou « écraser » ; /cùcù/ ou « action d'écraser » ; ce redoublement verbal a le statut de NS ; nous avons aussi un lexème verbal, /tì/ kpɔ qui provient de /te + i + kpɔ/ ; ce qui donne /tì kpɔ/ ; en fait, /te/ veut dire « essayer » ; /kpɔ/ signifie « voir » ce qui voudra dire « essayons et voyons » ; il s'agit alors d'une série verbale qui assume la fonction prédicative ; le second LV de la deuxième séquence est glò ou « impossible » ; il assume lui aussi la fonction prédicative.
Le porteur de ce nom défie l'ennemi qui tenterait de nuire à sa personne.

Quant aux noms-proverbes, ils sont inspirés des expériences vécues par les parents et de la conception qu'ils ont de la vie ; ils apparaissent sous la forme condensée de pensée et en disent long. Dans certains cas, l'enfant devenu grand s'approprie un nom à partir des défis qu'il entend lancer ou relever ; naguère, ces noms étaient portés par des hommes parce que selon la conception africaine, l'homme est le chef du foyer et le garant de la tradition. Mais aujourd'hui, des

femmes défient elles aussi les ennemis à travers le rôle qu'elles jouent et la place qu'elles occupent au sein de la société ; elles entretiennent la tradition et occupent des postes de responsabilité importante. Souvent quand les noms proverbes sont évoqués, le porteur répond en écho, comme c'est le cas dans les noms qui suivent :

Cídótɔ́

Cídótɔ é tó àdɔmɛ̀nyà nɛ́ àmɛ̀wó

/argent/ emprunteur /il/dire/ventre/dans/parole/ aux/gens/les/ ou "celui qui emprunte de l'argent livre indubitablement son secret ".

Nous avons comme dans cet énoncé un syntagme nominal cídótɔ́, puis un énoncé simple à savoir é tó àdɔmɛ̀nyà nɛ́ àmɛ̀wó.

Ècí dó tɔ́ est le surnom que l'on évoque ; quant à l'énoncé découlant de l'évocation du nom, il est analysé de la façon suivante : é, pronom assumant la fonction de nominal en fonction de sujet ; tó, le lexème verbal ; àdɔmɛ̀nyà nɛ́ àmɛ̀ wó, un syntagme nominal en fonction d'expansion.

Sɛ́makò

é nyí sɛ́ ma kò hǔn, gbètɔ́ ma sɔ gǎn kò

/si/être/sɛ́/ne pas/moquer/pdm/personne/ne pas/moquer/

"Si le sɛ́ ne se moque de quelqu'un, l'homme ne peut le faire"

Cet énoncé est bâti sur le même modèle que les précédents et comporte deux propositions qui seront examinées dans la sémio-syntaxe.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que le nom dans notre aire culturelle ajatado est marqué par une rigueur sans précédent, il s'octroie pour marquer l'individu au sein de la société, mais aussi pour tracer l'itinéraire, l'histoire de l'homme.

Certains enfants issus de la couche tɔ̀ganví-tɔ̀ɖíví portent parfois le nom individuel Kpádónú ou Kpánú.

Cette classification dont nous arrivons au terme nous a permis de constater qu'à l'intérieur du nom individuel, les signes entretiennent entre eux plusieurs relations. Certains constituants nourrissent des relations de détermination et

assument des fonctions secondaires, d'autres constituent des énoncés simples où des fonctions primaires sont assumées par des nominaux et celle de prédicat par des verbaux. Des séquences de propositions sont discriminées à travers certains noms qui sont des énoncés complexes. Cette observation nous permet d'organiser les noms selon leurs occurrences dans le continuum dialectal gbè. Il existe dans ce continuum :

- Des noms sont constitués de lexèmes nominaux tels que les noms des jours de naissance et quelques noms spéciaux ;
- Des noms sont des syntagmes nominaux ; c'est le cas des noms événementiels et de circonstance ainsi que certains noms spéciaux et des noms de profession ;
- Des noms sont des condensés d'énoncés ; ce sont des noms-proverbes ; des noms –incantations ; etc.
- Des noms sont des projets entiers de société ; on peut évoquer les noms forts de rois, des noms de princes ;

  Après cette taxinomie des anthroponymes, nous examinons les noms qui sont des syntagmes nominaux et ceux qui constituent des condensés d'énoncés dans le chapitre suivant. Ce chapitre est consacré à l'analyse morphosyntaxique des anthroponymes. Les noms qui sont des projets entiers de sociétés et certains noms en tant que condensés d'énoncés seront pris en compte dans la sémio-syntaxe des séquences de propositions.

CHAPITRE 4
LA MORPHOSYNTAXE DES NOMS INDIVIDUELS

Introduction

Le but de ce chapitre est de fournir des informations sur les noms individuels, notamment sur les constituants syntaxiques, la classe à laquelle appartiennent

ces constituants et la fonction syntaxique qu'ils assument dans le discours car pour certains auteurs comme Maurice cité par Tchitchi (1984, 139),

> *« la morphosyntaxe vise à donner une double information sur les constituants syntaxiques de l'énoncé, d'une part, sur la classe à laquelle ils appartiennent, d'autre part, sur la fonction syntaxique qu'ils assument ».*

Dans le présent développement, nous procédons à l'inventaire systématique des différentes classes à partir des noms individuels, certains de ces noms sont attestés comme des énoncés (Tchitchi 2007) ; d'autres par contre sont des syntagmes de constituants ; d'autres encore sont attestés comme des résultats de la réduplication totale du lexème verbal. Ce chapitre expose le nom individuel dans ses rapports avec les nominaux d'une part, des noms à suffixation en /-mɛ̀/, /-ji/, /-nu/, /-gbè/ d'autre part. Le nom individuel noue aussi de rapport avec le nominant et avec le verbant.

4.1. Le nom individuel et le syntagme de détermination

Le syntagme est tout nominal comportant plus d'un constituant. Les constituants assument des fonctions secondaires dans le syntagme. Dans le syntagme de détermination, un constituant est déterminé par un autre qui est le déterminant. La détermination est un « *processus sémantique visant à constituer du sens par un rapport de signes à un support préalable* »[46]. Il existe deux types de syntagmes complétifs dont l'un à séquence médiate fait intervenir dans certains parlers, un morphème relateur spéccifique appelé "connectif"[47], et l'autre à séquence immédiate, sans intervention du connectif.

[46] Maurice Houis, *Afrique et Langage*, n°16, p. 5.
[47] Selon Bole-Richard (1983, 228), le connectif est le morphème relateur caractéristique du syntagme complétif à séquence médiate.

4. 1. 1. Le nom comme séquence immédiate de détermination

Nous proposons ici le schème suivant, représentatif de cette séquence :

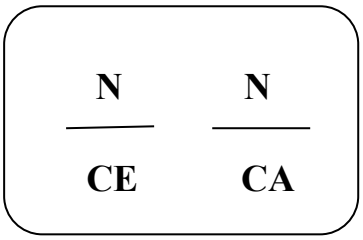

4.1.1.1. La dérivation par suffixation en /-mɛ/, /-ji/, /-nu/, et /-nɔ̀/

La dérivation est selon Ducrot et al (1995 ; 136) cité par da Cruz (1998, 152), ce processus de formation de mots qui « *consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique* ».

Les dérivés qui intéressent la présente étude sont des mots formés d'un radical auquel on ajoute un ou plusieurs suffixes. Les suffixes répertoriés dans les noms individuels sont /tɔ́/, « agent, possession, originaire de » ; /-mɛ/, « à l'intérieur de » ; /-ji/, « sur » ; /-nu/, « chose » ; et /-nɔ̀/, « mère ».

4.1.1.1.1. Le suffixe /-tɔ́/

Ce suffixe permet d'exprimer plusieurs idées, en l'occurrence celles de possession, d'agent et d'origine dans les noms individuels. Dans le cas où /-tɔ́/ exprime l'idée de possession ou d'agent, on le retrouve dans les noms qui suivent :

Gbětɔ́

/chasse/appropriatif/ ou « chasseur »

Avɔ̀lɔntɔ́

/tissu/tisser/appropriatif/ ou « tisserand »

Setɔ́ ou esetɔ́

/sɛ́/appropriatif/ « dans les mains du destin »

Avɔ̀kandótɔ́

/tissu/fil/planter/appropiatif/ ou « producteur de coton »

Cídótɔ́ ou ecídótɔ́

/argent/emprunter/appropriatif/ ou « débiteur »

Dans certaines régions de l'aire géographique ajatado, certaines femmes ont porté des noms exprimant leurs origines ; il s'agit de :

Toŋutɔ́

/Tohun/appropriatif/ ou « qui vient de Tohun »

Gannàtɔ́

/Ghana/appropriatif/ ou « qui vient du Ghana »

Benɛtɔ́

/Bénin/approrpriatif/ ou « qui vient du Bénin »

Kómɛ̀tɔ́

/Comé/appropriatif/ ou « qui vient de Comé, une ville du Bénin »

Dans d'autres cas, la voyelle est nasalisée pour toujours désigner l'origine ; c'est le cas de :

Tɔ́litɔ̀n

Tɔli/Tori, nom d'une commune du département de l'Atlantique (Bénin), /tɔn/, appropriatif ou « qui vient de Tori »

Les différents exemples qui précèdent montrent que le suffixe /-tɔ́/ s'emploie aussi bien pour désigner la profession de l'individu, la chose à laquelle il appartient ou son origine.

4.1.1.1.2. Le suffixe /-mɛ̀/

Gòxòmɛ̀

/rencontre/intérieur/dans/ ce qui signifie "lieu de rencontre ". Ce nom est attribué à des personnes en milieu gun et résulte de la combinaison suivante :

gòxò ou xògò ⟶ xò (ò)gò "rencontrer" en fɔn et gun

gòdò ou dògò ⟶ dò (è))gò "rencontrer" en aja et gɛn comme dans les énoncés qui suivent :

Mĭ xò gò kofi

/nous/rencontrer/kofi/

"Nous avons rencontré kofi"

mì dò egò Kofi

/nous/rencontrer/Kofi/ ou « nous avons rencontré Kofi »

(ò)gò ou (è)gò est un nominal en expansion nécessaire qui, à partir de la présente analyse, constitue un trait commun aux parlers cibles.

xò et dò sont des bases verbales ayant la même portée sémantique lorsqu'elles sont en composition avec le nominal /gò/. On note également dans la formation de xò (ò)gò ou dò (è)gò que la première voyelle du second élément s'amuit. Pour passer de xògò ou dògò à gòxò ou gòdò, on a constaté que l'expansion nécessaire /gò/ postposée au lexème verbal /xò/ ou /dò/ lui est cette fois-ci antéposée pour passer du lexème verbal xògò ou dògò "rencontrer" au lexème nominal gòxò ou gòdò "lieu de rencontre".

Kújɛnumɛ̀

Kú jɛ numɛ̀

/mort/tomber/chose/dans/ ou « la mort a bouleversé nos projets »

A travers ce nom, /-nu/ est un circonstant auquel est suffixé /-mɛ̀/.

Yĕwunmɛ̀

Ye núkún mɛ̀ wɛ̀ nulɛ́ bĭ ná jɛ ɖɛ̀

/ils/visage/dans/ focalisation/chose/les/tout/verbant du futur/passer/pdm/ ou « c'est devant eux que tout se passera »

Adanwúnmɛ̀

Adan wúnmɛ̀

/colère ou roi/visage/dans/ ou « c'est devant le roi que tout s'est passé »

Le suffixe /-mɛ̀/ indique le lieu où se déroule l'action et qui a pour signifié « dans, devant ». On a aussi le suffixe /-ji/

4.1.1.1.3. Le suffixe /-jí/

Ce suffixe a pour valeur sémantique « sur » et est remarqué à travers les noms qui suivent :

Gbèjí

egbè +jí n lè

/ailleurs/sur/je/être/ ou « je suis installé ailleurs »

Kúmɔ́jí

ekú emɔ́ jí

/mort/chemin/sur/ ou « sur le chemin de la mort »

Sogbejí

Eso egbejí

/vodun xɛbyosò/fidélité/sur/ ou « je suis fidèle au vodun xɛbyoso »

Sojí

So +jí

/vodun xɛbyoso/sur/ ou « je suis avec le vodun xɛbyosò »

Le suffixe /-jí/ nous permet de remarquer le lien qui le lie au nominal ou au syntagme nominal. Nous avons également le suffixe /-nù/ dans des noms individuels.

4.1.1.1.4. Le suffixe /-nu/

Le suffixe /-nù/ permet d'exprimer l'origine ; les noms qui suivent illustrent cette expression :

Xwénú

Xwé nu

/maison/chose/ ou « enfant né d'une relation endogamique »

Xónú

Alixó nu

/chemin/milieu/chose/ ou « qui est né en pleine voie ». Dans certains cas, le nominal est suffixé par /-nɔ̀/

Gbejínú

egbe jí nu

/ailleurs/sur/chose/ ou « une chose installée ailleurs » ; dans ce nom, nous voyons combiner les suffixes /-jí/ et /-nu/ qui entretiennent entre eux une relation de détermination.

Kánú

Ká nú

/calebasse/chose/ ou « enfant de la calebasse »

Tɔjínú

tɔ̀ji nú

/lac ou fleuve/sur/chose/ ou « enfant du lac »

Kúnú

Kú nú

/mort/chose/ ou « chose de la mort »

Sɛ́nú

Sé nú

/destin/chose/ ou « œuvre du destin »

Sonú

So nú

/vodun xɛbyoso/chose/, ou « c'est l'œuvre du vodun xɛbyoso »

Agbomɛnù

agbomɛ̀ nu

/Abomey/chose/ ou « personne originaire d'Abomey »

4.1.1.1.5. Le suffixe /-nɔ̀/

Le suffixe /-nɔ̀/ à travers les noms individuels désigne mère comme l'illustrent les exemples ci-après :

Dànnɔ̀

Dàn nɔ̀

/vodun dàn/mère/ ou « détenteur du vodun dan ». Il faut mentionner ici que dans les parlers gbè, le détenteur d'un vodun est désigné « vodúnnɔ̀ » ; on peut toutefois l'appeler « voduntɔ́ », mais l'usage commun qu'on en fait est vodunnɔ̀.

Hòxónɔ̀

Hòxó nɔ̀

/jumeaux/mère/ ou « mère des jumeaux »

Aligbónɔ̀

Ali gbó nɔ̀

/chemin/grand/mère/ ou « grande rue »

Dan klúnɔ̀

Dan kúlú nɔ̀

/vodun dàn/sauveur/mère/ ou « le vodun dàn est seigneur »

Le suffixe /-nɔ̀/ sert à exprimer aussi l'idée de possession, de qualité. Parfois, on assiste à une combinaison de deux suffixes comme l'illustrent les exemples suivants :

Setɔjí

esetɔ ji

/destin/appropriation/sur/ ou « selon la volonté du sɛ́/destin »

Il y a combinaison des suffixes /-tɔ́/ et /-jí/.

Certains suffixes tels que /-ji/ ; /-mɛ̀/ ; sont des noms indiciels qui expriment un lieu, un rattachement à quelque chose. Les autres tels que /-tɔ́/ ; /-nɔ̀/ ; et autres permettent d'exprimer une idée d'agent, de qualité, de possession. Selon Da Cruz (1998, 158), « *les suffixes -tɔ́ et -nɔ̀ sont le résultat d'un processus de grammaticalisation des lexèmes tɔ́ et nɔ̀ ».* En dépit de tout, le nom individuel peut constituer un énoncé.

4. 2. Le nom comme énoncé

Pour éclairer notre exposé il nous apparait utile de procéder à la définition de quelques concepts, notamment ceux relatifs au constituant syntaxique, à l'énoncé verbal, au verbant et au nominant.

La perspective théorique dans laquelle s'inscrit la présente étude organise les constituants syntaxiques en deux catégories dont les nominaux et les verbaux. Les premiers peuvent assumer des fonctions primaires et secondaires, tandis que les seconds n'assument que la fonction prédicative.

Tchitchi (2009, 234) définit le verbe comme « *le constituant syntaxique central du discours ; fondement de l'énoncé où il assume la fonction de prédicat, le verbe appartient à la catégorie des signes grâce auxquels tout discours est porteur de signification* ».

En ce qui concerne l'énoncé verbal, Houis (1977, 16), écrit que,

> « *les énoncés verbaux sont caractérisés par un constituant assumant la fonction prédicative (p) soit seul, soit en relation de présupposition mutuelle avec un sujet. Les constituants assumant un terme dans l'énoncé sont le nexus ou noyau irréductible de l'énoncé et/ou des expansions* ».

Le verbant et le nominant sont des morphèmes marqueurs du verbe et du nom. Tous les verbes et tous les noms peuvent être utilisés sans marque ou avec marque ; l'absence de marque est symbolisée par /-ø-/ au niveau des verbants comme au niveau des nominants.

4. 2.1. Le nom individuel et le verbant

L'examen du nom individuel en rapport avec le verbant pose la problématique énonciative qui considère le nom individuel comme un énoncé, soit en nexus simple à deux termes, soit en nexus complexe ; le cas du nexus complexe est beaucoup plus explicité dans le chapitre suivant portant sur des noms individuels comme séquences de propositions. Nous étudions ici, le nom individuel non marqué ou marqué par un verbant, initialement "prédicatif verbal", et nommé "modalité verbal" ailleurs. Hounkpatin (1985, 114) avertit que « *le verbal apparaît le plus souvent accompagné d'une modalité ; il s'agit d'un terme qui affecte le verbal pour ajouter au contenu sémantique de celui-ci diverses notions supplémentaires* ». Tchitchi (2009, 234) appelle verbant « *le morphème marqueur du verbe, qui lui permet d'assumer la fonction prédicative* ». Dans ces conditions, un nom individuel peut être traité comme un nexus simple à deux termes comme on peut l'observer dans le schème suivant :

N	**[v] LV**
S	*P*

4.2.1.1. Le verbant de l'accompli /ø+/

Le verbant de l'accompli est l'ensemble des procès descriptifs formant une situation antérieure à l'acte d'énonciation. Il indique qu'un procès est parvenu à son terme, ou qu'une action est achevée ; il est attesté dans les noms individuels comme le montrent les exemples ci-dessous :

Axwènyɔ́

Axwè nyɔ́

/maison/être bon/ ou "la maison est appréciable.

Ce nom est attribué à un enfant dont la mère n'a pas eu de difficulté de conception après son mariage ; le porteur de ce nom peut décider de se marier dans le même village.

Mawúli, /mawú/ « Dieu » ; /li/ « exister » ; ou « Dieu existe ».

Sewà

èsè wà (enu)

/sɛ́ ou destin/faire/chose/ ce qui signifie « le destin m'a fait du bien »

Agbèli, /àgbè/ « vie » ; /li/ « exister » ou « la vie est meilleure »

Il faut souligner que ces noms sont constitués de deux signes ; le premier est un nominal en fonction du sujet (NS) ; le second le lexème verbal (LV) en fonction du prédicat.

Nyàvɔ̀

Enyă vɔ̀

/problème /finir/

" Le différend est terminé". A ce niveau, il y a eu élision de la voyelle initiale.

Nɔ̀vínyɔ́

enɔ̀ evì nyɔ́

/mère/enfant /être bon/ ou "Avoir un frère utérin est une bonne chose"

Tɔ́vínyɔ́

/ètɔ́/ « père » ; / èví/enfant » ; /nyɔ́/ « être bon », ce qui veut dire que « c'est bien d'avoir de frère consanguin pour qu'il t'assiste en cas de difficulté »

Tɔ̀sà ; résulte de la combinaison de /ètɔ̀ / "fleuve/lac", /sà/ "couler" ce qui traduit: "l'eau a coulé". A la naissance d'un tel enfant, la maman aurait perdu une grande quantité d'eau.

Fányɔ́/Fánnyɔ́

Fá nyɔ́

/fâ/être bon/ ou « Le fá a été merveilleux ». Ce nom est porté par un enfant dont la grossesse aurait été confiée au fá ou dont la consultation du devin et les rituels qui en ont suivi auraient favorisé la naissance et la survie de l'enfant.

Sɛ́joló/Sédɔ́lɔ̌

sɛ́ joló gàndɛ́ alɔ̀ ná dó

/destin/vouloir/parure/quelconque/main/verbant du futur/porter/ pour dire : « de façon indubitable, le destin se réalise dans la vie de l'homme ».

Gbɛ̀wá

gbɛ̀ wá má syɛ́n, gbɛtɔ́ wɛ̀ nyílán

/vie/venir/ne…pas/difficile/personne/c'est/être mauvais/

« la venue au monde n'est pas pénible, c'est l'homme qui est mauvais »

Alisú

Kúlisú

Kú àli sú

/mort/chemin/fermer/ pour insinuer que « les conduits de la mort sont obstrués »

Tònyɔ́

/pays/être bon/ « le pays est bon »

Kúdá

Kú dá

/mort/être bizarre/ pour dire que « la mort est bizarre »

Bŏgálá

Bŏ gálá bɔ̀ vyɔ́ ɖɔ̀ gbɛ̀

/bŏ/ être fort/et/enfant/pdm/rester/vie/ ce qui veut dire que « le bò (gris-gris) a été efficace et l'enfant a survécu » autrement dit « l'enfant a survécu grâce au bŏ »

Vìsɔ́

Tɔ́ kú vì sɔ́

/père/mourir/enfant/prendre/ ou "à la mort du père, l'enfant devient l'héritier "

Avɔ̀nyɔ́

àvɔ̀ nyɔ́

/pagne/être bon/ ou « le pagne est bon ».

Nyĭhăn composé de /nyĭ/ "nom ou être" et de /hăn/ "manquer" ce qui veut dire « le nom a manqué » Ce nom traduit en fait un manque d'inspiration pour exprimer ses pensées ; surtout si des enfants auxquels on a eu à attribuer des noms ont trépassé, l'on ne saurait quels noms donner pour que celui-ci vive.

Alávɔ̀

àlá vɔ̀

/plastique/finir/ ce qui veut dire « c'est la fin des péripéties ».

Tɔ́gbɛ́

Tɔ́ gbɛ́ vìɔ́

/père/refuser/enfant/le/ ou « le père a renié l'enfant »

Dòbyɔ́

Dò byɔ́ nùɖé ye ní nɛ́

/trou/demander/chose/quelque/on/que/donne/ ou « si le trou (c'est-à-dire la mort) a besoin de quelque chose, qu'on lui en donne ». Dò qui est utilisé dans un style métaphorique ; une figure de style qui se rencontre aussi dans la langue française et même ailleurs. Dans ces noms, le nominal sujet est placé avant le lexème verbal. La notion de sujet est, comme l'affirme la grammaire classique, une notion strictement syntaxique. Cette notion met en jeu un ensemble de propriétés dont le contrôle d'un indice n'est qu'une manifestation possible. C'est dire que dans les parlers –gbè, il y a possibilité de commutation entre le nominal sujet et le pronom ; ceci parce que le critère d'accord du verbe avec le sujet est inapplicable dans ces parlers.

Séná

èsé ná

/destin/donner/ ou « c'est l'œuvre ou le don du destin »

Agbènyó

Agbè nyó

/vie/être bon/ ou « la vie est belle »

Máwúlí

Mawú lí

/Dieu/exister/ ce qui signifie « Dieu existe » ; avec mawu comme unités non sécables.

Àgbèlì

Àgbè lì ná m

/vie/ exister/pour/moi/ ou « l'espoir est permis car la vie je vivrai »

Sònyó

Vodun xɛbyosò nyó

/divinité/ tonnerre/ être bon/ ce qui signifie « la divinité du tonnerre est formidable ».

Dans chacun de ces noms, le premier constituant est un nominal assumant la fonction de sujet ; le second constituant est un lexème verbal assumant la fonction de prédicat ; ces noms constituent alors des énoncés minimaux. Ils sont construits selon la structure que voici : nominal en fonction du sujet (NS) ; lexème verbal en fonction de prédicat (LVP). Les verbes sont intransitifs par ce qu'ils n'admettent pas de complément d'objet et sont marqués du verbant de l'accompli **/ø** +/ qui indique que l'action exprimée par le verbe est réalisée ou le procès constaté est achevé et l'action est passée. Dans le corpus de noms exploité, nous avons remarqué que ces noms sont les plus nombreux parce qu'ils évoquent des faits sociaux qui se sont déroulés avant la naissance. Il existe également dans les parlers gbè un autre verbant qui exprime une injonction dans les langues.

4.2.1.2. Le verbant de l'impératif /ȹ+/

Représenté par le zéro absolu, son procès est présenté comme ordonné, inspirant le comportement à tenir au porteur du nom, au récepteur ou à leur entourage dans l'acte de communication verbale. Les noms qui intéressent ce verbant sont pour la plupart les noms didactiques dont le film se présente comme suit : Ðòayè, Dzɔ̀nblɛ̀wù, Zènɔ́nyɔ̀, Misíkɛ́, Misídà, Kpɔ̀tɔ̀ɔ̀gbɔ́, Sɔ́kéwó, Míkpɔ́nyɔ̀gbé, Minyɔ́fɔɖɔ́.

Le schème fondamental de cet énoncé se présente comme suit :

LV (pdm) (N)

P **(X)**

Đòayè

ɖò ayè á nɔ̀ àgbètɔwomè

/avoir/prudence/futur/rester/hommes/les/dans/ ou « sois prudent afin de vivre parmi les humains »,

Dzɔ̀nblɛ̀wù

dzɔ̀n blɛ̀wù le àgbèmè

/marcher/doucement/être/vie/dans/ ou « va doucement dans la vie »,

Zènɔ́nyɔ̀

Zè nɔ́ enyɔ̀

/céder/pdm/problème/ ou « éviter les problèmes »,

/ɖò/, /dzɔ̀n/ et /zè/ sont des lexèmes verbaux qui signifient respectivement "avoir" "marcher" et "éviter", aye, prudence, expérience de ɖò, blɛ̀wu, lentement de dzɔ̀, enyɔ̀, problème de zè sans sujets réels exprimés sont des lexèmes nominaux en fonction d'expansion. Đzɔ̀nblɛ̀wu est énoncé Zɔ̀nblɛwù en ajagbè et en gɛngbè ; alors la fricative alvéolaire sonore /z/ en ajagbè et en gɛngbè se réalise /dz/ en ewégbè. La fonction du langage dans ce contexte est une fonction conative où le locuteur agit sur l'interlocuteur ; ainsi, il est commandé au porteur du nom d'avoir la présence d'esprit, d'évoluer lentement et d'éviter les problèmes pour pouvoir mener une vie décente. nɔ́, "particule dicto-modale" permet de relier le problème enyɔ̀ au LV /zè/. Les lexèmes verbaux ɖò, dzɔ̀n et zè sont réellement sous la forme impérative parce qu'ils sont sans sujets. C'est un ordre adressé au récepteur singulier de l'acte de communication verbale. S'il s'était agit du récepteur pluriel, on aurait eu **Miɖòayè, Midzɔ̀blɛwù, Mizènɔnyɔ̀**, comme les exemples **Míkpɔ́nyɔ̀gbé, Minyɔ́fɔɖó** dont la représentation graphique se présente comme suit :

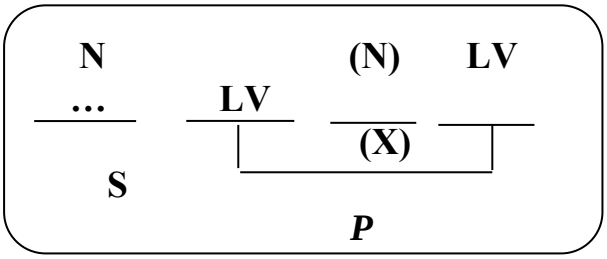

Míkpɔ́nyɔ̀gbé

Mi kpɔ́ enyɔ̀ gbé

Mi kpɔ́ enyɔ̀ mi a gbé

nɔ́ mi kpɔ́ enyɔ̀ ɔ̀ mi a gbé

/si//vous/voir/parole/pdm/vous/futur/refuser/ ou « évitez les problèmes dans la vie »,

Minyɔ́fɔɖó

Mi nyɔ́ àfɔ ɖó

/vous/savoir/pieds/ poser/ ou « sachez où poser vos pieds ».

Mi kpɔ́ enyɔ̀ gbé

/kpɔ́/ signifie ‘regarder’ et /gbé/ ‘refuser’. Le prédicat forme une série verbale /kpɔ́…gbé/ avec le même prédicat P ; NX, nominal en fonction d’expansion enyɔ̀ est conduit à la fois par les deux lexèmes verbaux LV1, LV2 auxquels il est interfixé. Le pronom personnel pluriel /mì/ en fonction de sujet est également conduit par la même série verbale ; soit LV1 et LV2. Le récepteur pluriel intègre le discours et renvoie à des allocutaires qui trouvent à travers ce nom un message fort adressé à tout être humain pour vivre dans un monde paisible.

Quant à **Minyɔ́fɔɖó**, ce nom nous offre le pronom récepteur pluriel /mi/ qui est conduit par la série verbale /nyɔ́…ɖó/ elle-même inter-fixée par le nominal en fonction d’expansion /àfɔ̀/. Il s’agit de la manifestation d’une fonction conative du langage où le locuteur agit sur le destinataire et exerce sur lui une pression. Le pronom /mi/ est le sujet commun aux deux lexèmes verbaux et en même temps série verbale /nyɔ́…ɖó/. Dans certains cas, la série verbale

n’est pas interfixée par l’expansion. C’est le cas du nom individuel Sɔ́kewó, dont le schème est le suivant :

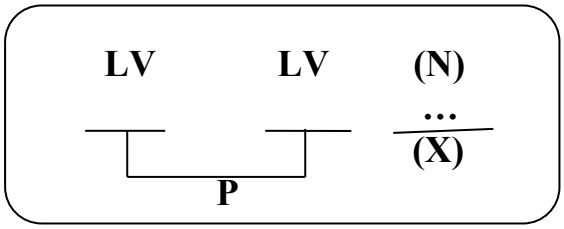

Sɔ́kèwó

sɔ́ kè wó ɖó wó mú nyá enú kè wó le wɔ̀ ò

/pardonner/eux/parce que/ils/négation/savoir/ chose/syndèse/ils/être en train/faire/ pdm/ ou « Pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu’ils font », /sɔ́ ke/, pardonner, est une série verbale qui admet un nominal en expansion NX, le pronom allocutif pluriel /wó/ (eux). Les lexèmes verbaux LV1 et LV2 ne sont pas marqués de sujets ; le discours interpelle le destinataire de la deuxième personne du singulier.

Certains noms construits sur le même modèle ne comportent pas de série verbale. C’est le cas de **Misídà, Misíkɛ́** dont le schème suivant rend compte de la structure.

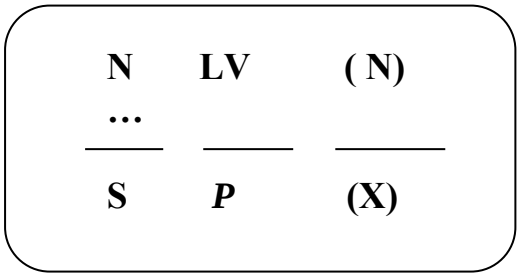

Misídà

Mi sí dà

/vous/respecter/père/ ou « respectez votre père »,

Misíkɛ́

Mi sí wɛ̀kɛ́

/vous/respecter/vie/ ou « respectez la nature »

Ces noms, comme les précédents, font usage du pronom personnel récepteur /mi/, deuxième personne du pluriel, assumant la fonction de sujet NS; /sí/ le lexème verbal assumant la fonction de prédicat LVP ; et /dà/, /kɛ́/ ou /wɛkɛ́/ sont des lexèmes nominaux assumant la fonction d'expansion NX. Ces énoncés évoquent la valeur parentale et l'importance de la nature dans la vie de l'homme et imposent au destinataire le respect du père et de la nature car on ne commande à la nature qu'en lui obéissant.

Dans certains énoncés, le lexème verbal admet une expansion nécessaire, parfois, une double expansion. Ces noms répondent au schème qui suit :

LV	**(N) … (X)**	**(N) (X)**
P		

Kpɔ́tɔ̀ɔ̀gbɔ́

Kpɔ́ tɔ̀ɔ̀ gbɔ́

/voir/ tien/ à côté/

« Prends soin de ce qui t'appartient ou contente-toi de ta propriété »

Dans ce nom, /kpɔ̀/ est un lexème verbal LV, /tɔ̀ɔ̀/, le pronom récepteur assumant la fonction d'expansion. /gbɔ́/ proviendrait de /égbɔ́/ qui désigne « à côté de » comme le montrent les énoncés suivants :

kpɔ́ ɖevyɛ gbɔ, ou « occupe-toi de l'enfant » ;

kpɔ́ axwéa gbɔ́, « occupe-toi de la maison » ;
kpɔ́ edɔa gbɔ́, « prend soin du travail » ;
é yì égbɔ́, « il est allé le voir » ;
é kpɔ́ égbɔ́, « il s'est occupé de lui » ;

Nous constatons que lorsque le lexème verbal admet une seule expansion, la langue accepte le morphème locatif /égbɔ́/ ; mais quand le verbe accepte une double expansion, la voyelle initiale du morphème locatif /égbɔ́/ s'amuït. /kpɔ́/ est un lexème verbal à expansion nécessaire, dans ce cas de figure, /kpɔ́/ admet une double expansion, /tɔò/ assume la fonction d'expansion 1, /egbɔ́/ assume la fonction d'expansion 2.

Le corpus que nous avons exploité contient des noms individuels dont la marque est la forme impérative ; celle-ci marque l'ordre ou le commandement. On suppose que le "donneur" du nom agit sur le "porteur" et même son entourage pour un changement de comportement. L'impérative affecte soit le verbe à la deuxième personne du singulier avec absence totale du sujet, soit le verbe à la deuxième personne du pluriel avec la présence effective du pronom récepteur pluriel sujet. En dehors de la forme impérative, il existe dans le continuum dialectal gbè des noms individuels construits avec le verbant du futur.

4.2.1.3. Le verbant du futur

Ce verbant marque un procès postérieur à l'acte d'énonciation et indique que l'acte énoncé s'accomplira dans le temps et dans l'espace. Dans les parlers cibles, le futur est exprimé par les verbants /á-/ en ajagbè, /lá-/ en ewégbè puis en gɛngbè, /ná-/ en gungbè et en fɔngbè ; le schème fondamental de ces noms se présente ainsi qu'il suit :

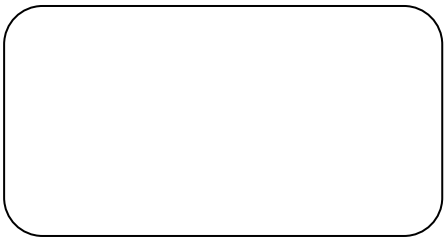

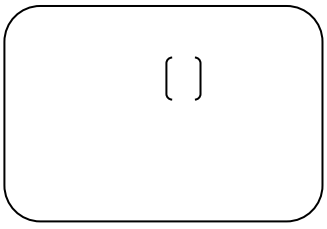

$$\frac{\mathbf{N}}{\mathbf{S}} \quad \frac{\lceil \mathbf{v} \rfloor \mathbf{LV}}{\boldsymbol{P}} \qquad \textbf{ou} \qquad \frac{\mathbf{N}}{\mathbf{S}} \; \mathbf{\ldots} \quad \frac{\mathbf{v\ LV}}{\boldsymbol{P}}$$

Dans ce schème, ⌈v⌋ désigne le verbant du futur ; on peut prouver ces informations à travers les exemples qui suivent :

Sɔlányɔ

esɔ̀ lá nyɔ́

/demain/verbant du futur/être bon/ ce qui signifie "demain sera meilleur".

Sɔláyì

esɔ é lá yì

/demain/il/verbant/partir/, ou « demain, il partira ».

Fínányɔ́ qui est la combinaison de /fí/ "ici" ; /ná/ "futur" ; /nyɔ́/ "être bon" ce qui veut dire "ce lieu sera bon" ; /fí/ est un nominal en fonction de sujet ; /nyɔ́/ le nominal en fonction de prédicat ; ce verbe est marqué par le verbant du futur /ná/. Dans ce contexte, ce nom fait nourrir d'espoir le donneur et le porteur du nom. Sa forme sous jacente est : fíelɔ́ ná nyɔ́ ou « cet espace sera aménagé ».

Dans le même ordre d'idée, **Vìnákpɔ́n** découle de la combinaison de /vì/, « enfant » ; /ná/, « verbant du futur » ; /kpɔ́n/, « voir » ; ce qui signifie « l'enfant fera ce que je n'ai pas pu faire ». Ce sens résulte de la contextualisation suivante :

nŭ ɖéè n̄ mā kpéwú bó bolo à á, vì ná kpɔ́n (bo bolo) ; cet énoncé nous offre des séquences de propositions et nous renvoie par conséquent à la sémio-syntaxe. Nous reviendrons là-dessus dans le développement de ce travail.

Xwénányɔ́

xwé ná nyɔ́

/maison/futur/être bon/; ce qui voudra dire " notre maison connaîtra le bonheur" ; /xwé/ est un nominal en fonction de sujet NS ; /ná/ le verbant du futur ; /nyɔ́/ le lexème verbal LV en fonction de prédicat. Comme le précédent, ce nom annonce la grandeur de la maison qui se traduit par la régularité des naissances, l'abondance des biens matériels et financiers pour ses membres.

Gbɛ̀nábà résulte de la combinaison de /gbɛ́/ "vie" ; /ná/ " futur " ; /bà/ "chercher" ce qui signifie "la vie cherchera". Ce nom rend compte de la forme matérielle de cet énoncé ; sa forme sous jacente donne ce qui suit :

Nŭ ɖɛ̀é bú é, gbɛ̀ ná bà

/chose/qui/perdre/pdm/vie/verbant du futur/chercher/ ou « la vie retrouve ce qui est égaré » ; /nú/ est un nominal en fonction de sujet ; /é/ est le pronom relateur, rattaché à /nŭ/ et non à tout l'énoncé. Ce qui surpasse l'homme, celui-ci le confie à l'être suprême ; en cela, la vie recouvrera ce que l'homme n'a pas pu récupérer.

Xwénásù résulte de la combinaison de /xwé/ "maison", /ná/ "verbant du futur", /sù/ "grandir" ceci signifie « la maison grandira ».

Yènásɛ́n découle de la combinaison de /yè/ "eux" ; /ná/ "verbant du futur" ; /sɛ́n/ "fructifier" ce qui veut dire « ce sont eux qui fructifieront ». sɛ́n, fructifier, est marqué du verbant ná, et conduit le pronom /yè/ qui assume la fonction de sujet.

Dans certains cas, le nominal assumant la fonction de sujet est conduit par une série verbale répondant au scheme suivant:

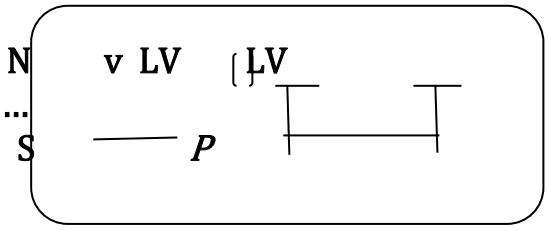

Miánikpɔ́

Mi á ni kpɔ́

/nous/verbant du futur/rester/voir/ ou « nous vivrons et nous verrons »,

Ce nom est constitué d'un pronom allocutif non-syndétique émetteur, /mi/, qui assume la fonction de sujet ; il est dirigé par la série verbale /ni kpɔ́/.

Eláványɔ́

E lá vá nyɔ́

/il/verbant du futur/venir/être bon/ ou « notre situation connaîtra de beaux jours » ; le pronom personnel indéfini /é/ est sujet ; /lá/ le verbant du futur ; /vá/ un lexème verbal ; /nyɔ́/ est aussi un lexème verbal ; avec /vá/ et /nyɔ́/, nous sommes en face d'une série verbale qui commande le pronom sujet /é/ ; par ailleurs, le verbant du futur /lá/ marque la série verbale /vá/ et /nyɔ́/.

De ce qui précède, nous constatons que le verbant du futur utilisé par les locuteurs aja à travers les noms individuels est /á-/ et /lá-/ ; les locuteurs de gɛngbè et ewégbè utilisent /lá-/. On peut dans la construction du protogbè émettre l'hypothèse selon laquelle /ná-/, verbant du futur dans les parlers gbè possède deux variantes libres à savoir /lá-/ et /á-/. Les verbants de l'accompli, de l'injonctif et du futur sont antéposés au prédicat ; en marge de tout ceci, nous constatons dans le corpus constitué que le verbant de la négation marque lui aussi le verbe.

4.2.1.4. Le verbant du négatif

Le verbant du négatif exprime une interdiction, une vérité absolue dans la vie. L'expression de la négation dans les parlers gbè se réalise de différentes manières. Ainsi, le verbant du négatif s'associe au verbe pour indiquer une idée négative ; il ne prend pas en compte les particules dicto-modales. Dans les parlers cibles, le verbant du négatif est exprimé par le verbant /mā-/ comme le montre le schème ci-après :

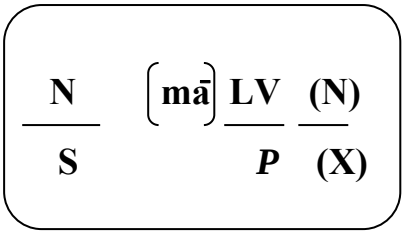

Akɔ̀magbé/Akɔmahwè

Akɔ̀ ma gbe /akɔ̀ ma hwè

/àkɔ̀/ verbant de négation/refuser/ ou « l'homme ne peut renier son àkɔ̀ », « aucun akɔ̀ n'est inférieur à une autre ».

Avìmagbɔ̀gbɛnú

avì ma gbɔ̀ gbɛnu

/pleure/verbant de négation/arrêter/vie/chose/ ou « les pleurs ne peuvent mettre fin aux péripéties de la vie »

Kúmanyɔ́

òkú ma nyɔ́

/mort/verbant de négation/être bon/ ou « la mort n'est pas une bonne chose »

Kúmakò

E nyí kú ma kò, gbètɔ ma sɔ gǎn kò

/mort/verbant de négation/rire/homme/ne…pas/pouvoir/rire/ ou

« si la mort ne se moque pas de quelqu'un, l'homme ne peut le faire »

Axìmakɛn

é nyí àxì ma kɛn, axwá ma sin kɛ̀n

/marché/verbant de négation/cesser/ bruit/ne…pas/cesser/ ou

« si le marché ne cesse de s'animer, le bruit ne peut cesser »

Akɔ̀mabú

akɔ̀ ma bú

/akɔ̀/verbant de négation/perdre/ ou « personne ne peut perdre son akɔ̀ ».

Il faut dire après examen de ces noms que les lexèmes nominaux /kú/, àxì/, /akɔ̀/ assument la fonction de sujet ; /ma-/ le verbant de négation ; /kò/, /kɛn/, /bú/ sont des lexèmes verbaux assumant la fonction de prédicat.

Chez les Ewé et les Gɛn, le verbant de négation se présente ainsi qu'il suit :

Kúmanyanŭ

Èkú ma nya ènŭ

/mort/verbant de négation/savoir/chose/ ou « la mort a agi par ignorance »

Sɛ́magbɔnlɔ̀n

nɛ èsé ma gblɔ̀n má teŋ nyi wawa ò

/si/sɛ́/verbant de négation/dire/cela/pouvoir/être/action de faire/pdm/

Ou « c'est le sɛ́ qui a voulu que cela se passe ainsi »

Gàmavɔ̀

Èga ma vɔ̀

/argent/verbant de négation/finir/ ou « l'argent ne peut finir »

A travers ces noms, on a discriminé des lexèmes nominaux assumant la fonction de sujet et d'expansion, /ma-/ le verbant de négation qui est le même dans les cinq parlers en présence, puis des lexèmes verbaux assumant la fonction de prédicat. On peut retenir, eu égard à tout ce qui précède qu'à travers les noms individuels, on a répertorié un seul verbant de négation à savoir /ma-/ pour les parlers-cibles. Il faut remarquer que dans certains cas, sans verbant de négation dans un énoncé, la particule dicto-modale se trouve en fin d'énoncé pour marquer celui-ci de négation ; tous les parlers n'admettent pas cette particule. C'est seulement en ajagbè que cette construction est admise, elle répond au schème suivant :

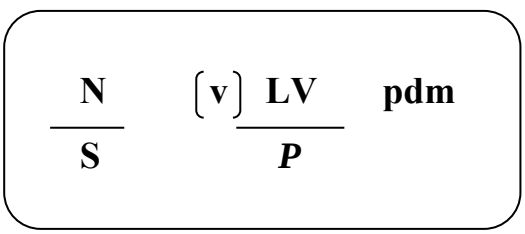

Les noms individuels Nanúbá, Nashíbá attestent le schème ci-dessus :

Nanúbá

Na nú bá

N +a nú bá

/je/verbant du futur/dire/pdm/ ou “je ne dirai pas”

Nashíbá

na shí bá

n +a shí bá

/je/verbant du futur/fuir/pdm/ ou “je ne fuirai pas”

Un autre verbant est identifié dans les parlers cibles ; il s’agit de la marque de l’objectif.

4.2.1.5. Le verbant de l’objectif

Le verbant de l’objectif est marqué dans le discours par /kó-/, ce verbant selon Hazoumè (1979, 199) est une marque de l’objectif, par contre, Akoha (1980) et Hounkpatin (1985) le considèrent comme exprimant le passé révolu. Il indique que le procès est présenté avec certitude comme accompli. Le verbant se remarque dans les parlers fɔn et gun. Le schème de cet énoncé se présente de la façon suivante :

$$\frac{\mathbf{N}}{\mathbf{S}} \qquad \lceil \mathbf{v} \rceil \frac{\mathbf{LV}}{\boldsymbol{P}}$$

Nous n’avons pas un corpus représentatif mais le seul nom qui rend compte de ce verbant est :

Tòkónyɔ́

Tò kó nyɔ́

/pays/verbant de l'objectif/être bon/ ou « le pays ou village est déjà formidable »

Dans le discours soutenu, le nominal /tò/ est marqué de nominant ; ce qui donne : tòɔ́ kó nyɔ́ ou « le village est déjà intéressant ». Dans cet énoncé, /kó/ marque le verbe /nyɔ́/ qui assume la fonction de prédicat, /-ɔ́/ le nominant marquant le nominal /tò/ qui assume la fonction de sujet. Dans certains cas, il y a combinaison des verbants à l'intérieur des noms individuels.

4.2.1.6. La combinaison de verbants

Dans certains parlers gbè, des combinaisons de verbants sont manifestées à travers les noms individuels. Pour ce qui ressort de notre corpus, il s'agit de combinaison de verbants à deux degrés comme le prouvent les exemples ci-après :

- Le cas de /ká-/

Le verbant /ká-/ entre en combinaison avec un autre verbant comme cela est attesté dans le nom Kákósú,

Kákósú

Kú kákó sú

/mort/verbants /fermer/ ou « la mort l'a déjà obstrué »,

Le verbe /sú/ est marqué par les verbants du réel /ká-/ et de l'objectif /kó-/, le verbe commande le lexème nominal /kú/ assumant la fonction de sujet. Ce nom est attribué à un enfant né après plusieurs décès.On peut donner également

- Le cas de /ma-/

Ce verbant entre en relation avec le verbant de l'habituel /nɔ-/ comme l'atteste le nom individuel Emanɔhwè,

Emanɔhwè

E manɔ hwè

E ma nɔ hwè ɖò tɔxwé

/on/verbants/devenir petit/chez/père/maison/ ou « on ne peut être petit dans la maison de son père »,

Ce nom nous offre les verbants du négatif /ma-/ et de l'habituel /nɔ-/ qui marquent le lexème verbal /hwè/, le pronom indéfini /e/ assume la fonction de sujet.

De l'analyse des verbants à travers les anthroponymes, il ressort que les verbants identifiés sont toujours préfixés au lexème verbal et varient d'un parler à un autre. Certains sont communs aux cinq parlers ; il s'agit du verbant de l'accompli, de l'impératif, du futur, du négatif avec une légère nuance par endroit dans certains parlers; d'autres par contre sont spécifiques à certains parlers ; c'est le cas du verbant de l'objectif et de la combinaison de verbants deuxième degré spécifique aux parlers fɔn et gun. Tous ces verbants peuvent être présentés dans un tableau ainsi qu'il suit :

Tableau XXIII : Tableau récapitulatif des verbants à travers les anthroponymes

	INDICATIF	**PROJECTIF**
	POSITIF	**IMPERATIF**
ACCOMPLI	**/ø -/**	**/ø -/**
FUTUR	**/á-/ná-/lá-/**	
NEGATIF	**/ma-/manɔ/**	
OBJECTIF	**/kó-/ká́kó́-/**	

4.2.2. Le nominant et le nom individuel

La discrimination des constituants syntaxiques à l'intérieur de certains noms individuels nous offre des nominaux marqués de nominants, ce qui leur

permet d'assumer des fonctions spécifiques dans le discours. Quant au nominant, il a une identité dans l'énoncé.

4.2.2.1. L'identité du nominant

La terminologie pour désigner le nominant a varié d'une école à une autre. Ainsi, selon Hazoumè (1979, 117), le système des nominatifs est

> *« un système dans lequel s'intègre les noms du gun quelles que soient les fonctions assumées par ces noms. C'est ce que d'autres linguistes, en l'occurrence A. Martinet, appelle ''modalités nominales'' qui sont des déterminants grammaticaux ».*

Il a organisé les nominants du gungbè en deux catégories à savoir le générique et le spécifique. Le premier comporte un seul nominant au singulier et le second quatre au singulier avec leurs correspondants au pluriel.

Quant à Bole-Richard (1983, 220), « *les nominatifs sont des morphèmes marqueurs du nom. Ils appartiennent à un paradigme d'association aux bases nominales fermé et organisé en système* ». Il en distingue vingt (20) en gɛngbè dont sept (7) simples et treize (13) formés par combinaisons de deux ou plus.

Akoha (1980) dans ses recherches sur le fɔngbè constate que le nominal est souvent accompagné d'une modalité qui l'affecte pour ajouter au contenu sémantique de celui-ci diverses notions supplémentaires. Ce mot marqueur du nom est appelé "modalité nominale".

Agbadja (1981, 33) en dégageant le système des nominants de l'ɛ̀bɛ̀gbè souligne que « *les nominants marquent les noms, quelque soit leur fonction dans l'énoncé »,* tandis que selon Tchitchi (2008, 40),

> *« ce terme est introduit dans la terminologie descriptive de Maurice Houis à la suite des observations de Hagège (1982) sur le concept de nominatif et sa suggestion de lui substituer celui de nominant ; je choisis de l'utiliser en tant qu'il s'agit d'un morphème qui caractérise le nominal et le différencie du verbe dans l'énonciation ».*

Le nominatif, la modalité nominale et le nominant sont des termes qui renvoient au même signifié, le morphème caractérisant le nominal et qui le différencie des autres constituants de l'énoncé. Le nominant affecte le nominal avec qui il se trouve en relation de détermination immédiate. Le nominant est pour le nominal ce que le verbant est pour le verbe, à la différence que les deux morphèmes ne sont pas dans les mêmes rôles par rapport aux constituants qu'ils marquent, à la position qu'ils occupent dans le discours. Avec le nominal, le nominant forme un constituant syntaxique assumant soit la fonction de sujet, soit la fonction d'expansion, alors que le verbant forme avec le verbe qu'il marque un constituant syntaxique assumant uniquement la fonction de prédicat. Les nominants varient d'un parler à un autre ; nous faisons leur inventaire à travers le nom individuel, tels qu'ils sont attestés dans la langue.

Le schème fondamental des énoncés où le nominal est marqué par un nominant est le suivant :

N⟦n⟧	LV	(N)
S	P	(X)

Dans la représentation du schème, n désigne tout nominant marqueur du nom.

A travers les noms individuels, on a identifié les nominants tels que :

4.2.2.2. Le nominant /-ø/

Il s'agit du morphème zéro indéfini à valeur de générique auquel on peut attribuer la traduction ‘’un ou une’’ selon les contextes. Dans une relation de communication, le récepteur associe à un nominal signifiant X, un signifié Y; à ce niveau, il n'y a pas de référence possible même si on est tenté de traduire cet indéfini à valeur de générique par ‘le’ ou ‘la’ comme l'indiquent les exemples ci-après :

Sonyɔ

So nyɔ

/vodun xɛbyosò/être bon/ ou « vodun xɛyosò est merveilleux ».

Dàngolosò

èdàn golo èsò

/vodun dàn/surpasser/vodun xɛbyo̩sò/ ou « le vodun dàn dépasse xɛbyosò »

Sègálá/Sɛ́gálá

Èsè gálá

/sɛ́/ puissant/ ou « le sɛ́ est fort »

Agbènyidɔ́

Agbè nyi edɔ́

/vie/être/travail/ ou « la vie est un combat »

Gànyɔ/Gannyɔ́

ègà nyɔ́

/argent/être bon/ ou « l'argent est une bonne chose »

Dɛ̀nyɔ́

dɛ̀ nyɔ́

/père/être bon/ ou « le père est formidable »

Amɛ̀wúnŭ

àmɛ̀ wú ènŭ

/personne/dépasser/chose/ ou « l'homme est au-dessus de tout »

Tɔ́vínyíkú

Tɔ́ví nyí èkú

/père/enfant/être/mort/ ou « le frère consanguin est source de mort »

Gbɛ̀nɖè

Gbɛ̀ n ɖè bó wà gbɛ̀nú

/vie/je/rester/pour/faire/vie/chose/ ou « il faut vivre avant de pouvoir réaliser »

Hùnjɔ̀

Hùn jɔ̀

hùn wɛ́ jɔ̀ mɛ̀elɔ

/sang ou vodun/c'est/réincarner/personne/celui-ci/ ou « c'est le sang ou le vodun qui incarne cette personne »

Avíjɛ̀mɛ̀

Avǐ jɛ̀ emɛ̀ ma nyí ayihúnnú

/pleur/tomber/dans/ne…pas/être/amusement/chose/ « couler des larmes n'est pas une chose amusante »

Dans chacun de ces noms, le nominal en fonction de sujet est marqué par le nominant /-ø/ ou zéro. Il existe par ailleurs un autre nominant appelé l'indéfini.

4.1.2.3. Le nominant /-ɖe/

C'est la marque de l'indéfini spécifique dont la valeur sémantique est "un" ; "aucun" ; on le rencontre dans les noms individuels qui suivent :

Vìɖevá

èvìɖè vá na kpɔ́

èvìɖè vá n + á kpɔ́

/enfant/un/venir/je+ verbant du futur/ voir/ ou « j'accepterai tout enfant qui naîtra » ;

Akɔ̀ɖédró

Akɔ̀ɖe dró é lá nɔ̀ miamɛ̀

/àkɔ̀/un/vouloir/il/verbant du futur/rester/nous/dans/ ou « nous sommes ouverts à tout akɔ̀ qui voudrait nous intégrer » ;

Vìɖèsè

evìɖè sè edagbè á nyɔ́ nɔ + i

evìɖè sè edagbè á nyɔ́ nɔ + i

/enfant/un/écouter/père/voix/verbant du futur/être bon/pour/lui/ ou "l'enfant qui écoute son père recevra bénédiction".

Kèɖenyɔ́

Èkèɖe nyɔ́ enu ɔ wò á sìn

/vodun èkè/un/être bon/chose/on/vervant du futur/ adorer « le vodun èkè nous a gratifié » ;

Vìɖégalá

vìɖe gálá

vìɖè galá nɔ́ nɔ̀ tɔ́ ɔ sín xwégbè

/enfant/un/résister/c'est/verbant de l'habituel/rester/père/son/connectif/maison/dans/ pour dire « l'enfant qui résiste garde la maison de son père ».

Kpɛ́ɖétin

(o)kpɛ́ɖé tín mawu mi ná dó ná

/remerciement/un/exister/Dieu/nous/verbant du futur/porter/pour/ ou « s'il devrait y avoir remerciement, c'est à Dieu que nous l'adresserons » ;

A chaque nominal, il est affecté le nominant /-ɖe/ qui désigne dans certaines conditions “un quelconque”. Dans certaines circonstances, /-ɖĕ/ est un pronom indéfini qui assume la fonction d’expansion dans l’énoncé. Le schème qui le sous-tend est indiqué comme suit :

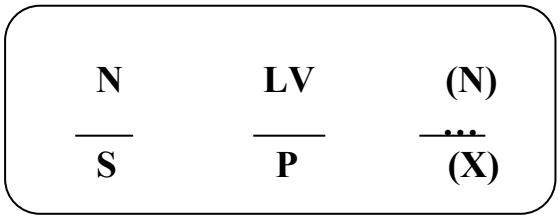

Les noms individuels ci-après attestent la représentation graphique ci-dessus :

Kúkpòɖĕ

Kú kpò ɖé ɔ ná mɔ̀

/mort/rester/pronom indéfini/pdm/je/verbant du futur/voir/ ou « je verrai si la mort me prendra en pitié en me laissant un enfant au monde »

Séwàɖĕ/Sɛ́wàɖĕ

Esé sɔ́ n wà ɖè na kpɔ́

Esé sɔ́ n wà ɖè na kpɔ́

/destin/faire/quelque chose/ « je verrai ce que le destin fera de moi »

Dans chacun de ces noms, /kú/ et /sɛ́/ sont des NS ; /kpò/ et /wà/ des LV ; /-ɖĕ/ des pronoms indéfinis assumant la fonction d’expansion.

Hunnyiɖĕ

Hun nyi ɖĕ ɔ mi ná mɔ̀

/sang ou vodun/être/quelque chose/pdm/nous/verbant/voir/ ou « nous verrons ce dont le sang/vodun est capanble »

Dans le cas où le nominant assume la fonction de sujet, le schème qui l'illustre est le suivant :

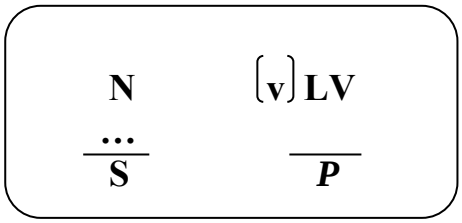

ɖenányɔ

ɖɔ̀ vìlɛ́mɛ̀ ɔ̀, bì ná nyí nugbélégbélé à á ; **vǐɖe ná nyɔ́**

/enfant/les/dans/pdm/tout/verbant du futur/être/chose/pourriture/pdm/ enfant/un/verbant du futur/être bon/ ou « de tous mes enfants, j'en aurai au moins de bon fruit »

ɖenálí

vìlɛ́bì ná kú à à, vǐɖé ná lí

/enfants/les/tout/verbant du futur/mourir/pdm/quelques/verbant du futur/rester/ ou « tous les enfants ne mouront pas, quesques uns vivront »

/ɖe/ assume la fonction de sujet, /nyɔ́/ et /lí/, la fonction des prédicat ; les ceux lexèmes verbaux sont marqués du verbant du futur /ná/.

On peut retenir que le nominant /-ɖé/ en relation de complémentation avec le nom assume avec celui-ci la fonction de sujet. Il peut assumer seul les fonctions primaires du nom à savoir celle de sujet et celle d'expansion. Dans le même ordre d'idée, nous avons identifié également le nominant pluralisatieur.

4.2.2.4. Le nominant /–wó/

C'est le nominant qui marque tout constituant nominal au pluriel, il a la possibilité de s'associer à tous les autres nominants. Il est représenté par /-wo/ en ajagbè, gɛngbè et en ewégbè, /-lɛ́/ en fɔngbè et gungbè. On peut l'identifier à travers les noms qui suivent :

Nyɔwóvɔ̀ dont la combinaison donne /ènyɔ/ "Parole ou problème" ; /wó/ "les" ; /vɔ̀/ "finir" ce qui signifie "les différends sont finis".

Nyɔwócú

enyɔwo cú

/problème/les/fermer/ ou « les difficultés sont obstruées ».

Le morphème pluralisateur /-lɛ́/ marque dans certains contextes le pronom personnel récepteur /ye/ comme l'illustre le nom Yelɛ́nyisɛ́.

Yelɛ́nyísɛ́

Yelɛ́ nyí sɛ́

Yelɛ́ nyí sɛ́cè à á

/ils/morphème pluralisateur/être/destin/mon/négation/ ou « ils n'ont aucune emprise sur mon avenir ».

Le morphème pluralisateur peut également assumer la fonction de sujet, seulement qu'il peut renvoyer au pronom personnel "ils". L'énoncé répond à la représentation graphique qui suit :

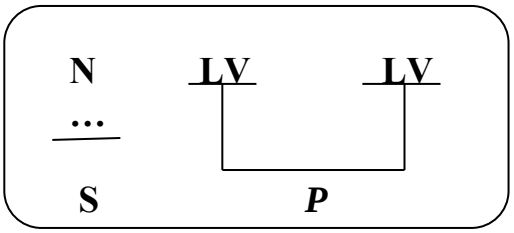

Les noms qui suivent illustrent le schème ci-dessus :

Woxwlìɖɛ

Amɛ̀wo xwelè evìlɔ́ ɖɛ le vojùshí

Wo xwele + i ɖo le voju shí

/pluralisateur/acheter/pronom/avoir/chez/vodun/pdm/ ou « les gens l'ont d'avance acheté auprès des vodun.

Le lexème verbal /xwelè/ traduit l'idée de possession, il se rend avec /ɖɛ/ et se trouve dans un rapport de discontinuité avec le verbe /xwelè/, signifiant « acheter d'avance, posséder». woxwlìɖɛ provient alors de :
Wo xwele +i où /wo/, assume la function de sujet; /xwele/, la function de prédicat; /i/ celle d'expansion.

Wóbubé

amɛwó bu bé enunyɛ̀ lá gbélé
/gens/les/croire/syndèse/chose/verbant du futur/périr/ ou « les gens ont cru que mes activités n'allaient pas prospérer »

Dans nyɔwóvɔ̀, le nominant pluralisateur /-wó/ marque le nominal /enyɔ̀/ ; dans yelɛ́nyisɛ́, il marque le pronom personnel /ye/ ; alors que dans woxwilidɛ, wobubé, /-wo/ assume comme précédemment /-ɖe/, la fonction de nominal en fonction de sujet.

On peut toutefois avoir le nominant interrogatif à travers des noms individuels.

4.2.2.5. Le nominant interrogatif /-tɛ́/

Ce nominant marque une interrogation et sert à faire porter cette interrogation sur le nom qu'il marque ; il se distingue de l'interrogation totale qui porte sur tout l'énoncé. Le nominant de l'interrogation est marqué par /-kɛ́/ en gɛngbè, ewégbè, /-tɛ́/ en gungbè et en fɔngbè, nous donnons les exemples ci-après :

Akɔ̀tɛ́nyɔ́

/akɔ̀/ nominant interrogatif/ être bon/ ou « quel akɔ̀ est meilleur ? »

Ce nom comporte un nominal /àkɔ̀/, marqué par le nominant interrogatif /tɛ́/ dans /akɔ̀tɛ́/ assumant la fonction de sujet ; un lexème verbal /nyɔ́/, assumant la fonction de prédicat.

Hwɛ̀tɛ́nyi

Nùce má sin nyí hwɛ̀ nu mì, hwɛ̀tɛ́ é nyí

/chose/ma/ne…pas/être/faute/pour/moi/faute/quelle/il/être/

« ma chose ne peut être une condamnation pour moi ; quelle faute ai- je commise ? »

Xótɛ́kpò

xótɛ́ kpò

/parole/quelle/rester/ ou « quel différend nous oppose encore ? »

Xótɛ́nyí

Xótɛ́ nyí mɔ̌ bɔ̀ mi nɔ ɖɔ̀ na mì

/parole/quelle/être/telle/et/vous/verbant/dire/pour/moi/ ou « qu'est ce que cette parole que vous me dites ? »

Zùtɛ́kpò

Zùtɛ́ kpò

/insulte/quelle/rester/ ou « que n'a-t-il pas dit pour m'insulter ? »

Làntɛ́fɔ̀

Làntɛ́fɔ̀

/animal/quel/pied/ ou « quel pied d'animal ?», ce nom est attribué aux locuteurs aja, fɔn, gun ; pour souligner qu'aucune rigueur n'est observée dans l'usage des nomns, et par ricochet, des nominants dans les anthroponymes par les locuteurs du gbè.

Au regard des nominants identifiés à travers les noms individuels cités en exemples dans les parlers ciblés, nous pouvons les regrouper dans le tableau ci-contre :

Tableau XXIV : Tableau récapitulatif des nominants dans les anthroponymes

Identification des nominants	Nature des nominants
/-ø/	Générique
/-ɖe/	Indéfini
/-wo/	Pluralisateur
/-tɛ́/	Interrogatif

Les nominants sont des marqueurs du nom, les verbants sont des marqueurs du verbe. On retient alors que le nominant est pour le nom ce que le verbant est pour le verbe. À présent que ces éléments sont analysés et les relations que les signes linguistiques entretiennent entre eux détaillées, nous pouvons aborder la question relative à l'emphatisation à travers certains noms individuels.

4.2.3. La mise en emphase et le nom individuel

L'emphase est une valeur qui est conférée à un constituant. Elle est souvent inscrite dans le système des nominatifs et même différenciée en emphase de contraste (c'est A qui…et non B) et en emphase de focalisation (A c'est lui qui…). Dans ce procédé de construction, le nominant, morphème marqueur d'une base dans l'élaboration du constituant nominal est affixé au nominal. La mise en emphase prend en compte la focalisation et la topicalisation. Avec les noms individuels, nous allons miser uniquement sur la focalisation. A ce sujet, les nominaux en fonction de sujet et d'expansion sont impliqués dans ce procédé.

- **La mise en emphase du sujet**

Lorsque le sujet est mis en emphase, il peut être marqué par le morphème de focalisation qui permet de porter l'attention du destinataire sur le nominal assumant la fonction de sujet au sein de l'énoncé. Dans les parlers ciblés, les morphèmes de focalisation sont : wɛ́, en fɔngbè et gungbè, yé, en gɛngbè et ewégbè, yí, en ajagbè. Ces morphèmes servent à porter la focalisation sur le nom qu'ils marquent. Le schème ci-contre rend compte d'un tel énoncé à travers les exemples qui suivent :

N	pdm	LV	(N)
S		*P*	(X)

Sɛ́wɛ́wànǔ

Sɛ́wɛ́ wà nǔ

/destin/c'est/agir/chose/ ou « c'est le sɛ́ qui a agi » ;

Aɖúwɛ́konǔ/ Aɖúyékonǔ

Aɖúwɛ́ ko nǔ

/dent/c'est/rire/chose/ ou « c'est la dent qui a ri » ;

Toyíhɛ̀n

Toyí hɛ̀n agbàn

/peuple/c'est/porter/charge/ ou « c'est le peuple qui a porté la chargé » ;

Mawuyéná

Mawuyé ná

/Dieu/c'est/donner/ ou « c'est Dieu qui a donné ».

Dans chacun de ces noms, le sujet est marqué par le morphème de focalisation désigné particule dicto-modale dans le schème. Ces morphèmes sont /wɛ/, pour le fɔngbè et le gungbè ; / yi/ pour l'ajagbè ; et /yé/ pour le gɛngbè et l'ewegbè.

- **La mise en emphase de l'expansion**

Dans le cas où l'expansion est sélectionnée, elle n'est pas nécessairement marquée par le morphème de focalisation. Les noms qui intéressent cette mise en emphase obéissent à la représentation graphique qui suit :

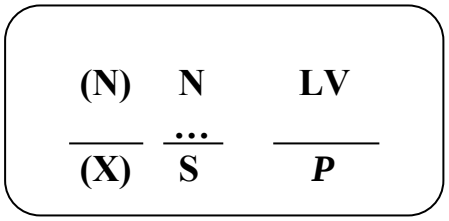

Les exemples qui suivent illustrent le schème ci-dessus

Vijɛ́nnányí

vijɛ́n é ná nyí

/enfant/pdm/il/verbant/être/ ou « ce serait obligatoirement un enfant »

/jɛ́n/ marque le nominal /vì/ et assume les mêmes fonctions que le morphème de focalisation comme on le constate dans l'énoncé en procédant à la commutation de /jɛ́n/sur l'axe paradigmatique, on a :

Viwɛ̀ é ná nyí, ou « ce ne sera un enfant » ; on peut déduire de ce qui précède que /jɛ́n/ est une particule dicto-modale d'insistance. La forme non emphatisée donne : é ná nyí vǐ ou « ce sera un enfant ».

Esɔtɔ̀nlò

esɔtɔ̀ n lò

/demain/appropriation/ je/avoir peur/ ou « je ne crains que l'avenir » ;
Egbèmikpɔ́
Egbè mí kpɔ́
/aujourd'hui/nous/voir/ ou « nous ne voyons qu'aujourd'hui ». Dans le même ordre d'idée, la forme non emphatisée nous donne : n lò esɔtɔ̀ ou « je crainds l'avenir ».

Tòxɔ́yɛ́sú

Tò àxɔ́ eyɛ́ sú
/pays/dette/lui/payer/ ou « Il a remboursé la dette du peuple ».
/tò àxɔ́/ est un syntagme nominal de détermination, avec assimulation de la voyelle initiale /à/ du second nominal /àxɔ́/. Ce nom nous offre les constituants syntaxiques /sú/, lexème verbal, qui commande le sujet /eyɛ́/, pronom objet, reprise d'un autre pronom qui serait /lui/, le porteur du nom. sú…àxɔ́, lexème verbal à expansion nécessaire, toxɔ́ est dans une relation de focalisation par rapport à sú. La forme non emphatisée donne : eyɛ sú toxɔ́ ou « il a payé la dette du peuple ».

Đekawolè

Đeka wo lè
/un/ils/rester/, ou « ils sont un » ; on pouvait avoir wó lè ɖeka, « ils sont un », pour la forme non emphatisée.

Mɛtɔ̀nyèkpɔ́n

mɛtɔn ye kpɔ́n
/personne/appropriatif/eux/voir/, ou « ils ne s'intéressent qu'aux faillites des autres » ; /mɛtɔn/, mis en emphase, assume la fonction d'epânsion dans cet énoncé, le pronom allocutif /ye/, assume la fonction de sujet, et /kpɔ́n/, le

lexème verbal assumant la fonction de prédicat. ye kpɔ́n mɛtɔ̀n, « ils ont vu la faillite de l'homme ».

Nunyawofiamù

Nunya wo fia mù

/chose/bonne/ils/montrer/ ou « c'est une bonne chose qu'ils m'ont enseigné » ;

Ce nom nous offre /wó/, pronom allocutif sujet, /fia mù/, lexème verbal à expansion, /mu/ ; avec la mise en emphase de /nunya/. On peut avoir pour la forme non emphatisée wó fia mù nunya.

A travers ces noms, il y a des pronoms sélectionnés qui assument la fonction de sujet. Dans les parlers gbè, les pronoms sont des constituants syntaxiques qui assurent le fonctionnement normal du discours ; ils permettent la médiation du discours, car en se substituant au nom, ils apparaissent comme des signes linguistiques qui remplacent valablement les participants à un acte de communication. En d'autres termes, en nous référant à Houis, cité par Tchitchi (1984, 322),

> « *les pronoms sont des constituants syntaxiques caractérisés par leur aptitude à s'insérer dans un énoncé comme médiateurs d'un contexte signifié, soit en représentant le signifié, soit en représentant une virtualité de signifié dans le cas d'une situation indéterminée ».*

Les pronoms discriminés à travers les noms individuels assument la fonction de sujet ; ils sont alors des pronoms allocutifs.

Certains noms individuels sont construits sur la base de séries verbales qui peuvent, dans certaines circonstances, admettre des nominaux assumant la fonction d'expansion. Ces verbaux qui acceptent des compléments d'objet sont des prédicatifs transitifs.

4.3. Nom individuel issu d'énoncé à série verbale

Dans les parlers gbè, il est attesté des énoncés qui sont constitués de série verbale, c'est-à-dire au moins deux lexèmes verbaux qui servent à désigner l'être humain. Ainsi, dans certains noms individuels, nous avons affaire à plusieurs lexèmes verbaux dans un seul et même énoncé. Les noms qui intéressent la série verbale obéissent au schème suivant :

Nous pouvons avoir des lexèmes verbaux assumant la fonction de sujet ou d'expansion comme c'est le cas dans les noms ci-après :

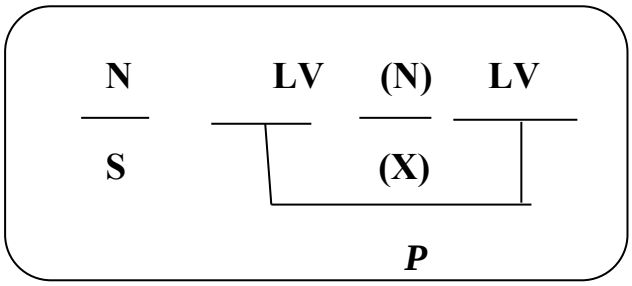

Kúɖùkpò

Kú ɖù kpò

/mort/manger/rester/ ou « la mort n'a pas arraché tout le monde ; il y en reste » ; le nominal /kú/ assume la fonction des nominal sujet

Nugbonyɔwú

/vérité/ être bon/dépasser/ ou « c'est mieux de dire la vérité »

kúɖènŭkpò qui est la combinaison de /kú/ "mort", /ɖè/ "enlever" ; /nŭ/ "chose", /kpò/ "rester" ce qui signifie "la mort a soustrait un des nôtres" ; /kú/ est un nominal en fonction de sujet ; il est conduit par la série verbale /ɖè…kpò/ qui veut dire « diminuer » ; /ɖè nŭ/ indique que /ɖè/ est un verbe à expansion nécessaire /nú/. D'autre part, LV1 et LV2 sont interfixés par le NX /nŭ/.

Dans d'autres cas, des pronoms allocutifs assument les fonctions de sujet et d'expansion de la série verbale comme l'indique le schème qui suit :

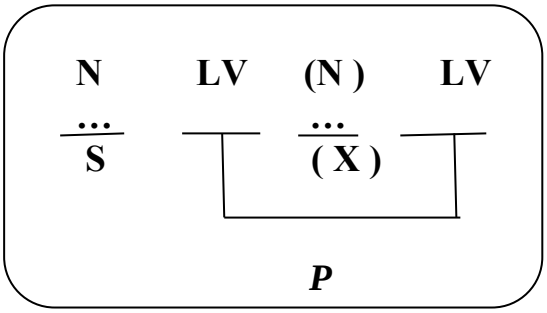

Mekpɔ́wóvɔ̀

Me kpɔ́ wó vɔ̀

/je/voir/eux/finir/ ou « je les ai déjà vus »

Éwɔmukpɔ́

Éwɔmukpɔ́

/il/faire/moi/voir/ ou « cela m'est déjà arrivé »

Les pronoms allocutifs assument, dans chacun de ces noms, les fonctions de sujet, /me/, /é/ ; et celle d'expansion /wó/, /mu/, de LV1, /kpɔ́/, /wɔ/.

Certains noms construits sur la base de LV1 et LV2 peuvent admettre une expansion sous-entendue dont la représentation graphique se présente comme suit :

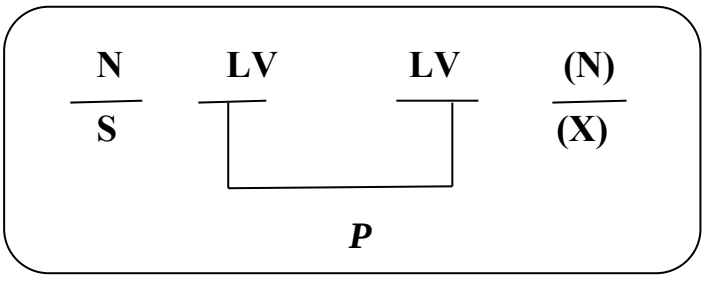

Gbényɔ́wú…

ègbé nyɔ́ wú axwé

/ailleurs/être bon/plus que/maison/ ou « ailleurs vaut mieux que chez soi » ;

Axwésɔ́ná…

Axwé sɔ́ ná…

/maison/prendre/donner/ ou « la maison l'a livré » ;

A travers le premier nom, nous faisons le constat que l'expansion est sous-entendue, ce qui explique les parenthèses au niveau du schème. Dans le schème, le prédicat (P) est assumé par deux lexèmes verbaux (LV1 et LV2) avec l'expansion /axwé/. Dans le deuxième cas, le prédicat (P) est assumé par LV1 et LV2 /sɔ́/, /ná/, dont le nominal /axwé/ assume la fonction sujet de LV1 et LV2.

Ces noms ont des comparaisons faites entre le domicile de l'homme où il vit certainement des difficultés et l'asile qu'il s'est trouvé et où la vie lui offre plus de facilité et il se sent plus à l'aise. Dans tous les cas, le nom exprime une expérience de vie qui doit servir de leçons au porteur du nom et à ses collaborateurs, c'est ce qui exparime les fonctions de sujet et d'expansion que les pronoms allocutifs assument dans l'énoncé. Aussi découvrons-nous aussi le redoublement du lexème verbal comme nom individuel.

4.4. Des réduplications des lexèmes verbaux comme nom individuel

Le redoublement du lexème verbal est une technique propre aux langues africaines, et par ricochet aux parlers gbè. Ce phénomène participe de la richesse de la langue et apparaît comme une habitude langagière quotidienne que le locuteur du gbè utilise aussi bien à travers la communication (orale ou écrite) mais aussi en attribuant des noms individuels. Pour da CRUZ (1998,163), « *la réduplication dans les parlers –gbè porte essentiellement sur les verbes et permet d'obtenir surtout des nominaux et des qualificatifs ».* Quant à Tchitchi (1984, 264), la réduplication en tant que telle, ayant un statut bivalent verbo-nominal, peut assumer la fonction expansion.

Le redoublement qui intéresse les noms individuels touche les verbes et permet d'obtenir, la plupart des cas, un énoncé simple ou un énoncé complexe dans lequel le verbe redoublé assume les fonctions primaires du nom. Dans les parlers gbè, la réduplication remplit dans un énoncé toutes les fonctions du nom à savoir les fonctions primaire et secondaire c'est-à-dire qu'elle peut assumer la fonction de sujet, d'expansion ou entretenir des relations de détermination ou de qualification dans un syntagme nominal.

Tótó "action de sortir "

Evǐyà, tótómɛ̀ yé mù kpwɛ lè

Evǐyà, tótómɛ̀ yé mù kpɔ́ é lè

/enfant cet/action de sortir dans/que/je/voir/pronom objet/rester/

« Compte tenu des difficultés de conception que j'ai connues, j'ai dû me battre pour avoir cet enfant ».

Mú kpɔ́ é ò

/prédicatif futur/voir/il/ pdm/ ou « il ne l'a pas vu » ; il y a une assimilation entre la voyelle du lexème verbal kpɔ́ et l'archiphonème en expansion E, d'où kpɔ́ é devient kpwɛ́.

tó " sortir" ; tótó "action de sortir"

Dans cet énoncé, la fonction prédicative est assumée par le lexème verbal /kpɔ́/ qui commande le pronom allocutif /mù/, assumant la fonction de sujet; /tótómɛ̀/ est focalisé par /yé/, morphème de focalisation ; il assume la fonction d'expansion comme l'indique l'énoncé que voici : mu kpɔ́ ɖevià lè tótómɛ̀, ou « j'ai vu cet enfant en sortant ». L'énoncé nous présente un lexème verbal /kpɔ́/ qui admet une double expansion ; /ɖevia/, pour une expansion objet, et /totomɛ̀/ pour une expansion circonstant.

Xwlèxwlè "action d'acheter"

èvì xwlèxwlè n jì.

/Enfant / action d'acheter / je/ accoucher/ ou « j'ai mis au monde un enfant acheté ou négocié auprès des vodun».

xwlè "acheter"
xwlèxwlè "action d'acheter"

L'enfant qui porte un tel nom serait né grâce à l'intervention d'un vodun à qui les parents auraient dû faire des sacrifices, des dons et des promesses afin d'obtenir la naissance et de garantir la survie de l'enfant. Cet énoncé reformulé nous donne ce qui suit : n jì evìxwlexwlè lè vojuwoshí
/je/mettre au monde/enfant/action d'acheter/chez/vodun/les/main/ ou « j'ai mis au monde un enfant acheté auprès des vodun ».
Evìxwlèxwlè forme un syntagme nominal, assumant la fonction d'expansion objet du lexème verbal /ji/, qui admet également un circonstant /vojuwoshi/, tandis que /n/ assume la fonction de sujet.

Bàbá

Bà "être parenté" bàbá "fait d'être parenté"
èvì n jì yí bàbá góló
/enfant/ je/accoucher/morphème de syndèse/fait d'être parenté/impossible/
"Bien que j'aie mis au monde un enfant, il m'est impossible d'être son parent".

Dans ce nom, la première séquence obéit à l'ordre : /èvì/ nominal objet en fonction d'expansion ; /n/ pronom allocutif assumant la fonction de sujet ; puis /jì/ lexème verbal en fonction de prédicat ; quant à la seconde séquence, elle contient les constituants syntaxiques suivants : /bàbá/ qui est un nominal en fonction de sujet ; puis /góló/ le lexème verbal en fonction de prédicat. La deuxième séquence est reliée par le morphème de syndèse additive /yí/. Ceci montre que le verbe redoublé est un lexème nominal compte tenu de la fonction qu'il assume au sein de l'énoncé. Les deux lexèmes verbaux ont alors des sujets

différents. Il faut pourtant reconnaître que ce nom est parfois attribué à un enfant né après plusieurs décès ; pour le faire changer de famille, de akɔ̀, d'ethnie, et parfois de religion, on lui donne le nom appartenant à une autre ethnie pour voir s'il pourra vivre ; les Bàbá étant des étrangers, des musulmans en particulier, venus par le Nord du Bénin, du Togo, puis du Nigéria. C'est pour cette raison que ce nom est attribué à l'enfant aja par exemple sans que ses parents ne soient convertis à l'islam pour le dissocier de ceux-ci. Ceci expose les différentes stratégies mises en œuvre par les parents pour mettre fin à cette tragédie qu'on n'arrivait pas à cerner, et par ricochet la vitalité de l'esprit humain.

Kɔ̀kɔ́ serait composé de :

kɔ́ "élever"

kɔ̀kɔ́ "action d'élever"

Enywǐ wà lè xèxémɛ̀ ɖé xɔ kɔ̀kɔ́ lè àgbètɔgbɔ́ ò

/bien/faire/chez/monde/dans/ne…pas/prendre/reconnaissance/chez/homme/morphème d'appropriation/au près de/pdm/

"Dans la vie, le bienfait n'est jamais reconnu"

Dans cet énoncé, on a deux verbes ; /wà/ et /xɔ̀/ qui commande le NS /enyǔi/ ; /xexemɛ̀/ est un NX de LV1 ; et /kɔ̀kɔ́/ est un nominal en fonction d'expansion de LV2. On peut toutefois avoir à partir de /kɔ̀/ à ton bas, la possibilité de redoublement suivante :

kɔ̀ "renverser" ; alors que kɔ́ à ton haut veut dire "élever" ;

kɔ̀kɔ̀ "action de renverser"

Ceci pour confirmer Tchitchi (1984, 200) que la réduplication du lexème verbal monosyllabique en ajagbè est totale « *si le lexème verbal est à ton bas, le nom d'action obtenu est homotone ; mais si le lexème verbal est à ton haut, il intervient alors une modification tonale* ».

Tsàtsàkpɔ́nǔ

tsàtsà kpɔ́ nǔ

/action de se promener/voir/chose/ ou « le fait de se promener permet de découvrir beaucoup de choses ».

tsà ⟶ ‘’se promener’’

tsàtsà ⟶ ‘’action de se promener’’

Dans tsatsa kpɔ́ nǔ, la réduplication /tsàtsà/ assume la fonction de sujet ; /kpɔ́/, celle de prédicat, et /nǔ/ celle d’expansion. Dans les parlers gbè, tsatsa kpɔ nǔ nous offre les constructions suivantes :

ɖyì esa, ou « se promener » ;

esaɖyiɖyi, ou « action de se promener » ;

esa/tsa kpɔ nǔ, ou « le flâneur découvre des choses » ; certains parlers acceptent la construction : tsatsa kpɔ nǔ, ou « le musard découvre beaucoup de choses ».

Il existe certains noms tels que Gbɔgblɔgbè, provenant de la réduplication de gblɔ ; le réduplicatif perd la consonne retroflexe /l/ pour donner /gbɔ/ ; cette réduplication est alors partielle comme on le constate dans le nom :

Gbɔgblɔgbè

nyagbɔgblɔgbè ó jì ɖeviya

/problème/action de dire/jour/on/mettre au monde/enfant/le/, ou « cet enfant est né le jour de la résolution du problème ».

Le lexème verbal /jì/ admet, dans ce contexte, deux expansions dont l’une est d’objet direct /ɖeviya/, et l’autre un circonstant /nyagbɔgblɔgbè/.

. Un autre nom nom construit sur le même modèle est également attribué en milieu ewé ; il s’agit de Tatra qui provient du redoublement du lexème verbal tra ; ainsi que d’autres noms que nous allons tenter de contextualiser plus tard.

Cící "action d'éteindre"

cí "éteindre» ; cící "action d'éteindre". L'énoncé qui découle de ce nom est le suivant :

gbɛ̀ wɛ̀ bɔ̀ zò bɔ̀ cící góló

/vie/c'est/faire/feu/morphème de syndèse/action d'éteindre/impossible/ ce qui veut dire « la vie a mis le feu que personne ne peut éteindre ».

Ce nom nous offre deux séquences de propositions à savoir / gbɛ̀ wɛ̀ bɔ̀ zò/, et / bɔ̀ cící góló/ ; la deuxième séquence est marquée par le morphème de syndèse /bɔ̀/. LV1 /bɔ̀/ commande un lexème nominal /gbɛ̀/, focalisé par /wɛ̀/, et assumant la fonction de sujet ; LV1 admet une expansion nécessaire /zò/. LV2 commande le nominal /cící/, assumant la fonction de sujet. Ce nom intéresse le chapitre suivant portant sur la sémio-syntaxe des séquences de propositions.

Kpɛ̀nkpɛ̀n

agbetɔ́ dó nɔ́ egbala vɔ̀ Mawu yí na nɔ́ kpɛ̀nkpɛ̀n

/homme/planter/effort/morphème de syndèse/Dieu/donner/verbant/état de ce qui est lourd/, ou « l'homme s'efforce, mais c'est Dieu qui lui donne de la valeur ».

Dans les parlers ciblés, la langue nous offre la base verbale suivante :

kpɛ̀n « être lourd » ; kpɛ̀nkpɛ̀n « état de ce qui est lourd, ce qui a de la valeur ».

De cet énoncé, nous discriminons deux propositions P et P'. P prend en compte la séquence : agbetɔ́ dó nɔ́ egbala ; P' : vɔ̀ Mawu yí na nɔ́ kpɛ̀nkpɛ̀n. La proposition P' est reliée à P par la syndèse additive /vɔ̀/, signifiant mais. LV1 et LV2 sont marqués par le verbant de l'habituel /nɔ́/, et admettent respectivement les nominaux /egbala/ et /kpɛ̀nkpɛ̀n/ en expansion, avec des sujets indifférents.

Les noms que nous avons étudiés sont des noms-proverbes, des noms-incantations, ils sont des condensés d'énoncés, défiant l'ennemi, traduisant certaines réalités de la vie puis le degré de sagesse du donneur du nom. Ces noms obéissent à la grammaire et à la logique de la langue. Pour les comprendre,

il faut les mettre dans un contexte avant de permettre à l'interlocuteur de cerner le message qu'ils véhiculent. Le nom constitue alors un énoncé ou un condensé d'énoncé. Mais dans le cas d'espèce, le redoublement du lexème verbal dans l'aire culturelle gbè est un condencé d'énoncé souvent complexe. Comme nous le constatons, certains lexèmes verbaux font appel à des nominaux assumant la fonction d'objet, ils sont alors des verbes transitifs. Dans d'autres cas, le lexème verbal peut admettre deux expansions.

Cette étude nous a permis d'identifier des verbants, marqueurs du verbe et des nominants, marqueurs du nom, certains de ces morphèmes marqueurs sont identiques aux parlers ciblés ; d'autres ne sont pas représentatifs dans notre corpus. Les nominaux assument deux fonctions : celle de sujet et celle d'expansion alors que les verbes n'assument que la fonction prédicative. La série verbale ainsi que la réduplication du lexème verbal existent comme nom individuel dans les parlers gbè. Des pronoms allocutifs identifiés à travers des anthroponymes assument les mêmes fonctions que le nom. Des lexèmes verbaux à expansion nécessaire sont discriminés dans certains noms individuels. Des suffixes exprimant diverses idées sont postposés au nominal ou syntagme nominal pour traduire des idées telles que la profession du porteur du nom, des relations avec des vodun, des responsabilités. Une fois que les noms en tant qu'énoncés simples sont identifiés et analysés, nous allons aborder les noms considérés comme des énoncés complexes dans le chapitre suivant qui s'intéresse à la la sémio syntaxe des séquences de propositions.

CHAPITRE 5
LA SEMIO-SYNTAXE DES SEQUENCES DE PROPOSITIONS ET LES ANTHROPONYMES

Introduction

Dans le traitement des données, nous avons identifié des noms constituant des énoncés complexes et comportant des séquences de propositions. Ce chapitre se propose d'étudier ces séquences de propositions retrouvées dans les prononcés des noms individuels que représentent les noms forts de rois, les noms proverbes et parfois les noms-incantations.

La sémio-syntaxe des séquences de propositions envisagées au plan syntagmatique comme le souligne Hazoumè (1979, 246), concerne « *toutes les possibilités d'association des propositions, soit les types de relations qui peuvent exister entre elles* », se situant dans l'optique de Houis (1977, 59) selon qui « *une séquence de propositions est un énoncé complexe réductible lui-même à certains types de structures syntagmatiques* ». Les noms individuels répertoriés répondent aux critères d'analyse selon les types de structures qui les manifestent. Nous y avons distingué des propositions asyndétiques et des propositions syndétiques.

5.1. Les anthroponymes comme propositions asyndétiques

L'asyndète est l'absence de syndèse c'est-à-dire, les propositions non marquées par un morphème ; ces propositions sont asyndétiques parce qu'elles sont indépendantes. Dans ces conditions, on note une succession de propositions simples. Lesquelles propositions sont indépendantes juxtaposées. On les retrouve selon Tchitchi (1984, 410) « *à un niveau de construction paratactique* », c'est-à-dire par juxtaposition, sans qu'un mot de liaison indique la nature du rapport entre elles.

Les exemples qui suivent rendent compte des propositions asyndétiques répertoriées dans certains anthroponymes du continuum dialectal gbè ; les propositions asyndétiques ainsi identifiées sont contextualisées afin que l'on puisse mesurer le degré des relations sémiotiques qui les manifestent. Le nom individuel en lui-même ne constitue pas une séquence de propositions, il faut le replacer dans le contexte et de voir s'afficher tous les signes mis en jeu, afin d'étudier les rapports de logiques qu'ils tissent entre eux. Examinons ces cas à travers les noms Esɔtɔnlò, Mianikpɔ, Aɖúkònú, Sɛ́jológàndɖé, Gbègbánǔ, Nǔwatín, Ntimukpɔ́, Sɛ́makɔ̀, Gbɔ̀vídɖémálán.

Esɔ́tɔ̀ n lò…

esɔ́tɔ̀ n lò n kpɔ́ egbɛ́tɔ̀ vɔ̀

/demain/appropriatif/je/avoir peur/je/voir/aujourd'hui/appropriatif/finir/ ou « j'ai le pain quotidien, je ne crains que l'avenir »

Ce nom comporte deux propositions présentées comme suit :

P1 : ń kpɔ́ egbɛtɔ̀ vɔ̀

P2 : esɔ́tɔ̀ ń lò

Dans la proposition P1, nous avons une série verbale /kpɔ́…vɔ̀/ inter-fixée par le nominal en fonction d'expansion /egbɛ́tɔ̀/ ; LV1 et LV2 admettent le même pronom en fonction de sujet /ń/.

La proposition P2 comporte trois constituants syntaxiques ; le lexème verbal en fonction de prédicat /lò/ ; le pronom allocutif /ń/ assumant la fonction de sujet ; le nominal /esɔ́tɔ̀/ en fonction d'expansion. On pourrait aussi avoir /ń lò esɔ́tɔ̀/ ; ceci indique que l'attention du destinataire est focalisée sur l'avenir proche /esɔ́tɔ̀/. Mentionnons par ailleurs que le sujet de P2, /ń/, est également le sujet de P1 ; alors, P2 et P1 ont un sujet commun. Aucun morphème ne relie P2 à P1. Les deux propositions sont asyndétiques.

Mìáníkpɔ́…

Mì á ní kpɔ́ á kpɔ́ lé èsɔ́ á nyí dó

/nous/futur/rester/voir/ futur/voir/ comment/demain/ futur/être/planter/ ou « nous allons vivre pour voir ce que nous réserve l'avenir »

Ce nom comporte deux propositions ;

P1 : mì á ní kpɔ́

P2 : á kpɔ́ lé èsɔ́ á nyí dó

P1 est composé d'une série verbale /ní kpɔ́/, qui admet pour sujet le pronom allocutif émetteur /mì/ ; cette série verbale est marquée par le verbant du futur /á/.

La proposition P2 est constituée de lexème verbal /kpɔ́/ qui commande le pronom /mì/, sujet ; la série verbale /nyí dó/ admet pour sujet le nominal /esɔ́/ ; le LV1, LV2 et LV3 de P' sont tous marqués par le verbant du futur /á/ ; P' a deux sujets ; /mì/ pour LV1, et /esɔ́/ pour LV2 et LV3, alors que P1 admet pour sujet /mì/ ; le sujet de P1 est le sujet de P2. Aucun morphème de syndèse ne relie P' à P, elles sont des propositions asyndétiques.

Aɖúkònú…

àɖú kò nú àdɔ̀mɛ̀tɔ̀n ɖo vò

àɖú kò (o)nú àdɔ̀mɛ̀tɔ̀n ɖò (o)̀vò

/dent/rire/chose/ventre/dans/appropriatif/rester/autre/ ou « le rire qui fait apparaître les dents n'est pas l'extériorisation de la pensée humaine ».

Ce nom nous offre deux propositions P1 et P2.

P1 : àɖú kò nú

P2 : àdɔ̀mɛ̀tɔ̀n ɖo vò

Dans la proposition P1, /àɖú/ est un NS ; /kò/ le LV ; /(o)nú/ le NX ; dans la proposition P2, /àdɔ̀mɛ̀tɔ̀n/ est un NS ; /ɖò/ le LV ; /(o)vò/ un NX. Le sujet de P1 est différent de celui de P2 ; LV1 et LV2 admettent tous des NX ; aucun

morphème ne relie P2 à P1, P1 et P2 sont alors deux propositions indépendantes juxtaposées. Nous avons affaire à un nom proverbe qui prononcé àɖúkònú, interpelle le porteur qui répond en écho : àdɔ̀mɛ̀tɔ̀n ɖò vò, dans la proposition P2, certains locuteurs feront usage de /lè/ à la place de ɖò, et P2 est réalisée comme suit : àdɔ̀mɛ̀tɔ̀ lè (è)vò. Ce qui change : on note une opposition nasale/orale au niveau de l'appropriatif tɔn/tɔ, une différentiation du dérivatif thématique o/e dans ò/èvo pour préciser la nature nouvelle de la base lexématique /-vò/, /òvò/ ou /èvò/.

Sɛ́jológàndé …

sɛ́ joló gàndé ɔ́ alɔ̀ ná dó

/destin/vouloir/chef/un/pdm/main/verbant du futur/porter/ pour dire : « ce que veut le destin se réalise dans la vie de l'homme ».

Ce nom comporte deux propositions à savoir P1 : sɛ́ joló gàndé ɔ́ ; et P2 : alɔ̀ ná dó. La première séquence nous offre trois constituants qui entretiennent entre eux les relations suivantes : /sɛ́/, nominal en fonction de sujet ; /joló/, lexème verbal en fonction de prédicat ; gàndé ɔ́, lexème nominal en fonction d'expansion ; la seconde séquence compte deux constituants, le nominal en fonction de sujet /alɔ̀/, le verbal en fonction d'expansion /dó/ marqué par le verbant du futur /ná/. Dans ces séquences de propositions, le sujet /sɛ́/ de P1 est différent du sujet /alɔ̀/ de P2. P1 et P2 sont des propostions asyndétiques. Il est question d'un nom proverbe.

Gbɛ̀gbánǔ…

gbɛ̀ gbá nǔ, sìn ma xò

/vie/couvrir/chose/eau/négation/taper/ ou « si la nature vous protège, personne ne peut vous attaquer ».

Cet énoncé peut être scindé en deux parties ; P1 : /gbɛ̀ gbá nǔ/ ; puis P2 : / sìn ma xò (nǔ)/ ; dans la première séquence, /gbɛ̀/ est un nominal en fonction de sujet ; /gbá/, un lexème verbal en fonction de prédicat ; /nǔ/, un NX. Cette expansion nous fait dire que le verbe /gbá/ est transitif direct car l'expansion ici est dans la gamme des signes auxquels on attribue la valeur sémantique « chose ». La deuxième séquence nous donne /sìn/, un NS ; /ma/, un verbant du négatif ; /xò/, le lexème verbal en fonction de prédicat, /nǔ/, un NX. Dans ces deux propositions juxtaposées, le sujet /gbɛ̀/ de P1 est différent du sujet /sìn/ de P2, l'expansion de P1 est l'expansion de P2.

Nǔwatín

nǔ wà àtín kàn ma kò

/chose/faire/bois/corde/verbant/rire/ ou « quand le bois est en difficulté, la corde ne peut se moquer de lui ».

Les propositions en présence sont P1 : nǔ wà àtín ; P2 : kàn ma kò (àtín); dans ces deux propositions, le sujet de P1 est différent du sjet de P2, l'expansion de P1 est l'expansion de P2. Ce sont deux propositions paratactiques.

Ntímukpɔ́…

ńtí mu kpɔ́ ná wó nyɛ̀ mú kpɔ́ adɔmɛ̀ ná wó ò

/peau/je/voir/ pour /eux/moi/ne…pas/voir/vendre/dans/pour/eux/pdm/

« J'ai vu leur peau ; je n'ai pas vu leur intérieur »

Dans cet énoncé, nous distinguons deux propositions : P1 : ńtí mu kpɔ́ (ná wó); et P2 : nyɛ mu kpɔ́ adɔmɛ̀ ná wó ò. P1 comporte quatre constituants syntaxiques à savoir : le nominal ńtí (surface) en fonction d'expansion ; le pronom allocutif /mu/ (je) en fonction de sujet ; le lexème verbal /kpɔ́/ (voir) en fonction de prédicat ; la préposition /ná/ ; le pronom allocutif récepteur /wó/ en fonction d'expansion. Quant à la seconde séquence (P2), elle comprend six

constituants syntaxiques : le pronom allocutif émetteur /nyɛ̀/ (je) en fonction de sujet ; le morphème discontinu de négation /mu… ò/, (ne…pas) ; le lexème verbal /kpɔ́/ (regarder) en fonction de prédicat ; le nominal /adɔ̀mɛ̀/ (dans ventre) en fonction d'expansion ; la préposition ná (pour) ; le pronom allocutif /wó/ (eux) en fonction d'expansion. Dans P2, le lexème verbal et ses expansions sont encadrés du morphème discontinu de négation /mu….ò/. Le sujet /mu/ de P1, est le sujet /nyɛ̀/ (moi) de P2 ; LV1 /kpɔ́/ est le même que LV2 /kpɔ́/ ; l'expansion de P1 /wó/ est l'expansion de P2 /wó/.

Sɛ́makò…

sɛ́ ma kò hǔn gbɛ̀tɔ ma sɔ gan kò

/sɛ́/ne… pas/rire/pdm/personne/ne… pas/pouvoir/rire/ ou « Si le sɛ́ ne l'autorise, l'homme ne peut se moquer de moi »

Cet énoncé comporte les propositions P1 : sɛ́ ma kò hǔn ; P2 : gbɛ̀tɔ́ ma sɔ gan kò. P1 est composé d'un nominal en fonction de sujet / sɛ́/ ; un morphème discontinu de négation /ma… hun / inter-fixé par un lexème verbal /kò/ en fonction de prédicat. P2 comporte les constituants syntaxiques tels qu'un NS /gbɛ̀tɔ́/, un morphème discontinu de négation /ma…gan/ inter-fixé par un lexème verbal /sɔ/, qui forme avec /kò/, une série verbale discontinue /sɔ…kò/. P1 et P2 ont le même verbe /kò/ en situation de lexème verbal dans P1 et de série verbale discontinue dans P2 avec /sɔ/. P1 et P2 ont des sujets indifférents, c'est-à-dire que le sujet de P1 n'est pas le sujet de P2.

Akoha (1980, 351) a proposé le nom individuel Gbɔ̀víɖémálán que nous analysons comme suit :

Gbɔ̀víɖémálán…

Gbɔ̀víɖé málán ɔ́ gbete ná sɔ́ ɛ́ ɖù

/agneau/un/être turbulent/ pdm/hyène/verbant/prendre/lui/manger/ ou « tout agneau turbulent sera mangé par l'hyène ».

Les propositions discriminées dans cette séquence sont P1 : gbɔ̀vídɖé málán ɔ́, et P2 : gbete ná sɔ́ ɛ́ ɖù. Le sujet / gbɔ̀vídɖé/ de P1 est différent du sujet /gbete/ de P2. La proposition P2 n'est pas marquée par un morphème de syndèse. P1 et P2 ont des sujets indifférents et sont des propositions asyndétiques.

Les constructions ci-dessus relèvent de l'asyndète parce qu'aucune des séquences de propositions n'est marquée par un morphème de syndèse. Nous avons identifié des verbes à expansion nécessaire tels que /lè/ et /ɖò/ dans adɔ̀mɛtɔ̀ lè (è)vò ou adɔ̀mɛtɔ̀n ɖò (ò)vò, faisant suite au prononcé àdúkonú. Les noms ci-dessus analysés sont des noms-proverbes. Ils sont inspirés des expériences vécues par les parents et de la conception que ceux-ci ont de la vie. Ils apparaissent sous la forme condensée de pensée. Dans certains cas, l'enfant devenu grand s'approprie un nom à partir des défis qu'il entend lancer ou relever. Ils sont souvent portés par les hommes car selon une conception, l'homme est le chef du foyer et le garant de la tradition. Quant aux seconds, ils sont des noms qui prennent la forme d'incantations et correspondent aux noms « forts, invincibles » obtenus après un rite au cours duquel une forme de pacte est signé entre le demandeur et la divinité par le biais d'un prêtre du èfán ou fá ou àfán appelé, « bokɔnɔ̀ ». L'objectif premier du nom-incantation est de se protéger ou protéger l'autre, de se défendre en cas d'attaque de l'ennemi. Ces noms protègent celui qui le porte de tout esprit maléfique. Chaque fois qu'on l'évoque, celui qui le porte répond en écho à travers une séquence de paroles. Le porteur du nom peut être désigné à la fois par son nom de naissance et son nom-incantation ou uniquement par le nom-incantation.

Dans l'examen des noms individuels constituant des énoncés complexes, nous avons constaté que certaines propositions discriminées sont marquées par des morphèmes de syndèse.

5.2. Les anthroponymes résultant de propositions syndétiques

Dans les parlers du continuum dialectal gbè, certains anthroponymes sont marqués par des morphèmes de syndèse. Ces morphèmes introduisent des subordonnées qu'ils relient à la proposition principale. Il y a syndèse « *lorsqu'il apparaît donc un morphème qui marque le fait qu'une proposition est associée à une autre dans une relation de dépendance grammaticale* », Houis (1977, 59).

La syndèse ou hypotaxe est la dépendance prouvée d'une proposition P' par rapport à P ; la proposition ainsi marquée est une proposition syndétique. Il existe des noms individuels comme énoncés complexes à l'intérieur desquels des relations de dépendance sont prouvées. Ces relations sont de deux ordres. L'une permet de relier les propositions P' et P entre elles (c'est le cas des propositions indépendantes coordonnées et de certaines subordonnées que nous allons démontrer plus tard), l'autre permet de relier la proposition P' à un constituant syntaxique de P (c'est le cas de la subordonnée relative qui est rattachée à la principale par l'antécédent). Le morphème qui rend compte de ces types de relation entre les propositins est la syndèse intégrée, organisée en syndèse additive et en syndèse intégrée en fonction primaire et en fonction secondaire.

5.2.1. Les propositions reliées par un morphème de syndèse additive

Dans les séquences de propositions identifiées à partir de la contextualisation des anthroponymes, nous constatons qu'il il y en est qui sont des propositions indépendantes reliées par un morphème de syndèse additive. Selon Houis (1977, 61), « *la syndèse additive est le type de séquence de propositions telle que la proposition P' est en relation avec la totalité de la proposition P et non avec l'un de ces constituants nominaux ».*

Nous rappelons que le nom en lui seul ne constitue pas une proposition précise, mais il faut le mettre en contexte pour discriminer les séquences de propositions en présence. A travers la définition de la syndèse additive, les propositions P’ et P sont indépendantes mais reliées par un lien de coordination. Les deux propositions P’ et P peuvent avoir le même sujet ou des sujets indifférents. Ceci nous amène à subdiviser la syndèse additive en syndèse additive à sujet commun c'est-à-dire que P’ a le même sujet que P ; puis la syndèse additive à sujet indifférent, tel que le morphème de syndèse intervenant a le trait, sujet indifférent. Dans ce cas, P’ et P ont différents sujets. Des noms dicriminés, nous distinguons :

5.2.1.1. La syndèse additive à sujet commun

Dans les énoncés qui remplissent ce critère, P’ doit avoir le même nominal sujet que P. Le morphème de syndèse intervenant a donc le trait : sujet commun. Les noms que nous avons exploités à ce niveau du travail sont extraits du parler fɔn et empruntés à Akoha (1980, 350). Ces noms répondent à la représentation graphique ainsi qu’il suit :

N V N (V) syndèse V N

Dans ce shème, N initial est un nominal sujet, V, un verbe prédicat et N final un nominal en expansion primaire. Nous examinons ces cas dans les noms suivants :

…Malɛ́tɛ̀n

n xwè nǔ cè bó nyí **ma lɛ̌ tɛ̀n**

/je/tenir/chose/ma/syndèse/se nommer/négation/retourner/place/ ou « je me veux têtu et je me nomme non retour ».

Nous discriminons les propositions P : n xwè nǔcè ; et P' : bó nyí malětɛ̀n. Le sujet /n/ de P est le sujet de P'. La proposition P' est marquée par le morphème de syndèse /bó/ qui la relie à P. Le correspondant de /bó/ est et ; /bó/ est alors un morphème de syndèse additive. P et P' sont des propositions à sujet commun.

…Dovɔ́mɛ̀

Kpá tín nyɔ́ ɖɛkpɛ bó jɛ̀ **do vɔ́ mɛ̀**

/clôture/arbre/être bon/beauté/syndèse/tomber/trou/vide/dans/ ou « un bel arbre de la palissade est tombé dans un trou vide »

Les propositions qui sont en relation de syndèse dans cet énoncé sont :

P : kpátín nyɔ́ ɖɛkpɛ

P' : bó jɛ̀ dovɔ́mɛ̀

La proposition P' est reliée à la totalité de la proposition P par le morphème de syndèse /bó/ ; P' dépend alors de P. Les lexèmes verbaux LV1 et LV2 admettent respectivement pour expansion /ɖɛkpɛ/ et /dovɔmɛ̀/. Le sujet /kpátín/ de P, renvoie au sujet de P'. Les deux propositions P' et P sont syndétiques à sujet commun.

Kúbàvɔkpò…

Kú bà àvɔ kpò bó cyɔ́n gbɛtɔ́

/mort/chercher/pagne/en vain/syndèse/se couvrir de/homme/ ou « la mort n'a pas trouvé de pagne et s'est couverte de vies humaines ».

Les propositions en présence sont :

P : kú bà àvɔ kpò

P' : bó cyɔ́n gbɛtɔ́

Ces deux propositions sont en relation de syndèse. P’ est marqué par le morphème de syndèse /bó/, qui met cette proposition en relation avec la totalité de la proposition P. Le lexème verbal /kpò/ est relation de discontinuité avec le lexème verbal /bà/, avec qui il forme une série verbale /bà…kpò/, interfixée par le nominal en expansion /àvɔ/, dirigé par le lexème verabl /bà/. Cette même série verbale conduit le sujet /kú/ de P, qui est en même temps le sujet de P’. P’ a le même nominal sujet que P ; les deux propositions ont alors un sujet commun.
Dans les quatre autres parlers, nous n’en n’avons pas identifié pour l’instant dans notre corpus. Les réflexions se poursuivent pour examiner les cas de syndèse additive à sujet commun en ajagbè, gɛngbè, gungbè et ewégbè. Certains noms intéressent le cas où P’ et P ont des sujets indifférents.

5.2.1.2. La syndèse additive à sujet indifférent

Dans cette séquence de propositions, le sujet de P’ est différent du sujet de P ; le morphème de syndèse intervenant a, le trait : sujet indifférent. Les noms qui intéressent ce type de syndèse sont des propositions syndétiques et leur schème est réduit à :

N N V syndèse N V

Dans ce schème, N initial est un nominal en fonction d’expansion, le second N est un nominal sujet, V, un verbe prédicat.
Nous donnons en exemple les noms qui intéressent ce schème.
èvi n jì yí **bàbá** góló
/enfant/ je/accoucher/et/action d’être parenté/impossible/ ou « j’ai d’enfant, mais il m’est impossible de m’afficher comme son parent".

L’examen de ce nom fait découvrir deux propositions P : èvi n jì ; et P’ yí bàbá góló; cinq constituants composent ce nom à raison de trois pour la proposition P, et deux dans P’. Les constituants de P sont : /èvi/, un nominal en fonction d’expansion comme le montre l’énoncé suivant : n jì èvi; l’attention du récepteur est focalisée sur /èvi/, le nom mis en emphase ; /n/, un pronom allocutif en fonction de sujet ; /jì/, un lexème verbal en fonction de prédicat, en ce qui concerne la proposition P. /bàbá/, redoublement du lexème verbal /bà/ (être collé, parenté), puis /bàbá/ (action de se coller à, d’être parenté à), /bàbá/ est un lexème nominal assumant la fonction de sujet ; /goló/, un lexème verbal en fonction de prédicat pour ce qui concerne la proposition P’. Le morphème de syndèse /yí/ relie la proposition P’ à la totalité de la proposition P, le sujet de P est /èvi/ ; celui de P’ est /bàbá/ ; ceci montre que le sujet de P’ est différent du sujet de P. Ceci relève alors de la syndèse additive à sujet indifférent.

Certains noms nous offrent d’autres schèmes tels que l’indique le schème qui suit :

N V V syndèse N V V

L’anthroponyme qui intéresse ce schème est le suivant :

Axwè sɔ́ ná…

Axwè sɔ́ ná yí ègbé sɔ xɔ̀

/maison/prendre/donner/ et/extérieur/prendre/accueillir/ ou « la maison l’a livré et le dehors l’a pris ».

Ce nom est constitué de deux propositions : la première P et la seconde P’ ; celle-ci (c'est-à-dire P’) est reliée à P par le morphème de syndèse /yí/ ; P comporte trois constituants syntaxiques à savoir : le nominal en fonction du sujet /axwè/ ; le lexème verbal en fonction du prédicat /sɔ́/ (prendre); le lexème

verbal en fonction du prédicat /ná/ (donner) ; les deux derniers constituants forment une série verbale ayant le même sujet /axwè/. La deuxième proposition P' comporte elle aussi trois constituants syntaxiques : le nominal en fonction du sujet /ègbé/ ; le lexème verbal en fonction du prédicat /sɔ/ (prendre) ; le lexème verbal en fonction du prédicat /xɔ̀/ (accueillir) ; ces deux derniers constituants forment une série verbale ayant un sujet unique ègbé. Le morphème de syndèse /yi/ relie P' à P, cet exemple relève de la syndèse additive à sujet indifférent.

En ajagbè, le morphème de syndèse additive identifié à travers ces noms est /yí/. Dans certains cas, des noms individuels nous offrent une autre structure comme 'indique le schème :

N V N syndèse N V V

Akoha (1980, 352), propose le nom Jivɛ́ɖè qui intéresse ce schème :

…Jivɛ́ɖè

kɛ̀n ɖò xwéɖégbè bɔ̀ **Ji vɛ́ ɖè**

/rancune/exister/maison/une/dans/syndèse/confiance/être difficile/avoir/ ou « quand la rancune est dans une maison, il est difficile d'avoir confiance ».

Ce nom nous offre deux propositions P : kɛ̀n ɖò xweɖegbè, et P' : bɔ̀ Ji vɛ́ ɖè. La proposition P' est reliée à la totalité de la proposition P par le morphème de syndèse additive /bɔ̀/, ayant une valeur coordination et. LV1 admet un nominal sujet /kɛ̀n/, et un nominal assumant la fonction d'expansion /xwéɖégbè/ ; alors que P' comporte une série verbale /vɛ́ ɖè/, qui conduit le nominal /jì/, assumant la fonction de sujet, P et P' ont des sujets indifférents.

N V N syndèse N V (N)

Les noms qui obéissent à ce schème sont :

bɛ̀ wɛ̀ bɔ zò bɔ̀ **cící** gólό

/vie/c'est/faire/feu/morphème de syndèse/ action d'éteindre/irréalisable/ ce qui veut dire « la vie a réalisé de merveilles que l'homme ne peut anéantir ».

Dans le parler fɔn, / cí / signifie "éteindre" et le redoublement verbal donne /cící / ou "action d'éteindre". C'est ce redoublement verbal /cící/ qui sert de nom individuel. La contextualisation de ce nom nous permet de découvrir deux propositions P et P'.

P : gbɛ̀ wɛ̀ bɔ zò

P' : bɔ̀ cící gólό

Les constituants de P sont /gbɛ̀/, un nominal en fonction de sujet ; /bɔ/ lexème verbal en fonction de prédicat ; /zò/, lexème nominal en fonction d'expansion. La proposition P' comporte /cící/, un lexème nominal en fonction de sujet ; /gólό/, un lexème verbal en fonction de prédicat. P' est relié à P par /bɔ̀/, morphème de syndèse à valeur de coordinatif exprimant une idée d'opposition (mais). Le sujet de P' est différent du sujet de P ; alors, P' et P ont des sujets indifférents ; nous avons affaire à une syndèse additive à sujet indifférent. Le sujet de P' est l'expansion de P ; le discours soutenu nous donne ce qui suit :

P : gbɛ̀ wɛ̀ bɔ zò

P' : bɔ̀ zòcící gólό

Dans ce cas, zòcící procède de la réduplication du lexème verbal à expansion nécessaire, cí èzò ou òzò, ce qui nous donne òzòcící.

Certains noms forts de rois intéressent les séquences de propositions reliées par un morphème de syndèse additive. C'est le cas de Dàdá Gbèhɛ̀nazìn dont la volonté de sauvegarder l'intégrité du Dànxòmɛ̀ se lit déjà dans le choix de son nom fort. Ainsi, selon (Codo et Tchitchi, 2009, 214), on peut décoder le nom fort de Dàdá de la manière suivante lorsqu'il est contextualisé :

Gbɛ̀ hɛ̀n àzìn bɔ̀ àyì jɛ́lɛ́

/univers/porte/œuf/et/terre/mesure/ ou « Le monde porte l'œuf et la terre s'immobilise ou bien le monde tient l'œuf que la terre désire ».

Ce nom comporte trois lexèmes nominaux (Gbɛ̀, àzìn, àyì) et deux lexèmes verbaux (hɛ̀n et jɛ́lɛ́) ; il est attesté un morphème de syndèse /bɔ̀/ ; nous savons que la syndèse ou l'hypotaxe intervient dans la juxtaposition de propositions lorsque la dépendance de la proposition P par rapport à P' est prouvée ; lorsque nous sommes dans cette logique de dépendance réciproque, selon Tchitchi et Codo (op, cit), on est porté à écrire que les traductions antérieures n'ont pas tenu compte de la logique de sens ; soit par une démarche identique on a : *Gbè hèn àzìn bɔ̀ àyì jɛ́lɛ́ (gbè)*. Si nous considérons les deux propositions P et P', on retient que le sujet *(gbè)* de P est l'objet du prédicat P' symbolisé par /*jɛ́lɛ́/* et /*gbè/,* ceci nous offre une traduction comme suit en français « *l'univers porte un œuf et la terre mesure l'univers* » autrement dit « *l'univers porte un œuf qui lui permet de mesurer l'étendue de la terre ».*

Selon les mêmes auteurs, le nom du roi Agɔnglo du Dànxomɛ̀ est aussi évocateur et présente la même structure que le précédent.

Agɔngló…

L'énoncé qui sous-tend ce nom fort est celui-ci : Sò jɛ̀ dě bɔ̀ agɔn góló (sò)

/foudre/tombe/sur/palmier/et/rônier/résiste/foudre/

« La foudre abat le palmier à huile, mais le rônier tient debout »

Il s'agit ici d'une séquence de propositions reliées entre elles par un morphème de syndèse additive, c'est-à-dire une conjonction de coordination réalisée /bɔ̀/. Dans la première séquence, nous relevons trois constituants syntaxiques et apparemment deux constituants dans la seconde. Prenons l'énoncé sò jɛ̀ dě ; cette première séquence comprend un nominal sò, foudre, qui assume la fonction de sujet ; un lexème verbal jɛ̀, abattre, en fonction de prédicat et dě, un second nominal en fonction d'expansion ; nous avons la succession sujet verbe complément. Cette première séquence a un sens, mais ce sens ne peut se comprendre sans le mot de liaison bɔ̀ qui joue un rôle de pivot entre les deux séquences.

Revenons à la deuxième séquence faite de deux constituants syntaxiques agɔn góló ; ici /agɔn/ assume la fonction de sujet et goló celle de prédicat ; le lexème verbal goló a un double statut ; il est transitif et intransitif, car « *la transitivité et l'intransitivité sont liées au fait que certains lexèmes verbaux peuvent admettre la présence ou l'absence d'un nominal en fonction d'objet et fonctionner régulièrement dans le discours* », Tchitchi (1984 : 265). Le lexème verbal goló participe de cette catégorie ; mais dans le cas de /agɔngoló/ ; et pour mieux comprendre l'énoncé, il faut d'abord comprendre que le sujet de /jɛ̀/ est le complément de goló et nous avons l'énoncé suivant : sò jɛ̀ dě bɔ̀ agɔn góló (sò) ;

La valeur significative de cette formule allégorique se présente ainsi : rien ne peut m'abattre et j'échapperai toujours aux intrigues et aux embûches de mes adversaires.

Trois concepts consacrent cette formule allégorique : /sò/, foudre ; /dě/, palmier à huile ; /àgɔ̀n/, rônier ; /góló/, échapper à ; on conçoit bien que par ces deux occurrences, sò devient l'acteur le plus important de cet énoncé et c'est lui qui renforce cette résistance.

Dans le royaume d'Alada, des rois ont porté des noms forts tels que Jihɛ̀ntò et Kpɔ̀dẹgbè que nous nous permettons d'examiner comme venant à

l'appui à notre analyse des noms individuels intégrant les séquences de propositions lorsqu'ils sont énoncés dans un contexte précis.

Jihɛ̀ntò…

Jinukún wɛ́ nɔ **hɛ̀n tò** bɔ̀ tò nɔ fá

/semence/c'est/habituel/tenir/pays/et/pays/habituel/être calme/ ou « c'est l'abondance des vivres qui assure la paix dans le royaume ».

Ce nom comporte deux séquences de propositions à savoir : P Jinukún wɛ́ nɔ hɛ̀n tò ; P' bɔ̀ to nɔ fá. On distingue dans ces propositions deux lexèmes nominaux /jinukún, tò/ et deux lexèmes verbaux /hɛ̀n, fá/. Ces propositions (P et P') sont reliées par le morphème de syndèse additive /bɔ̀/. Parmi les lexèmes nominaux, /jinukún/ assume la fonction de sujet et /tò/ celle d'expansion dans la première proposition. Par contre dans la seconde, /tò/ est un nominal en fonction de sujet ; l'expansion de P est le sujet de P'. Les deux lexèmes verbaux assument la fonction prédicative. Il faut mentionner par ailleurs la présence du morphème de focalisation /wɛ́/ qui captive l'attention de l'allocutaire sur le NS /jinukún/, la syndèse /bɔ̀/ associe P' à P.

Kpɔ̀ɖègbè…

Kpɔ̀ ɖè gbè bɔ̀ jì gálá

/panthère/élever/voix/et/haut/taire/

« La panthère braille et le silence gagne la forêt »

Ce nom contextualisé nous donne deux séquences de propositions; la première /kpɔ̀ ɖè gbè/ que nous nommons P et la seconde /bɔ̀ jì gálá/, baptisée P' ; P comporte trois constituants syntaxiques à savoir le nominal en fonction de sujet /kpɔ̀/ ; le lexème verbal en fonction de prédicat /ɖè/ ; le nominal en fonction d'expansion /(o)gbè/ ; le dérivatif thématique /o/ est un morphème qui confère au mot le statut de nominal. Il faut mentionner que /ɖè/ a le statut de

lexème verbal à expansion nécessaire dans la mesure où sa valeur exige la présence de l'objet /(o)gbè/. Par contre, P' comprend deux constituants syntaxiques, /jì/, nominal en fonction de sujet ; /gálá/, lexème verbal en fonction de prédicat.

Dans un style moins soutenu, on peut toutefois contextualiser ce nom fort et avoir la version suivante :

kpɔ̀ ɖè gbè làn má fan

/panthère/enlever/voix/animal/ne pas/crier/ ou « Le cri de la panthère fait taire tous les animaux de la forêt »

Ce nom expose le pouvoir de la panthère sur les animaux de la forêt ; en cela, il annonce l'autorité du souverain dans le royaume.

Séɖègbè…

èsé ɖè egbè yé mu nɔ̀ anyi

/destin/enlever/voix/et/ moi/rester/assis/ ou « mon heure a sonné pour que je prenne les reines du royaume »

Ce nom comprend deux propositions et six constituants à raison de trois par proposition P et P'; P est composée de la séquence èsé ɖè ègbè, et P' yé mu nɔ̀ anyi ; celle-ci est reliée à P par le morphème de syndèse additive /(e)yé/. La proposition P comporte un lexème verbal /ɖè/ à expansion nécessaire /egbè/ ; puis un nominal en fonction de sujet /èsé/ ; la proposition P' est constituée d'un lexème nominal en fonction de sujet /mu/ ; d'un lexème verbal en fonction de prédicat /nɔ̀/ qui est aussi un lexème verbal à expansion nécessaire /anyi/.

Des noms identifiés et analysés, un seul nous a offert des propositions P et P'. Celle-ci est marquée par une syndèse additive /bó/ à sujet commun. Ceci confirme Akoha (2010, 189), selon qui « *seuls /bó/ et /lō-bō/ peuvent être utilisés lorsque les propositions coordonnées ont un seul et même sujet* ». Dans

d'autres cas, nous avons discriminé des propositions P et P' qui ont différents sujets. On peut constater dans l'analyse des séquences que l'expansion de P1 est le sujet de P2. On a affaire à une syndèse additive à sujet indifférent. Dans les cinq parlers ciblés, nous avons identifié un morphème de syndèse additive /bɔ̀/ et /bó/ en fɔngbè et en gungbè ; /yí/ en ajágbè et /eyé/ en gɛngbè et ewégbè ; ces morphèmes de syndèse sont des coordonnants parce que reliant des propositions indépendantes et ayant la valeur de mais ; exprimant une opposition, ou la valeur de et, exprimant un ajout d'idée, une énumération ; ces types de syndèse sont également appelés des syndèses partielles parce que le lien n'est pas rigide.

Il faut pourtant mentionner que l'indépendance de la proposition réside dans le fait qu'on peut supprimer P' et garder le sens de P. La conservation de la sémantique exprime une certaine indépendance de la proposition P, mais indique par ailleurs la dépendance de P' par rapport à P.

Il existe des anthroponymes considérés comme énoncés complexes, qui offrent des propositions principales et subordonnées, reliées par une syndèse intégrée.

5.2.2. La syndèse intégrée

La syndèse intégrée renvoie à un type de séquence où la proposition marquée P' est intégrée syntaxiquement dans la proposition non marquée P. Dans ce cas, la proposition P' assume, soit une fonction primaire de P, soit une fonction secondaire en détermination d'un constituant nominal de P. La proposition P' est donc parallèle à P, elle ne lui est pas identique, donc ne remplit pas la même fonction que P. Les syndèses qui introduisent ces types de propositions sont organisées en deux groupes, dont la syndèse intégrée en fonction primaire et la syndèse intégrée en fonction secondaire.

5.2.2.1. La syndèse intégrée en fonction primaire

A ce niveau, la proposition P' est soit sujet ou expansion de P. Les noms que nous avons inventoriés intéressent le second cas où P' est une expansion de P. Dans ce cas, P' est une subordonnée complétive rattachée à P par le morphème de syndèse /ɖɔ̀/ en fɔngbè et gungbè ; /mɔ́/ et /bé/ en ajágbè ; /bé/ en gɛngbè et ewégbè. Les verbes de la proposition P qui acceptent ces types de propositions P' sont des verbes transitifs. La syndèse intégrée relie P' à toute la proposition P, et dans les noms répertoriés, P' assume la fonction d'expansion de P. Les noms pris en compte dans ce cas obéissent à la représentation graphique suivante :

N V (N) ɖɔ̀ (N V)
…

Nous pouvons illustrer ce schème par les exemples qui suivent :

Mitun…

Mi tun ɖɔ̀ máhǔ tin

/vous/savoir/que/dieu/exister/ ou « sachez qu'il existe un être suprême qui est au-dessus de tout »

Ce nom comporte deux propositions P : mi tun, et P' : ɖɔ̀ máhǔ tin ; la première est composée de deux constituants syntaxiques à savoir /mi/ (vous), un nominal en fonction de sujet ; /tùn/ (savoir), un lexème verbal en fonction de prédicat; la seconde proposition comporte trois constituants syntaxiques ; /ɖɔ̀ măhǔ tin/ marquée par le morphème de syndèse /ɖɔ̀/. P' assume la fonction d'expansion de P (c'est-à-dire que P' est complément d'objet de P) ; le

morphème de syndèse /ɖɔ̀/ est un marqueur de proposition. Chaque lexème verbal a son sujet ; P' et P relèvent donc de la syndèse intégrée à sujet indifférent.

Miyígbená…

Mi yí gbè ɖɔ̀ sɛ́ wɛ́ ná

/vous/accepter/ voix/que/sɛ́/c'est/donner/ ou « acceptez que c'est le sɛ́ qui l'a voulu ainsi ».

Cet énoncé peut être divisé en deux parties à savoir P et P' :

P : mi yí gbè

P' : ɖɔ̀ sɛ́ wɛ́ ná

Les propositions P et P' sont liées par la présence de morphème de syndèse /ɖɔ̀/ par lequel elles sont en relation de syndèse. Dans la proposition P', le lexème nominal /sɛ́/ ou (destin) en fonction de sujet est marqué par /wɛ́/ (c'est), morphème de focalisation ; dans P, le pronom allocutif /mi/ assume la fonction de sujet. Les lexèmes verbaux qui conduisent les deux propositions sont /yí/ (accepter), pour P et /ná/ (donner) pour P'. Nous émettons l'hypothèse que le statut de /ná/ est variable selon le contexte. Quand il est préfixé à un lexème verbal, il porte le statut de verbant (Kofi ná wá ou Kofi viendra) ; lorsqu'il assume la fonction de prédicat dans un énoncé, il a le statut de verbe (Bonǔ ná kwɛ́ nɔvitɔ̀n ou Bonou a donné de l'argent à son frère); toujours dans un énoncé, lorsqu'il introduit un nominal en expansion (Kɔ̀ku sà nu ná Mɛɖagbè ou Cocou a vendu une chose à Mêdagbé), ou que le nominal en expansion est mis en emphase et que ná se trouve en fin d'énoncé (Sɛ́nyɔ́ wɛ̀ kofi sà gbadé ná ou c'est à Sègnon que Kofi a vendu du maïs), il a le statut de préposition. Pour Da Cruz (2004, 49), « *la réalisation de la préposition ná (...) est le résultat d'un processus de grammaticalisation du verbe ná 'donner'* ». La préposition et le verbe ont la même forme phonique. Revenant à notre analyse, nous constatons

que / yí/ est un lexème verbal à expansion nécessaire yi (ò)gbe, dont l'expansion est o/egbè (voix). La proposition P' est marquée de /ɖɔ̀/ morphème de syndèse, introduisant une expansion, parce que P' répond à la question : mi yí gbè ɖɔ̀ etɛ́ ou « vous acceptez quoi ? » ; en cela, la proposition P' constitue une expansion de P.

Yevɛ́dó…

Ye vɛ́dó ɖɔ̀ nu ce ná gbélé

/ils/imaginer /que/chose/ma/verbant du futur/endommager/ ou « ils ont cru que mon bien s'abîmerait »

Ce nom contextualisé présente deux séquences de proposition, à savoir :

P : ye vɛ́dó

P' : ɖɔ̀ nuce ná gbélé

P comprend les constituants syntaxiques /ye/ (eux), nominal en fonction de sujet ; /vɛ́dó/ (imaginer, penser), lexème verbal en fonction de prédicat. La proposition P' prend en compte les constituants syntaxiques ci-après : /nuce/ (ma chose), un nominal en fonction de sujet ; /ná/ (verbant du futur), /gbélé/ (détériorer), lexème verbal en fonction de prédicat ; cette séquence P' est marquée par le morphème de syndèse /ɖɔ̀/ qui la relie à P. Ce morphème marqueur de la proposition permet à P' de remplir la fonction d'expansion en répondant à la question :

Ye vɛ́ etɛ́ dó ou « ils ont cru quoi ? » ye vɛ́dó ɖɔ̀ nuce ná gbélé.

Ainsi, P' assume la fonction d'expansion de P ; sans ce morphème marqueur de proposition, l'énoncé ne sera pas clairement compris. La distribution ye vɛ́dó ɖɔ̀ et ye vɛ́dó ɖɔ̌ nous montre que dans le premier cas, /ɖɔ̀/ est un lexème verbal qui assume la fonction de prédicat, et dans le second cas, il marque la proposition P' ; ɖɔ̀ n'a donc pas de statut fixe.

Certains noms obéissent au schème suivant :

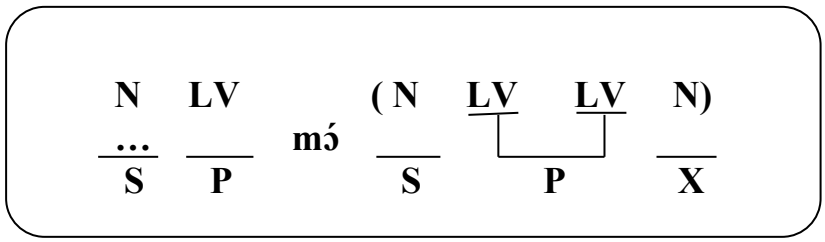

…Amɛnyɔwuho

mi nyá mɔ́ **amɛ nyɔwú eho**

/vous/savoir/syndèse/personne/être bon/dépasser/argent/ ou « l'homme vaut plus que de l'argent »

Les propositions en présence sont :

P : mi nyá

P': mɔ́ amɛ nyɔwú eho

P et P' sont en relation de syndèse grâce au morphème de syndèse /mɔ́/, qui marque la proposition P' et la lie à la proposition P. Le sujet /mi/ de P est différent du sujet /amɛ/ de P' ; P et P' ont des sujets indifférents.

Ajèwóɖà…

Wó xɔsè bé ènǔ má nyɔ́ ná mù ò, àjè wó ɖà

/ils/croire/que/chose/morphème de négation/être bon/pour/moi/mensonge/ils/préparer/ ou « ils (les gens) ont pensé que mes activités ne vont pas prospérer; ils ont menti »

Dans cet énoncé, nous distinguons trois séquences de propositions à savoir :

P : wó xɔsè

P' : bé ènǔ má nyɔ́ ná mù ò

P'' : àjè wó ɖà

En entamant l'analyse à partir de P'', nous disons que cette séquence est isolée de P et P' ; il s'agit de proposition indépendante permettant de restituer le discours tel quel, de le confirmer et de le confiner pour marquer la fin de

l'énonciation. Elle constitue le nom individuel dont la contextualisation nous offre la proposition P', reliée à P par bé. « Wó xɔsè bé nukɛ́ ò ? », bé enu ma nyɔ́ ná mu ò, P' constitue l'expansion de P, et la représentation graphique présente le schème suivant l'ordre : P, P', P''.

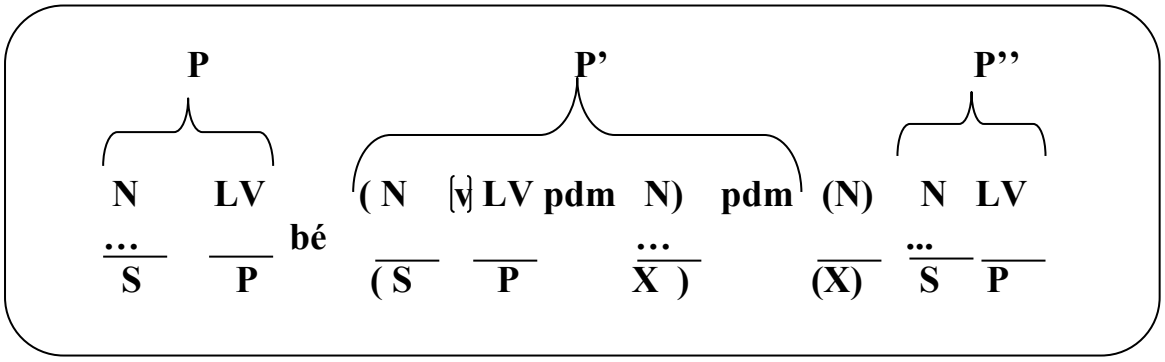

Nous remarquons d'abord que le sujet de P' est différent du sujet de P ; par contre, le sujet de P'' renvoie au sujet de P.

Des deux premières séquences, il ressort de l'analyse de leurs constituants que P est composée de /wó/ (ils), nominal en fonction de sujet ; /xɔsè/ (croire), lexème verbal en fonction de prédicat. L'examen de P' nous donne : /ènǔ/ (chose), nominal en fonction de sujet ; /má…ò/ (ne…pas), morphème discontinu de négation ; /nyɔ́/ (être bon), lexème verbal en fonction de prédicat ; /ná/ (pour), particule dictomodale ; /mù/ (moi), nominal en fonction d'expansion. On peut retenir que P' est constituée de trois constituants syntaxiques à savoir /enu/, /nyɔ́/, et /mu/ suivi des particules dicto-modales ; cette séquence est marquée par /bé/, morphème de syndèse en fonction primaire ; dans ces conditions, P' assume la fonction d'expansion de P. Dans la contextualisation du nom individuel, nous constatons que contrairement aux énoncés précédents où on a affaire à deux propositions P et P', P'' dans ce cas ne constitue ni la proposition principale représentée P, ni la proposition subordonnée représentée P', il est une proposition indépendante ; puisqu'elle n'a plus besoin d'une autre proposition

pour être comprise ; l'attention du destinataire est focalisée sur l'expansion /ajè/.

Des anthroponymes ofrrent d'autres représentations graphiques où deux pronoms assument la fonction de sujet dans le même énoncé comme l'illustre le nom ci-après :

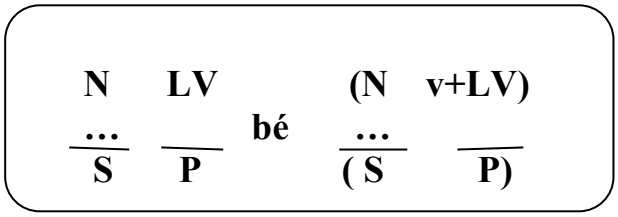

Les parenthèses expriment que cette séquence P' est une expansion de P.

Wóbélákú…

wó gbɔ̀nlɔ̀n **bé é lá kú**

/on/dire/que/il/verbant du futur/mourir/ ou « on a pensé qu'il mourait »

Les propositions identifiables à travers cet énoncé sont :

P : wó gbɔ̀nlɔ̀n

P' : bé é lá kú

Les deux propositions P' et P sont en relation de syndèse. P' est relié à P par le morphème de syndèse /bé/ ; la proposition P' répond à la question :

wó gbɔ̀nlɔ̀n núkɛ́ ò ou « qu'a-t-on dit ? » ; et à l'interlocuteur de répondre :

bé é lá kú ou « qu'il mourra »

La proposition P' est ainsi liée à la totalité de la proposition P ; elle constitue alors une expansion de P. /bé/ est un morphème de syndèse marqueur de proposition. Le sujet de P' est différent du sujet de P ; on a affaire à des propositions relevant de la syndèse intégrée à sujet indifférent. Il faut remarquer que le morphème de syndèse /bé/ qui s'emploie en gɛngbè, s'emploie également en ajagbè, dans une variété dialectale appelée dogbógbè et renvoyant au même

signifié. C'est une preuve que nous avons affaire à une même langue gbè dans le continuum dialectal ajatado.

Dans d'autres cas, nous discriminons deux pronoms à l'intérieur du nom individuel, dont le second constitue une expansion du lexème verbal de P'comme c'est le cas de Wobubé, qui répond à la représentation graphique suivante :

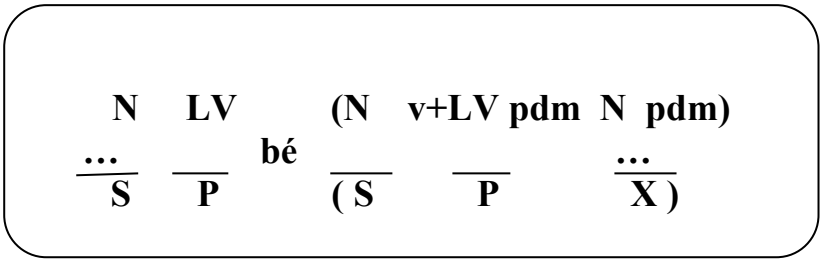

Wóbubé…

wó bu bé enú má nyɔ́ ná mù ò

/on/penser/que/chose/ne…pas/être bon/pour/moi/pdm/ ou « ils ont pensé que je ne réussirai »

L'analyse de ce nom est analogue au précédent ; l'énoncé comporte deux propositions :

P : wó bù ;

P' : bé enú má nyɔ́ ná mù ò ;

P' est relié à P par /bé/, morphème de syndèse en fonction primaire /bé/. On remarque ici la présence du morphème de négation /má…ò/ est en relation de discontinuité avec / nyɔ́ ná mù/ ; la proposition P comporte un pronom allocutif en fonction de sujet /wó/ ; un lexème verbal en fonction de prédicat /bù/. Le sujet /wó/ de P est différent du sujet /enú/ de P' ; cette séquence de propositions relève de la syndèse intégrée en fonction primaire à sujet indifférent. Le morphème /bé/, marqueur de proposition permet à la proposition P' reliée d'assumer la fonction expansive de P.

…Mɛnyɔgló

mi sè mɔ́ amɛ nyɔ goló

/vous/entendre/syndèse/personne/parole/être impossible/ ou « entendez que l'homme est difficile ».

Nous distinguons les propositions P : mi sè, et P' : mɔ́ amɛnyɔ goló. La proposition P' est marquée par le morphème de syndèse /mɔ́/, qui permet de relier toute la proposition P' à P. Le sujet /mi/ de P est différent du sujet /amɛnyɔ/ de P'. P et P' constituent des séquences de propositions en syndèse intégrée à sujet indifférent.

Eu égard à tout ce qui précède, nous retenons que dans un énoncé complexe, l'on peut identifier plusieurs propositions dont l'une est reliée à l'autre par un morphème de syndèse marqueur de proposition. Ce morphème identifié a pour signifiant /bé/ ou /mɔ́/ en ajagbè ; /bé/ en ewégbè et en gɛngbè ; /ɖɔ̀/ en fɔngbè et en gungbè. Tous ces morphèmes marqueurs de propositions renvoient au même signifié et permettent à la proposition P' marquée d'assumer la fonction d'expansion de la proposition P non marquée ; et par ricochet d'assumer une fonction primaire de P. Toutes les séquences de propositions identifiées dans les exemples montrent que ces propositions relèvent de la syndèse intégrée à sujet indifférent parce que le sujet de P' est différent du sujet de P. Dans les noms recensés sur le terrain, nous n'avons pas discriminé des séquences de propositions où P' assume la fonction de sujet de P. Il existe par contre dans les noms à énoncés complexes une syndèse intégrée en fonction secondaire.

5.2.2.2. La syndèse intégrée en fonction secondaire

A ce niveau, il faut distinguer deux ensembles de schèmes syntagmatiques selon que la syndèse est marquée par un pronom relatif (/pr/ dans les schèmes), ou une particule adnominale de syndèse (/s/ dans les

schèmes). Ces deux cas sont examinés dans cette partie du travail ; mais intéressons-nous d'abord au premier ensemble de schèmes syntagmatiques.

5.2.2.2.1. Les séquences de propositions réalisées avec un pronom relatif

Dans certains noms individuels comme énoncés complexes, les séquences de propositions sont reliées par un relateur, c'est-à-dire un pronom relatif. Ce pronom, contrairement aux morphèmes de syndèses identifiés précédemment et qui sont directement liés à la proposition, relie deux propositions à travers un constituant nominal de P auquel il est directement rattaché. C'est dire que la relative est une proposition directement liée à la principale par un morphème de syndèse relateur, lui-même rattaché à un constituant nominal de P. Ce morphème relateur est dans la proposition P', le substitut du constituant auquel il est rattaché dans P. Le constituant nominal de P auquel P' est reliée à travers le morphème relateur est l'antécédent de celui-ci.
Au niveau des séquences de propositions reliées par un pronom relatif, nous obtenons deux cas :

- **Le sujet de P' renvoie au sujet de P**

Les séquences de propositions marquées par ce morphème de syndèse relateur répondent à la représentation graphique qui suit :

N (pr N V V) pdm N V
… …

a) : Wà ɖɛ̀…

/faire/avoir/

Wà ɖɛ̀ yí wò ɖu nɔ̀

/faire/avoir/pdm emphase/ ils/ manger/ habituel/

enú ci wò wà ɖɛ̀ yí wò ɖu nɔ̀

/chose/que/ils/ faire/avoir/ cela/ ils/ manger/ habituel/

Ou « l'homme vit de son avoir obtenu à la sueur de son front»

b) Cindro…

Ci n dro

/que/je/vouloir/ ou « ce que je vœux » ou enu ci n dro yi n + á wà

/chose/que/je/vouloir/çà/je/verbant du futur/faire/ ou « c'est ce que je vœux que je ferai »

c) Nyɔ́ná…

nyɔ́ ná

enu kè gbélé yé vá nyɔ́ ná

/chose/que/gâter/c'est/venir/ être bon/verbant du futur/

« c'est ce qui paraît difficile qui s'améliore plus tard »

d) Kúdá…

Kú ɖéè hù mɛ ɔ dá

/mort/qui/tuer/personne/pdm/être bizarre/ ou « la mort qui a fauché la personne est terrible »

e) Vìnyɔ́…

Vì ɖɛ̀é nyɔ́ alɔ kɔ́lɔ́ wɛ́ nɔ́ ɖù nu xá mɛxó

/enfant/qui/savoir/main/laver/c'est/verbant

habituel/manger/chose/avec/personne/grand/ ou « c'est l'enfant qui sait se laver les mains qui mange avec une personne âgée »

Dans ces cinq énoncés (a, b, c, d, e), nous relevons les propositions (1, 2, 3, 4, et 5) suivantes :

P' : enu cí wo wà ɖɛ̀

1°) -

P : yi wo ɖu nɔ̀

P’ : enu ci n dro

2°) -

P : yi na wà

P’ : enu ke gbélé

3°)-

P : yé vá nyɔ́ ná

P’ : (ò)kú ɖéè hù mɛ

4°)-

P : dá

P’ : vi ɖèé nyɔ́ alɔ kɔ́lɔ́

5°)-

P : wɛ́ nɔ́ ɖù nu xá mɛxó

Dans ces cinq énoncés complexes, nous avons discriminé cinq propositions P, et cinq propositions P’. Ce sont, sans conteste, des séquences de propositions en relation de syndèse dont la proposition P’ est marquée par le morphème de syndèse /ci/, en ajagbè, /kè/, en gɛngbè /ɖéè/, en gungbè et /ɖèé/, en fɔngbè, ayant la valeur sémantique de qui, que ou lequel, dont le rôle est d’indiquer la relation d’un même nom aux deux propositions en présence.

Dans les propositions 1, 2, 3, 4, et 5 en effet, nous faisons le constat suivant :

- dans la proposition 1, le sujet /wo/ (eux/ils) de P’ est le sujet de P ;
- dans la proposition 2, le sujet /n+á/ (je avec le verbant du futur) de P’ est le sujet /n/ de P ;
- dans la proposition 3, le sujet /enu/ de P’, renvoie au sujet de P ;
- dans la proposition 4, le sujet /(ò)kú/ (mort) de P’, est le sujet de P ;
- dans la proposition 5, le sujet /(ò)ví/ (enfant), de P’ renvoie au sujet de P.

On en déduit alors que dans les cinq propositions, le sujet de P’ renvoie au sujet de P.

Dans les propositions 1, 2, 3 et 6, le morphème de syndèse relateur /ci/ /ke/ et /yì/ rattache les propositions P’ à P par le lexème nominal /enu/ ;

Dans les propositions 4 et 5, le relateur /ɖèé/ relie les propositions P’ aux propositions P par le truchement des lexèmes nominaux /okú/ et /vi/. Nous déduisons que les propositions P’ s’intègrent dans les propositions P non marquées ; et que la proposition P’ est reliée à un constituant de P. L’analyse de ces noms nous permet de dresser le schème suivant en nous basant sur le dernier exemple :

Vi ɖèé nyɔ alɔ kɔlɔ ɖù nù mɛxó

N (pr V N V) V N N

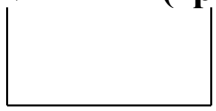

Les pronoms relatifs identifiés à travers les exemples ci-dessus sont : /ci/ pour l’ajagbè ; /ke/ pour le gɛngbè et l’ewégbè ; /ɖèé/ pour le fɔngbè puis /ɖéè/ pour le gungbè. Tous ces pronoms renvoient au même signifié. Chacun de ces pronoms est rattaché à un constituant nominal de P appelé antécédent pour permettre à P’ de remplir la fonction de subordonnée relative. Ainsi, /ci/ et /ke/ sont rattachés à /enu/ ; /ɖéè/ est relié à /(o)kú/ ; et enfin /ɖèé/ est lié à /(o)vi/. En cela, la proposition P’ intègre la proposition P.

➢ Le sujet de P’ renvoie à l’expansion de P

Dans certains noms individuels, le sujet de P’ renvoie à l’expansion de P, et la représentation graphique se présente comme suit :

N V N (pr V N)

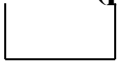

Les noms ci-dessous illustrent le schème :

f) Kúsúalì…

Kú sú alì ɖéè nɔ hu mɛ e

/mort/fermer/voie/qui/verbant/tuer/personne/pdm/ ou « la mort a obstrué la voie qui conduit dans l'au-delà, qui pourra l'ouvrir ? »

g) Séwanu…

Esé wà enu ci gbelé nɔ́ edanyɛ̀ nɔ́ ǹ

/destin/faire/chose/qui/détériorer/pour/père/mon/pdm/je/ ou « ce qui était mis en mauvais état pour mon père, le destin me l'a reourné »

h) Túgoló…

túdada goló kɛntɔ́ kè le jí mù a

/fusil/action de tirer/impossible/ennemi/qui/en train de/chercher/moi/pdm/ ou « il est impossible à l'ennemi de m'atteindre à coup de fusil »

i) Adɔ̀masɛ̀…

mì ɖɔ̀ xó ɖèé ma sɛ̀ àdɔcè àá

/vous/parler/parole/qui/négation/bouger/cœur/mon/pdm/ ou « vos propos ne m'ont guère écoeuré ».

j) Mánúnyó

Enu sì mánú wɔ̀ nyó

/chose/que/Dieu/faire/être bon/ ou « ce que Dieu a fait est bon »

k) Enyonám

Enu yì Mánú wɔ̀ nyó ná m

/chose/ que/Dieu/faire/ être bon/pour/moi/ ou « Ce que Dieu a fait est bon pour moi ».

De ces énoincés complexes, nous discriminons les propositions P et P' suivantes :

P’ : ɖéè nɔ hu mɛ e

6°)-

P : Kú sú alì

P’ : ci gbelé nɔ́ edanyɛ̀ nɔ́ ǹ

7°)-

P : esé wà enu

P’ : kè le jí mù a

8)-

P : túdada goló kɛntɔ́

P’ : ɖèé ma sɛ̀ àdɔcè à á

9)-

P : mì ɖɔ̀ xó

P’ : sì mánú wɔ̀ (enu)

10)-

P : enu nyó

P’ : yì Mánú wɔ̀

11)-

P : enu nyó

Les séquences de propositions discriminées sont en relation de syndèse dont la proposition P’ est marquée par le morphème de syndèse, et la proposition P non marquée.

Dans les propositions identifiées, nous faisons le constat suivant :

- Dans la proposition 6, le sujet /alì/ (chemin), de P’ est l’expansion de P ;
- Dans la proposition 7, le sujet /enu/ (chose), de P’ renvoie à l’expansion de P ;

- Dans la proposition 8, le sujet /kɛntɔ́/ (ennemi), de P' est l'expansion de P ;
- Dans la proposition 9, le sujet /xó/ (parole), de P' renvoie à l'expansion de P. Il ressort de ce constat que les lexèmes nominaux assumant la fonction d'expansion de P, assument dans le même temps la fonction sujet de P', on retient que le sujet de P' renvoie à l'expansion de P.
- Dans les propositions 10 et 11, l'expansion /enu/ de P' renvoie au sujet de P.

De plus, la proposition P' de 6, 7, 8, 9, 10 et 11 s'intègre dans la proposition P non marquée à travers les constituants /ali/, /enu/, /kɛntɔ́/, /xó/, /enu/ qui constituent respectivement les antécédents des relateurs /ɖéè/, /ci/, /kè/, /ɖèé/, /sì/ et /yì/, marqueurs des propositions P'.

Il faut retenir de ce qui précède que les propositions marquées par un pronom relatif font partie de la syndèse intégrée en fonction secondaire. Ces propositions sont reliées par le pronom relatif /ci/, en ajagbè ; /kè/, en gɛngbè, /sì/yì/ en ewégbè ; /ɖèé/ɖéè/ en fɔngbè et en gungbè. Dans les parlers gbè, d'autres propositions sont marquées par une particule adnominale de syndèse (/s/dans les schèmes), ces particules sont aussi rangées dans la syndèse intégrée en fonction secondaire.

5.2.2.2.2. Les séquences de propositions reliées par un morphème de syndèse

Dans les énoncés complexes discriminés à travers les anthroponymes, certaines propositions sont affectées de morphème de syndèse. Dans sa typologie des morphèmes, Houis (1974, 29) cité par Bole-Richard (1983, 225), propose d'appeler 'particule adnominale',

> « *un morphème marqueur du constituant nominal (de même que le dérivatif est le marqueur du lexème, le*

nominatif un marqueur de la base nominale, le prédicatif un marqueur de la base verbale, et la particule dicto-modale un marqueur de la proposition) ».

En accord avec cette terminologie et l'analyse qui la sous-tend, nous considérons tous les autres marqueurs de propositions comme des morphèmes de syndèse. Il se dégage au moins deux propositions dont l'une est P et l'autre P' ; avec la distinction selon laquelle P' et P n'assument pas les mêmes fonctions ; P' est alors différent de P. Le morphème de syndèse marque uniquement la proposition P' qui assume la fonction de circonstant. On peut en distinguer deux cas à travers les noms individuels.

5.2.2.2.2.1. Les séquences de propositions réliées par un morphème de syndèse à valeur temporelle ou concessive có/gbɔxwé

Cette particule de syndèse fait assumer à la proposition P' une double fonction. La proposition P' est une subordonnée temporelle, en indiquant le moment où se réalise l'action exprimée par le verbe dans la proposition P', marquée par le morphème de syndèse. Dans ce cas, l'action exprimée par le verbe de P est antérieure à l'action exprimée par le verbe de P' ou que l'action de la principale est antérieure à l'action de la subordonnée comme le montrent les exemples suivants :

a) Sɛcóyěsɔ́…

à ná sɛ có yě ná sɔ́

/tu/verbant du futur/déplacer/syndèse/ils/verbant du futur/prendre/ ou « tu te déplaceras avant que les gens ne se saisissent de la chose »

b) Wàmakɔ́…

Na wà tɔò gbɔxwe agbetɔ́ á gɔn ma kɔ́ tɔò

/tu/faire/tien/syndèse/homme/verbant du futur/manquer/négation/reconnaître/tien/ ou « assume tes obligations avant que l'homme ne refuse de te les reconnaître »

c) Kútó…

Kú etó gbɔxwé agbetɔ́ lá nɔ gbɔnlɔn etɔ̀

/boucher/oreille/syndèse/homme/verbant futur/verbant habituel/dire/sien/ ou « fais la sourde oreille avant que l'homme ne bavarde ».

Akoha (1980, 351) propose Mɔwájɔ̀ comme nom individuel que nous analysons comme suit :

d) …Mɔwájɔ̀

Sé kó ɖò nù lí wɛ̀ có mɔ wá jɔ̀

/pierre/verbant/exister/chose/moudre/pdm/syndèse/moulin/venir/maître/ ou « la pierre écrasait déjà bien avant que le moulin ne fut inventé »

Dans les séquences de propositions ci-dessus discriminées, /có/ et /gbɔxwe/ marquent les propositions P' et ont pour correspondant « avant que », subordonnant temporel. Ceci nous autorise à affirmer que nous avons affaire à une particule de syndèse à valeur temporelle.

Dans d'autres cas, le morphème de syndèse có/gbɔxwé fait assumer à P' la fonction de concession. La proposition P' est une subordonnée d'opposition parce qu'elle révèle une idée contraire à celle exprimée dans la proposition P, comme le prouvent les exemples ci-après :

e) Nǔnyɔ́…

nǔ nɔ́ nyɔ́ nu mɛ có e nɔ́ yì fá tɔ́ xwé

/chose/verbant/être
bon/pour/personne/syndèse/on/verbant/partir/fâ/appropriatif/maison/ ou « le bonheur ne dispense pas d'aller consulter le fâ »

Nŭwàtín…
nŭ wà àtín có àtín má sɔgán kɛ̀ nù
/chose/faire/arbre/pourtant/arbre/ne pas/ouvrir/bouche/ ou « le bois a mal bien qu'il ne soit pas en mesure de se prononcer »

Au niveau de ces énoncés, le morphème de syndèse /có/ marque la proposition P' et a pour correspondant « bien que », subordonnant de concession ou d'opposition. P' est une opposition de P. Les relations que les signes entretiennent entre eux nous permet de déduire ce qui suit :

- **L'expansion de P est le sujet de P'**

Les exemples ci-dessous illustrent cette représentation syntagmatique.

Nŭwàtín…
nŭ wà àtín có àtín má sɔgán kɛ̀ nù
/chose/faire/arbre/bien que/arbre/ne pas/ouvrir/bouche/ ou « le bois a mal bien qu'il ne soit en mesure de se prononcer »

Il est discriminé deux propositions à savoir P' et P.

P **:** nŭ wà àtín

1°)-

P' : có àtín má sɔgán kɛ nu

Des deux propositions identifiées ci-dessus, on remarque que /atín/ est un nominal en fonction d'expansion de P, dans le même temps, il assume la fonction de sujet de P' ; il est par conséquent NXS. Alors, l'expansion de P

renvoie au sujet de P'. Le morphème de syndèse /có/ exprime une opposition. La représentation graphique de cet énoncé nous donne ce qui suit :

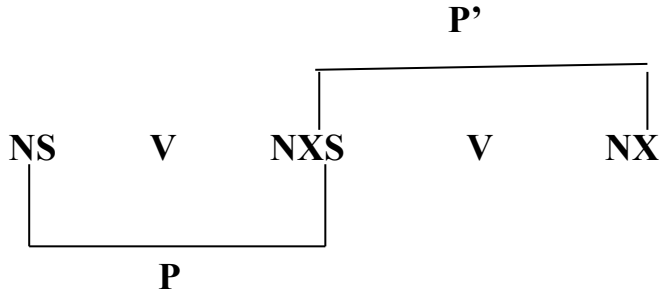

Dans ce schème, le NS est le nominal en fonction de sujet /nŭ/ ; V le verbe prédicat /wà/ de P ; NXS le nominal en expansion de P, en même temps nominal sujet de P' /àtín/ ; V, le verbe prédicat de P' ; NX le nominal en expansion de P'.

- **L'expansion de P est l'expansion de P'**

Le nom suivant illustre ce type de représentation.

Wàmakɔ́…

Ná wà tɔò gbɔxwe agbetɔ́ á gɔn ma kɔ́ tɔò

/tu/faire/tien/avant que/homme/verbant du futur/manquer/négation/reconnaître/toi/ ou « remplis ton devoir avant que l'homme se refuse de te le reconnaître »

Ce nom comporte deux propositions :

P : na wà tɔò

1°)

P' : gbɔxwe agbetɔ́ á gɔn ma kɔ́ tɔò

La proposition P' marquée par la particule de syndèse /gbɔxwe/ ; c'est la particule qui relie P' à P, et qui facilite la compréhension de l'énoncé. Ce morphème est le même pour les locuteurs aja, gɛn et ewé. Le nom ci-dessus répond à la représentation graphique ci-après :

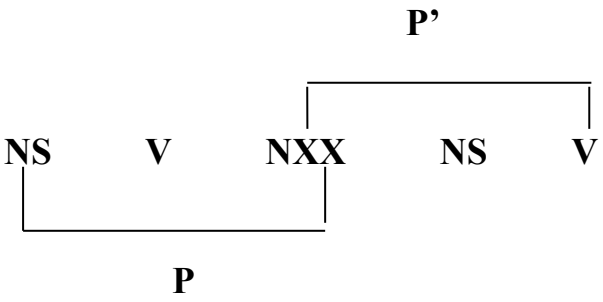

Ce schème indique que NS, est nominal sujet ; V le verbe prédicat ; NXX, nominal en expansion de P et de P'.

Dans des noms attribués en milieu gɛn, nous identifions le morphème de syndèse /gbɔxwé/ comme l'illustre Kútó :

Kútó…

Kú etó tɔò gbɔxwé agbetɔ́ lá nɔ gbɔnlɔn tɔò

/boucher/oreille/avant que/homme/verbant futur/verbant habituel/dire/tien/appropriatif/ ou « fais la sourde oreille avant que l'homme ne bavarde ».

Les propositions discriminées dans cet énoncé sont :

P : Kú etó

2°)-

P' : gbɔxwé agbetɔ́ lá nɔ gbɔnlɔn tɔò

Le morphème de syndèse marquant la proposition P' est / gbɔxwé/ (avant que); elle introduit la subordonnée ; étant donné que la proposition P est une proposition principale. Les locuteurs aja, gɛn et ewé font usage du même morphème de syndèse.

On peut retenir que le morphème de syndèse /có/ chez les fɔn et les Gun, /gbɔxwé/, chez les Aja les Gɛn et les Ewé introduit la subordonnée circonstancielle.

5.2.2.2.2.2. Les séquences de propositions à morphème de syndèse à valeur conditionnelle

Certaines séquences de propositions sont marquées par le morphème de syndèse de condition exprimant la condition de réalisation de l'action de P'.
Ce morphème se réalise /nú/ en fɔngbè et en gungbè, /nɔ́/ en ajagbè, /nɛ́/ en gɛngbè et ewégbè et est en relation de discontinuité avec la particule dicto-modale -ɔ/-á selon la variété dialectale. P' et P ne sont pas les mêmes car P assume la fonction de proposition principale et P' celle de subordonnée. Les exemples ci-dessous illustrent ces types de propositions.

- **Le sujet de P est le sujet de P' et l'expansion de P est l'expansion de P'**

Les noms qui répondent à ce critère de sujet commun obéissent au schème suivant :

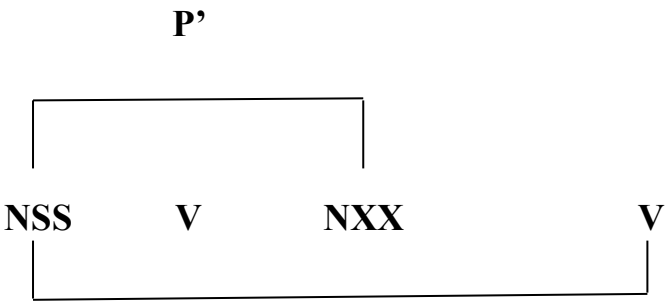

Le nominal sujet commun à P' et à P est NSS ; V est le verbe prédicat de P';
NXX le nominal en expansion de P' et de P ; V le verbe prédicat de P.

Mikpɔ́nyɔgbé…

nɔ́ mi kpɔ́ enyɔ ɔ, mi á gbé (enyɔ)

/si/vous/regarder/parole/pdm/vous/verbant du futur/refuser/parole/ ou « si vous vous sentez en face d'un problème, évitez-le ».

On distingue deux propositions à savoir

P' : nɔ́ mi kpɔ́ enyɔ ɔ

1°)

P : mi á gbé (enyɔ)

En examinant les séquences de propositions, on constate que les propositions sont en relation de syndèse de telle sorte que la proposition P' est marquée par le morphème de syndèse en relation de discontinuité avec la particule dicto-modale /nɔ́ …ɔ/, dont le rôle est d'indiquer la relation qui lie P' à P. Dans les propositions en présence, /mi/ (vous) ; /enyɔ/, (problème) appartiennent à P et à P' ; ces constituants nominaux assument les mêmes fonctions dans P et P' ; c'est-à-dire celle de sujet pour le premier puis celle d'expansion pour le second. On remarque dans cet énoncé que le sujet de P est le sujet de P', et que l'expansion de P est l'expansion de P'. C'est pour cette raison que le nominal sujet /mi/est marqué NSS, c'est-à-dire qu'il est doublement sujet ; et /enyɔ/, doublement expansion, d'où NXX.

Deux énoncés nous offrent uniquement des sujets communs comme le montre le schème qui suit :

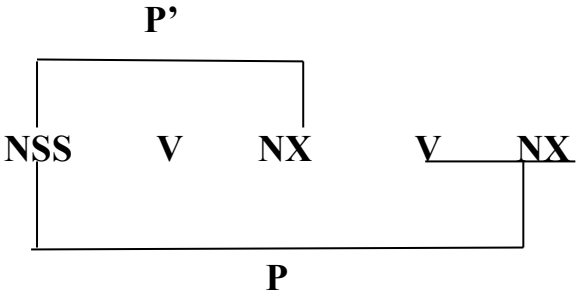

Le NSS est nominal sujet de P et de P' ; V est le verbe prédicat de P' ; NX est le nominal en expansion de P' ; V est le verbe prédicat de P ; NX le nominal en expansion de P. Les noms qui répondent au schème sont :

… Míflínsɔ̀

nú mi ɖo nu wá wɛ́ ɔ́ mi fílín sɔ̀

/si/vous/faire/chose/une/pdm/ vous/rappeler/demain/ ou « si vous agissez aujourd'hui, rappelez-vous demain ».

Cet énoncé comporte elle aussi deux propositions à savoir :

P' : nú mi wà nuɖe ɔ́

P : mi fílín sɔ̀

P' est composée de deux lexèmes nominaux /mi/ et /nuɖe/ ; le premier est en fonction du sujet ; le second en fonction de l'expansion. P' est marqué de /nú …ɔ́/, morphème de syndèse. Quant à P, elle est constituée de constituants syntaxiques que sont : le nominal en fonction du sujet /mi/, (vous) ; le lexème verbal en fonction du prédicat /fílín/, (rappeler) ; le lexème nominal en fonction d'expansion /sɔ̀/, (demain). Le sujet de P /mi/ renvoie au sujet de P' /mi/.

Esɔ̀lányɔ́…

nɛ́ esɔ̀ lá nyɔ́ á, é lè mawu sí

/si/demain/verbant du futur/être bon/pdm/il/ rester/Dieu/chez/ ou « Dieu est le maître du destin ».

On distingue deux propositions à savoir P' et P.

P : é (esɔ̀) lè mawu sí

P' : nɛ́ esɔ̀ lá nyɔ́ á

Les constituants syntaxiques qui composent P' sont le nominal en fonction de sujet /esɔ̀/ ; le verbant du futur /lá/ ; le lexème verbal en fonction de prédicat /nyɔ́/.

P est constitué du pronom personnel en fonction de sujet /é/, mis pour / nɛ́ esɔ̀ lá nyɔ́ á/ ; le lexème verbal en fonction du prédicat /lè/ ; le lexème nominal en fonction de l'expansion /mawu si/.

Dans le système d'énonciation, P' est en position initiale ; le verbe de P' exprime une action de laquelle dépend la réalisation de P. Ainsi, il se comporte

comme un élément indispensable favorisant l'existence de P et la compréhension de l'énoncé ; enfin il est marqué par un morphème de syndèse de condition /nɛ́...á/.

- **L'expansion de P est l'expansion de P'**

a) …Minyɔ́ɖɔ̀

nú mi sè xó ɔ́, mi nyɔ́ (xó) ɖɔ̀

/si/vous/écouter/problème/pdm/vous/savoir/dire/ ou

« si vous êtes informés d'un problème, sachez le traiter »

Nous discriminons deux propositions à savoir :

P : mi nyɔ́ (xó) ɖɔ̀

2°)

P' : nú mi sè xó ɔ́

P' est marquée par le morphème de syndèse /nú…hǔn/ ayant pour signifié (si) ; elle comporte deux lexèmes nominaux /mi/ et /xó/ ; le premier assume la fonction d sujet de P'; le second celle d'expansion de P'; puis d'un lexème verbal /sè/qui assume la fonction prédicative. La proposition P' est marquée par le morphème de syndèse /nú…hǔn/ pour indiquer la condition de la réalisation de l'action de P.

P, la proposition non marquée comporte un nominal en fonction de sujet ; et une série verbale /nyɔ̀/ (savoir) et /ɖɔ̀/ (dire) qui est en relation de discontinuité avec /nyɔ́/ ; cette série verbale est inter-fixée par le nominal en fonction d'expansion /xó/. Il faut remarquer que le sujet de P renvoie au sujet de P' ; c'est-à-dire que /mi/ est le sujet de /sè/ et de /nyɔ̀/ et /ɖɔ̀/ ; l'expansion de P /xó/ renvoie à l'expansion de P' /xó/ ; ainsi, se réalise le schème de l'énoncé :

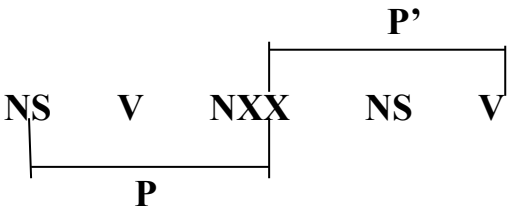

Nous avons, dans l'analyse des séquences de propositions discriminées des propositions asyndétiques et des propositions syndétiques. Les premières ne sont pas marquées par des morphèmes de syndèse tandis que les secondes sont marquées soit par un morphème de syndèse additive, soit par un morphème de syndèse intégré en fonction primaire ou en fonction secondaire. Nous représentons tous ces morphèmes dans le tableau récapitulatif qui suit :

Tableau XXIV : Tableau récapitulatif des morphèmes de syndèse identifiés dans les noms individuels

Parlers cibles	Absence de syndèse	Syndèse additive	Syndèse intégrée			
			…en fonction primaire	…en fonction secondaire		
				Pronom relatif	Morphème de syndèse	
					…à valeur temporelle et/ou concessive	…à valeur conditionnelle
Aja	/ø-/	yí	mɔ́	ci	gbɔxwe/gbɔxwé	nɔ́…ɔ
Ewe	/ø-/	Yé	bé	Sì/yì	gbɔxwé	nɛ…á
Fɔn	/ø-/	bɔ́/bɔ̀	ɖɔ̀	ɖèé	Có	nú…ɔ́
Gɛn	/ø-/	yé	bé	Kè	gbɔxwé	nú…ɔ̀

Gu	/ø -/	bó/bɔ̀	ɖɔ̀	ɖéè	Có	nú…ɔ́

Le /ø-/ marque l'absence de morphème de syndèse ; il marque la juxtaposition de propositions, une succession d'énoncés simples syntaxiquement indépendants. L'absence du morphème de syndèse ne signifie pas absence de rapport de dépendance sémantique entre les propositions. Alors, dans une relation d'asyndète, la proposition suivante peut constituer une expansion de la première. Ce rapport sera examiné dans nos prochaines recherches qui prendront également en compte la valeur des morphèmes de syndèse.

Le morphème de syndèse additive permet de coordonner les propositions en marquant les rapports que les propositions indépendantes entretiennent entre elles. La syndèse additive affecte les propositions indépendantes, les relie entre elles. Hazoumè (1979, 248) trouve une syndèse additive lorsque « *la propostion P' est en relation, non avec un constituant de P, mais avec la proposition P toute entière* ».

Même si sa dépendance est faible, la proposition coordonnée ne peut être totalement indépendante puisqu'il y a une logique et une sémantique qui caractérisent la suite de propositions à travers le lien logique (le morphème de syndèse additive).

La syndèse intégrée est organisée en deux groupes à savoir la syndèse intégrée en fonction primaire et la syndèse intégrée en fonction secondaire. Dans le premier cas, nous avons affaire à une proposition principale P qui accepte une subordonnée complétive, c'est-à-dire que P' assume une fonction d'expansion de P. Les verbes de P sont transitifs parce qu'ils admettent des compléments d'objet direct ; P' est complément d'objet et constitue par conséquent une expansion de la proposition principale P.

La syndèse intégrée en fonction secondaire met en exergue deux ensembles syntagmatiques selon que la proposition est affectée par un pronom relatif, il est question de morphème relateur dont le rôle est d'indiquer la relation d'un même constituant nominal aux deux propositions en présence ; ce morphème introduit la subordonnée relative. En cela, cette subordonnée intègre la principale dont elle est une expansion secondaire. Dans ces conditions, il est un relateur, c'est-à-dire un pronom relatif dont le constituant nominal auquel la syndèse est reliée est son antécédent. Bole-Richard (1983, 241) constate que le pronom relatif assure la cohésion du syntagme en liant la proposition déterminante au nom déterminé, car, « *il s'agit bien aussi d'un pronom : il se substitue à l'antécédent à l'intérieur de la proposition relative dans laquelle on ne trouve jamais un autre pronom de rappel de l'antécédent* ». Ces pronoms sont /ci/ en aja, /kè/, en gɛn, /sì/yì/ en ewé ; /ɖèé/ en fɔn ; /ɖéè/, en gun), ou une particule de syndèse discontinue de condition (nɔ́…ɔ̀, en aja ; nɛ́…á, en gɛn et ewé ; nú…ɔ́, en fɔn et gun) ; puis un morphème de syndèse temporelle (gbɔxwe en aja, en gɛn et en ewé ; có en fɔn et en gun).

Les propositions affectées par le morphème de syndèse sont organisées en syndèse additive à sujet commun, et en syndèse additive à sujet indifférent.
Dans l'analyse, des propositions marquées par le morphème de syndèse intégrée en fonction secondaire et par le morphème de syndèse, nous avons examiné et retenu les caractéristiques suivantes de P' :

- Le sujet de P est le sujet de P' ;
- Le sujet de P est l'expansion de P' ;
- L'expansion de P est le sujet de P' ;
- L'expansion de P est l'expansion de P'

Ce travail nous a permis d'examiner les anthroponymes sous ses aspects anthropologiques, lexicologiques, taxinomiques, morphosyntaxiques et sémio-syntaxiques. Ceci nous a conduit à disséquer les critères d'attribution du nom

dans l'espace géographique ajatado, de discriminer les noms individuels comme des énoncés simples que nous avons exploités en morphosyntaxe, et comme énoncés complexes traités dans la sémio-syntaxe. Que conclure ?

CONCLUSION

Cette étude sur les aspects anthropologique et linguistique du nom dans l'aire culturelle ajatado nous a permis d'examiner et d'analyser le système d'attribution du nom dans cet espace géographique. Dans son développement, nous avons relevé qu'en Afrique (notamment au Burundi, en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigéria), en dehors de la cérémonie d'attribution du nom, qui peut s'organiser aussitôt après la naissance ou quelques années plus tard, selon la région, la pratique du nom est identique dans cette partie du continent. Les éléments de convergence se reconnaissent à travers l'organisation de rituels qui précèdent le déroulement de la cérémonie et les anthroponymes attribués.

Dans l'aire culturelle ajatado, les noms sont attribués selon les jours de la semaine, le lieu de naissance, la religion, les projets des parents pour leurs enfants, les expériences de la vie, les événements du moment, l'ordre de naissance, le nombre d'enfants à la naissance, etc. En nous intéressant aux noms en République du Bénin, nous en avons proposé l'examen selon les aires linguistiques. A cet effet, les locuteurs du gbè attribuent les noms selon les jours, les circonstances de naissance. Par contre chez les locuteurs du eɖè, les populations ne prennent en compte que les jours du vendredi et du dimanche

pour attribuer des noms de jour de la semaine aux enfants. Les Dɛndi et les Gulmanceba tiennent compte des jours de la semaine ; chez les Batɔmbú et les Bɛtammaribɛ la pratique anthroponymique repose sur l'ordre de naissance des enfants.

La dation du nom s'accompagne de rituels dont la structure et l'organisation varient selon le milieu et l'héritage ancestral. Ce rituel est pratiqué chez les Aja, les Gɛn, les Ewe, les Fɔn et les Gun sous la direction de la tante paternelle de l'enfant, en présence des parents et amis. Le nom a une dimension historique en ce sens qu'il évoque les événements qui ont entouré le mariage de la mère, la conception ou la naissance de l'enfant, les vicissitudes de la vie. Ce sont ces circonstances qui génèrent les noms de personnalités ayant marqué l'histoire nationale, continentale ou mondiale aux plans politique, économique, social, etc.

Le nom porte les empreintes socioculturelles et spirituelles de celui à qui il a été attribué. Pour cette raison, la société a établi des mesures de sécurité transmises de génération en génération pour mettre l'homme à l'abri des esprits malveillants. C'est le cas, par exemple, de l'interdiction formelle de prononcer un nom individuel la nuit. L'intention qui sous-tend cette précaution, c'est bien évidemment, la protection de l'individu contre les forces occultes susceptibles de nuire à une personne à partir de la connaissance du nom par lequel on le désigne. L'invocation du nom est un acte de parole qui sert à désigner l'être humain, à le toucher, en nous inspirant des effets fatals des paroles incantatoires, il est plausible de redouter les éventuels effets d'une mauvaise attribution du nom parce qu'il a une portée sociale en servant à distinguer l'homme au sein de la société, à le défendre. A part cette portée sociale du nom, nous lui avons trouvé d'autres valeurs telles que l'expression d'une analogie sémantique à

travers des noms d'origines différentes. Nous avons ainsi identifié des noms qui défient l'ennemi, ce que nous avons appelé les noms-incantations.

En cela, le nom a une fonction distinctive et participe de la création littéraire qui prend en compte les noms forts de rois, les noms-incantations et proverbes. Le nom peut être un énoncé, un condensé d'énoncé ou un énoncé condensé. Des phénomènes de synonymie et d'antonymie sont observables dans la structure de certains noms; ceci nous a amené à affirmer que la dation du nom est un art vivant qui implique le déploiement du génie humain et couvre un champ dans lequel le créateur manifeste sa liberté d'expression.

Parfois, la valeur manifestée à travers le nom prend en compte les aspects métaphoriques et comparatifs qui servent à exprimer la marque d'invincibilité sous laquelle se placent ceux qui les portent ; ils révèlent aussi la grandeur de l'homme face aux réalités sociales. Mais dans l'aire géographique d'étude, nous avons constaté /relevé des noms endogènes et des noms à caractère religieux ; le second est réservé aux initiés du vodun, aux chrétiens et aux musulmans alors que le premier est attribué à tout individu. Ces noms sont attribués après une initiation aux forces de la nature, initiation qui vise un double objectif : le premier est de se protéger et de défendre sa famille ; le second est de lutter contre les forces du mal en cas d'attaque dans un monde en perpétuelle décrépitude. Dans le même sillage, des noms empreints de sensibilité et de force affective sont donnés aux enfants puis aux femmes ; il s'agit des noms hypocoristiques.

L'analyse qui a procédé à l'examen de la lexicologie et la taxinomie du nom individuel, tient compte de plusieurs paramètres dans la classification des noms. Ainsi, la période de naissance, (la guerre, la saison, le jour, la nuit) ; le lieu de naissance (sur le chemin, le lac ou fleuve, avec des noms suffixés ou inter fixés de noms indiciels) ; les événements de la vie (décès, fête) ; l'amour

et l'affection (les noms hypocoristiques) ; le destin (sɛ́) sont pris en compte dans cette organisation des anthroponymes. Les àbíkú, l'éducation, la profession, Dieu et les dieux sont des facteurs indispensables examinés dans l'attribution des noms individuels. Le nombre d'enfants à la naissance préoccupe le locuteur du gbè, de même que la position prise par le nouveau-né à la naissance, sans oublier le rang social du porteur du nom ou son projet de société. C'est le cas des noms forts de rois, des noms-proverbes et des noms-incantations. Cette réflexion nous a conduit à organiser les anthroponymes ainsi qu'il suit:

- des lexèmes nominaux tels que les noms des jours de naissance et quelques noms spéciaux ;
- des syntagmes nominaux : c'est le cas des noms événementiels, de circonstance, ainsi que certains noms spéciaux ; des noms de profession ;
- des condensés d'énoncés : ce sont des noms-proverbes ; des noms – incantations ; des séries verbales ; etc.
- des projets entiers de sociétés : on peut évoquer les noms forts de rois ; des noms de princes.

Dans cette taxinomie, certains de ces noms sont attestés comme des énoncés, d'autres par contre sont des constituants syntaxiques ou des syntagmes de constituants ; d'autres encore sont attestés comme des résultats de la réduplication totale du lexème verbal. Le nom individuel a été présenté et analysé dans ses rapports aussi bien avec le nominant qu'avec le verbant. Dans certains cas, le nom en tant que réduplication totale du lexème verbal est contextualisé et étudié dans la sémio-syntaxe. Dans la même perspective, nous avons inventorié des noms à suffixation en /-mɛ/, /-ji/, /-nu/, /-gbè/.

Des noms individuels sont attestés comme énoncés complexes dans les parlers cibles. Dans l'examen des séquences de propositions qui composent les noms forts de rois, les noms-proverbes et les noms-incantations, nous avons

remarqué que certaines propositions ne sont pas marquées, c'est-à-dire qu'aucun morphème de syndèse ne leur est associé dans leur énonciation. Elles constituent des propositions indépendantes juxtaposées, il s'agit des propositions asyndétiques. D'autres, par contre, sont marquées par des morphèmes de syndèse ; il s'agit des propositions syndétiques, mais nous y avons noté et observé le morphème de syndèse additive à sujet commun, puis à sujet indifférent, morphème qui marque la proposition indépendante en tant que issue d'une relation de détermination assume la fonction de coordination dans l'énoncé. Certaines propositions sont marquées par le morphème de syndèse intégrée subdivisée en syndèse intégrée en fonction primaire et en syndèse intégrée en fonction secondaire. Le premier cas intéresse les énoncés dans lesquels la proposition marquée P' assume une fonction primaire de P à partir des marqueurs tels que /ɖɔ̀/, /bé/, et /mɔ́/, tandis que le second cas prend en compte la subordonnée relative et les subordonnées circonstancielles. S'agissant de la relative, la proposition marquée P' est intégrée syntaxiquement dans une proposition P qui est la principale ; les relateurs marquant la proposition P' sont ɖèé/ɖéè en fɔn et gun, /kè/ en gɛn, /sì/yì/ en ewé, /ci/ en ajagbè. Les autres morphèmes qui marquent les propositions P' sont désignés morphèmes de syndèse à valeur temporelle/consessive, ou contitionnelle et intoduisent soit la subordonnée circonstancielle de temps ou de concession avec des marqueurs tels que /có/ en fɔngbè et en gungbè, et /gbɔxwé/ en aja, gɛn et ewé ; soit la subordonnée de condition grâce au morphème de syndèse en relation de discontinuité avec la particule dicto-modale /nú…ɔ/, /nɛ́…á/ et /nɔ́…ɔ/ dans les parlers cibles.

Il faut mentionner que dans le système anthroponymique en Afrique, en général, il existe des noms de mimétisme hérités de la colonisation ; c'est le cas des noms des présidents, anciens présidents et autres personnalités de la métropole (des pays colonisateurs) qui foisonnent dans nos contrées. On peut

citer, en exemple, des noms tels que De Gaulle, Chirac, etc. Les parents intéressés par cette pratique anthroponymique excluent de leur répertoire les noms de personnalités tristement célèbres tels que Hitler, Judas. Dans certains royaumes de l'aire culturelle ajatado, des rois, en recevant et installant des étrangers sur leur territoire, leur ont attribué des noms. On peut énumérer le cas de Gbemɛ̀tɔnú (ou qui vient d'ailleurs) dans le royaume du Danxomɛ̀.

Au cœur de toutes activités humaines se trouve la langue qui nous a laissé des toponymes et des anthroponymes exploitables dans nos sociétés pour questionner l'histoire et la comprendre. Ceux-ci, s'ils sont bien décrits et exploités, font revivre les réalités socioculturelles de nos peuples. Cette étude qui a abordé l'aspect typologique du nom individuel a dégagé deux types de nom : les noms endogènes traduisant les réalités linguistiques et socioculturelles de la région du porteur du nom et donnés en langues locales ; les noms exogènes imposés par les religions importées. Les recherches anthroponymiques doivent bénéficier d'une double attention : celle de l'historien et celle du linguiste. Le premier questionne le temps et recense les éléments qui ont servi les hommes dans leurs parcours existentiels. Les données sont mises à la disposition du linguiste qui les interprête, et en fait une étude synchronique.

A travers l'examen des noms individuels, nous avons constaté qu'à la suite du phénomène d'osmose, lesdits noms sont répandus dans toutes les régions au point qu'on en dégage des caractéristiques communes, ce qui doit favoriser la déduction de la protolangue. Aujourd'hui, il faut reconnaître que les noms individuels subissent de profondes influences sur la base des noms importés et si on n'y prend garde, notre identité en sera fort marquée. Pour cela, nous devons conserver notre culture et savoir qu'il n'y a pas de culture supérieure. La richesse dont regorge le nom individuel dans l'aire culturelle ajatado et même en Afrique est à notre avis inestimable puisqu'il renseigne sur son porteur, en cela, il constitue la carte d'identité de l'homme. Tout ceci nous

pousse à dire que le nom individuel est une expression de la réalité sociale. C'est pour cette raison que Tchitchi (1990) affirme que « *les noms individuels, les noms de lieu ne résistent aucunement à l'analyse linguistique, et c'est grâce à cette analyse que l'interprétation historique ou archéologique est plus aisée.»*[48]

Les noms, tels qu'ils sont écrits aujourd'hui, ne favorisent pas une contextualisation dans le futur. Au contraire, ils sont soumis à des déformations sous le coup de la langue qui n'est pas celle du donneur du nom, du temps suite à l'oubli, au décès du donneur ou du porteur du nom. Pour cette raison, il faudrait que tout ce qui concerne l'onomastique (c'est-à-dire l'anthroponymie et la toponymie) soit transcrit en langues africaines afin d'y conserver la sémantique des noms sur une longue durée. Ce faisant, nous n'annihilons pas notre identité, nous la conservons car, la force d'un peuple réside dans sa capacité à s'adapter aux changements universels, dans la transmission du savoir et du savoir-faire à travers l'onomastique qui, pour notre part, est en mesure de résister au temps et à l'acculturation. Alors, on peut travailler à rester Africain.

L'étude et l'analyse des unités du discours doivent être fondées sur des textes authentiques, produits en langues locales, capables de rendre fidèlement compte de la pensée africaine. Car, l'analyse des faits du langage sur la base de texte est susceptible de mieux rendre compte des rapports qui existent entre les djférentes unités linguistiques et le mécanisme sous-jacent à leur fonctionnement. Pour cette raison, nous avons fait accompagner cette étude d'un corpus de noms, exploitable pour des recherches futures. De ce fait, les réflexions se poursuivent afin que beaucoup de recherches s'affinent autour du

---

[48] Toussaint Y. TCHITCHI, « La place de la langue dans l'interprétation des faits historiques » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves (*XV^{e} – XIX^{e} siècle), Lomé 1990, pp. 139-150.

système anthroponymique sur tous les plans afin que soit dégagée à partir des prochaines réflexions la valeur des morphèmes de syndèse, d'abord dans chaque parler, procéder ensuite à une étude comparative dans tous les parlers gbè pour une description objective des noms individuels et un lendemain meilleur de la culture africaine.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

ADALAN, Kokou *D*zogbenyuito, (2010), *Toponomastique du pays Bè,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 67 p.

ADEKPUI, Afi Akofa, (1998), *Un procédé de formation de mots en ewé : cas de la composition*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 92 p.

ADJERAN, Moufoutaou, (2004), *Approche sociolinguistique des noms d'évitement en milieu cabè : cas de l'arrondissement de Kilibo (centre Bénin)*. Mémoire de maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 63 p.

ADJERAN, Moufoutaou, (2009), *Les louanges (EEKI) en milieu CABE*, Mémoire de DEA de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 66 p.

ADJESSON, Abueno Afi, (2009), *Morphosyntaxe des éléments grammaticaux de l'ikposso (parler logbo*), Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 91 p.

AFELI, K. Antoine, (1978), *Essai d'une analyse phonologique de l'Ewedomegbè (ewé de l'intérieur) suivi d'une étude de la combinaison des tons dans le syntagme nominal,* thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

AFELI, K. Antoine, (2003), *Politique et aménagement linguistique au Togo : bilan et perspectives,* thèse de doctorat d'Etat, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé.

AGBADJA, Sénamé Kokou*, (*1981), *Les noms individuels chez les EBE : Eléments pour*

une analyse morphosyntaxique des anthroponymes, rapport pour l'obtention du DEA, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 77 p.

AGBEKPONOU, Catherine, (1984), *Etude descriptive d'un parler Aja : phonologie du ajagbè d'Akonana*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 148 p.

AGBESSIME, Komla, Enyuiamedi, (2007), *L'onomastique ewe*, Mémoire de DEA de Linguistique à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 67 p.

AGUIDI, Laïssi Rigobert, (1992), *La signification du nom individuel chez les nago de Bantè (approche sociologique)*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 158p.

AKOHA, A. B. (1980), *Quelques éléments d'une grammaire du fɔngbè : nominal et syntagme nominal*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 396p.

-AKOHA, A. B. (2010), *Syntaxe et lexicologie du fɔn-gbè Bénin*, Paris, l'Harmattan, 368 p.

AKPAKLA, Bienvenu Jean, (1992), *Alphabétisation et analphabétisation de retour au Bénin : cas de Dogbo*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 144 p.

ALLADAYE C. Jérôme, & AKOHA A. Bienvenu, (1987), « La longue marche des Aja Sadonu ; tome 1, Alada : les trésors cachés d'un musée oublié », in *Langage et Pédagogie, N° 7,* juillet, 53 p.

ALLADAYE C. Jérôme, (2008), *Fresques Danxoméennes,* Cotonou, Editions du

Famboyant, 120 p.

ALOWAKINNOU, Christophe, (1991), *Etude sociolinguistique des tabous chez les Aja d'Aplaxwe*. Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 132 p.

AMONI, Akouété Jean, (1991), *Les nominaux comme constituants syntaxiques* : cas du xwlàgbè de Hùnsùkwɛ (Grand-popo), Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 138 p.

ANIAMBOSSOU, J.C., (1975), « La signification dans le contexte fɔn au Dahomey », in *La voix de St Gall de ouidah, n° 27*, séminaire St Gall de Ouidah,

ARRIVE, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel, (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Editions Librairie Flammarion, 629 p.

AWALE, Sètchedé, (1991), *L'anthropologie chez les maxi*, Mémoire de maîtrise de linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 117 p.

BADA, Médard Dominique, « Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ? », in *Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langues, Littérature et Linguistique* (ROADEL) ; N°2, janvier, pp. 31-44.

BADA, Médard Dominique, (2007), « Onomastique et réécriture de l'histoire nationale», *Conférence du tronc commun de* DEA – Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), UAC, 12 p.

BEITONE, Alain, DOLLO Christine, et al, (2000), *Sciences sociales*, Paris, Editions DALLOZ, 359 p.

BHELY—QUENUM, Olympe, (1994), *Les appels du vodou,* Paris, Editions l'Harmattan, 336 p.

BLEWOUSSI, Ablavi M., (2007), *Culture et identité : la jeune fille Ouatcchi face aux rites dans les couvents,* Mémoire de DEA de sociologie, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) de l'Université de Lomé, 77 p.

BOLE-RICHARD, Rémy, (1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewé : le gen-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin,* Editions l'Harmattan, 350 p.

BOLOUVI, Lébéné, (1990), « Toponymes et ethno-glottonymes de l'ancienne Côte des esclaves dans la terminologie brésilienne du trafic négrier » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves,* s/d Nicoué Lodjou GAYIBOR, Lomé, Editions Presses de l'Université du Bénin, pp. 69-91.

BOLOUVI, Lébéné (1990), « Prolégomènes à une étude des structures ewé » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves,* s/d Nicoué Lodjou GAYIBOR, Lomé, Presses de l'Université du Bénin, 1990, pp. 92-108.

BONVINI, E. et DURAND, P. (1974), « L'enregistrement sonore dans l'enquête linguistique » in *Afrique et Langage* n°1, pp. 21-34.

BONVINI, E. (1975), "Les noms personnels en Afrique Noire, approche

méthodologique". In *Revue Afrique et Langage N°3*, Paris, pp.5-39.

BOUTILLIER, Sophie, d'Allondans (Alban Goguel), LABERE (Nelly), UZUNIDIS, DIMITRI, (2005), *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Éditions Studyrama (Coll. Principes), 226 p.

CAPO, Hounkpati B.C. (1980), « Un regroupement des parlers gbè », in *Africana marburgensia XVIII, 1,* pp. 3-24.

CAPO, Hounkpati B.C. (1984), « Eléments of Ewe-Gɛn-Aja-Fɔn dialectology", in *Peuples du golfe du Bénin : aja-éwé*, Colloque de Cotonou, Editions Karthala, pp.167-178.

CAPO, Hounkpati B.C. (1983), « ''i '' et ''u'' en hwe et leur place dans la reconstruction du proto-gbè », in *Journal of West African Languages XIII*, 1, pp. 3-18.

CAPO, Hounkpati B.C. (1985), « Palatalisation et fermeture vocalique en hwe », in *Africana marburgensia XVIII, 1*, pp. 24-40.

CAPO, Hounkpati B.C. (1986), *Renaissance du gbè, une langue de l'Afrique occidentale. Etude critique sur les langues ajatado : l'ewe, le fɔn, le gɛn, le gun, etc.*, série A : etudes, numéro 13, 239 p.

CAPO, Hounkpati B.C. (1987), « Palatalisation diachronique en gbè », in *Sprache and Geschichte in Afrika 8*, pp. 281-309.

CAPO, Hounkpati B.C. (1989), « De l'harmonie vocalique (et consonantique) dans les formes redoublées des radicaux (verbaux) cv en gbè », in *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, pp. 49-69.

CAPO, Hounkpati B.C. (1990), « Systèmes numériques et hétérogénéité ethnique des communautés de parler gbè » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves,* Lomé, Editions Presses de l'Université du Bénin, pp. 121-138.

CAPO, Hounkpati B.C. (1990), *Etude comparative des parlers gbe du Sud-Bénin : approche phonologique segmentale,* Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA), 30 p.

CAPO, H. B. C., (2003). "Langues africaines pour le développement durable et la

culture de la paix en Afrique". In *Actes du 3ème Congrès Mondial de Linguistique Africaine (ras. Par K. K. Lébikaza, Köln : Rüdiger Köpper Verlag)*, pp. 337-386.

CAPO, Hounkpati B.C. (2004), « Multilinguisme, recherche scientifique et appropriation du savoir au Bénin du 21eme siècle », in *Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langues, Littérature et Linguistique* (ROADEL) ; N°2, janvier, pp. 13-30.

CAPO, H. B. C. (2008). « Eléments pour une révision de l'Atlas sociolinguistique (du Bénin) », in *quatrième session de la conférence des experts en langues et écriture*, Cotonou, 16p.

CAPO, Hounkpati B.C. (2009), « Typologie et classification des langues béninoises: un point », in *Langues et politiques de langues au Bénin*, s/d Tchitchi Y. Toussaint, Éditions Ablɔɖè/UAC, pp. 57-74.

-Centre d'Etudes Linguistique et Historique par Tradition Orale Niamey, (1980), *Some names and place names in mende society (Sierra Léone)*, Clhsot/eh/4, avril, 16 p.

-Centre National de Linguistique Appliquée, (2003), *Atlas et études sociologiques du Bénin*, (nouvelle édition revue et corrigée), 103 p.

-CODJIA, A. Timothée, (1994), *Pronoms et interrogation en ajagbè*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 81 p.

-CODO, Bellarmin, et TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2009), « Contexte historique de production des noms forts des rois du Danxomɛ̀ et leur interprétation linguistique », in *Dàdá Gbɛ̀hɛ̀nazìn ... un héros des résistances africaines à la pénétration coloniale au*

19ème siècle, (actes du colloque du 13 au 15 décembre 2006, réunis et présentés par Toussaint Yaovi Tchitchi et Bellarmin Coffi Codo), Éditions Ablɔdɛ̀, pp. 197-217.

Commission Nationale de Linguistique, (1983), *Bene Gulmanceba du Bénin (approche sociolinguistique),* Cotonou, Editions ACCT, 101 p.

COUTHON, Didier, (1999), *Les rites de sortie de l'enfant (vībétɔ́n) en milieu Gùn : étude sémiologique*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 74 p.

CREISSELS, Dénis, (1995), *Eléments de syntaxe générale,* Éditions PUF, 332p.

CREISSELS, Dénis, (1991), *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique,* Éditions ellug, 466 p.

da CRUZ, Clément, (1956), "Petit recueil de pseudonymes", in *Etudes Dahoméennes* 15, Porto-Novo, pp.3–34.

da CRUZ, Maxime, (1993), Les *constructions sérielles du fɔngbe : Approche sémantique et syntaxique*, Thèse de Ph.D, Université du Québec à Montréal ; 306 p.

da CRUZ, Maxime, (1998), « La dérivation lexicale en Gbè» in *Langage et Devenir* n°8, août pp.152-175.

da CRUZ, Maxime, (2003), « La composition dans les parlers gbè » in *Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langues, Littérature et Linguistique (ROADEL)*, vol 2, n°1, mars, pp. 52-69.

da CRUZ, Maxime, « Ná dans les parlers gbè », in *Revue Ouest-Africain des Enseignants de Langues, Littérature et Linguistique, (ROADEL)*, vol 2, N°2, janvier, pp. 45-54.

da CRUZ, Maxime, (2009), « Les langues transfrontalières du Bénin », in *Langues et*

politiques de langues au Bénin, s/d Tchitchi Y. Toussaint, Éditions Ablɔɖè/UAC, pp. 75-88.

DJIBA, Fatima, (2001), *Syntagme nominal et syntagme locatif relationnel en nawdm,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 81 p.

DODIKLOU, Akofa, Amivi, *(*2008), *Toponomastique du pays Kpele,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) à l'Université de Lomé, 67 p.

DUBOIS, Jean, (1975,) *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 516 p.

EGBLEWOGBE, E. Y. (1984), « Personal names as a parameter for the study of culture: the case of Ghanaian ewe », in Peuple du golfe du Bénin, Aja-Ewe, (colloque de Cotonou), Editions Karthala, pp. 209-219.

ESSONO, Jean-Marie, (1998), *Précis de linguistique générale,* éditions l'harmattan, 165 p.

FADEGNON, I. Jean-Pierre, (2006), *Etude morphophonologique des nominaux et des verbaux en èɖè idaasha,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 72 p.

FEUILLET, Jack, (1988), *Introduction à l'analyse morphosyntaxique,* Éditions Presses Universitaires de France, 223 p.

-GAGNON, Daniel, (2005), *La focalisation en wacigbè*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 97 p.

GANDONOU, V. Julien, (1989), *Contribution à une étude morphosyntaxique du*

wémègbè, Mémoire de maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université Nationale du Bénin, 110 p.

GASSESSE, Nouboukpo, (2005), *Un aspect de l'onomastique ewe,* Mémoire de DEA de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) à l'Université de Lomé, 57 p.

GAYIBOR Lodjou Nikoué (1990), « Toponymie et Toponymes anciens de la côte des esclaves » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves,* s/d Nicoué Lodjou GAYIBOR, Lomé, Presses de l'Université du Bénin, 1990, pp. 25-50.

GBEGNONVI, Roger, (1988), « Primum scribere deinde philosophari ou les conditions d'émergence d'une philosophie africaine » in *Langage et Devenir* n° 4 & 5, octobre, pp. 21-30.

GBESSO, Koffi Sèdègnon, (2009), *Etude morphosémantique des toponymes maxi,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), à l'Université de Lomé (UL), 74 p.

GBETO, Flavien, (2000), « Les noms de personne d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en maxi (new kwa : gbè) dans leur contribution à la théorie phonologique », in *A A P Institut fûr Afrikanistik, Universität zu Köln, Gremany,* pp. 5-37.

GENOUVRIER, E. & PEYTARD, J. (1970), *Linguistique et enseignement du français*, Éditions Larousse, 285 p.

HADONOU, Micheline, (2007), « L'art de nommer et sa signification dans la culture béninoise » in *Langage et devenir* n°11, décembre pp.144-160.

HAZOUME Marc Laurent, (1979), *Etude descriptive du gungbè : phonologie et*

grammaire, thèse de doctorat de troisième cycle, Paris III, 280p.

HAZOUME, Marc-Laurent, (1990), *Etude comparative des parlers gbè du Sud-Bénin : essai de classification synchronique,* Centre National de Linguistique Appliquée, 73 p.

HOMERE, (1989), *L'Odyssée,* (traduction française : Woronoff Michel), Editions Casterman, 289 p.

HOUNKPATIN, Basile, (1985), *Le verbe et le syntagme verbal du Fon-Gbe parlé à Massè*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle de linguistique, 438 p.

HOUIS, Maurice, (1963), *Etude descriptive de la langue susu,* Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, N° 67, Swets & Zeitlinger B. V. 182 p.

HOUIS, Maurice, (1971), *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire,* collection SUP, Editions presses universitaires de France, 232 p.

HOUIS, Maurice, (1974), « La description des langues négro-africaines : la description d'une langue », in *Afrique et Langage, N°1*, 1er semestre, Paris, L'Harmattan, pp. 11-20.

HOUIS, Maurice, (1977), « Plan de description systématique des langues négro-africaines », in *Afrique et Langage*, N°7, 1er semestre, Paris, pp. 5-65.

HOUIS, Maurice, (1980), « Proposition pour une typologie des langues africaines », in *Afrique et Langage*, *N° 13*, 1er semestre, Paris, pp. 5-47.

HOUNNOU, Agnès H. Chantal, (1995), *Etude morphosémantique du nom individuel en Gungbé*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), 112 p.

HUANNOU, Adrien, IGUE, Mamoud Akanni & TOSSA, Comlan Zéphirin, (2001), *Dictionnaire des noms propres de personnes au Bénin*, volume 1, Départements de

l'Ouémé et du Plateau, 93 p.

HUANNOU, Adrien, (2009), *350 citations d'auteurs africains, la littérature africaine pour tous*, Editions CAAREC, 95 p.

HUANNOU, Adrien, (2010), *Le dissertation de culture générale aux examens et concours BAC, nouveau BAC et plus,* Editions CAAREC, 148 p.

HUOT, Hélène, (2001), *Morphologie : forme et sens des mots du français*, Editions Armand Colin, 191 p.

IGUE, Akanni Mamoud, (1998), « Influence bariba et arabo-musulmane sur les prénoms de personne en milieu dendi », in *Langage et Devenir, n°* 8, bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA), août, pp. 41-55.

ISSEKI, Thérèse, (2011), *Le nom comme itinéraire du personnage dans le roman béninois : L'initié d'Olympe Bhêly-Quenum, Les tresseurs de corde de Jean Pliya*, Mémoire de Maîtrise au Département des Lettres Modernes, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi, 90 p.

KAKPO, Mahougnon, (2007), *Poétique baroque dans les littératures africaines francophones*, Éditions des diasporas, 215 p.

KOUDENOUKPO, Fatiou, *(*1990), *Le nominal et le syntagme nominal en wémègbè,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université d'Abomey-Calavi, 107 p.

KOUDJO, Bienvenu, (1985), *Conseils pratiques pour la rédaction et la présentation des travaux scientifiques (Articles, Rapports de stage, Mémoires, Thèses, ...)*, Cotonou, 39 p.

KOUTOUMNA, Dissirama, (2008), *Le nominal et le verbal en tem, langue gur du Togo,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), Université de Lomé, 79 p.

Alliance Biblique Universelle, (2008), *La bible : Ancien et nouveau testament,* Editions Société biblique française, 338 p.

LABO GBE (int.), (2005), *Etudes Gbe,* Cotonou, éditions INIREF, 182 p.

LABO GBE (int.), (2006), *Etudes Gbe,* Cotonou, Éditions INIREF, 211 p.

LEEMAN, Danielle, (1998), *Les circonstants en question(s),* Éditions Kimé, 221 p.

MARTINET, André, (1960), *Eléments de linguistique*, Paris, Editions Armand Colin, 221 p.

MONTSERRAT, Palau Marti, (1992), *Nom, famille et lignage chez les ṣàbẹ́,* Editions Maisonneuve et Larose, Paris, 369 p.

MARTINET, André, (1960), *Eléments de linguistique*, Paris, Editions Armand Colin, 221 p.

NAYKPAGAH, B. B. B. N. Ikadri, (2007), *Sémiosyntaxe de la référentiation des déterminants en nawdm à partir de la description*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), à l'Université de Lomé (UL), 119 p.

NTAHOMBAYE, Philippe, (1983), *Des noms et des hommes, Aspects psychologiques*

et sociologiques du nom au Burundi, Paris, Editions Karthala, 281 p.

ODUYOYE, Modupe, (2001), *Yoruba names, their structure and their meanings,* Ibadan, éditions Sefɛr, 108 p.

OUMAROU, Alzouma Issoufi, (2003), « La dénomination en zarma », in *Recherches Africaines*, Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, (FLASH), Revue semestrielle, Université de Bamako, n°002, juillet- décembre, pp. 3-16.

PAZZI, Roberto, (1984), « Aperçu sur l'implantation actuelle et les migrations anciennes des peuples de l'aire culturelle aja-tado », in *Peuples du golfe du Bénin : aja-éwé*, Colloque de Cotonou, Editions Karthala, pp. 10-19.

PEDILA Faustin, (2007), *Etude morphosémantique d'une onomastique ləkpa : cas des anthroponymes*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), 66 p.

PLIYA, Jean, (2009), « Hommage au roi Gbɛ̀hɛ̀nazìn, héros national », in *Dàdá Gbɛ̀hɛ̀nazìn ... un héros des résistances africaines à la pénétration coloniale au 19ème siècle*, (actes du colloque du 13 au 15 décembre 2006, réunis et présentés par

Toussaint Yaovi Tchitchi et Bellarmin Coffi Codo), Éditions Ablɔdɛ̀, pp. 27-40.

RADFORD, Andrew, (1981), *Transformational syntax, a student's guide to Chomsky's Extended Standard Theory,* Editions Cambridge University Press, 402 p.

REKANGA, Jean-Paul, (2011), *Aspects phonologiques du wumvu de malinga (Gabon),* Éditions Odette Maganga, août, 93 p.

RONGIER, Jacques, (1981), *Langues akebou, akposso, mina, kabiye : analyse inguistique,* Lomé, inédit, 145 p.

RONGIER, Jacques, (1988), « Le système locative de l'ewe », in *Langues nationales*

et développement, congrès de la SLAO, Niger, 21 au 25 mars, pp. 1- 24.

RONGIER, Jacques, (1988), « Quelques problèmes d'orthographe en ewe », in *Langues nationales et développement,* congrès de la SLAO, Niger, 21 au 25 mars, pp.1-14.

RONGIER, Jacques, (1984), « Termes de relations parentales en ewé », Lomé, inédit, 8 p.

RONGIER, Jacques, LEBIKAZA, K. Kézié, (1988), *Etude des formes variables du kabiyè reposant sur l'aspect*, inédit, Lomé, 16 p.

SAMA, Aboubakari, (2001), *L'énoncé tem,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), à l'Université de Lomé (UL), 104 p.

SAMAH, Kpatcha, (1992), *Etude du syntagme nominal kabiyɛ*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), à l'Université de Lomé (UL), 88 p.

SASTRE, Robert, Mgr, (2010), *Paroles d'un prophète*, Editions catholiques du Bénin, 287 p.

SAULNIER, Pierre, (Père Sma), (2002a), *Le Vodoun Sakpata, divinité de la Terre,* Madrid (Espagne), Editions L'Harmattan, 124 p.

SAULNIER, Pierre, (Père Sma), (2002b), *Noms de naissance, conception du monde et système de valeurs chez les Gun au Sud-Bénin*, Madrid (Espagne), Editions L'Harmattan, 333 p.

SAULNIER, Pierre, (Père Sma), (2002c), *Le meurtre du vodun dan*, Madrid (Espagne), Editions L'Harmattan, 320 p.

SAUSSURE, Ferdinand de, (1981), *Cours de linguistique générale*, Paris, Editions Payot, 509 p.

SERIKI, Idrissou Lékiatou, (1993), *Le système verbal du fóódò,* Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université Nationale du Bénin (UNB), 123 p.

SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONCK, (1999), Dan, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Editions Bréal, 1999, 224 p.

SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONCK, Dan, (2007), *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire,* Paris, Editions Bréal, 224 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1979), « Eléments de toponymie, d'anthroponymie et d'ethnonymie », in *Communications tome 2*, séminaire national de formation linguistique, Lokossa, 3-12 avril, pp.134-144.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1982), *Etat de recherche sur l'ajagbè*, Mémoire de DEA, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 76 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1984), *Systématique de l'ajagbè*, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de La Sorbonne Nouvelle, Paris III, 441 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1988), « La problématique du nom dans l'aire culturelle aja-Tado » in *Carrefour de la recherche*, n°4, CBRST, Cotonou, pp.71-83.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1990a), « La place de la langue dans l'interprétation des faits historiques » in *Toponymie historique et glossonymes actuels de l'ancienne côte des esclaves,* s/d Nicoué Lodjou GAYIBOR, Lomé, Presses de l'Université du Bénin, pp. 139-150.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint ; (1990b), « Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers gbe » in *Etude comparative des parlers -gbè du Bénin* du Centre National de

Linguistique Appliquée (CENALA), juin, 48 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1993), « Toponymie et histoire nationale » in *Africa Zamani*, Revue annuelle d'histoire Africaine, publication du CODESRIA, Yaoundé, pp. 53-64.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (1997), *Aspects du foodo et du gbè, (esquisse phonologique et occurrences du kú)*, Éditions du Flamboyant, 123 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2000), « Le verbe ɖo et ses ambiguïtés sémantiques : essai d'une interprétation lexico-syntaxique », in *Actes des 1ères journées scientifiques internationales à l'Université Nationale du Bénin*, 27 Novembre-02 Décembre, tome I, pp. 111-122.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2001), « Interférences linguistiques et présence portugaise au Bénin : les noms de certains types d'aliments », in *Education Béninoise : Nouvelle Formule*, *organe d'information des acteurs de l'école*, n° 04, décembre, pp. 27- 29.

TCHITCHI, Yaovi. Toussaint, (2006), « Les signes linguistiques en jeu dans la formation du terme vodun » in *Langage et Devenir* n°10, décembre, pp. 57-64.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2007), « Abikú, gbesì et gbɔtemi : de l'énoncé au syntagme nominal lexicalisé, une problématique énonciative », in *Actes du premier Colloque International de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies,* Université d'Abomey-Calavi, du 25 au 29 juin, pp. 343-354.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2008a), « Panafricanisme, diversité linguistique et culturelle sur les voies de CHEIKH Anta Diop » in *Langage et Devenir* n°12, Juillet, pp. 37-49.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2008b), *Le parler cí du continuum dialectal gbè,*

(phonologie, éléments de morphosyntaxe et de lexique thématique), Garome, Editions Labogbe (int.), 114 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2008), *Terminologie et vulgarisation scientifique, précédé de Pratique économique et aliénation culturelle*, Cotonou, Editions CAAREC, 92 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2007), « Les langues africaines, alphabétisation et enseignement des valeurs de coexistence pacifique » in *Dialogue entre les religions endogènes, le christianisme et l'islam au service de la culture de la paix en Afrique,* Actes du colloque international, Cotonou, 20-21 août, pp. 184-192.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2009a), « Elément pour une étude comparée du verbant-gbè » in *Particip'Action,* Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophie n°1, janvier, pp. 229-248.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint et al, (2009b), « Regard diachronique sur la promotion et la valorisation des langues nationales au Bénin de 1960 à nos jours », communication présentée à *l'Atelier scientifique de LABO GBE (int.) et CASAS sur Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : Problèmes et perspectives,* Cotonou (CODIAM), 11 et 12 mai, pp. 8-23

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2009c), « Profils linguistique et sociologique du Bénin », in *Langues et politiques de langues au Bénin,* S/d, Toussaint Yaovi Tchitchi, Ablɔdjè, pp. 31-56.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2011), *Soshi hashinɔ́ kú,* Editions Ablɔdjè, 139 p.

TCHITCHI, Yaovi Toussaint, (2012), «Termes de parenté et titres de noblesse dans l'aire culturelle ajatado », in *Langage et Devenir*, n° 18, pp. 1-17.

TIDJANI, A. Serpos, (1964), "L'expression de la mort dans les noms patronymiques,

prénoms et surnoms au Bas-Dahomey" in *Etudes Dahoméennes1*, Porto-Novo, pp.115–124.

TIEROU, Alphonse, (1977), *Le Nom africain ou langage des traditions,* Paris, Editions Maisonneuve et Larose, 158 p.

TINGBE, A. Albert, (1987), *Le nom individuel chez les adja-fɔn du Bénin : (une sociologie de l'anthropologie),* thèse de doctorat d'anthropologie sociale et sociologie comparée (nouveau régime), 470 p.

TOSSA, Comlan Zéphirin, (1984), *Eléments du saxwɛgbè : phonologie et shèmes d'énoncés*, Mémoire de Maîtrise de linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université Nationale du Bénin, 166 p.

TOSSA, Comlan Zéphirin, (1986), « L'interrogation dans les langues gbè : le cas du gɛngbè », in *Langage et Devenir* N° 3, 1er semestre, pp. 46-61.

TOSSA, Comlan Zéphirin, (1994), *Adjonctions et série verbales dans les langues gbè,* PH.D en linguistique, Université d'Ottawa, 302 p.

YAYI, Gabin, (2008), *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe aja,* Mémoire de Maîtrise de linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université d'Abomey-Calavi, 70 p.

YEBOU, Elie, (2008), *Etude morphosémantique des anthroponymes en milieu aja*, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Université d'Abomey-Calavi, 88 p.

YEBOU, Elie, (2009), *Des noms et des hommes : aspects anthropologique et morphosyntaxique du nom dans l'aire culturelle ajatado*, Mémoire de DEA de Linguistique à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à

l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), 81 p.

YEBOU, Elie, (2011), « De la perte de l'identité à la reconstruction de l'histoire anthroponymique », in *Actes du colloque national : indépendance du Bénin, cinquante ans après, bilan et perspectives,* Cotonou, du 02 au 05 février, pp. 797-818.

YEBOU, Elie, (2012), « L'origine des noms de jour de naissance dans l'aire culturelle ajatado : un point », in *Actes du troisième colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies,* du 06 au 10 juin 2011, au Centre CIEVRA d'Akassato, route d'Allada, pp 175-194.

YEBOU, Elie, (à paraître), « Etude comparative du nominant et sa fonction dans les parlers gbè », communication présentée lors des journées de renaissance africaine organisées par le CBRST, du 25 au 30 juin 2012, Cotonou, 14 p.

YEBOU, Raphaël, (2008a), « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumè », in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, textes réunis et présentés par Adrien Huannou, pp. 113-136.

YEBOU, Raphaël, (2008b), *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao-Zootti,* Thèse de doctorat unique de grammaire et stylistique françcaises, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Université d'Abomey-Calavi (UAC), 457 p.

YEBOU, Raphaël, (2012), *Les Techniques de l'Expression Écrite et Orale*, Cotonou, Editions NICOPIDO, 123 p.

WILMET, Marc, (1986), *La détermination nominale*, Éditions Presses Universitaires de France (PUF), 196 p.

WEBOGRAPHIE

Http://pub.cdip.com/www/delivery/ck, consulté le 03/01/2010 à 16h 33mn

http://knol.google.com/k/knol/system/knol/pages/searchtoolkit, consulté le 13/07/2010, à 18h 36mn

http://www.fondationshoah.org, consulté le 07/07/2010 à 19h 50mn

http://www.wbi.be/cgi/bin3/render.cgi, consulté le 09/07/2010 à 22h 35mn

http://www.mediadico.com/dictionnaire, consulté le 30/07/2010, à 13h 01mn

http://www.magnificat.com/zenit_fr/ consulté le 8/8/2010/ à 17h 11mn

http://ads.zenit.org/french consulté le 8/8/2010/ à 17h 30mn

http://www.scribd.com/doc/65297406/31/Structure-interne-du-mot consulté le 12/08/2010

http://rgi.revues.org/114, consulté le 25/08/2010 à 17h 59mn

http://fr.wikipedia.org/wiki/Linguistique consulté le 30/08/2010

http://www.codesria.org, consulté le 12/03/2011/ à 15h 15mn

catherine.groleau@lit.ulaval.ca consulté le 4/10/2011/ à 22h 18

Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

www.étudelittéraire.com consulté le 31 /07/2011 à 17h : 30mn

http : www.fides.org/aree/news/newsdet.php, consulté le 04/08/2011 à 23h 57mn

http://www.magnificat.com/zenit_fr/ consulté le 8/8/2010/ à 17h 11mn

http://ads.zenit.org/french consulté le 8/8/2010/ à 17h 30mn

http://www.scribd.com/doc/65297406/31/Structure-interne-du-mot consulté le 12/08/2010

http://rgi.revues.org/114, consulté le 25/08/2010 à 17h 59mn

http://www.cairn.info/article.php, consulté le 30/08/2010, à 23h 58mn

WWW.file:///E:/Analyse_morphosyntaxique.htm consulté le 16/04/2011 à 12h : 01mn

WWW.file:///E:/Analyse_syntaxique.htm consulté le 16/04/2011 à 12h : 03mn

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_phon%C3%A9tique_international consulté le 31 /07/2011 à 16h : 58

www.ablode.bj.refer.org consulté le 08/11/2012/ à 23h 50mn

ANNEXES

Eléments de quelques noms individuels répertoriés dans l'aire culturelle ajatado

	ABAH	[àbá]
	ABALLO	[àbàló]
	ABALOULO	[abalulo]
	ABALOVI Romaric Red	[abalovi]
	ABITE	[abite]
	ABOTCHI	[aboci]
	ACAKPO	[akakpo]
	ACCROMBESSI	[akɔnlɔmbɛsì]
	ACODJENOU	[akɔjɛnu]
	ADADJA	[adaja]
	ADAH	[adạ]
	ADAMAHOU	[adamawu]
	ADAMMADO	[adammado]
	ADAMOU	[adạmu]
	ADANDEDJAN	[adandẹjan]
	ADANDOZAN	[adandọ́zàn]
	ADANHO	[adanxo]
	ADANLAWO	[adanlawo]
	ADANLIENKLOUNON	[adanlyɛnklunɔ]
	ADANMINAKOU	[adanminaku]

	ADANOU	[adanú]
	ADANOUDE	[adanuɖe]
	ADANVO	[adanvɔ]
	ADANZOUNNON	[adanzummɛ̀]
	ADDA	[aɖà]
	ADECHINA	[aɖeshina]
	ADEDJE	[aɖejɛ]
	ADEGNIKA	[aɖenyika]
	ADEGNON	[aɖenyɔ]
	ADEJOUMA	[aɖejuma]
	ADEKOU	[aɖeku]
	ADENON	[adenɔ]
	ADETONAH	[aɖetɔna]
	ADEYEMA	[aɖyema]
	ADEYEMAN	[aɖeyema]
	ADILEHOU	[aɖilɛwú]
	ADINAVO	[aɖinavɔ]
	ADINSI	[adɛnsi]
	ADJADE	[ajaɖé]
	ADJAHE	[ajaxɛ]
	ADJAHO	[ajaxò]
	ADJAHO	[ajaxo]
	ADJAHOSSOU	[ajaxɔsú]

	ADJAHOTO	[ajaxótɔ́]
	ADJAHOUINOU	[ajàxwinú]
	ADJAHOUNGBO	[ajawùngbo]
	ADJAKA	[ajakà]
	ADJAKPA	[ajákpá]
	ADJALALA	[ajalala]
	ADJALLA	[ajala]
	ADJANON	[ajanɔ]
	ADJAO	[ajawo]
	ADJASSA	[ajàsà]
	ADJASSOHO	[ajasɔ́xò]
	ADJATAN	[ajatan]
	ADJE	[aje]
	ADJEGNONMI	[ajenyɔmi]
	ADJEODA	[ajewoɖa]
	ADJEWODA	[ajewoɖà]
	ADJIDOKPA	[ajiɖokpa]
	ADJINACOU	[àjìnakú]
	ADJINDA	[ajɛnɖa]
	ADJOGBE	[ajogbe]
	ADJONON	[ajonɔ]
	ADJOU	[ajù]
	ADJOVI	[ajovi]
	ADOH	[ado]

	ADOHOUN	[adowun]
	ADOHOUNZO	[adohunzo]
	ADOKO	[adoko]
	ADOMOU	[aɖomu]
	ADONON	[adònɔ̀]
	ADOSSOU	[adòsú]
	ADOTEVI	[adóteví]
	ADOUKONOU	[aɖùkònú]
	ADOUKONOU	[aɖúkonǔ]
	ADOUMADOUGAN	[aɖumaɖugǎn]
	ADOUMANOUGA	[aɖumanuga]
	ADOUNKLA	[adunkla]
	ADOUNSIBAH	[adunsiba]
	ADOUSSO	[aɖúsó]
	ADOUWEKONOU	[aɖuwɛkonu]
	ADOWANNOU	[aɖuwanu]
	ADRADOUGBO	[adraɖugbo]
	ADRI	[adri]
	ADROKOU	[adlɔ̌kú]
	AFANDI	[afanɖi]
	AFANGNIBO	[afannyibo]
	AFANOU	[afanú]
	AFFANGBEDJI	[afangbeji]

	AFFO	[afo]
	AFFODEGON	[afɔdɖegɔn]
	AFFOKPODJI	[afɔkpoji]
	AFFON	[afɔn]
	AFFONDEGONKOU	[afɔdɖegɔnku]
	AFLEMOU	[aflemú]
	AGALE	[agalɛ́]
	AGAMMA	[agama]
	AGANSA	[agansa]
	AGASSOUNON	[agasúnɔ̀]
	AGBADE	[agbade]
	AGBADJI	[agbaji]
	AGBAHE	[agbaxɛ]
	AGBAHOUNGBA	[àgbàwungbà]
	AGBALE	[agbálɛ̀]
	AGBANGNANOU	[agbannyanu]
	AGBANOU	[agbanu]
	AGBANZE	[agbanze]
	AGBANZOUME	[agbanzummɛ̀]
	AGBASSA	[àgbasà]
	AGBAZAHOU	[agbazawú]
	AGBEDJINOU	[agbejinu]
	AGBEGNIDO	[agbenyidɔ]

	AGBEHOUEDO	[agbohwɛdo]
	AGBEKPONOU	[agbekpɔnu]
	AGBELEHOUNKO	[agbelewúnkɔ̀]
	AGBELEKPEDJI	[agbelekpeji]
	AGBELESSECHI	[agbeleseshi]
	AGBELESSESSI	[agbelesɛsi]
	AGBEMADON	[agbemadɔn]
	AGBEMALOUE	[agbemalwɛ]
	AGBESSI	[agbesì]
	AGBIDINOUKOU	[agbidinukun]
	AGBIZOUNNON	[agbínzunnɔ̀]
	AGBLASAN	[agblasán]
	AGBO	[agbò]
	AGBOGBA	Agbogbà
	AGBOGBE	[agbogbe]
	AGBOGNON	[agbonyɔ́]
	AGBOHO	[agboxɔ̀]
	AGBOHOSSO	[agboxòso]
	AGBOKOU	[agbokú]
	AGBOKOUDJO	[agbokujɔ]
	AGBOMENOU	[agbomɛnù]
	AGBON	[agbɔ́n]
	AGBONON	[agbonɔ̀]

	AGBOSSOU	[agbosú]
	AGBOTON	[agbotɔ́n]
	AGBOZO	[agbòzò]
	AGBOZOME	[agbòzomɛ̀]
	AGLA	[agálá]
	AGLIN	[aglìn]
	AGLINGO	[aglìngò]
	AGLOSSOU	[aglɔsu]
	AGNON	[anyɔ]
	AGNONMIAN	[anyɔmia]
	AGOLI-AGBO	[agoliagbo]
	AGON	[agɔn]
	AGONDANOU	[agɔ̀nɖanǔ]
	AGONGLO	[agɔ̀nglǒ]
	AGONSE	[agɔnse]
	AGOSSA	[agɔ̀sà]
	AGOSSADOU	[agɔ̀saɖù]
	AGOSSOU	[agɔ̀sú]
	AGOUNDJI	[agunjí]
	AGOUNGNON	[agunnyɔ]
	AGOUNLOKONOU	[ahunlɔkonu]
	AGUEH	[age]
	AGUESSI	[agɛsi]

	AGUI	[agi]
	AHANGONOU	[ahwangɔ́nǔ]
	AHANHANZO	[ahanhanzò]
	AHANNOUGBE	[ahannugbè]
	AHINON	[axinɔ̀]
	AHINOU	[axinú]
	AHISSOU	[axìsú]
	AHLA	[ahla]
	AHOBAKIN	[ahobàkɛ̀n]
	AHODEKON	[axɔɖekɔn]
	AHOGBEDJI	[ahogbejí]
	AHOÏGA	[axɔyiga]
	AHOKOU	[awokú]
	AHOKPOSSI	[awokpɔsi]
	AHOLIATIN	[ahòliàtín]
	AHOLOU	[axɔlu]
	AHOMADEGBE	[ahomaɖegbe]
	AHOMAGNON	[axɔmanyɔ]
	AHONON	[ahònɔ̀]
	AHOSSOU	[axɔ́sú]
	AHOU	[awú]
	AHOUAGA	[ahwaga]
	AHOUAN	[ahwàn]

	AHOUANDJINOU	[ahwànjinú]
	AHOUANDJO	[ahwànjɔ̀]
	AHOUANGASSI	[ahwangasì]
	AHOUANGBONON	[ahwangbɔ̀nɔ̀]
	AHOUANGNONGBE	[ahwannyɔgbe]
	AHOUANOUVI	[ahwanuví]
	AHOUDJI	[ahuji]
	AHOUE	[ahwe]
	AHOUESONA	[axwèsɔ́ná]
	AHOUGA	[awuga]
	AHOUIGBAME AGBOGBE	[ahwigbamɛagbogbɛ]
	AHOUISSI	[ahwisì]
	AHOUISSOU	[ahwisú]
	AHOUKPENOU	[awùkpenú]
	AHOUNOU	[awunu]
	AHOVINOU	[axɔ́vinú]
	AHOYOGBE	[awoyogbɛ́]
	AÏDOTE	[ayiɖote]
	AÏGBE	[ayigbɛ́]
	AÏHOU	[ayiwú]
	AÏHOUNKPE	Ayihúnkpɛ̀
	AÏKOUI	[ayikwi]
	AÏKOUN	[ayikún]
	AÏNADOU	[ayinaɖù]

	AÏNAMON	[ayinamɔ]
	AÏSSAN	[ayisan]
	AÏSSI	[ayisí]
	AÏVON	[ayìvɔ́n]
	AÏWAHOUN	[ayiwahun]
	AÏZAN	[ayizan]
	AÏZANNON	[ayizannɔ]
	AJAWOSSOU	[aʒawosu]
	AKABA	[akaba]
	AKAKPO	[akakpo]
	AKAKPOVI	[akakpovi]
	AKANNI	[akanni]
	AKLE	[akle]
	AKLI	[akli]
	AKLINOU	[aklinú]
	AKODEDJROHOUN	[akɔɖejrohun]
	AKODEGNON	[akɔɖenyɔ]
	AKODO	[akɔɖo]
	AKODODJA	[akɔɖojà]
	AKODOGBO	[akɔɖɔgbo]
	AKOGBE	[akɔgbe]
	AKOHA	[akɔxá]
	AKOHOME	[akɔhomɛ]

	AKOHOUVI	[akɔwuvi]
	AKOKPON	[akokpɔn]
	AKOMABU	[akɔ̀mabú]
	AKOMAVO	[akɔmavɔ̀]
	AKOTAN	[akɔtan]
	AKOUE	[akwe]
	AKOUEGNIHO	[akwɛ̌nyixó]
	AKOUEGNIKIN	[akwɛ́nyíkɛ̀n]
	AKOUEHOU	[akwɛ́wú]
	AKOUENON	[akwɛnɔ]
	AKOUTA	[akuta]
	AKOUTE	[akute]
	AKOUWANOU	[akuwanu]
	AKOWE	[akɔwe]
	AKPA	[akpá]
	AKPAGNON	[akpànyɔ́]
	AKPAHA	[akpaxa]
	AKPAKA	[akpáká]
	AKPAKI	[akpakí]
	AKPATCHASSOU	[akpacasú]
	AKPLA	[akplă]
	AKPLOGAN	[akplɔ̀gán]
	AKPO	[akpó]

	AKPOMEY	[akpómɛ̀]
	AKPONI	[akponi]
	AKPOVO	[akpovɔ̀]
	ALAVO	[alavɔ̀]
	ALI	[ali]
	ALIHONOU	[alixònú]
	ALIKPA	[alikpá]
	ALIMAKPO	[alimakpo]
	ALITONOU	[alitonu]
	ALLADACA	[aladaka]
	ALLADASI	[aladasì]
	ALLADATIN	[aladatín]
	ALLADAYE	[aladayɛ]
	ALLAH	[alá]
	ALLAO	[alawó]
	ALLATIN	[alatín]
	ALLATONON	[alàtɔ́nnɔ̀]
	ALLOFA	[alɔfa]
	ALLOGNON	[alɔnyɔ́]
	ALLOHAN	[alɔ̀hán]
	ALLOMADON	[alɔmmadɔn]
	ALLOMENOU	[alɔmɛnú]
	ALLOSSOGBE	[alɔsɔgbe]

	ALLOTCHEKPA	[alɔcekpá]
	ALLOWAKINNOU	[alowakɛnnu]
	ALLOWAKOU	[alɔwàkú]
	ALLOWNOU	[alɔnu]
	ALOFA	[alɔfa]
	ALOGNISSO	[alɔnyísò]
	ALOKE	[alɔkɛ́]
	ALOKPEHOUNDE	[alɔkpéhùnɖɛ́]
	ALONMADON	[alɔnmandɔn]
	ALOWAKOU	[alɔwakú]
	ALOWANOU	[alɔwanu]
	AMADEKON	[amàɖékɔ̀n]
	AMADIDJE	[amaɖijɛ̀]
	AMADJI	[amají]
	AMADOU	[amaɖù]
	AMADOUDJA	[amaɖuja]
	AMAGBE	[amagbe]
	AMAH	[ama]
	AMAHOUBO	[amawubo]
	AMANDOU	[amandu]
	AMEDIN	[amɛdɛn]
	AMEGNIDO	[amɛnyidɔ]
	AMEGNIGBE	[amɛnyigbe]

	AMEGNIKPO	[amɛnyikpɔ]
	AMEWOUHO	[amɛwuhɔ̀]
	AMEZO	[amɛzo]
	AMINOU	[aminu]
	AMOU	[amu]
	AMOULE	[amulè]
	AMOUSSA	[amùsà]
	AMOUSSOU	[amusù]
	AMOUSSOUGA	[amusugà]
	AMOUSSOUGAN	[amusugán]
	AMOUSSOUGBO	[amusugbɔ̌]
	AMOUSSOU-KPEVI	[amusukpɛví]
	AMOUSSOULOH	[amusulɔ̌]
	AMOUSSOUVI	[amusuví]
	AMOUSSOUVIKPO	[amùsùvikpò]
	AMOUZOU	[amuzù]
	AMOUZOUN	[amuzun]
	AMOUZOUNVI	[amuzùnví]
	AMU	[amú]
	ANAGOKO	[anagokɔ̀]
	ANAGONOU	[anagónù]
	ANANOUNON	[ananúnɔ̀]
	ANATO	[anàtɔ́]
	ANATOHOU	[anatɔwu]

	ANIAMBOSSOU	[aniabosù]
	ANINHON	[anɛ̀hɔ̀n]
	ANIWALE	[aniwale]
	AOLOU	[awolú]
	AOUIGNAN	[awinya]
	APOVO	[akpovɔ̀]
	AREKPA	[arɛkpá]
	ASSANI	[asaní]
	ASSE	[asɛ́]
	ASSIGBE	[asigbɛ]
	ASSIGNAME	[asinyamɛ]
	ASSIH	[asi]
	ASSILAMENOU	[asilamɛnu]
	ASSIONGBON	[asyɔngbɔn]
	ASSITEVI	[asitɛ́ví]
	ASSOGBA	[asɔ́gbà]
	ASSOGBAVIA	[asɔgbavia]
	ASSONGBA	[asɔngba]
	ASSOU	[asú]
	ATACOSSI	[atakosí]
	ATAYI	[atayí]
	ATAYI-GUEDEGBE	[atayigɛdɛgbe]
	ATCHA	[aca]

	ATCHANOU	[acannŭ]
	ATCHATIN	[acatín]
	ATCHI	[ací]
	ATCHIDEKOU	[aciɖeku]
	ATCHIDEKOUN	[acidekun]
	ATCHIHOUHOU	[acixúxú]
	ATCHITCHOGBE	[acicogbe]
	ATCHIVI	[acivi]
	ATCHO	[aco]
	ATCHOBA	[acoba]
	ATCHODO	[acoɖo]
	ATCHOU	[acú]
	ATCHOUVI	[acúví]
	ATEGBO	[atɛgbɔ]
	ATINDEGLA	[atínɖeglá]
	ATINDEHOU	[atínɖéwú]
	ATINDOGBE	[atínɖògbĕ]
	ATINMAKAN	[atínmakàn]
	ATROKPO	[atrokpò]
	ATTIMAGBO	[atímagbò]
	ATTO	[ató]
	ATTONDJI	[atɔnji]
	AVANON	[avànɔ̀]

	AVETO	[aveto]
	AVIMADJE	[avimajɛ]
	AVIMAGBOGBENOU	[avímagbɔ̀gbɛ̀nú]
	AVLESSI	[avlèsì]
	AVOCE	[avɔsɛ]
	AVOCENOU	[avɔcenu]
	AVOCEVO	[avɔcɛvɔ]
	AVOGNIKO	[avɔ̀nyíkɔ̀]
	AVOKANDOTO	[avɔ̀kàndótɔ́]
	AVOKPO	[avɔ̀kpó]
	AVONDJESSE	[avɔnjɛsɛ]
	AVOU	[avu]
	AVOUGNASSOU	[avúnyasú]
	AVOUNSOUKPO	[avunsukpɔ]
	AWALA	[awala]
	AWE	[awe]
	AWEKPON	[awɛkpɔ́n]
	AWIGNAN	[awinyà]
	AWOH	[awó]
	AWOUNOU	[awunu]
	AYADJI	[ayǎjí]
	AYAKPON	[ayakpɔn]
	AYAVLA	[ayavla]

	AYAYI	[ayayi]
	AYEBOU	[ayebu]
	AYENON	[ayenɔ̀]
	AYETOHOU	[ayetɔwu]
	AYEVO	[ayevɔ̀]
	AYI	[ayi]
	AYIBATIN	[ayibatɛn]
	AYIDEHOU	[ayiɖéwú]
	AYIHOUIN	[ayíhwɛ́n]
	AYISSODOTE	[ayisɔ́ɖótè]
	AYITE	[ayite]
	AYIVI	[ayivi]
	AYIZO	[ayizɔ̀]
	AYOHOUAN	[ayɔ̀hwàn]
	AYOSSO	[ayɔsó]
	AYOU	[ayu]
	AZAGOUN	[azagùn]
	AZANDOHOUNSI	[azǎnɖòhùnsí]
	AZANDOSSESSI	[azǎnɖòsésí]
	AZANGBE	[azangbè]
	AZANGNANDJI	[azǎnnyají]
	AZANHOUNDO	[azǎnhùnɖó]
	AZATASSOU	[azatasú]

	AZE	[azě]
	AZIA	[aziyà]
	AZIANHOUME	[azyahunmɛ]
	AZINKPODJI	[azínkpojí]
	AZONDJEDO	[azɔnjɛdo]
	AZONDOGA	[azɔndoga]
	AZONDRO	[azɔndro]
	AZONGLAHOUN	[azɔnglahun]
	AZONGNIBO	[azɔ̀nniyíbó]
	AZONHE	[azɔ̀nxɛ̀]
	AZONHOUBO	[azɔnwúbǒ]
	AZONON	[azònɔ̀]
	AZONSI	[azɔ̀nsì]
	AZONWATOME	[azɔ̀nwatòmɛ̀]
	BABA	[baba]
	BABA	[bàbá]
	BACHABI	[bacabí]
	BADA	[baɖa]
	BADJISSI	[bajisì]
	BADOU	[bàɖù
	BAGBOME	[bagbomɛ]
	BAH	[ba]
	BAÏLE	[bayile]
	BAKPE	[bakpé]

	BALLO	[baló]
	BALLO	[baló]
	BALLOGOUN	[balogun]
	BALLOGUEDE	[balogɛ̀dɛ̀]
	BALLOVI	[balovi]
	BATO	[batɔ]
	BEAKOU	[beyaku]
	BEHANZIN	[gbɛ̀hɛ̀nzìn]
	BELLO	[bɛlo]
	BESSAN	[bɛsan]
	BIAOU	[byau]
	BINAZON	[binázɔ̀n]
	BLENON	[blɛ̀nɔ̀]
	BLEOSSI	[blɛwòsì]
	BLOUCOUTOU	[blukutu]
	BOCO	[bòkɔ́]
	BOCOVO	[bokɔ́vɔ̀]
	BODJI	[boji]
	BODJRENOU	[bojrɛ́nú]
	BODO	[boɖò]
	BODONON	[bɔ̀ɖónɔ̀]
	BOGNANHO	[bònyiàxɔ́]
	BOGNON	[bonyɔ]

	BOGOUN	[bogun]
	BOGUENON	[bogénɔ̀]
	BOHOUNGO	[bohungo]
	BOKO	[bokɔ]
	BOKONON	[bokɔ́nɔ̀]
	BOKOSSA	[bòkɔ́sá]
	BOKOUE	[bokwɛ́]
	BOKPONOU	[bokponú]
	BONOU-GBO	[bɔ̌nùgbɔ̌]
	BOSSA	[bosà]
	BOSSE	[bɔsɛ]
	BOSSOU	[bósú]
	BOTCHI	[bocí]
	BOTOGNON	[botɔnyɔ]
	BOUKANLIN	[bukanlin]
	BOUKARI	[bukari]
	BOUTCHOUCOUI	[bocucwi]
	CAKPO	[kakpo]
	CAMEKPO	[kamɛ̀kpò]
	CANMAVO	[kànmavɔ̀]
	CAPO-CHICHI	[kakpòcící]
	CHABI	[cabí]
	CHAMENOU	[shamɛnu]

	CHIAMENOU	[shyamɛnu]
	CHIGBLO	[shigblo]
	CHIKE	[cike]
	CHILETE	[shilete]
	CLEGBAZA	[klɛgbazà]
	CLEKPON	[klɛ́kpɔ́n]
	CLOBESSI	[klobɛsi]
	CLOHOUNTO	[klohuntɔ]
	COCO	[koko]
	COCOUVI	[kɔ̀kúví]
	CODJIA	[kojia]
	CODJO	[kɔ̀jó]
	CODO	[kodo]
	COHOUN	[kɔ̀hún]
	COKOUVI	[kɔkuvi]
	COLICO	[koliko]
	COMLAN	[kɔmlan]
	COMLANVI	[kɔmlanvi]
	COMMANDAN	[kɔmmadan]
	COOVI	[kɔ̀óví]
	COSSOU	[kɔ́sú]
	DAAGA	[daagà]
	DABOKOU	[ɖàbókú]

	DABOKOUN	[ɖabokun]
	DADA	[dàdà]
	DADAVI	[dadáví]
	DADE	[ɖaɖe]
	DADO	[dado]
	DAGA	[dagà]
	DAGAN	[dagán]
	DAGBA	[dagbà]
	DAGBEDJI	[ɖagbeji]
	DAGLON	[dagl͡ɔn]
	DAGNIHO	[danyiho]
	DAGNONSI	[danyɔsi]
	DAGOUDI	[daguɖi]
	DAGOUDO	[dagúdɔ́]
	DAGOUI	[ɖagwi]
	DAGOUTO	[ɖagútɔ́]
	DAGUDO	[dagudo]
	DAH	[dă]
	DAH-GOUNON	[dăgunɔ]
	DAH-LINSOU	[dalɛnsu]
	DAHO	[daxó]
	DAHOUE	[dahwɛ́]
	DAHOUETO	[dahwɛtɔ́]

	DAHOUINDJI	[dahunjí]
	DAÏDE	[dayiɖɛ]
	DAÏKPE	[dayikpɛ]
	DAÏTO	[dayitɔ]
	DAKE	[dake]
	DAKINI	[dakini]
	DAKO	[dakó]
	DAKODI	[dakódɭ̀
	DAKOSSI	[dakosì]
	DAKOUDI	[dakúdɭ̀]
	DAKPE	[dakpɛ]
	DAN	[dàn]
	DANBOUNOU	[danbunu]
	DANCHINOU	[danshinu]
	DANDEGLA	[danɖegla]
	DANDJEKPO	[dànjɛkpò]
	DANDJESSO	[danjɛso]
	DANDJI	[danji]
	DANDJISSO	[dànjísò]
	DANDJRO	[dànjlŏ]
	DANDOGA	[dànɖógà]
	DANFOUTCHOU	[dafucu]
	DANGBEDJI	[dangbeji]

	DANGBENON	[dàngbenɔ̀]
	DANGNINCHI	[dannyishi]
	DANGNISSO	[dannyiso]
	DANGNON	[danny]
	DANHA	[danha]
	DANHOSSOU	[dànxɔ́sú]
	DANHOUBO	[danhubo]
	DANHOUNSO	[danhunso]
	DANKPESSO	[dankpeso]
	DANLETCHEDJI	[daneceji]
	DANLODJI	[danlǝji]
	DANONDE	[ɖanɔɖe]
	DANSODJI	[dànsójí]
	DANSOU	[dànsú]
	DANTIGBE	[dantigbɛ]
	DANTODJI	[dàntojí]
	DANYIGBE	[dànyígbè]
	DAODO	[dàwodó]
	DAOUDA	[dawuda]
	DASSI	[dasì]
	DASSOU	[dasú]
	DATCHE	[dace]
	DATO	[ɖato]

	DAVI	[ɖaví]
	DAVITO	[davitɔ]
	DAVO	[davɔ]
	DAYALOR	[dayalɔ]
	DAYE	[daye]
	DAYELE	[dayele]
	DAYIDE	[ɖayiɖɛ]
	DAYITO	[dayitɔ]
	DAYOU	[dayu]
	DEDIBOHOU	[ɖɛɖibowu]
	DEDIBOHOUN	[ɖɛɖibohun]
	DEDIHOU	[ɖɛɖiwu]
	DEDJI	[ɖɛji]
	DEDO	[dɛ̀ɖó]
	DEGAN	[dɛ̀gán]
	DEGBEH	[degbé]
	DEGBEKO	[ɖegbekɔ]
	DEGBEVI	[ɖegbevi]
	DEGBO	[ɖɛgbo]
	DEGLA	[dɛglá]
	DEGNON	[ɖɛnyɔ]
	DEGUENON	[degenɔ̀]
	DEGUI	[degi]

	DEHOGBE	[ɖexogbe]
	DEKA	[ɖɛká]
	DEKAKON	[dekakɔn]
	DEKOUGBONTO	[dekúgbɔ̀ntɔ́]
	DEKOUHOUE	[dɛkúxwè]
	DEKPO	[ɖekpo]
	DEKPON	[ɖɛkpɔn]
	DEMOUTO	[demutɔ]
	DENAKPO	[ɖenakpo]
	DENON	[ɖɛ̀nɔ̀]
	DENOU	[ɖɛnŭ]
	DEVESSO	[ɖevɛso]
	DEVI	[devi]
	DEWANOU	[dɛwanŭ]
	DHOSSOU	[jɔsu]
	DJADJE	[jajɛ́]
	DJAGBOSSOU	[jagbosu]
	DJAGLE	[jagle]
	DJAGLOSSOU	[jaglósú]
	DJAGNON	[janyɔ]
	DJAHO	[jaxò]
	DJAHOSSOU	[jaxòsù]
	DJAHOUN	[jahun]

	DJAÏ	[jayi]
	DJAKPA	[jakpa]
	DJAKPAHOUN	[jakpahun]
	DJAKPO	[jakpò]
	DJAKPOESSOUN	[jakpɔyesun]
	DJAMAGBO	[jamagbo]
	DJAMI	[jămì]
	DJAMON	[jamɔ]
	DJANATO	Janátɔ́
	DJAVOU	[javu]
	DJEBLE	[jɛblɛ]
	DJEDJI	[jɛ̀jí]
	DJEGBEWESSON	[jɛgbewɛsɔn]
	DJEHOUE	[jehwe]
	DJELE	[jɛlɛ]
	DJESSOUHO	[jɛsuxo]
	DJETE	[jɛ̀tè]
	DJEVESSO	[jɛ̀vɛsó]
	DJIBRIL	[jibril]
	DJIDENOU	[jiɖenu]
	DJIDJIGNON	[jijinyɔ́]
	DJIDO	[jìdó]
	DJIGNON	[jinyɔ́]

	DJIHENTO	[jihɛ̀ntò]
	DJIHINTO	[jihɛ̀ntò]
	DJIHO	[jiho]
	DJIHOKIN	[jixokɛn]
	DJIHOUNDJO	[jihunjɔ]
	DJIHOUNDO	[jiwundo]
	DJIHOUNZO	[jìhùnzò]
	DJIMADO	[jimado]
	DJIMAHLOUE	[jimahwlé]
	DJIVEDE	[jivɛ́ɖè]
	DJIVO	[jivɔ]
	DJOGBENOU	[jɔgbenú]
	DJOHOUNKO	Jɔ̀wúnkɔ́
	DJOKO	[joko]
	DJOSSA	[jɔsà]
	DJOSSOU	[jɔ̀sú]
	DJOSSOUVI	[jɔsuvi]
	DJOTCHI	[joci]
	DJOTTO	[jɔ̀tɔ́]
	DJOUAKE	[jwake]
	DJOUGBEGNON	[jugbenyɔ]
	DJOUMACHI	[jumashi]
	DJOVI	[jovί]
	DJREKPON	[jrɛkpɔ́n]

	DOBO	[dobo]
	DODO	[ɖoɖo]
	DODOH	[dodo]
	DOGANOU	[doganù]
	DOGBA	[dogba]
	DOGBALOU	[dogbalu]
	DOGBLO	[dogblo]
	DOGBLOE	[dogbloé]
	DOGBONOU	[dogbonu]
	DOGO	[dogò]
	DOHOU	[dowu]
	DOHOUI	[dohwi]
	DOHOUNGBO	[dòwúngbò]
	DOHOUNOU	[dowunu]
	DOKOUI	[dokwi]
	DOKPO	[dokpo]
	DOKPONOU	[dokpɔnu]
	DOLO	[dolo]
	DOMAN	[dɔma]
	DOMANOU	[dɔmanu]
	DOME	[domɛ̀]
	DONGBETO	[dɔngbetó]
	DONOU	[dònu]

	DONOUMASSOU	[donumasu]
	DONVIDE	[dɔ̀nviɖé]
	DOSSA	[dòsà]
	DOSSAVI-YOVO	[dosavíyovɔ̌]
	DOSSEH	[dosɛ́]
	DOSSOU	[dòsú]
	DOSSOUGOUIN	[dosúgwĭn]
	DOSSOUMOU	[dosúmú]
	DOSSOUN	[dòsún]
	DOSSOUVI	[dòsúví]
	DOSSOU-YOVO	[dosúyóvó]
	DOTE	[ɖote]
	DOTOUVI	[dotuvi]
	DOUDEGNON	[dùɖenyɔ́]
	DOUKPO	[ɖùkpò]
	DOUVI	[dúví]
	DOUVO	[dùvɔ̀]
	DOVI	[dovi]
	DOVOME	[dovɔmɛ̀]
	DOVONOU	[dɔ́vɔ̀nú]
	EBO	[ebo]
	ECLOU	[eklu]
	EDAH	[edá]
	EDAYE	[édàyĕ]

	EDETOGNON	[edętonyɔ]
	EDJE	[èjɛ̀]
	EDJEMAVIONGBLIN	[ejemavyɔngblɛn]
	EDOUH	[edu]
	EDOUVO	[eduvɔ]
	EFIO	[efyɔ]
	EGAH	[ega]
	EGBENOU	[egbenu]
	EGBO	[egbo]
	EGNONNAMOU	[enyɔnámù]
	EGUE	[egɛ]
	EGUI	[egi]
	EHOUAN	[ehwan]
	EHOUE	[ehwe]
	EHOUN	[ehun]
	EKANMIAN	[ékanmiă]
	EKE	[eke]
	EKLE	[ekle]
	EKLOU	[eklu]
	EKO	[eko]
	EKPE	[ekpe]
	EKPINDA	[ekpɛ̀ndă]
	EKPINSE	[ekpɛ̀nsɛ́]

	ELAVAGNON	[elavanyɔ]
	ELEGBEDE	[elegbeɖe]
	ELOU	[elu]
	EMMANONHOUE	[emanɔxwè]
	ENAGNON	énanyɔ́
	ENATO	[enátò]
	ENI	[eni]
	ESOTOHOUNLO	[esɔtɔnlò]
	ESSO	[ésɔ́]
	ESSOU	[esu]
	ESSOUN	[esún]
	ETCHIN	[ecin]
	ETCHOU	[ecu]
	ETCHRI	[ecri]
	ETHIZIN	[ecizɛn]
	ETIN	[etin]
	ETOH	[eto]
	ETOU	[etu]
	EYO	[eyɔ]
	EYOU	[eyu]
	EZIN	[ezin]
	EZOUKIN	[ezukɛn]
	FADEBI	[faɖebi]

	FADJO	[fajó]
	FAFEH	[fafɛ]
	FAGNINOU	[fanyinu]
	FAGNON	[fanyɔ́]
	FAHOUEGNON	Fáxwényɔ́
	FAMBO	[fanbo]
	FANCHI	[fanshi]
	FANDALO	[fanɖalɔ]
	FANDE	[fanɖe]
	FANDELA	[fanɖela]
	FANDJI	[fanji]
	FANDJIGA	[fanjiga]
	FANDJINOU	[fanjinu]
	FANDOHAN	[fándóhàn]
	FANDONOUGBO	[fanɖɔnugbo]
	FANDREBO	[fandrebo]
	FANGBEDJI	[fangbeji]
	FANGBELI	[fangbeli]
	FANGBESSI	[fangbesi]
	FANGLA	[fangla]
	FANGNIGBE	[fannyigbɛ]
	FANGNINOU	[fan nyinu]
	FANGNIWA	[fannyiwa]

	FANGNON	[fannyɔ]
	FANNAHIN	[fannahɛn]
	FANNAKPO	[fannakpɔ]
	FANNOU	[fannu]
	FANONWE	[fanɔwe]
	FANOU	[fanú]
	FANSINOU	[fansinu]
	FANTCHENOU	[fancenu]
	FANTCHEOU	[fancewu]
	FANTODJI	[fantɔji]
	FANTOME	[fantomɛ]
	FELOU	[felu]
	FIAGBENOU	[fiagbenu]
	FIDEGNON	[fiɖenyɔn]
	FIHENTO	[fihɛ̀ntɔ́]
	FIOGAN	[fyɔgan]
	FIOGBE	[fyɔgbe]
	FIOGBE	[fiyɔ̀gbè]
	FIOHOUNDE	[fyɔhunɖe]
	FIONOU	[fyɔnu]
	FIONOUDE	[fyɔnuɖe]
	FIOSSI	fyɔsi]
	FOLLY	[foli]

	FONNINHOU	[fɔnnɛwú]
	FONTON	[tɔntɔn]
	FOUMAKO	[fumakɔ]
	GABA	[gaba]
	GADEDJRO	[gaɖejrə̌]
	GADESSINHOUN	[gaɖesínhún]
	GADJAGBOUI	[gajagbwi]
	GAHOUI	[gaxwi]
	GAKLI	[gakli]
	GAKPE	[gakpe]
	GAMAVO	[gamavò]
	GAMEFIO	[gamɛfyɔ]
	GANDAHO	[ganɖaxo]
	GANDJI	[ganjí]
	GANDJIGBE	[ganjigbɛ]
	GANDOTO	[gànɖótɔ́]
	GANGAN	[gàngàn]
	GANGBIGBA	[gangbigba]
	GANGBIGBA	[gangbigbà]
	GANKOU	[gànkú]
	GANLONON	[gànlónɔ̀]
	GANSA	Gànsá
	GANSOU	[gansu]

	GANSOU	[gànsú]
	GANTIN	[gàntín]
	GANZIN	[gànzɛ́n]
	GASSAMA	[gàsamà]
	GATTA	[gata]
	GBADAKPE	[gbaɖakpè]
	GBADE	[gbadé]
	GBADECHI	[gbaɖeshi]
	GBADEKPE	[gbadekpɛ]
	GBADESSI	[gbaɖesi]
	GBADOGBE	[gbaɖogbé]
	GBAGO	[gbago]
	GBAGOU	[gbagu]
	GBAGUIDA	[gbagida]
	GBAGUIDI	[gbagidì]
	GBAHOUN	[gbahun]
	GBAHOUNDJO	[gbàwúnjò]
	GBAKOUE	[gbakwɛ̌]
	GBAVOU	[gbavu]
	GBAZA	[gbaza]
	GBAZAKA	[gbazaka]
	GBECHI	[gbeshi]
	GBEDANDE	[gbedanɖe]

	GBEDE	[gbɛɖe]
	GBEDJALOU	[gbejalu]
	GBEDJI	[gbeji]
	GBEDJI	[gbejí]
	GBEDO	[gbèɖó]
	GBEDOLO	[gbɛdolo]
	GBEDOTE	[gbɛɖòtè]
	GBEFFON	[gbɛfɔ́n]
	GBEGA	[gbègà]
	GBEGAN	[gbegan]
	GBEGNON	[gbɛnyɔ]
	GBEGNON	[gbɛnyɔ́]
	GBEGNONHOU	[gbenyɔhu]
	GBEGNONWOU	[gbɛnyɔnwú]
	GBEHA	[gbèxá]
	GBEHO	[gbèxó]
	GBEHOU	[gbèwú]
	GBEHOUENOU	[gbèxwènǔ]
	GBEHOUNDJI	[gbehunji]
	GBEKANLIN	[gbekanlìn]
	GBELEDJI	[gbeleji]
	GBEMADON	[gbèmàdɔ̀n]
	GBEMADON	[gbèmmadɔ̀n]

	GBENONCHI	[gbenyɔshi]
	GBENOU	[gbenu]
	GBEO	[gbewo]
	GBESSETO	[gbèsètɔ́]
	GBESSI	[gbesi]
	GBESSIHO	[gbèsixó]
	GBESSO	[gbèsɔ́]
	GBETCHEDJI	[gbècejí]
	GBETCHI	[gbɛci]
	GBETCHOEVI	[gbecwevi]
	GBETIN	[gbètín]
	GBETO	[gbetɔ́]
	GBEWADE	[gbɛwaɖe]
	GBODO	[gbodó]
	GBOGBO	[gbogbo]
	GBOGBODO	[gbogboɖo]
	GBOGBOLO	[gbogbolo]
	GBOGUIDI	[gbogidi]
	GBOLIN	[gbolɛn]
	GBOLINSOU	[gbolɛnsu]
	GBOLOGANGBE	[gbologàngbè]
	GBONDJEHO	[gbɔnjɛxo]
	GBOSSOU	[gbɔsú]

	GBOVIDEMLAN	[gbɔviɖemalan]
	GBOYOU	[gboyu]
	GLAGO	[glăgò]
	GLEGA	[glègà]
	GLELE	[glɛ̀lɛ̀]
	GLESSOUGBE	[glèsúgbé]
	GLIKPAHOUN	[glikpahun]
	GLIN	[glɛn]
	GLOHOUNDJA	[glohunja]
	GNAGA	[nyaga]
	GNAGBLOUDO	[nyagbludo]
	GNAGNIMON	[nyànyímɔ̌]
	GNANCADJA	[nyakajà]
	GNANDEKPA	[nyàɖekpa]
	GNANHODO	[nyaxodo]
	GNANHOUI	[nyawì]
	GNANSOUNOU	[nyàsúnù]
	GNANTCHI	[nyaci]
	GNANVI	[nyavi]
	GNEHOUNDRO	[nyɛundro]
	GNENONCHI	[nyɛnɔshi]
	GNIDETE	[nyíɖetè]
	GNIMASSOU	[nyimasù]

	GNIMATIN	[nyimatĭn]
	GNIMAVO	[nyimavɔ]
	GNONGNON	[nyɔnyɔ]
	GNONHOSSOU	[nyɔxɔsu]
	GNONKE	[nyɔke]
	GNONNOUHOSSOU	[nyɔnùxósù]
	GNONNOUWOSSOU	[nyɔnuwosu]
	GODOME	[godomɛ]
	GODONOU	[godonú]
	GODOSSOU	[godòsú]
	GOE-AKUE	[gwɛaku]
	GOGBE	[gogbɛ́]
	GOGBETO	[gogbɛ́tɔ̀]
	GOÏ	[goyi]
	GOKPON	[gòkpɔ́n]
	GOLOU	[golu]
	GOMAVO	[gomavo]
	GOME	[gomɛ̀]
	GOMEY	[gomɛ]
	GOMINHOUE	[gòmìhwè]
	GONON	[gonɔ]
	GOSSA	[gòsà]
	GOSSOU	[gosu]

	GOTA	[gotà]
	GOUBATIN	[gúbatɛ̀n]
	GOUBOUBANI	[gububani]
	GOUDA	[guɖà]
	GOUDJINOU	[gujínú]
	GOUDO	[gúdò]
	GOUDOU	[gǔɖù]
	GOUNOU	[gúnú]
	GOUSONGUI	[gusɔngi]
	GOUTA	[guta]
	GOUVIDE	[gúviɖé]
	GOZE	[gozɛ̀]
	GUAKLY	[gakli]
	GUEDE	[gɛ̀dɛ̀]
	GUEDEGBE	[gɛ̀dɛ̀gbè]
	GUEDEHOUNSOU	[gedehusu]
	GUEDJO	[gejo]
	GUEDOU	[gedú]
	GUEGUI	[gegi]
	GUEZO	[gèzò]
	GUIDI	[gidi]
	GUIDIGAN	[gidigan]
	GUIDIGLO	[gidiglò]

	GUIDJIME	[gijimɛ̀]
	GUIDJIMEY	[gijimɛ̀]
	GUINHOUYA	[gɛnwuyà]
	GUIYA	[gya]
	GUIZO	[gizo]
	HADJETE	[hajɛtè]
	HADJI	[haji]
	HADONOU	[hadonu]
	HAÏKOU	[hăyikú]
	HAMONDJI	[haməji]
	HAYI	[hayi]
	HEDIHE	[xɛ̀ɖixɛ̀]
	HEHEKPIN	[xexepkɛn]
	HEHOUNME	[xɛhunmɛ]
	HEKPAZO	[xɛ̀kpazò]
	HEKPO	[xekpo]
	HENADOU	[xɛnaɖu]
	HESSOU	[xɛsu]
	HESSOU	[xɛsu]
	HESSOU	[xɛ̀sú]
	HETOFIO	[xɛ̀tɔfyɔ́]
	HINNOU	[hɛnnù]
	HINNOUVO	[hɛnnùvɔ̀]

	HINVI	[hɛnví]
	HLANNON	[hlannɔ]
	HLIYA	[hlya]
	HODEHOU	[xóɖéwú]
	HODJINOU	[xójinú]
	HODONON	[hodonɔ̀]
	HODONOU	[xoɖɔnu]
	HOGNON	[xɔnyɔ]
	HOHOUGAN	[xohugan]
	HOHOUGAN	[xohugan]
	HOLONOU	[xolɔnu]
	HOLONOU	[xólɔnú]
	HOMECHI	[xomɛshi]
	HOMEKI	[xomɛki]
	HONFIN	[hɔnfin]
	HONGBETE	[hɔ̀ngbɛte]
	HONHONOU	[hɔnxɔnu]
	HOSSOU	[xɔsu]
	HOTEGNI	[xótɛ́nyi]
	HOTO	[xoto]
	HOUACHOU	[wachu]
	HOUAGA	[hwaga]
	HOUAGNITO	[hwanyitɔ]

	HOUAÏTO	[hwayitɔ]
	HOUANGNANNON	[hwànnyanɔ̀
	HOUANOU	[hwanu]
	HOUANSI	[hwànsì]
	HOUANSOU	[hwànsú]
	HOUATE	[wate]
	HOUAYITO	[hwayitɔ]
	HOUDEGBE	[hùɖégbè]
	HOUDJI	[xuji]
	HOUEDAN	[hwèdan]
	HOUEDE	[hweɖe]
	HOUEDJOCLOUNON	[hwejɔklunɔ]
	HOUEDOU	[xwedù]
	HOUEDOU	[xwedu]
	HOUEDOU	[xwéɖù]
	HOUEGBE	[hwègbè]
	HOUEGBELO	[hwègbɛ́lǒ]
	HOUEHOU	[hwèwú]
	HOUEKE	[hwekɛ]
	HOUELE	[xwelɛ]
	HOUELEDJI	[hweleji]
	HOUEMADJI	[xwémajì]
	HOUEMAVO	[hwèmavɔ̀]

	HOUEMOUNON	[hwèmúnɔ̀]
	HOUENOU	[xwenu]
	HOUENOU	[xwénú]
	HOUENOUKPO	[hwènùkpò]
	HOUENOUMADIN	[hwenumadin]
	HOUENOUMADJI	[hwenumaji]
	HOUENOUSSI	[hwènusì]
	HOUENOUVI	[hwènuví]
	HOUESSENON	[hwèsɛ́nɔ̀]
	HOUESSINON	[xwèsinɔ̀]
	HOUESSIONON	[hwesiɔnɔ̀]
	HOUESSOU	[hwesu]
	HOUESSOU	[hwesú]
	HOUETCHANGNI	[hwecannyi]
	HOUETEGNON	[xwétɛnyɔ́]
	HOUETO	[xwétɔ́]
	HOUETOGBOUI	[xwètógbwí]
	HOUETOGNON	[hwɛtɔnyɔ]
	HOUETOHOSSOU	[hwetɔxɔsu]
	HOUETOWOU	[hwetɔwu]
	HOUEVO	[xwévɔ́]
	HOUEZE	[hwèzé]
	HOUGBEGNON	[hungbenyɔ]

	HOUGNON	[hunnyɔ]
	HOUIDONOU	[xwidonu]
	HOUINGNALO	[hwɛnnyalɔ]
	HOUINOU	[hwinu]
	HOUINSOU	[hwɛnsu]
	HOUMENOU	[hùmmɛnú]
	HOUNDAGBA	[hundagba]
	HOUNDAIGBA	[hundayigba]
	HOUNDALO	[hùndalǒ]
	HOUNDEDJI	[hùnɖejí]
	HOUNDEKON	[hùnɖekɔ̀n]
	HOUNDJADAN	[hunjadan]
	HOUNDJO	[hùnjɔ̀]
	HOUNDONOUGBO	[hunɖɔnugbo]
	HOUNDONOUHOU	[hùndonuhù]
	HOUNGAN	[hungǎn]
	HOUNGBADJI	[hùngbají]
	HOUNGBALI	[hungbali]
	HOUNGBEADAN	[hùngbɛadǎn]
	HOUNGBEDJI	[hungbeji]
	HOUNGBETE	[hungbetè]
	HOUNGBO	[hungbɔ̀]
	HOUNGNIBO	[hunnyibo]

	HOUNGNINOU	[hunnyinu]
	HOUNGNON	[hunnyɔ́]
	HOUNGUE	[hungɛ]
	HOUNGUE	[hungɛ̀]
	HOUNGUEVOU	[hungɛ̀vú]
	HOUNGUIA	[hungya]
	HOUNHOUEDE	[hunhwɛɖe]
	HOUNHOUENDO	[hùnhwɛndò]
	HOUNKANDJI	[hunkanji]
	HOUNKANRIN	[hunkanrɛn]
	HOUNKPATCHI	[hunkpaci]
	HOUNKPAYIKOU	[hunkpayiku]
	HOUNKPE	[hunkpɛ]
	HOUNKPOWANOU	[hùnkpowanŭ]
	HOUNLIMASSOU	[hunlimasu]
	HOUNNOU	[hùnnú]
	HOUNSA	[hunsa]
	HOUNSIGA	[hunsiga]
	HOUNSINOU	[hunsinu]
	HOUNSINOU	[hunsinŭ]
	HOUNSOKOU	[hùnsɔ́kú]
	HOUNSOU	[hunsu]
	HOUNSOU	[hùnsú]

	HOUNSOUGAN	[hunsugan]
	HOUNSOUNOU	[hunsunu]
	HOUNSOUNOU	[hùnsunnù]
	HOUNTO	[hunto]
	HOUNTOHOGBE	[huntɔxɔgbe]
	HOUNTON	[hùntɔ̀n]
	HOUNTONDJI	[huntɔnji]
	HOUNTONDJI	[hùntɔ́njí]
	HOUNTONGBE	[huntɔngbe]
	HOUNTOYIHON	[hùntɔ̀nyihɔǹ]
	HOUNYEME	[hunyɛmɛ]
	HOUNYO	[hunyɔ]
	HOUNYO	[hùnyɔ́]
	HOUNYOVI	[hunyɔvi]
	HOUNYOVI	[hùnyɔ́ví]
	HOUNZA	[húnzà]
	HOUNZANGBE	[hùnzangbè]
	HOUSOUNOU	[hùsúnù]
	HOUSSINOU	[hùsínù]
	HOUSSOU	[husu]
	HOUSSOU	[wusú]
	HOUZOU	[huzu]
	HOVO	[xóvɔ̀]

	HOYOCHI	[hoyɔshi]
	IKA	[ika]
	ISSAN	[isan]
	JAGNON	[ʒanyɔ]
	KADAÏ	[kadayi]
	KADAKPO	[kaɖakpo]
	KADAYI	[kadayi]
	KADJA	[kajà]
	KAGBAHINTO	[kagbahɛ̀ntɔ́]
	KAÏBO	[kayibo]
	KAKAÏ	[kakayi]
	KAKESSA	[kakɛsá]
	KAKOSSOU	[kakɔsú]
	KAKPO	[kakpo]
	KAKPOSSA	[kakposá]
	KAKPOVI	[kakpovi]
	KAMEKPO	[kámɛkpò]
	KAMINKPO	[kamɛkpò]
	KANDJONOU	[kanjɔnu]
	KANGBODE	[kangbòɖe]
	KANGNI	[kannyi]
	KANHONOU	[kànxónu]
	KANKOLI	[kankoli]

	KANLINSOU	[kanlinsu]
	KANNINKPO	[kannɛkpò]
	KANTCHI	[kanci]
	KANTI	[kanti]
	KANVI	[kanvi]
	KASSEHIN	[kasehɛn]
	KATA	[kata]
	KEDAGNI	[kedanyi]
	KEDALO	[kedalɔ]
	KEDALO	[kɛ́dalɔ̌]
	KEDEGNON	[keɖenyɔ]
	KEDJI	[keji]
	KEGNON	[kenyɔ]
	KEGNONNOU	[kenyɔnu]
	KEHOUGNON	[kehunnyɔ]
	KEHOUN	[kɛ́hùn]
	KEHOUNDE	[kehunɖe]
	KEKE	[kɛ̀kɛ́]
	KEKERE	[kekere]
	KELEB	[kɛlɛb]
	KEMONDJI	[kemɔ́jí]
	KENOU	[kenu]
	KENOU	[kénú]

	KESSAHOU	[kɛsahu]
	KETEHOU	[ketexu]
	KETODJI	[ketɔji]
	KETOHOU	[ketɔwu]
	KEVO	[kɛvɔ]
	KIDELLE	[kidele]
	KIKPO	[kikpɔ]
	KILEWOU	[kilewu]
	KINDAGNI	[kɛndanyi]
	KINDJI	[kɛnjí]
	KINDOHOUN	[kɛndohun]
	KINGLO	[kɛnglo]
	KINGNONNOU	[kɛnnyɔnu]
	KINHA	[kɛ̀nxá]
	KINHO	[kɛnxo]
	KINKPE	[kɛnkpe]
	KINKPON	[kɛ̀nkpɔ́n]
	KINNON	[kɛnnɔ]
	KINSI	[kɛ̀nsì]
	KINTO	[kɛntɔ́]
	KINTOTOUNHOUAN	[kɛntɔtunhwan]
	KITCHE	[kice]
	KITCHO	[kìcò]

	KLABESSIKPE	[klabɛsikpeɛ́]
	KLADJA	[klajà]
	KLIKPA	[klikpà]
	KLOBESSI	[klobɛsì]
	KLOUSSE	[kluse]
	KLOUVI	[klúví]
	KOBOUDE	[kɔbuɖe]
	KOBOUGBE	[kubugbe]
	KOCOU	[kɔku]
	KODEDJRO	[kodejro]
	KODEGNON	[kɔ̀ɖenyɔ́]
	KODJA	[koja]
	KODJEHOU	[kojewu]
	KODJO	[kɔjo]
	KODO	[koɖo]
	KODOKO	[koɖoko]
	KOFFI	[kofi]
	KOGBETO	[kɔgbetɔ́]
	KOGLOE	[koglwe]
	KOHO	[kɔxó]
	KOHOUNDE	[kɔwunɖè]
	KOÏ	[koyi]
	KOKO	[kɔkɔ]

	KOKOU	[kɔku]
	KOKOU	[kɔ̀kú]
	KOLACHI	[kolaci]
	KOLE	[kole]
	KOLIKO	[koliko]
	KOLIKOU	[kɔliku]
	KOLLE	[kole]
	KOMABOU	[kɔmabu]
	KOMACLO	[kɔmaklo]
	KOMADAN	[kɔmadan]
	KOMADAN	[kɔ̀madán]
	KOMAHOUE	[kɔmahwe]
	KOMALE	[kɔmale]
	KOMEDJA	[kɔmɛja]
	KOMEDJA	[kɔmɛjá]
	KONE	[kɔne]
	KONON	[konɔ]
	KONOU	[kɔnu]
	KOOGBE	[kogbe]
	KOSSI	[kɔ̀sí]
	KOTANNOU	[kɔtanu]
	KOUAKANOU	[kwakanu]
	KOUBA	[kuba]

	KOUBADJO	[kubajɔ]
	KOUBAVOKPO	[kúbàvɔkpɔ̀]
	KOUDAFE	[kuɖafɛ]
	KOUDAHOUA	[kudahwa]
	KOUDANDE	[kudanɖe]
	KOUDANOU	[kuɖanu]
	KOUDANOU	[kuɖanŭ]
	KOUDEBI	[kúɖebĭ]
	KOUDEGBE	[kúɖègbè]
	KOUDEGNAN	[kuɖenya]
	KOUDIAGO	[kudyago]
	KOUDJEGA	[kujega]
	KOUDJINNAN	[kújɛ́nná]
	KOUDJO	[kujo]
	KOUDJOE	[kujwe]
	KOUDOUKPO	[kúɖukpò]
	KOUDOUMI	[kuɖumi]
	KOUECHI	[kwɛshi]
	KOUESSI	[kwĕsí]
	KOUESSIVI	[kwĕsíví]
	KOUETCHI	[kwɛci]
	KOUETE	[kwɛte]
	KOUETOHOU	[kwɛtɔhu]
	KOUGBADJO	[kugbajɔ]

	KOUGBENOU	[kugbenu]
	KOUGBLA	[kugbla]
	KOUGBLENOU	[kugblenu]
	KOUGBO	[kúgbɔ̀]
	KOUHOUE	[kuhwɛ]
	KOUIKOUI	[kwikwi]
	KOUIN	[kwɛn]
	KOUISSAN	[kwisan]
	KOUKOUI	[kukwi]
	KOUKPADI	[kukpaḍì]
	KOUKPAKI	[kukpakí]
	KOULABO	[kulabɔ]
	KOULIHO	[kulixo]
	KOUMACHI	[kumashi]
	KOUMAGNANNOU	[kúmanyànú]
	KOUMAGNON	[kúmanyɔ́]
	KOUMASSI	[kumasi]
	KOUMASSI	Kúmasí
	KOUMOUDJI	[kumaji]
	KOUNAKOU	Kúnakú
	KOUNASSO	Kúnasɔ́
	KOUNOU	[kunu]
	KOUNOU	[kunu]

	KOUNOUKON	Kúnukɔ̀n
	KOUNOUVO	Kúnúvɔ̀
	KOUSSI	Kúsì
	KOUTADO	[kutadɔ]
	KOUTO	[kútɔ́]
	KOUTOHOU	[kutɔwu]
	KOUTOU	[kutu]
	KOUWANOU	[kuwanu]
	KOWE	[kɔwe]
	KOWE	[kɔwe]
	KOYI	[koyi]
	KOYO	[koyo]
	KPACHI	[kpashi]
	KPADENOU	[kpadenu]
	KPADONOU	[kpadónú]
	KPAHOSSOU	[kpáxɔsú]
	KPAKPA	[kpakpa]
	KPAME	[kpamɛ]
	KPANAGA	[kpanaga]
	KPANDRO	[kpandro]
	KPANGO	[kpangò]
	KPANOU	[kpanú]
	KPATAKLI	[kpatáklì]
	KPATCHA	[kpaca]

	KPATCHI	[kpaci]
	KPATCHIDE	[kpaciɖe]
	KPATCHOUKPA	[kpácukpá]
	KPATENON	[kpatɛnɔ̀]
	KPATIDE	[kpatíɖe]
	KPATIN	[kpatín]
	KPATOU	[kpatu]
	KPATOUKPA	[kpátukpá]
	KPAYA	[kpayá]
	KPECHEKON	[kpècekɔ̀n]
	KPEGAN	[kpegán]
	KPESSOU	[kpesú]
	KPETO	[kpétɔ́]
	KPINDJO	[kpinjɔ̀]
	KPINHOUNDJO	[kpɛ́nhunjɔ̀]
	KPINKPIN	[kpɛ̀nkpɛ̀n]
	KPLABOU	[kplabú]
	KPLAOSSA	[kplaosá]
	KPOBICHI	[kpɔbishì]
	KPODEKON	[kpɔɖékɔ̀n]
	KPODESSIHOUE	[kpɔ̀ɖesíhwè]
	KPODOHONDJI	[kpɔ̀ɖɔ̀hɔnjí]
	KPODOHOUN	[kpodohun]

	KPODOME	[kpɔdomɛ̀]
	KPOGBE	[kpɔgbè]
	KPOGLA	[kpoglá]
	KPOGNON	[kponyɔ́]
	KPOHINDO	[kpɔhɛndo]
	KPOHONSITO	[kpɔhɔnsitɔ́]
	KPOHOUNDJE	[kpɔwunjɛ̀]
	KPOHOUNGBE	[kpòwungbè]
	KPOIZOUN	[kpɔyizùn]
	KPOKOUDJO	[kpɔkujɔ̀]
	KPOKPO	[kpɔ́kpɔ́]
	KPOMASSI	[kpɔ̀masí]
	KPOSSA	[kposá]
	KPOTCHEDE	[kpoceɖé]
	KPOTOUFIN	[kpɔtufɛn]
	KPOVIESSI	[kpɔviési]
	KPOZOHOUN	[kpɔ̀zòhùn]
	KUIKI	[kwiki]
	KUIKUI	[kwikwi]
	KUISSODE	[kwisɔɖe]
	LAGBO	[lagbò]
	LAGNI	[lanyi]
	LAKOU	[lakú]

	LAKOUSSA	[lakusá]
	LALY	[lali]
	LANMLINKPO	[lanmlɛ̀kpò]
	LANTEFO	[làntɛ́fɔ̀]
	LATE	[late]
	LAYE	[layé]
	LEDEWA	[ledewà]
	LEGBANON	[lɛgbanɔ̀]
	LEGNOUI	[lenywi]
	LIDEGNON	[liɖenyɔ]
	LIDEGNON	[liɖenyɔ́]
	LIGNONGA	[linyɔga]
	LIHONOU	[lixonu]
	LIMA	[lima]
	LINTA	[lɛnta]
	LISSAKOU	[lisakú]
	LISSANON	[lĭsanɔ̀]
	LOBODE	[lobòɖè]
	LOFFA	[lɔfa]
	LOGLO	[loglo]
	LOHOU	[lowu]
	LOKO	[loko]
	LOKO	[lókɔ̀]

	LOKONON	[lokonɔ̀]
	LOKOSSI	[lokòsì]
	LOKOSSO	[lokoso]
	LOKOSSOU	[lokòsú]
	LONMADON	[lɔnmadɔn]
	M’BOUKE	[n̄bukè]
	MADEGNAN	[maɖenya]
	MADJI	[maji]
	MADOHONAN	[maɖɔ̀xóná]
	MAHOTO	[maxotɔ]
	MAHOUCHI	[mawushi]
	MAHOUGBE	[mawugbé]
	MAHOUGNA	[mawunyá]
	MAHOUNA	[mawuná]
	MAHOUSSI	[mawusí]
	MAKANBIO	[makanbyɔ]
	MAKOU	[maku]
	MAKOUHOUI	[makuhwì]
	MAKPENON	[makpenɔ̀]
	MALETIN	[malɛ́tɛ̀n]
	MANAGNIKPO	[mananyikpo]
	MANI	[mani]
	MANINDJI	[manɛ́jì]
	MANONGANDJI	[manɔ̀ganjí]

	MANOUTCHE	[mánúcè]
	MASSEDE	[maseɖe]
	MASSESSI	[masɛsi]
	MATCHI	[mácí]
	MEDANNOU	[mèdánnú]
	MEDEBOU	[mɛɖebú]
	MEDEGBE	[mɛɖégbɛ́]
	MEDEGOUDO	[mɛɖégudo]
	MEDEHOUSSO	[mɛɖewúsò]
	MEDEKOUVA	[mɛɖekuva]
	MEDENOU	[mɛɖenu]
	MEDETO	[mɛɖeto]
	MEDETONGBE	[mɛɖétɔ̀ngbè]
	MEDEZANGBE	[mɛɖezangbe2]
	MEDJIKO	[mɛjikɔ]
	MEGAN	[mɛgan]
	MEGLETO	[mèglétɔ́]
	MEGNIGBETO	[mɛnyigbɛtɔ́]
	MEGNON	[mɛnyɔ́]
	MEHO	[mɛxó]
	MEHOUDJI	[mɛwuji]
	MEKA	[mɛká]
	MEKE	[meke]

	MEKPO	[mɛkpò]
	MELAGBESSI	[mɛlagbesi]
	MELAGODJI	[mɛ̀lagojí]
	MERE	[mere]
	MESSE	[mɛsɛ]
	MESSIAMENOU	[mɛsiamɛnu]
	MESSOUGON	[mɛsúgɔ́n]
	METCHI	[mɛci]
	METCHIHOUNGBE	[mɛcingbe]
	METO	[mɛtɔ́]
	METODAKOU	[mɛtɔɖakú]
	METOGBE	[mɛtɔ́gbè]
	METOGNINOU	[mɛtɔ́nyínú]
	METOHOU	[mɛtɔwú]
	METONNAKOU	[mɛtɔ̀nnakú]
	METONOU	[mɛtɔ́nu]
	METONYEKPON	[mɛtɔ̀nyekpɔ́n]
	MEVI	[mɛví]
	MEVIEKPON	[mɛviekpɔn]
	MEVO	[mɛvɔ̀]
	MEZIN	[mɛzìn]
	MIANIKPO	[mianikpɔ́]
	MICHIFAN	[mishifan]

	MIDJEMA	[mijema]
	MIDODJI	[midojì]
	MIFLINSO	[mifinlinsɔ̀]
	MIGNANOU	[minyanu]
	MIGNONDO	[minyɔ́ɖɔ̀]
	MIGNONFODO	[minyɔ́fɔɖó]
	MIHIN-AYE	[mihɛ̀naye]
	MIKPOGNONGBE	[mikpɔ́nyɔgbé]
	MINDIN	[mɛ̀dín]
	MINTCHI	[mɛ̀cí]
	MINTCHIHOUNGBE	[mɛciñgbe]
	MINVI	[mɛví]
	MISSEGBETCHE	[misegbece]
	MISSEKPE	[misɛkpe]
	MISSIAMENOU	[misiamɛnu]
	MISSIHOUN	[misihùn]
	MISSISSO	[misísò]
	MISSOHOU	[mísɔ́wù]
	MITOKPE	[mitɔkpɛ́]
	MITOUN	[mitùn]
	MITOUN	[mitùn]
	MIVLESSO	[mivlɛsò]
	MIYIGNENA	[miyigbena]
	MOHOUTO	[mɔhutɔ]
	MONDEHOU	[mɔɖewú]

	MONDJINOU	[mɔ́jĺnú]
	MONGBO	[mɔgbó]
	MONKOUN	[mɔkún]
	MONSIN	[mɔsɛn]
	MONTCHO	[mɔ̀cɔ́]
	MONTODJI	[mɔtɔji]
	MONVI	[mɔ́ví]
	MONWADJO	[mɔwájɔ̀]
	MOUDOH	[mudɔ]
	MOUGLE	[muglɛ]
	MOUZOUN	[múzùn]
	N OUMADO	[numadó]
	N’BOUKE	[ńbukè]
	N’DE	[ǹdé]
	N’DEDJI	[ñdeji]
	N’DODE	[ñdodɛ]
	N’DOKPO	[ñdokpɔ]
	N’DREKPO	[ñdrekpɔ]
	N’GBEDJI	[ngbeji]
	N’SOUGAN	[nsugan]
	N’TCHADE	[ñcadɛ]
	N’TEKPO	ñtekpɔ]
	N’TOHOU	[ntɔwu]
	NAGLO	[naglo]

	NAGONOU	[nagonù]
	NAHAHOU	[naxaxú]
	NAKYA	[nakya]
	NALLA	[nalá]
	NANHOUNKO	[nahunkɔ]
	NATA	[nata]
	NATABOU	[natabu]
	NATO	[natɔ]
	NIKPIN	[nikpɛ̀n]
	NIMAVO	[nimavò]
	NINHON	[nɛhɔ̀n]
	NINI	[nini]
	NINIVI	[ninivi]
	NOBIME	[nɔbimɛ̀]
	NOFODJI	[nɔ̀fɔjí]
	NOMBIME	[nɔbimɛ]
	NONNOU	[nɔnu]
	NONVIGNON	[nɔvinyɔ́]
	NOSSA	[nosá]
	NOUAGBE	[nǔwágbɛ̀]
	NOUATIN	[núwatín]
	NOUDAHO	[nuɖaxó]
	NOUDAYIKPON	[nuɖayikpɔ́n]

	NOUDEHOUENOU	[nuɖéhwenu]
	NOUDENONHOUE	[nuɖénɔ̀hwè]
	NOUDOHOUNSI	[nuɖohùnsí]
	NOUGBOGNONHOU	[nugbónyɔhú]
	NOUGNON	[nunyɔ́]
	NOUHOHO	[nuxóxó]
	NOUHOUNKPO	[nuhunkpɔ]
	NOUKONME	[nukɔmmɛ]
	NOUKOU	[nuku]
	NOUKOUNHOUI	[nukunhwì]
	NOUKOUNON	[nùkúnnɔ̀]
	NOUKOUNWOUI	[nukunwì]
	NOUKPEKOU	[nukpékú]
	NOUMADJI	[numajì]
	NOUMAGNAN	[numanyá]
	NOUMAGNON	[numányɔ́]
	NOUMAKPE	[numakpé]
	NOUMON	[numɔ̀]
	NOUMONVI	[numɔví]
	NOUTAÏS	[nutayis]
	NOUTCHOGBE	[nùcógbè]
	NOUTIMOUKPO	[ntimukpɔ́]
	NOUWADJRO	[nuwadro]
	NOUWATIN	[núwatín]

	OGA	[oga]
	OGAN	[ogan]
	OGOU	[ogŭ]
	OGUI	[ogì]
	OKE	[oke]
	OKOUMASSOU	[okumasù]
	OLOU	[olú]
	ONI	[oni]
	OUDJI	[uji]
	OUIDODJIE	[wiɖojye]
	OUIDODJITCHE	[wiɖojicè]
	OUNSOUGAN	[nsugan]
	OUSSOU	[nsù]
	RAOUPHE	[rauf]
	SADENOU	[saɖenù]
	SADIKOU	[saɖikú]
	SADONOU	[sadonù]
	SADOUTO	[saɖutɔ]
	SAGBO	[sagbó]
	SAGBOHAN	[sagbóhàn]
	SAÏBOU	[sayibu]
	SAKA	[saká]
	SAKPA	[sakpa]

	SAKPONOU	[sákpɔ́nú]
	SALAKO	[salakɔ́]
	SALANON	[salanɔ̀]
	SALAWO	[salawo]
	SALIFOU	[salifu]
	SALOMA	[saloma]
	SALOMON	[salomɔ]
	SAMADAKOHO	[samaɖakɔ́xò]
	SAMAKE	[samake]
	SANOUSSI	[sanusi]
	SAOSSI	[saosì]
	SASSE	[sasɛ]
	SATCHI	[saci]
	SATCHIVI	[saciví]
	SATONDJI	[satɔ́njí]
	SAVI	[savì]
	SEBIOH	[sebyɔ́]
	SEBOKA	[seboka]
	SEDEGAN	[seɖegan]
	SEDEGBE	[séɖègbè]
	SEDEGNAN	[seɖenya]
	SEDEMON	[seɖemɔ]
	SEDJAME	[sɛ́jamɛ̀]
	SEDJRO	[sɛjro]

	SEDJRONOU	[sɛjlónú]
	SEDOHOUEDE	[sɛdohwɛɖé]
	SEDRO	[sedro]
	SEGBE	[sɛ́gbe]
	SEGBEDJI	[sɛgbeji]
	SEGLA	[sɛ́gla]
	SEGLENOU	[sɛ́glenŭ]
	SEGLOBO	[seglobo]
	SEGNON	[sɛnyɔ]
	SEGNON	[sɛnyɔ́]
	SEGODO	[sɛgodo]
	SEGUE	[sege]
	SEHONOU	[sɛxɔnu]
	SEHONOU	[sɛ́xɔ̀nu]
	SEHOUE	[sɛ́hwé]
	SEHOUNGBE	[sɛhungbɛ]
	SEHOUNHOUEDO	[sɛ́húnhwedó]
	SEHOUNKO	[sɛwunko]
	SEHOUNOU	[sɛhunu]
	SEKO	[sɛ̀kɔ̀]
	SEMAKO	[sɛ́mákɔ̀]
	SEMALON	[sɛmalɔn]
	SEMASSOU	[sɛ́masú]

	SENADE	[senaɖe]
	SENADE	[sɛ́naɖɛ̌]
	SENAHOUN	[sɛ́nahun]
	SENAKPON	[sɛ́nakpɔ́n]
	SENAMON	[sɛnamɔ̀]
	SENOU	[sɛ́nú]
	SESSI	[sɛ́sí]
	SESSINOU	[sɛsinu]
	SESSOU	[sɛ́sú]
	SÈTCHOYESSO	[sɛcóyesɔ́]
	SETO	[setɔ]
	SETOGNON	[setɔnyɔ]
	SETON	[sɛ́tɔ̀n]
	SETONNOUGBO	[sɛtɔnnugbo]
	SETOUNKPATIN	[sɛ́tŭnkpatín]
	SEVINOU	[sɛ́vinŭ]
	SEWA	[sɛ́wà]
	SEWADE	[sɛ́waɖè]
	SEWANOU	[sewanu]
	SEWETO	[sɛ́xwetɔ́]
	SEWEZON	[sɛ́wɛzɔ́n]
	SIMBIOLA	[sɛnbyɔla]
	SINDAGBE	[sìnɖagbè]

	SINGBO	[singbo]
	SINGBO	[síngbó]
	SITOU	[sitú]
	SOBAKIN	[sòbakɛ̀n]
	SODABI	[soɖabì]
	SODAHLON	[sodalɔn]
	SODALO	[sodalɔ]
	SODEGLA	[soɖegla]
	SODEGLA	[soɖéglă]
	SODEHOUE	[soɖéhwè]
	SODJEDO	[sojɛdò]
	SODJI	[sojí]
	SODJINOU	[sòjínú]
	SODOGA	[sodoga]
	SODOHOUE	[soɖohwè]
	SODOKIN	[sodokɛn]
	SODOKIN	[sodokɛ̀n]
	SODOME	[sòdomɛ̀]
	SODOTE	[sòɖotɛ̀]
	SOGADJI	[sogaji]
	SOGAME	[sogamɛ]
	SOGBA	[sɔgbà]
	SOGBADJI	[sogbaji]

	SOGBADJI	[sogbají]
	SOGBAVI	[sogbaví]
	SOGBE	[sògbè]
	SOGBEDJI	[sogbejí]
	SOGBEDJI	[sɔ̀gbejí]
	SOGBOSSI	[sogbosi]
	SOGBOSSI	[sogbosì]
	SOGLADA	[sogláɖà]
	SOGLAHOUN	[soglahun]
	SOGLATIN	[soglatɛ̀n]
	SOGLO	[soglǒ]
	SOGLOGBE	[soglogbè]
	SOGLOHOUN	[soglohùn]
	SOGLONGBE	[sogləngbè]
	SOGLONGBE	[soglɔ̌ngbě]
	SOGNIGBE	[sonyigbè]
	SOGNIZOUN	[sonyizùn]
	SOGNON	[sonyɔ́]
	SOGNON	[sonyɔ́]
	SOHODE	[soxoɖe]
	SOHOLOU	[sɔxɔlú]
	SOHOU	[sòwú]
	SOHOUBO	[sòhúbǒ]

	SOHOUDE	[sohwɛɖe]
	SOHOUDJI	[sohuji]
	SOHOUDJI	[sòwují]
	SOHOUGAN	[sohugan]
	SOHOUGAN	[sòhúgăn]
	SOHOUME	[sohumɛ]
	SOHOUME	[sòhùmɛ̀]
	SOHOUNZO	[sòhùnzò]
	SOÏZOUN	[soyizùn]
	SOKA	[sokà]
	SOKANGNE	[sòkànyĕ]
	SOKE	[soke]
	SOKEGBE	[sokegbe]
	SOKEGBE	[sokɛ́gbè]
	SOKINDJI	[sokɛnji]
	SOKOU	[sòkú]
	SOKPIN	[sòkpɛn]
	SOLAGNI	[solanyi]
	SOLEADANDJI	[soleadanji]
	SOLEGANDJI	[soleganji]
	SOLEVO	[sɔlevò]
	SOMABE	[somabe]
	SOMADOGANHOU	[somadogănhú]

	SOMADON	[sɔmadɔ̀n]
	SOMAKPO	[somakpò]
	SOMANIN	[somanɛ̀]
	SONAHIN	[sɔnahɛ̀n]
	SONINHEKPON	[sonɛ́xɛ́kpɔ́n]
	SONOHOUN	[sonɔhùn]
	SONON	[sònɔ̀]
	SONOU	[sonu]
	SONOU	[sònŭ]
	SONOUNAMETO	[sonúnámɛ́tɔ́]
	SOSSA	[sòsà]
	SOSSA-GBETO	[sosagbɛtɔ́]
	SOSSAMEVI	[sosamɛví]
	SOSSO	[soso]
	SOSSOU	[sòsú]
	SOSSOUKPE	[sosukpɛ]
	SOSSOUKPE	[sòsúkpɛ̀]
	SOSSOUKPO	[sosukpɔ]
	SOTCHOUME	[socumɛ]
	SOTO	[sotɔ̀]
	SOTODJI	[sotɔji]
	SOTOHOU	[sotɔwu]
	SOTONDJI	[sòtɔ́njí]

	SOTONDOVO	[sotɔ̀nɖovɔ́]
	SOTTIN	[sotín]
	SOUKOU	[súkú]
	SOUNNOU	[sunnù]
	SOVI	[sòví]
	SOWADAN	[sòwàdán]
	SOWANOU	[sowànú]
	TABE	[tabe]
	TACLOME	[takl̀ɔmɛ]
	TAGBA	[tagbà]
	TAKO	[takò]
	TAKPARA	[takpara]
	TALAGBE	[talagbe]
	TANGNIDOME	[tánnyídòmɛ̀]
	TATOU	[tatu]
	TCHAKPASSOU	[cakpasu]
	TCHALLA	[cala]
	TCHAOUI	[cawi]
	TCHEDE	[ceɖe]
	TCHEDJI	[ceji]
	TCHEGNON	[cɛnyɔ]
	TCHEKE	[cɛkɛ]
	TCHEKELI	[cekeli]

	TCHEKESSI	[cɛkɛsì]
	TCHEKOUNOU	[cekúnnù]
	TCHEKPO	[cekpo]
	TCHENAHOU	[cènahú]
	TCHENAKOUNOU	[cɛnakunu]
	TCHEOUBI	[cèhúbi]
	TCHETANGNI	[cetannyi]
	TCHETCHE	[cɛ́cɛ́]
	TCHEWLE	[cewélé]
	TCHIBO	[cibo]
	TCHIBOZO	[cibɔ̀zò]
	TCHIDEGBE	[ciɖegbe]
	TCHIDEHOU	[ciɖewu]
	TCHIDEHOUNSA	[ciɖehunsa]
	TCHIDI	[ciɖì]
	TCHIDIME	[ciɖimɛ̀]
	TCHIHOU	[ciwu]
	TCHIHOUNDRO	[cíndró]
	TCHIKE	[cike]
	TCHIKPE	[cikpe]
	TCHIKPO	[cikpɔ]
	TCHIMADO	[cimado]
	TCHIMASSOU	[cimasu]

	TCHITCHA	[cícá]
	TCHITCHI	[cící]
	TCHITO	[citɔ]
	TCHITOU	[shicù]
	TCHIVADJI	[civaji]
	TCHIWANOU	[ciwanu]
	TCHOCOME	[cokomɛ]
	TCHOCONA	[cokona]
	TCHODO	[codo]
	TCHOGA	[coga]
	TCHOGBE	[cogbe]
	TCHOHOUNGO	[cohungo]
	TCHOKE	[cokɛ́]
	TCHONLIN	[cɔnlɛn]
	TCHOUDJI	[cují]
	TEDE	[teɖe]
	TEDJI	[tɛjí]
	TEKO	[tɛko]
	TEMANOU	[temanu]
	TEME	[temɛ]
	TEMI	[temi]
	TESSI	[tɛ́sì]
	TETE	[tete]

	TEVI	[tevi]
	TEVOEDJRE	[tevɔyejrɛ]
	TIDJANI	[tijani]
	TINGOUGOUI	[tɛgugwi]
	TINHINKOU	[tɛnhɛnku]
	TINHOUNKOU	[tɛ̀nhunkú]
	TITO	[tito]
	TOBADA	[tobaɖa]
	TOBOKOU	[toboku]
	TOCHI	[tɔshi]
	TODAHIN	[toɖahɛn]
	TODEGBE	[toɖegbe]
	TODI	[todi]
	TODJINOU	[tɔjínú]
	TOFFODJI	[tɔfɔji]
	TOFFODJI	[tɔfɔji]
	TOFFON	[tofɔn]
	TOGBE	[tɔgbe]
	TOGBE	[tɔ́gbè]
	TOGBEDJI	[tɔgbeji]
	TOGBEKOU	[tɔgbeku]
	TOGNIDE	[tɔnyiɖe]
	TOGNIGBAN	[tɔ́nyigban]

	TOGNON	[tònyɔ́]
	TOHIGBE	[tòyígbe]
	TOHINNOU	[tɔhɛnnu]
	TOHON	[tɔ́hɔ̌n]
	TOHOUEDE	[tɔhwɛɖe]
	TOHOUEGNON	[tɔ́xwényɔ́]
	TOHOUNDO	[tohundo]
	TOHOYESSOU	[tɔxɔyɛsù]
	TOHOZIN	[tòxòzìn]
	TOÏ	[toyi]
	TOICLO	[toyiklo]
	TOKANNOU	[tɔ̀kannǔ]
	TOKE	[toke]
	TOKEME	[tokemɛ]
	TOKINDJI	[tɔ̀kɛnjí]
	TOKOGNON	[tɔ̀konyɔ́]
	TOKPA	[tókpá]
	TOKPOE	[tɔpkwɛ]
	TOMEGA	[tɔmɛ̀gá]
	TOMETY	[tɔmɛti]
	TONASSE	[tònasè]
	TONONGBE	[tonɔgbè]
	TONOUKOUIN	[tùnnùkwɛ̀n]

	TOSSA	[tɔsà]
	TOSSENOU	[tosenu]
	TOSSOU	[tɔsú]
	TOTIN	[tòtín]
	TOUDJI	[tújí]
	TOUNMIKPO	[tùmmìkpò]
	TOUPE	[túkpé]
	TOWOUI	[tɔwi]
	TOYIGBE	[toyigbe]
	TOZO	[tɔzo]
	VAKPO	[vakpɔ]
	VALLA	[vala]
	VESSOU	[vɛsú]
	VEYI	[vɛyì]
	VIDEDAN	[viɖédan]
	VIDEHOU	[viɖéwú]
	VIDJINNAGNIMON	[vijɛnnanyímɔ]
	VIDO	[vidɔ́]
	VIGAN	[vigán]
	VIGNIGBE	[vĭnyigbɛ̀]
	VIGNIKO	[vĭnyíkɔ́]
	VIGNON	[vinyɔ́]
	VIHO	[vixó]

	VINOU	[vinu]
	VISSOH	[visɔ́]
	VITEGNI	[vitɛ́nyi]
	VIVENAGBO	[vivɛnagbɔ̀]
	VLAFONOU	[vlafonú]
	VLEHOUN	[vlɛhun]
	VLOVO	[vlɔvo]
	VODJO	[vɔjɔ̀]
	VODOUMBO	[vodúnbó]
	VODOUNNON	[vòdúnnɔ̀]
	VODOUNSI	[vodunsi]
	VONANON	[vònanɔ̀]
	VONDJESSE	[vɔnjɛsɛ]
	VOSANOUDE	[vɔsanuɖe]
	VOUDANOU	[vuɖanu]
	VOUNON	[vunɔ̀]
	VOUZOUI	[vuzwi]
	WADE	[waɖe]
	WADE	[wàɖɛ]
	WADJINOU	[wajinú]
	WADRO	[wadro]
	WAGBE	[wagbe]
	WAGBLE	[wagble]

	WAMAKO	[wàmakɔ́]
	WAMAKO	[wamakɔ]
	WANKPO	[wànkpò]
	WANONKOU	[wanɔku]
	WANOU	[wanu]
	WAOUNWA	[waunwa]
	WAOUNWA	[wăwùnwă]
	WATCHINOU	[wacinú]
	WEKE	[wɛkɛ́]
	WEWE	[wèwé]
	WINSOU	[wɛ̀nsú]
	WOHOUNGO	[wohungo]
	YAHO	[yawó]
	YAKOKI	[yakoki]
	YAKPE	[yakpɛ́]
	YAKPO	[yakpɔ]
	YAO	[yao]
	YAOVI	[yaovi]
	YASSAHOHO	[yasaxóxó]
	YAVLA	[yavla]
	YEBOU	[yebú]
	YEDEDJI	[yɛɖejí]
	YEDJENON	[yɛjɛnɔ̀]

	YEDJENOU	[yɛ̀jɛnú]
	YEDONOU	[yɛ̀dónǔ]
	YEHOUENOU	[yɛhwènú]
	YEHOUESSI	[yɛ̀hwèsì]
	YEHOUESSOU	[yɛhwesu]
	YEHOUME	[yěnùkúmɛ̀]
	YEHOUMI	[yehùmì]
	YEMADJE	[yemajɛ]
	YENA	[yenă]
	YENOU	[yɛnu]
	YESSOUFOU	[yesufu]
	YETO	[yetɔ́]
	YETOHOU	[yetɔwú]
	YETONGNON	[yetɔ̀nnyɔ́]
	YEVEDO	[yevɛ́dɔ́]
	YEVI	[yɛvi]
	YEYE	[yɛ̀yɛ́]
	YEYEVI	[yɛyɛvi]
	YOKO	[yɔ̀kɔ́]
	YOVOGA	[yovoga]
	YOVOGAN	[yovogan]
	YOVOGAN-DAGBA	[yòvógándagbà]
	YOVOVI	[yovovi]
	ZANFOGNON	[zanfɔnyɔ́]

	ZANGB E	[zangbe]
	ZANKOU	[zànkú]
	ZANKPO	[zankpò]
	ZANNOU	[zănnú]
	ZINHOUIN	[zinhwɛn]
	ZINKPE	[zìnkpé]
	ZINSE	[zɛnse]
	ZINSOU	[zìnsú]
	ZINSOUDJE	[zìnsújɛ́]
	ZIWOLOU	[ziwolu]
	ZODE	[zoɖé]
	ZODEHOUGAN	[zoɖehugan]
	ZODOME	[zòdomɛ̀]
	ZOHOUN	[zòhún]
	ZOLA	[zola]
	ZOMASSI	[zomasí]
	ZOMBO	[zɔnbo]
	ZONDAFO	[zɔndafɔ]
	ZONDAHA	[zɔndaxa]
	ZONDEGLA	[zɔnɖegla]
	ZONDJEDO	[zɔnjɛ̀dò]
	ZONDOGA	[zɔndoga]
	ZONGAME	[zɔngamɛ]

	ZONGBEDJI	[zɔngbejí]
	ZONGBOHOUN	[zɔngbohun]
	ZONGBOKOU	[zɔngboku]
	ZONGLATO	[zɔ̀nglatɔ́]
	ZONHADE	[zɔnhaɖe]
	ZONHATIN	[zɔ̀nxatín]
	ZONHOTCHE	[zɔnxoce]
	ZONHOUGLO	[zɔnhuglo]
	ZONLEGADJI	[zɔ̀nlegaji]
	ZONMAGBO	[zɔ̀mmagbò]
	ZONNAHOUE	[zonnahwè]
	ZONSIGA	[zɔnsiga]
	ZONTONDJI	[zɔntɔnji]
	ZOSSOUNGBO	[zòsúngbó]
	ZOTCHI	[zòcí]
	ZOUGBEGANDE	[zùngbégandé]
	ZOUMETCHI	[zumɛci]
	ZOUNDJIEKPON	[zùnjièkpɔ́n]
	ZOUNMAVO	[zumavɔ]
	ZOUNMEGNON	[zùnmɛnyɔ́]
	ZOUNON	[zùnɔ̀]
	ZOUNTCHEME	[zùncémɛ̀]
	ZOUNYIGBE	[zùnyigbé]

Les noms individuels sont présentés dans deux colonnes. La première présente

l'orthographe des noms selon la langue française ; la deuxième nous offre leur transciption selon l'alphabet des langues nationales. Cette transcription favorise la lecture, la compréhension et la contextualisation des noms et nous permet de rendre fidèlement compte des conditions de naissance de l'enfant ou le contexte d'attribution du nom de la personne adulte.

Tableaux phonétiques /phonologiques des parlers cibles

I- Tableau phonologique de l'ajagbè

Ordres / Séries	bila-biales	labio-den-tales	den-tales retroflexes	sifflan-tes	chuin-tantes	Pala-tales	Vélai-res	labio-vélai res	Frica-tives vé laires	Frica-tives
Sourdes		f	T		s	sh	C	k	Kp	x
Sonores	b	v	D	ɖ	z	ʒ	J	g	Gb	h
Nasales	m		N			ny	Ŋ			
Conti-nues			L				Y		W	

Source : Tchitcchi (1984, 70)

II- Tableau phonétique du gɛngbè

	bila-biales	labio-den-tales	den-tales	apicales	sifflantes	Pala-tales	Vélai-res	labio-vélai res	Frica-tives
Sourdes	p	f	T		s	c	k	kp	X
Sonores	b	v	D	ɖ	z	j	g	gb	H
Sonantes			L			y		w	

Source : Bole-Richard Rémy (1983, 67)

III- Tableau phonétique de l'éwégbè

Ordres / Séries	bila-biales	labio-den-tales	Alvé. dent	rétro	Palal	vélaire	Labio vélaire
occl	p b		T D	ɖ		k g	kp gb
fric	ʃ ʋ	f v	S Z		ʃ ʒ	x ɣ	
affri			ts ds		tʃ dz		
nas	m		n		Ny	ŋ	
lat			L				
vibr			R				
glide	w				Y		

Source : Aféli (1978)

IV- Tableau phonologique du fɔngbè

	labiales	api-cales	Alvéo-laires	Dor-sales	Vélaires	Uvu-laires	Labio-vélaires
Sourdes	f	T	s	C	K	X	Kp
Sonores	v	D	z	J	G	ɣ	Gb
Neutres	b	ɖ	l	Y			W
Nasales	m	N		ɲ			

Source : Guédou Georges (1985, 31)

V-Tableau phonologique du gungbè

Ordres / Séries	bila-biales	labio-den-tales	Api.	Alv	Sif.	Pal.	Vél.	Labio-V.	Frica-tives vé Laires
Sourdes		f	T		S	c	K	kp	X
Sonores	b	v	D	ɖ	Z	j	g	gb	H
Nasales	m		n			ny			
Conti-nues	w		L			y			

Source : Hazoumè (1979, 48)

Table des matières

SOMMAIRE……1

INTRODUCTION 3
CHAPITRE 1 16
REVUE DE LITTÉRATURE ET APERÇU GÉNÉRAL DU NOM EN AFRIQUE, DANS L'AIRE CULTURELLE AJATADO ET AU BÉNIN 16
Introduction 16
1.1. La revue de littérature 16
1.2. Aperçu général du nom en Afrique, dans l'aire culturelle ajatado et au Bénin 39
1. 2. 1. Aperçu général du nom en Afrique 39
1.2.2. Aperçu général du nom dans l'aire culturelle ajatado 48
1.2.3. Aperçu général du nom au Bénin 54
1.2.3.1. Les noms dans les parlers gbè au Bénin 56
1.2.3.2. Le cas du sous groupe eɖè 59
1.2.3.3. Le cas du groupe socioculturel dɛndi 60
1.2.3.4. Le Cas des Gulmanceba 61
1.2.3.5. Le cas des Bàátɔmbú 63
1.2.3.6. Le cas des Bɛtammaribɛ 65
CHAPITRE 2 68
DATION ET PORTEE DU NOM INDIVIDUEL 68
2.1. La dation du nom 69
2.1.1. Le système de dénomination 69
2.1.2. La valeur du nom 72
2.1.2.1. La valeur ontologique du nom 72
a) Le sous-groupe fɔn-gùn 72
b) Le sous-groupe àjà-gɛ̀n-ewé 74
2.1.4. Le nom en tant que fait culturel et historique 78
2.1.4.1. Les conditions d'attribution du nom individuel 78
2.1.4.2. Les aspects culturels du nom 79
2.1.4.3. La dimension historique du nom 84
2.1.4.4. Noms et tabous linguistiques 85
2.1.4.5. L'invocation du nom individuel : un acte de parole 88
2.2. Portées sociale, littéraire et mythique des anthroponymes 96
2.2.1. Portée sociale du nom individuel 96
2.2.2. Portée littéraire des anthroponymes 102
2.2.3. Dimension spirituelle et mythique de l'anthroponyme 106
2.2.4. Les noms hypocoristiques 116
CHAPITRE 3 119

LEXICOLOGIE ET TAXINOMIE DU NOM 119
3.1. Les noms liés aux jours de la semaine 120
3.2. Les noms liés à une période 123
3.3. Les noms liés au lieu de naissance 125
3.4. Les noms événementiels 129
3.5. Les noms hypocoristiques 133
3.6. Les noms liés au sé ou au destin 136
3.7. Les àbíkú 139
3.8. Les noms didactiques 145
3.9. Les noms professionnels 148
3.10. Les noms théophores ou noms d'initiation 153
3.11. Les noms individuels spéciaux 163
3.11.1. La naissance par le siège 163
3.11.2. La naissance sur le dos 164
3.11.3. La naissance avec la poche des eaux 165
3.11.4. La naissance avec le cordon ombilical au cou 166
3.11.5. Les noms de jumeaux 166
3.11.6. La naissance selon l'ordre d'arrivée 169
3.11.7. Les noms forts de roi 173
3.11.8. Les noms-incantations et les noms-proverbes 175
CHAPITRE 4 179
LA MORPHOSYNTAXE DES NOMS INDIVIDUELS 179
4.1. Le nom individuel et le syntagme de détermination 180
4. 1. 1. Le nom comme séquence immédiate de détermination 181
4.1.1.1. La dérivation par suffixation en /-mɛ/, /-ji/, /-nu/, et /-nɔ̀/ 181
4. 2. Le nom comme énoncé 187
4. 2.1. Le nom individuel et le verbant 188
4.2.1.2. Le verbant de l'impératif /ø+/ 193
4.2.1.3. Le verbant du futur 198
4.2.1.4. Le verbant du négatif 201
4.2.1.5. Le verbant de l'objectif 204
4.2.1.6. La combinaison de verbants 205
4.2.2. Le nominant et le nom individuel 206
4.2.2.1. L'identité du nominant 207
4.2.2.2. Le nominant /-ø/ 209
4.1.2.3. Le nominant /-ɖe/ 210
4.2.2.4. Le nominant /–wó/ 213

4.2.2.5. Le nominant interrogatif /-tɛ/ 215
4.2.3. La mise en emphase et le nom individuel..... 217
4.3. La série verbale comme nom individuel 222
4.4. Des réduplications des lexèmes verbaux comme nom individuel 224
CHAPITRE 5 231
LA SEMIO-SYNTAXE DES SEQUENCES DE PROPOSITIONS ET LES ANTHROPONYMES 231
5.1. Les anthroponymes comme propositions asyndétiques..... 231
5.2. Les anthroponymes comme propositions syndétiques 238
5.2.1. Les propositions reliées par un morphème de syndèse additive 238
5.2.1.1. La syndèse additive à sujet commun 239
5.2.1.2. La syndèse additive à sujet indifférent 241
5.2.2. La syndèse intégrée..... 249
5.2.2.1. La syndèse intégrée en fonction primaire..... 250
5.2.2.2. La syndèse intégrée en fonction secondaire 257
CONCLUSION 277
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE 285
ANNEXES 306
Eléments de quelques noms individuels répertoriés dans l'aire culturelle ajatado 306
Tableaux phonétiques/phonologiques des parlers cibles……396